

INSTRUMENTS DE MISERICORDE (1982)

INSTRUMENT DANS LA MAIN DE DIEU (1983)

Thèses de la Sœur

TERESA CLEMENTS FMJ

AVANT-PROPOS

Depuis le chapitre général de 1996 le gouvernement général a voulu mettre à la disposition des confrères les documents fondateurs de la Congrégation aussi bien que des études rédigés par des confrères sur le Fondateur. Le but est de les publier, dans la mesure du possible, en anglais et en français.

Depuis 1997 pas mal de documents fondateurs ont été traduits de français en anglais et d'autres études ont été écrites par des confrères. Ils ont été publiés soit sous le titre *Acta Josephitica* soit sous le titre *Studia Josephitica*.

Avec l'installation des archives de la Congrégation chez KADOC à Louvain le gouvernement général a voulu cataloguer, organiser et préserver toute cette documentation d'une façon plus organisée. Le Frère Michael a proposé l'établissement d'un centre de documentation au service des confrères.

Depuis juillet 2012 le Frère Michael a réuni chez lui à Stanwell Moor toute une collection de livres, textes photocopiés etc. qui devient la base d'un centre de documentation. Au cours d'un an et demi grâce à un travail infatigable de Michael cette collection de publications a fortement grandi.

On a vite compris l'importance de ne pas limiter la collection aux archives Joséphites et aux études faites par les Joséphites seuls, mais d'y inclure une documentation venant également des trois congrégations féminines fondé par van Crombrugghe. C'est ainsi qu'on ne parle pas d'un « Centre de Documentation Joséphite », mais plutôt d'un « Centre de Documentation Van Crombrugghe ».

Pendant plus d'un an et demi Michael a scanné, traduit, édité et publié toute une série des documents essentiels pour une étude sérieuse de notre Fondateur. Il s'agit d'un travail parfois dur, difficile et fatigant.

Grâce à Michael cette thèse doctorale de Sœur Teresa, publié il y a trente ans en anglais, est maintenant publiée en français, qui permettra aux fils et aux filles spirituels de van Crombrugghe d'approfondir leur connaissance de leur Fondateur.

Au nom des tous les fils et toutes les filles du Chanoine je voudrais remercier Michael pour tous ses efforts pendant plus de quarante ans de faire mieux connu le génie de notre Fondateur. La thèse doctorale de Sœur Teresa est indispensable pour tous ceux responsables pour une formation dans la spiritualité du Chanoine et maintenant dans cette publication attrayante et lisible elle est à leur disposition.

P. Robert cj
Supérieur général

INTRODUCTION A CETTE EDITION

En 1982 Sœur Teresa Clements a reçu un Doctorat à l'Université Pontifical Grégorien à Rome pour sa thèse « Instruments of Mercy. The spirit and spirituality of Canon Constant William Van Crombrughe, Founder of the Daughters of Mary and Joseph ».

Cette thèse a été publiée en anglais en deux volumes: « Instruments of Mercy » (1982) et « Instrument in the Hand of God » (1983). Bien que la thèse ait été publiée en deux volumes ce n'est en effet qu'un seul œuvre dans lequel Sœur Teresa présente la vie de Constant Van Crombrughe; surtout elle décrit les influences, spirituelles et autres, sur lui au cours de sa vie. Elle le considère comme Fondateur de Congrégations, surtout des Filles de Marie et Joseph, et analyse comment lui dans son tour a influencé le développement non seulement de la Congrégation dans son ensemble, mais également de certaines Sœurs. Cette influence est tracée par une analyse détaillée des écrits - surtout les lettres - du Fondateur.

Surtout elle présente une analyse profonde de la spiritualité personnelle et fondatrice du Fondateur, et la « vision spirituelle » qu'il avait pour les Filles de Marie et Joseph.

Bien que cette thèse ait été écrite par une FMJ pour les FMJ, elle reste d'une importance centrale pour les Joséphites. C'est pourquoi, même avec un délai de quelques décennies, on présente maintenant une version française de l'œuvre de Sœur Teresa. Cette version est dédiée en premier lieu à l'usage des Joséphites francophones, surtout en Afrique.

La traduction originelle a été faite il y a des années par Sœur Agnès Baranyanka fmj mais est restée non-publiée. Sa traduction est dactylographiée - avec un ruban usé - sur du papier qui commence déjà à dégrader et est difficile à lire. Le travail d'en tirer une version électronique était long et difficile.

A ce point il faut noter que la traduction de Sœur Agnès avait besoin de rédaction. Ce n'est pas du tout question de critiquer le travail énorme qu'elle a fait. Mais Sœur Teresa avait écrit d'un style très nuancé, surtout quand elle parle de la spiritualité du Fondateur, et il y a des moments où Sœur Agnès n'a pas bien compris les nuances. Là où c'était nécessaire j'ai apporté des corrections et des changements. Pour rendre l'œuvre plus accessible aux lecteurs j'ai changé le passé simple au passé composé. Mais je souligne que ce que vous lirez c'est en grande partie le travail de Sœur Agnès.

Il y aura, sans doute, des erreurs qui restent. Je n'ai pas voulu, ni pu, arriver à une traduction toute à faite littéraire. La thèse a été écrite en anglais et il reste des « anglicismes » dans la traduction. La bibliographie j'ai laissé telle qu'elle est présentée dans l'originel. Néanmoins c'est mon espoir que cette version sera d'utilité à mes confrères.

Michael cj
Février 2014

CONTENU DU THESE

PARTIE I: CHANOINE VAN CROMBRUGGHE ET LES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH

CHAPTRE 1. FAMILLE ET EDUCATION

- A. Durant la révolution et la Guerre.
 - 1. La domination autrichienne et les Etats-Belgique-Unis (1780-1790)
 - 2. Entre l'Autriche et la France (1790-1814)
- B. Famille et école.
 - 1. Les Van Crombrugghe et les Spitaels
 - 2. Les Premières Années de Formation
- C. Amiens
 - 1. Les Pères du Sacré-Cœur de Jésus et les Pères de la Foi de Jésus
 - 2. Les Pères de la Foi, Amiens
- D. Père Louis Sellier
- E. Père Leblanc et les autres Pères de la Foi.
- F. Conclusions

CHAPTER 2. FORMATION A LA PRETRISE.

- A. Jean-Francois-Ghislain Huleu (1746-1815)
 - 1. Prêtre diocésain
 - a) Esquisse biographique.
 - b) Huleu et le Serment de Haine du 19 Fructidor
 - 2. Directeur Spirituel
 - a) Publications
 - b) Huleu et Van Crombrugghe
- B. Formation au séminaire
 - 1. Le séminaire de Gand
 - a) La formation du séminaire en général
 - b) Les Ecritures
 - c) Théologie
 - 2. Ultramontanisme en Belgique et le concile des Evêques de 1811
 - 3. Constant Van Crombrugghe, séminariste
- C. Conclusions

CHAPTER 3. INSTRUMENT DANS LES MAINS DE DIEU (1812-1830)

- A. Prêtre.
- B. Educateur
 - 1. Directeur du Collège d'Alost
 - 2. Les Principes Pédagogiques
- C. Fondateur
 - 1. Les Frères et Sœurs de St Joseph
 - 2. Les Filles de St Joseph – Alost 1818
 - 3. Une seconde fondation – Grammont – et une nouvelle Règle (1818)

- D. Porte-parole du Diocèse et politicien
- E. Conclusions

CHAPTER 4. ABANDON A LA VOLONTE DE DIEU. (1830 - 1865)

- A. Les Congrégations
 - 1. L'Approbation Episcopale (1830)
 - 2. Les Filles et les Sœurs de Marie et de Joseph
 - 3. Les Filles de Marie et de Joseph et les Sœurs de St Joseph
- B. Itinéraire spirituel
- C. Les Filles de Marie et de Joseph - Règle et Constitutions (1844)
 - 1. Introduction
 - 2. Le but de l'Institut et son Gouvernement
 - 3. Charité, miséricorde et zèle
- D. Directeur spirituel.
 - 1. Olympiade Derville
 - 2. Flore Delhay
 - 3. Marine Coulon
- E. L'abandon total
- F. Conclusion

PART II: « VOUS ETES LES INSTRUMENTS DE LA MISERICORDE DU SEIGNEUR »

CHAPTER 5. LETTRES SPIRITUELLES.

- A. Les lettres et les autres manuscrits
- B. Analyse des lettres.
- C. Esquisse des thèmes

CHAPTER 6. DIEU DE MISERICORDE ET D'AMOUR.

- A. Dieu plein de miséricorde et plein de compassion
- B. Des cœurs semblables à son cœur.
 - 1. Le Cœur du Christ
 - 2. « A l'école de Jésus-Christ »
- C. Vivre dans le Christ
 - 1. Épouse du Christ
 - 2. Rendre amour pour amour
 - 3. Prière et solitude
 - 4. La Seigneurie du Christ
- D. Instruments de miséricorde sous la puissance du Saint-Esprit
- E. Conclusions

CHAPTER 7. INSTRUMENTS DE MISERICORDE DANS LES MAINS DE DIEU

- A. Abandon à la volonté de Dieu – obéissance
- B. Pauvres en esprit et pauvres en réalité
- C. Esprit de famille
 - 1. Marie et Joseph

- 2. Filles de Marie et de Joseph
- D. Vivre dans la joie - joie, simplicité, action de grâces
- E. Au service de toute l'Eglise
- F. Conclusions

CHAPTER 8. EVALUATION ET CONCLUSIONS GENERALES.

- A. La spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe
 - 1. Les caractéristiques de l'homme
 - 2. Sa spiritualité
- B. Evaluation de la spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe.
 - 1. Les Filles de Marie et de Joseph (1817-1865).
 - 2. Les Filles de Marie et de Joseph aujourd'hui
- C. Une invitation sans limites

ABBREVIATIONS

Employées dans la bibliographie et les notes:

Archives

ADMJR	Filles de Marie et de Joseph, Rome.
AJM	Joséphites, Melle.
AZHJB	Zusters van de H. Josef, Brugge.
AZMJG	Zusters van Maria en Josef, Geraardsbergen.

Oeuvres Imprimées

B.N.	<u>Biographie Nationale publiée par l'Académie des sciences, des lettres et des Beaux-arts de Belgique</u> , Bruxelles, Emile Bruylant, 1880.
Coll.Mechl.	<u>Collectanea Mechliniensia</u> .
D.Sp	<u>Dictionnaire de Spiritualité</u> , Paris, Beauchesne.
E.A.	<u>Encyclopedia Americana</u> , New York, Americana Corporation.
N.C.E.	<u>New Catholic Encyclopedia</u> , Washington, 1967.
N.D.S.	<u>Nuovo Dizionario di Spiritualità</u> , Edizioni Paoli, 1979.
N.E.B.	<u>New Encyclopedia Britannica</u> , Macropaedia, London
J.H.L.	<u>Journal Historique et Littéraire</u> .
R.A.M.	<u>Revue d'Ascétique et de Mystique</u> .
T.D.N.T.	<u>Theological Dictionary of the New Testament</u> , Michigan, W.B.Eerdemans.

PARTIE I: CHANOINE VAN CROMBRUGGHE ET LES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH

INTRODUCTION

Constant Guillaume Van Crombrugghe (1789 - 1865), Chanoine de Saint-Bavon, la Cathédrale de Gand, Fondateur des Filles de Marie et de Joseph, des Sœurs de Marie et de Joseph, et des Joséphites, était profondément engagé dans la société de son époque. C'était un temps de grand bouleversement politique et Van Crombrugghe a pris un rôle actif dans le développement de son pays, la Belgique, particulièrement durant les années menant à son indépendance (1830).

Prêtre, éducateur, politicien, il a été reconnu de son vivant comme un homme de sagesse et de maturité spirituelle.

Le présent volume contient la thèse qui s'intitule « Instruments de Miséricorde. - Une étude de la spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe, Fondateur des Filles de Marie et de Joseph. »

La seconde moitié de la thèse a été publiée en 1982 sous le titre « Instruments de Miséricorde »; cette étude voulait approfondir ce que signifie être un tel instrument. Elle traite de la spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe, proposée aux Filles de Marie et de Joseph à travers ses lettres personnelles, les diverses Constitutions de la Congrégation et les instructions spirituelles que le Fondateur a adressées aux Sœurs¹.

La première partie donne un aperçu de la biographie du Fondateur et une courte histoire des 50 premières années de la Congrégation, en ordre chronologique. Une brève présentation historique met en scène la vie familiale des Van Crombrugghe.

Ensuite on présente une étude sur les Pères de la Foi, les éducateurs de Constant quand il était élève à Amiens, en France. Les sources possibles d'influence sur son développement spirituel y sont soulignées.

Le Chanoine Huleu, son oncle, était son directeur spirituel. L'étude continue avec un examen de l'influence de celui-ci sur le jeune Van Crombrugghe; elle est suivie d'un aperçu sur le Séminaire de Gand où Van Crombrugghe a passé trois ans pendant la persécution de l'Eglise.

Les chapitres trois et quatre considèrent la vie du Fondateur comme prêtre, comme éducateur, comme Fondateur, comme porte-parole diocésain et comme politicien, ainsi que les débuts de l'Institut. Les diverses Règles et Constitutions dans lesquelles se trouvent les thèmes fondamentaux de la spiritualité de Van Crombrugghe sont aussi étudiées dans ces chapitres.

La spiritualité de toute personne est basée sur l'ambiance sociale et politique dans laquelle sa vie se déroule. Ceci est bien souligné d'une part par les consignes du Concile Vatican II invitant les Congrégations religieuses à retourner aux sources de leur spiritualité et d'autre part par l'engagement actuel des gens à un retour à leurs racines afin de mieux se comprendre.

¹ Il y a 954 lettres du Fondateur gardées dans les archives des Filles de Marie et de Joseph à Rome (ADMJR A/1-20). La Règle et les Constitutions écrites durant la vie du Fondateur datent de 1818, 1830, 1844 et 1864. Il y a 23 Instructions spirituelles sur différents sujets (ADMJR A/21). Voir aussi Appendice V, s.v.p.

C'est pour ces raisons que ce volume est présenté, c'est-à-dire pour nous aider à comprendre la spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe afin que nous puissions répondre totalement, aujourd'hui, à son invitation de devenir des instruments de miséricorde dans les mains de Dieu.

CHAPITRE I

FAMILLE ET EDUCATION

A. Pendant la révolution et la Guerre.

1. La domination autrichienne et les Etats-Belgique-Unis (1780-1790)

Il est difficile de s'imaginer une situation politique plus complexe que celle des Flandres dans la dernière moitié du 18^e siècle. C'est dans cette complexité et l'agitation qui ont suivi qu'est né à Grammont C. Guillaume Van Crombrughe, en 1789¹. Les Flandres, généralement connues à cette époque comme « Nederland » ou « Pays-Bas », étaient alors sous la domination de l'empire autrichien.

En 1780, Joseph II a succédé à l'impératrice Marie-Thérèse comme empereur d'Autriche. Pendant son règne despotique, Marie-Thérèse avait imposé beaucoup de réformes dans tout l'empire, y compris le système d'éducation qu'elle a séparé de l'Eglise afin de pouvoir le mettre entièrement sous son contrôle². Elle essaya même de créer une Eglise nationale, en communion avec Rome, mais sous son autorité directe³.

Joseph II a suivi la même politique. On l'a appelé « le plus ardent des despotes éclairés »⁴. Pour lui l'Etat avec sa structure était à réformer. Cette réforme, bien que progressive, a été gâchée par son intransigeance. Les impôts ont été mieux répartis, de manière à alléger la contribution des pauvres; l'éducation laïque est devenue obligatoire.

En 1781, il a prononcé le « Manifeste de Tolérance » qui permettait à tous une plus grande liberté de culte: luthériens, calvinistes et autres sectes protestantes. Ceci n'avait jamais été connu auparavant et le public était mal préparé à une telle liberté⁵.

A côté de ces réformes, bonnes en soi, d'autres ont causé des problèmes à l'Eglise. Joseph II voulait contrôler tous ses sujets. Ainsi il était défendu au clergé de communiquer directement avec Rome. Il est allé jusqu'à proclamer son droit d'annuler les déclarations pontificales. Toute bulle pontificale devait être approuvée par lui. Il a demandé le serment de fidélité aux Evêques et il a pris sur lui de réorganiser les Diocèses de son empire⁶. Afin d'élever le niveau de formation du clergé il a assumé le contrôle des séminaires, il les a fermés puis il a établi cinq nouveaux séminaires généraux pour l'empire, dont deux dans les Pays-Bas, à Louvain et au Luxembourg. Il voulait donner une éducation plus libérale au clergé, dépendant directement de l'empereur, et par conséquent en faire une sorte de Département d'Etat⁷.

En 1783, l'année même où il a centralisé la formation des séminaires, Joseph II a supprimé les monastères contemplatifs. Ils étaient jugés « inutiles » au nouvel empire qu'il était en train

¹ Tout au long du livre les noms de lieux seront donnés dans leur forme originale: flamand ou français.

² CRAGG, G.R., *The Church and the Age of Reason (1648-1789)*, in the series, *The Pelican History of the Church*, Book 4; General Editor: O. CHADWICK, (London, Penguin Books, 1970) p.220.

³ ROGIER, L.-J., « Le Siècle des Lumières et la Révolution (1715-1800) », in *Siècle des Lumières, Révolutions, Restaurations*, in the series Nouvelle Histoire de l'Eglise, Livre 4, (Paris, Ed. du Seuil, 1966) p. 151.

⁴ CRAGG, G.R., op.cit., p. 219.

⁵ Ibid., p. 222.

⁶ Ibid, pp. 222-223; ROGIER, L.-J., op. cit., p. 157. Les paroisses furent réorganisées aussi bien que les diocèses. Dans la période comprise entre 1783 et 1790, plus de 800 furent nouvellement érigées et les rapports entre eux furent redéfinis.

⁷ CRAGG, G.R., op. cit., p.223; GARCIA,G.C., *Constant-Guillaume Van Crombrughe, 1789-1865 : the response of a Christian and Educator to and within the historical context of the 19th century*, Doctoral Dissertation, Louvain, 1980, P. 3. ROGIER, L.-J., op.cit., p.157. Rogier affirme qu'il y avait quatre séminaires généraux, y compris Louvain, et huit « préséminaires », incluant Luxembourg.

de construire⁸. L'empereur souhaitait aussi réformer le culte de l'Eglise en s'opposant à certaines pratiques « superstitieuses », sans oublier les lieux de pèlerinage⁹.

Jusqu'à cette période, les Pays-Bas jouissaient d'une autonomie raisonnable puisqu'ils faisaient partie de l'Empire autrichien. Ceci a pris fin le jour du nouvel an 1787; Joseph II a fait paraître un Edit qui abolissait le cadre administratif et judiciaire précédent. D'un seul coup les Etats des Pays-Bas ont perdu leur autonomie. Il y avait déjà eu un mécontentement croissant dû aux réformes de l'empereur mais cet Edit a aggravé la situation. Défiant les réformes, les Etats ont refusé de payer les subsides annuels.

En avril 1787, un juriste conservateur, Henri van der Noot, a excité le peuple à s'opposer à l'empereur parce que celui-ci n'avait pas respecté ses engagements à l'égard de la population¹⁰. Une armée de volontaires a été formée sous le commandement d'un colonel pensionné, Van der Mersch, et d'un juriste, Jean-François Vonck, et c'est cette armée qui a obligé les Autrichiens à battre en retraite à Bruxelles, en décembre 1788¹¹.

Grâce à une coalition difficilement réalisée entre Van der Noot et les conservateurs (statistes) et les démocrates de Vonck, la constitution des « Etats-Belgique-Unis »¹² a été proclamée en janvier 1790¹³.

Cette coalition était destinée à l'échec. Le Congrès n'avait pas suffisamment de pouvoir pour maintenir l'autorité et chaque groupe luttait pour ses propres droits¹⁴. L'Eglise s'est mise du côté des conservateurs et par conséquent a poussé les démocrates à prendre une position révolutionnaire et Gallicane¹⁵.

En France, le pays voisin, la première Assemblée Nationale avait été convoquée au mois de juin 1789. Le bas-clergé, provenant surtout de la classe moyenne (composée essentiellement d'hommes d'affaires et de juristes), y a pris une part active tandis que le haut-clergé, habituellement d'origine aristocratique, s'est rallié à la monarchie¹⁶. Les mêmes tendances se sont retrouvées dans les Flandres.

Le bas-clergé a pris plutôt sa place à côté des républicains qui voulaient que le contrôle du gouvernement soit dans les mains de la classe moyenne, tandis que la hiérarchie religieuse s'est alignée avec les conservateurs.

Evidemment avec tant de désaccords internes le pays était de nouveau ouvert à l'invasion, et en décembre 1790 les Etats-Belgique-Unis ont vu arriver leur fin quand les troupes autrichiennes ont repris Bruxelles¹⁷.

2. Entre l'Autriche et la France (1790-1814)

⁸ CRAGG, G.R., op. cit., p. 223; GARCIA, G.C., op. cit., p. 3.

⁹ CRAGG, G.R., op. cit., p. 224

¹⁰ HAAG, H., *Les Origines du Catholicisme Libéral en Belgique (1789-1839)* (Bibliothèque de l'Université, Louvain, 1950), pp.1-77. Voir aussi Appendice II, « Van der Noot ».

¹¹ ROGIER, L.-J., op. cit., p.160; GARCIA, G.C., op. cit., p.4. Voir aussi Appendice II « Van der Mersch » et « Vonck ».

¹² GARCIA, G.C., op. cit., Vol. II, p.1, note 2.

¹³ ROGIER, L.-J., op. cit., p.160; GARCIA, G.C., op. cit., pp.4-5. 15. ROGIER, L.-J., op. cit., p.160.

¹⁴ ROGIER, L.-J., op. cit., p.160

¹⁵ HAAG, H., op. cit., pp.77ss.

¹⁶ DANSETTE, A., *Histoire Religieuse de la France Contemporaine*, Paris, 1948, VOL. I, pp.19-33.

¹⁷ GARCIA, G.C., op. cit., p.5.

Vers 1790, Léopold II, le frère de Joseph II, avait succédé à celui-ci à la tête de l'Empire autrichien. Il a révoqué les édits offensants et a repris le style de gouvernement de Marie-Thérèse¹⁸. Cependant l'heure de la fin de la lutte n'était pas encore arrivée. Une fois de plus, en 1792, les Etats des Pays-Bas ont refusé de payer leur contribution à l'Autriche¹⁹.

Entretemps la France voisine subissait des changements dans ses propres orientations politiques. La Fayette était arrivé au pouvoir en 1789, et cette même année il avait été nommé Commandant de la Garde Nationale par le roi Louis XVI et en 1790 il est devenu son gardien pendant son emprisonnement et celui de la famille royale.

La Fayette avait essayé de sauver le roi, de promouvoir les principes libéraux et de maintenir le pouvoir militaire. En 1790 il était encore très populaire parmi le peuple. L'année suivante le roi Louis XVI a essayé de fuir de la France. Il a échoué et en septembre 1791 il a accepté à contrecœur la nouvelle Constitution²⁰.

Un an plus tard, un nouveau révolte a renversé la monarchie et a supprimé la constitution de 1791. La Fayette a émigré et en septembre 1792 on a convoqué une nouvelle Assemblée. C'était ainsi le Gouvernement révolutionnaire de France qui a finalement fait la guerre à l'Autriche en faveur des Pays-Bas. L'Autriche a été vaincue, et du coup la France a occupé les Pays-Bas.

La France a annexé officiellement les Pays-Bas au début de mars 1793 mais à la fin de ce même mois les Autrichiens ont repris de nouveau le contrôle de la situation²¹.

L'occupant français y avait les mêmes problèmes que dans son propre pays. Le procès de Louis XVI avait commencé en décembre 1792; le roi a été exécuté un mois plus tard. Ce même mois, l'Assemblée Nationale française a adopté la politique d'annexion de tous les territoires occupés par la France. Au début de 1793 les Pays-Bas ont été forcés d'indiquer par vote le type de gouvernement qu'ils souhaitaient avoir, mais comme ils voulaient simplement gagner leur indépendance et que par ailleurs le vote était obligatoire cela a provoqué davantage de troubles internes. Entretemps la France avait déclaré la guerre, d'abord à l'Angleterre puis à l'Espagne; elle s'est trouvée par conséquent incapable de garder la main-mise sur les Pays-Bas. En mars 1793, une fois de plus, les troupes autrichiennes ont réussi à rentrer à Bruxelles²².

Les événements se sont précipités avec rapidité et la confusion internationale était à son comble. A Vienne, François II, le nouvel empereur autrichien, a ouvert un bureau spécial à la chancellerie pour traiter les problèmes des Pays-Bas et a nommé des responsables à Bruxelles. Il n'est alors pas étonnant qu'une méfiance croissante se soit manifestée entre Vienne et Bruxelles. Encore une fois la France a intervenu, et après la bataille décisive de Fleurus en juin 1794 les Pays-Bas ont été à nouveau occupés par la France²³, et ils sont restés sous sa domination pendant vingt ans.

¹⁸ Ibid., p.5, se référant à TAYLOR, A.J.P., « Austria, the Empire of » in *Encyclopaedia Britannica*, Vol.2, (1955), pp.754-774, pp.762-763.

¹⁹ Ibid., pp.4-5.

²⁰ BEATTY, J.L., «La Fayette, Marquis de », in *Encyclopaedia Americana*, N.Y. Americana Corporation, 1977, Vol. 16, p.633; SOUBEL, A.M., «The French Revolution and Napoleon, 1789-1815 », in *New Encyclopaedia Britannica*, Macropaedia, Vol. 7, London, Benton, 1977, p.652. Voir aussi Appendice II, « La Fayette ».

²¹ SOUBEL, A.M., art. cit., p.654.

²² GARCIA, G.C., op.cit., p.7.

²³ GARCIA, G.C., op.cit., pp.7-8; ROGIER, L.-J., op.cit., pp.182-185.

Pendant la première année les Flandres ont été un pays occupé, administré par la France; elles ont été saignées soit par des taxes, soit par beaucoup d'autres moyens; la liberté politique a été supprimée et par la suite ceux qui n'obéissaient pas à l'occupant ont été exécutés. Tout ceci a eu des répercussions inévitables, surtout dans l'économie. Ceci n'a pas été ni la première, ni la dernière fois que les citoyens ordinaires des Flandres ont souffert une dure épreuve à cause de l'agitation politique.

Comme les troubles continuaient, le désir de s'unir à la France plutôt que d'être occupés par elle grandissait parmi les nobles et la classe moyenne des Pays-Bas, afin de rendre fin à l'oppression. Ceci est arrivé en octobre 1795 quand le « Décret de l'Union » a été proclamé. Le Décret signifiait un changement de statut pour les Pays-Bas: ils sont devenus partie du Département-Nord de France et dès lors les habitants sont devenus sujets à l'administration et à la loi françaises.

Le peuple des Flandres a vu des changements en tout ce qui concernait la loi, la religion, l'éducation et le gouvernement. L'administration a été de nouveau réorganisée, l'éducation centralisée et mise sous le contrôle de l'Etat, le pouvoir de l'Eglise a été réduit²⁴. En septembre 1796, les ordres religieux et les Congrégations qui n'avaient pas une activité indispensable, telle que les soins aux malades ou l'éducation, ont été supprimés. Ceux qui poursuivaient leurs activités étaient gardés sous une étroite surveillance. Les vêtements cléricaux étaient défendus pour les prêtres. Après le « Coup d'Etat » des Jacobins du 18 Fructidor, année V (septembre 1797), la persécution de l'Eglise et de son clergé s'est intensifiée²⁵.

Au mois de mars de l'année précédente, des élections ont eu lieu dans toute la France. Les résultats du Département-Nord étaient anti-français, mais le « Coup d'Etat » s'est opposé à tous les résultats. On a demandé aux prêtres de faire une déclaration de fidélité à la loi de la République Française, et à partir du 19 Fructidor elle s'est transformée en serment de haine contre la royauté et la tyrannie²⁶. Ce n'est qu'après l'accession de Napoléon au pouvoir lors du « Coup d'Etat » du 18 Brumaire (novembre 1799) que le serment de haine a été changé en celui de loyauté à la constitution²⁷. Entre-temps, dans les Flandres, le clergé, dont Jean-François-Ghislain Huleu, le grand-oncle et futur directeur spirituel de Constant Van Crombrughe, a été forcé de prendre une décision sur la question du serment clérical²⁸. Le fait de prendre une décision, soit de faire le serment de fidélité, soit de s'y opposer, a fortement divisé le clergé, provoquant des conséquences pénibles²⁹.

Avec l'arrivée de Napoléon au pouvoir, en 1799, une paix relative s'est établie finalement dans les Pays-Bas, mais cependant elle a été de courte durée. Une certaine stabilité politique et économique a été établie, mais pendant le règne de Napoléon les relations entre l'Eglise et l'Etat ont connu d'énormes difficultés, causant beaucoup de souffrance tant à l'Eglise qu'à la France et au Département du Nord.

C'était pendant cette période troublée que Constant Van Crombrughe est né et a commencé son éducation et sa formation.

²⁴ GARCIA, G.C., op.cit., p.9.

²⁵ ROGIER, L.J., op. cit., pp.191-192.

²⁶ Ibid. p.185; GARCIA, G.C., op. cit., p.10.

²⁷ GARCIA, G.C., op. cit., p.11; ROGIER, L.-J., op.cit., p.192. REUSEN, E.H.J., « Huleu », B.N., Tome IX, pp.681-688.

²⁸ Voir plus bas, chapitre 2, A, « Jean-François-Ghislain Huleu ».

²⁹ GARCIA, G.C., op.cit., chapitre I, p.7, note 79.

B. Famille et école.

1. Les Van Crombrugghe et les Spitaels

Constant-Guillaume Van Crombrugghe est né en 1789, à Grammont, dans une famille « bourgeoise » de classe moyenne. Sa famille de marchands et d'hommes d'affaires est parmi celles qui ont aidé, dans la mesure du possible, à maintenir la stabilité pendant les bouleversements politiques et économiques vécus dans les Flandres. Dans les deux branches de sa famille se trouvaient des parents engagés dans les affaires municipales et commerciales.

La généalogie de la famille Van Crombrugghe remonte jusqu'en 1500 à Gand. Le grand-père de Constant, Bernard, était petit propriétaire qui a reçu les propriétés³⁰ de Waregem et Desselgem en 1745. Ghislain-François, le père de Constant, hérite à son tour des mêmes propriétés en 1789. La mère de Ghislain, Anne-Marie Huleu Van Crombrugghe, était la petite-fille de Jean Casteur qui était le premier conseiller municipal de Grammont au 18^{ième} siècle. Le frère aîné d'Anne-Marie était Jean-François-Ghislain Huleu, Chanoine de l'Archidiocèse de Malines, recteur du séminaire et ancien Vicaire Général de l'Archidiocèse. Il était parrain de Ghislain-François et de son fils Constant-Guillaume, et plus tard était le directeur spirituel de Constant pendant les années très importantes de son éducation et de sa formation au séminaire³¹.

Ghislain-François était brasseur, bien que plus tard il a remis sa brasserie à son fils cadet, François, et aidait sa femme dans son métier de dentellière; il était connu comme négociant en dentelles³².

Quand le gouvernement hollandais a pris le pouvoir, en 1814, il est devenu administrateur municipal de Grammont. Il était aussi membre de la commission des hôpitaux civils, c'est-à-dire qu'il était responsable du bien-être des orphelins et des malades³³.

Une des tantes préférées de Constant était la Soeur de Ghislain, Bernardine, qu'on appelait en famille « tante de Scheppere »³⁴.

Cécile Spitaels (1756-1826), la mère de Constant, appartenait à une autre famille de la classe moyenne. A partir de 1586 on retrouve la famille Spitaels à Grammont. C'était une des familles les plus influentes de la ville. Elle était aussi engagée dans les affaires municipales et commerciales. Jean-François Spitaels, frère aîné de Cécile, était le premier d'une longue lignée de banquiers; par après il s'est engagé dans le développement de l'industrie lourde.

Il était conseiller municipal de Grammont en 1792. François-Emmanuel-Ghislain Spitaels, le plus jeune demi-frère de Cécile, était président de l'administration municipale³⁵.

Les Van Crombrugghe-Spitaels étaient essentiellement des hommes d'affaires. Alors, par nécessité, ils s'accommodaient facilement des bouleversements politiques et

³⁰ L'histoire généalogique de Constant Van Crombrugghe est donnée dans SCHOBENS, V. et VAN HILLE, W., Descendance de J.B. Spitaels 1719-1799, Tablette des Flandres, Document T, Bruges, 1958, pp.139-40.

³¹ Voir aussi: PIERAERTS, C. et DESMET, A., Vie et œuvres du Chanoine Constant Van Crombrugghe, Bruxelles, l'Édition Universelle, 1937, Ch.1; JORISSEN, C.J., Constant Van Crombrugghe d'après sa Correspondance, manuscrit non publié, Louvain, 1945-52, Ch.1; GARCIA, G.C., op.cit., Ch.2, B.

³² GARCIA, G.C., op.cit., p.16; JORISSEN, J., op.cit., notes du chapitre 1, no. 2.

³³ JORISSEN, J., op.cit., note 1 (2).

³⁴ Voir ADMJR/R 7-35, lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 11 août 1846.

³⁵ SCHOBENS, V. et VAN HILLE, W., op.cit.; voir aussi Appendice 1.

gouvernementaux que souffraient les Pays-Bas au 18^{ième} siècle et au début du 19^{ième}. Pour survivre, la diplomatie leur était indispensable; Constant-Guillaume, appartenant à une telle famille, a hérité de cette perspicacité dans les affaires, à la fois pour la méthode et l'ordre qui l'ont caractérisé toute sa vie et pour la diplomatie qui l'a aidé à être en même temps souple et délicat.

Les membres de cette famille étaient en même temps profondément religieux, et de très bons hommes d'affaires. Nous savons, par exemple, que Ghislain Van Crombrugghe, le père de Constant, a acheté la chapelle de Notre-Dame sur la Vieille Montagne, près de Grammont, afin de la préserver de la destruction. Avec la permission de l'Evêque de Gand il a restauré la chapelle pour qu'elle redevienne un lieu de pèlerinage comme elle l'avait été depuis le 13^{ième} siècle³⁶.

Ghislain était aussi membre du conseil paroissial de Grammont, nommé par Mgr Maurice de Broglie en 1809³⁷.

Nous parvenons à connaître les individus à travers leur attitude à la vie et à l'égard des autres, aussi bien que par leur travail. Mais rien ne révèle autant la personnalité d'un individu que ses lettres.

Par les lettres de Constant à ses parents, surtout au moment où il a décidé de sa vocation, nous pouvons voir qu'il considérait évident que ses parents, personnes de foi, le comprendraient sans problème.

Constant aimait tendrement sa mère au point où même après la mort de celle-ci il a continué à parler d'elle dans ses lettres personnelles³⁸. Il lui était tout naturel de demander à sa mère de l'aider. Après avoir fondé la nouvelle communauté de Soeurs à Alost il voulait envoyer deux Soeurs travailler parmi les pauvres à Grammont, et Cécile Van Crombrugghe serait leur responsable en tant que leur « Mère Séculière », les aidant à fonder l'atelier de dentellières, et plus tard l'école dominicale, tout ainsi montrant sa foi profonde et son amour pour les pauvres³⁹. Son travail pour les pauvres était célèbre. On dit qu'à sa mort, en 1826, beaucoup sont venus aux funérailles et ont raconté tout ce qu'elle avait fait pour eux⁴⁰.

C'est ainsi que Constant a hérité de sa famille son attitude tant à l'égard de la société que devant la pauvreté. La classe moyenne des Flandres, au tout début du 19^{ième} siècle, acceptait sa position sociale comme don de Dieu et comme juste récompense de son propre travail. A cause de sa position sociale, elle se voyait avoir le devoir d'assumer la responsabilité d'aider les pauvres. Parfois, bien sûr, elle exprimait cette responsabilité d'une façon condescendante.

Un an après son ordination sacerdotale, en 1813, Constant a écrit à ses parents en ces termes:

« Dieu aura, je crois, des égards et des secours particuliers pour ceux qui

³⁶ Il y avait une chapelle et un ermitage dédiés à Notre Dame depuis le 13^{ème} siècle. Elle fut d'abord vendue en 1799 et achetée à l'Etat par Ghislain Van Crombrugghe en 1807. Elle est maintenant la propriété des pères Josephites qui l'ont entièrement reconstruite en 1905. C'est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage. Voir GARCIA, G.C., op.cit., p.18.

³⁷ GARCIA, G.C., op.cit., p.18, se référant à la lettre de nomination (AJM/I/O Maurice de Broglie, Evêque de Gand, à Ghislain Van Crombrugghe, 11 mai 1809).

³⁸ Par exemple, AOMJR/1 8-66, 9 août 1856, et AOMJR/1 8-91, 10 août 1857. Ce sont deux lettres de Van Crombrugghe adressées à sa nièce, Clothilde van Wymelbeke.

³⁹ JORISSEN, J., op.cit., p.46: Madame Van Crombrugghe prend la location à leur usage d'une partie du couvent des Minimes. Elle devient la directrice de l'école et la mère séculière des religieuses. Voir plus bas, Chapitre 3, C, « Fondateur ».

⁴⁰ GARCIA, G.C., op.cit., p.18.

secourent, pour son amour, les pauvres souffrants. Il me semble qu'il entre dans l'économie de la Providence paternelle de donner plus à ceux qui font meilleur usage des biens de la terre; car pourquoi sont ces biens? Pour quelle fin Dieu les a-t-il créés? Pour que les hommes vivent et glorifient Dieu en usant de ces biens.
» (29 décembre 1813)⁴¹.

Vers la fin de sa vie, en 1859, Van Crombrugghe écrira à Flore Delhaye, la seconde Supérieure Générale des Filles de Marie et de Joseph :

« En principe, je désire que tous nos établissements soient appuyés par une école de pauvres. »

Il donne alors ses raisons:

« Les enfants de cette classe attirent sur nous et sur les autres élèves les bénédictions du Seigneur »⁴².

En d'autres mots, le soin du pauvre n'était pas seulement une obligation héritée du milieu social auquel on appartenait, mais aussi le moyen d'attirer les bénédictions de Dieu sur soi. Ceci était une attitude normale à cette époque. Un des Evêques de Gand a écrit:

« ... certaines personnes vivent dans la pauvreté, d'autres dans le luxe; c'est le désir de la Providence. C'est la preuve la plus tangible de la bonté divine et de sa sagesse. C'est le bien le plus puissant de la société »⁴³.

Cette attitude ne supprime pas l'intention d'améliorer le niveau de vie du pauvre. En 1817 Constant Van Crombrugghe, en tant que directeur du Collège d'Alost, a demandé à l'administration locale de lui permettre d'ouvrir un atelier public pour les jeunes gens des familles pauvres de la ville. Son espoir était qu'en leur fournissant du travail et en leur procurant le bien-être physique et moral il s'attaquerait à la racine même du problème des pauvres⁴⁴.

2. Les Premières Années de Formation

En août 1802, Constant a fait sa première communion à Grammont⁴⁵. Peu de temps après, à l'âge de 13 ans, il a quitté la maison pour la première fois afin de commencer son éducation primaire. Il a passé sa première année à l'école appelée « l'Ermitage ou le Pensionnat de Wilhours »⁴⁶.

⁴¹ JORISSEN, J., op.cit., p.25.

⁴² ADMJR/7-54, Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 28 mars 1859.

⁴³ Tiré de GARCIA, G.C., op.cit., p.17, citant VERBIST, H., Les Grandes Controverses de l'Eglise Contemporaine, 1789-1965, Lausanne, 1969, p. 361.

⁴⁴ PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.211, tiré d'une lettre écrite en 1817 par Van Crombrugghe à M. de Waepenaere, bourgmestre d'Alost: « Pour concourir de tout mon pouvoir à l'exécution des vues bienfaisantes de la Régence de notre ville, et encouragé par les sentiments de bienveillance dont veut bien m'honorer spécialement le noble Membre faisant, en ce moment, fonction de Bourgmestre, j'ai l'honneur d'exposer ici le plan d'un arrangement qui pourrait être conclu pour l'érection d'un atelier et en procurant les soins de l'éducation physique et morale aux enfants du sexe masculin appartenant à la classe indigente de cette ville, tarirait infailliblement la source la plus féconde des malheurs des pauvres. »

⁴⁵ Ibid., p.24.

⁴⁶ PIERAERTS et DESMET, op.cit., op.26-27, note 2; GARCIA, G.C., op.cit., p.20. « L'Ermitage de Wilhours » remonte au 8ème siècle, il était à son apogée vers la dernière moitié du 18ème siècle, ayant un large programme d'enseignement. L'Ermitage fut supprimé en novembre 1796, les professeurs étant accusés « d'enseigner la morale monastique contraire au catéchisme des droits de l'homme et du citoyen ». Il lui fut permis de rouvrir ses portes en 1802.

L'année suivante Constant a dû changer d'école, car celle de Wilhours n'acceptait que des élèves jusqu'à l'âge de 14 ans. Ainsi Constant est allé à Gand, au petit « Pensionnat de M. de Wulf ». Il n'y a plus aucun souvenir de l'éducation que Constant a reçue dans ces deux écoles. Il semble qu'elles n'aient pas fait une impression spéciale sur lui et il ne les mentionne dans aucune de ses lettres.

Il a écrit à ses parents que ses yeux lui faisaient mal mais qu'après avoir passé quelques jours chez sa tante de Scheppere il allait beaucoup mieux⁴⁷. Ses observations sont celles d'un jeune garçon qui semble avoir la nostalgie de sa maison et de sa famille.

En octobre 1805, après avoir passé deux ans à Gand, Constant a changé encore une fois d'école. Sur la recommandation de des amis de sa famille⁴⁸ il est allé à Amiens, dans une école dirigée par les membres de la Congrégation des Pères de la Foi. Les quatre années qu'il a passées à Amiens étaient les plus importantes de la vie de Constant, et il serait profondément influencé par ces hommes.

C. Amiens.

1. Les Pères du Sacré-Cœur de Jésus et les Pères de la Foi de Jésus

Une nouvelle société de prêtres a débuté en juillet 1792 à Ouchy, au Luxembourg. Elle s'appellerait plus tard: les Pères du Sacré-Cœur.

Le Fondateur était Eléonor de Tournely, aidé par son compagnon prêtre Charles de Broglie (frère du futur Evêque de Gand, Prince Maurice de Broglie). Ils étaient prêtres diocésains et avaient été tous les deux séminaristes à Saint Sulpice, à Paris. Bien qu'aucun d'eux n'ait été Jésuite avant la suppression de la Société de Jésus en 1773, ils se sont inspirés de l'idéal présenté par Saint Ignace de Loyola à ses compagnons. Ils se sont décidés à se former selon l'esprit de St Ignace et à cette fin ils ont fait une retraite chez les Capucins à Anvers. On raconte qu'un jour Eléonor de Tournely, en prière devant le crucifix, contemplant la plaie du côté du Christ, s'est senti attiré par le Cœur de Jésus plein d'amour pour l'homme. Cette prière a inspiré chez Tournely le nom de la nouvelle Congrégation: la Société du Sacré-Cœur de Jésus⁴⁹. Il songeait à une société qui « aurait les sentiments, les pensées et les dispositions intérieures du cœur de Jésus »⁵⁰, où chacun serait pénétré de l'amour du Christ. Il a mis l'accent sur l'étude des attitudes intérieures du Christ afin que chacun s'identifie à de telles attitudes, uni au Christ obéissant, doux et humble de cœur⁵¹. Il est clair que ceci exigeait de chacun une profonde vie de contemplation.

En 1794 d'autres membres sont venus se joindre à la nouvelle Société, entre autre trois prêtres, tous amis du temps de St Sulpice: Xavier de Tournely, frère d'Eléonor, Pierre Leblanc et, en juillet 1794, Joseph Varin⁵².

⁴⁷ JORISSEN, J., op.cit., p.11, citant Van Crombrugge dans sa première longue lettre à ses parents, à Gand, 12 mai 1804. Elle est conservée dans les Archives des pères Josephites, Melle, AJM/J; aussi GARCIA, G.C., op.cit., pp.19-20.

⁴⁸ GARCIA, G.C., op.cit., Vol. II, p.11, note 107, avec référence à AMJ/I/D, lettre de Sabine Langevin à Madame G.F. Van Crombrugge, négociante de dentellerie, Amiens, 18 février 1805.

⁴⁹ GUIDÉE, A., *Vie du R. P. Joseph Varin*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1854. Les autres écrivains ultérieurs se basent habituellement sur Guidée. Voir la bibliographie.

⁵⁰ HAMON, A., *Histoire de la Dévotion au Sacré-Cœur*, Paris, Beauchesne, 1939, Vol 4, p. 333: « Prendre les sentiments, les pensées, les dispositions intimes du Cœur de Jésus ».

⁵¹ GUIDÉE, A., op. cit., p.22.

⁵² Ibid., chapitre 1-4; BRODERICK, J.F., « Society of the Sacred Heart of Jesus » in N.C.E., Vol.12, p.826.

A cause des temps difficiles dans lesquels ils vivaient, les membres de la petite communauté étaient obligés de déménager constamment. Ils sont allés d'abord du Luxembourg à Anvers, puis, en juillet 1794, en Bavière; comme ils ont fait tout ce voyage à pied, c'était un véritable pèlerinage. On dit que le long de leur trajet toute leur conversation était centrée sur le Sacré-Cœur de Jésus. Le voyage en Bavière était accompli dans une très grande pauvreté matérielle, qui marquerait plus tard les membres de la Société.

Le vrai commencement de la Société a été en octobre 1794, quand les prêtres ont prononcé les vœux de religion, y incluant un quatrième vœu d'obéissance au Souverain Pontife (comme les Constitutions de St Ignace le proposent aux Jésuites). On raconte que l'un voulait faire un vœu spécial au Sacré-Cœur de Jésus, un autre au Cœur de Marie⁵³. Ces deux vœux supplémentaires n'ont pas été prononcés, mais ils dénotent la force de cette dévotion dans la Société.

Au moment de la fondation de la Société, ils voulaient devenir Jésuites aussitôt que la Société de Jésus serait rétablie; en effet leur but était de réaliser la restauration de la Société le plus vite possible⁵⁴.

En 1795 ils ont fait les Exercices Spirituels de 30 jours selon St Ignace, ce qui les a aidés à établir des liens d'amitié profonde entre eux.

Eléonor de Tournely envisageait cette forme de vie aussi bien pour d'autres que pour la communauté de prêtres. Il a partagé ses vues avec Joseph Varin qui est devenu Supérieur du groupe après la mort de de Tournely, en 1797⁵⁵. En effet, bien que la Société du Sacré-Cœur de Jésus ait été de courte durée, l'influence profonde et durable qu'elle a eue dans l'Eglise et dans la vie religieuse est vraiment remarquable⁵⁶.

Les membres de la Société étaient marqués par leur vie intérieure de contemplation et par leurs attitudes d'obéissance, de douceur et d'humilité. Leur style de vie était pauvre et, en raison des circonstances, celui de pèlerins. Le centre et la force de leur vie était la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et son amour pour les hommes.

Eléonor de Tournely est mort en 1797 et Joseph Varin a été élu Supérieur de la petite société. La même année, à Rome, une autre société a été fondée par Nicholas Paccanari; la Société de la Foi de Jésus.

Nicholas était un laïc pourvu d'une nature très riche mais qui n'avait bénéficié que de très peu de formation intellectuelle. Il était aussi ambitieux; l'histoire le désignera probablement comme une personne excentrique, sans humilité ni prudence⁵⁷. Il a vécu une longue période de prière personnelle, quinze mois à Lorette et peut-être à Assise, se sentant appelé à fonder lui-même cette nouvelle société. Comme pour les Pères du Sacré-Cœur de Jésus, le but de sa fondation était le rétablissement de la Société de Jésus. Paccanari a essayé de suivre l'idéal de

⁵³ GUIDEE, A., op. cit., p.26. Ils avaient fait un pèlerinage à l'ancienne chapelle de Notre Dame de Hal, en Belgique, tout au début de la Société, afin de demander la protection de la Sainte Vierge.

⁵⁴ BRODERICK, J.F., art. cit., p.826.

⁵⁵ La Société du Sacré-Cœur reconnaît Eleanor de Tournely comme le premier inspirateur de la Congrégation. Madeleine Sophie Barat a été guidée plus tard par Joseph Varin, quand elle a commencé la Société à Paris et quand elle a amené sa communauté à Amiens en 1800. Sur cette question il existe une excellente étude de DE CHARRY, J., *Histoire des Constitutions de la Société du Sacré-Cœur*, Première Partie, « La Formation de l'Institut », 2 vols, Rome, 1981, édition révisée; Seconde Partie, « Les Constitutions définitives et leur approbation par le Saint-Siège », 3 vols, Rome, P.U.G., 1977.

⁵⁶ Julie Billiard était une autre fondatrice aidée par Joseph Varin et autres, à Amiens en 1804. Voir plus bas.

⁵⁷ BRODERICK, J.F., « Paccanarists », N.C.E., Vol.10, pp.849-850.

St Ignace et les premiers membres ont prononcé les trois vœux traditionnels de pauvreté, chasteté et obéissance en y ajoutant le quatrième vœu d'obéissance au Pontife Suprême. Ils ont reçu une approbation provisoire et l'encouragement du Pape Pie VI⁵⁸. La société comptait parmi ses membres quelques anciens Jésuites.

En 1798, Paccanari, ayant entendu parler des Pères du Sacré-Cœur de Jésus a écrit à Varin, lui proposant la fusion des deux sociétés. Toutefois il a fait cette proposition d'une façon étrange; il y a joint des formulaires pour que les Pères remplissent une demande de transfert à la Société de la Foi de Jésus, et a nommé Varin Supérieur en Allemagne! C'était certainement un moyen original de proposer une telle union. Les Pères du Sacré-Cœur ont été encore davantage déconcertés quand ils ont appris, en 1799, que Paccanari était en prison⁵⁹. A sa libération il a essayé de corriger la mauvaise impression qu'il avait donnée. Il a reçu une audience du Pape Pie VI qui a encouragé la fusion. En raison des encouragements du Pape, les Pères du Sacré-Cœur de Jésus ont accepté l'union en avril 1799, juste huit ans après leur modeste commencement au Luxembourg. On dit que la décision a été prise après mûre réflexion⁶⁰. Au moment de la fusion la Société de la Foi de Jésus comptait trois prêtres et vingt membres tandis que les Pères du Sacré-Cœur en comptaient cinquante dont presque la moitié se composait de prêtres. Paccanari avait besoin de l'union. Varin se sentait inapte à être Supérieur Général de la nouvelle société; alors Paccanari, apparemment très heureux, a pris sur lui cette responsabilité. La nouvelle société formée était appelée « les Pères de la Foi » ou « la Société de la Foi », le premier nom étant le plus usité.

Immédiatement Paccanari a commencé à former les anciens Pères du Sacré-Cœur à une vie plus active. Il a insisté surtout sur le travail apostolique et aussi, chose étrange, sur la nécessité d'avoir chaque jour deux ou trois heures de récréation communautaire ensemble! Il est clair que ceci entraînait une grande diminution du temps consacré jadis à la prière, un aspect de leur vie qui auparavant était essentiel pour les pères. Finalement la vie a commencé à s'apaiser (bien qu'elle n'ait jamais satisfait aux les anciens membres des Pères du Sacré-Cœur) et une période de grand zèle apostolique a commencé. Nous pouvons constater qu'en fait les Pères de la Foi ont hérité des caractéristiques des deux sociétés⁶¹.

Quant à Paccanari, il suffit de noter ici que, par la suite, il a été remis en prison et désormais il n'y a plus de vraie référence à lui. Nous n'avons pas de détails sur sa mort. Un historien dit qu'il n'a jamais vécu l'obéissance (il était toujours Supérieur et même le seul Supérieur) et manquait aussi d'humilité et d'abnégation⁶². Pourtant il semble avoir eu une influence sur la vie apostolique des Pères. Peut-être, à sa manière, il aurait défié ceux qui l'entouraient, bien que nous puissions dire en même temps que ceci était ressenti d'une façon négative.

⁵⁸ GUIDEE, A., op. cit., ch.VIII, p.48.

⁵⁹ On ne connaît pas la raison pour laquelle Paccanari fut emprisonné pour la première fois, mais en 1807 (voir plus bas) il fut amené devant le Saint Office accusé de mener une vie scandaleuse et condamné à dix ans de prison (dont il ne fit que deux). Voir BANGERT, W.V., A History of the Society of Jesus, St Louis Institute of Jesuit Sources, 1972,p.421.

⁶⁰ GUIDEE, A., op. cit., ch. VIII.

⁶¹ A un moment donné les Pères de la Foi étaient considérés comme des « Jésuites déguisés ». Bien qu'ils aient souhaité et œuvré pour le rétablissement de la Société de Jésus, leur esprit n'était pas précisément celui des Jésuites, en fait ils avaient étudié les écrits et l'esprit de St Ignace aussi bien que possible, d'une certaine façon ils étaient retournés aux sources. Au cours des années les Jésuites avaient, comme dans tout groupe humain, changé, modifié l'inspiration originale de St Ignace. Les Pères du Sacré-Cœur ne comptaient aucun ancien Jésuite parmi eux, il n'y a que trois prêtres de la seconde congrégation qui se sont joints à eux lors de l'union. Personne ne sait si ceux-ci étaient Jésuites, de toute façon aucun d'eux n'est allé en France plus tard; seuls les pères Varin et Roger y sont allés, et ils avaient été Pères du Sacré-Cœur. Ils ont essayé de vivre les Constitutions de St Ignace sans avoir été Jésuites. Les points essentiels de leur vie comme Congrégation étaient plutôt différents, par exemple la place donnée à la communauté, le sens de la famille (on le verra plus tard à Amiens), la nouvelle insistance sur la dévotion au Sacré-Cœur. Un bon moment passera avant que le Père Varin ne rencontre le Père de la Clorivière qui était responsable du rétablissement des Jésuites en France après que la suppression eût été suspendue en 1814. C'est à cette époque que tous les anciens Pères de la Foi recommencèrent leur noviciat pour entrer chez les Jésuites. Voir GUIDEE, A., op. cit., chap. VIII-X.

⁶² GUIDEE, A., op. cit., p.60.

2. Les Pères de la Foi, Amiens

C'est ainsi qu'a vu le jour la société appelée « les Pères de la Foi ». Ils étaient un groupe assez étonnant dont l'influence a été énorme dans l'Eglise. Directement ou indirectement ils ont réussi à atteindre des gens innombrables, par leurs paroisses et à travers leur travail d'éducation. Leur influence directe sur les Fondateurs ou Fondatrices de Congrégations religieuses demande en soi une étude entière.

Joseph Varin, leur Supérieur en France, avait la responsabilité d'aider Madeleine-Sophie Barat (son frère Luis était Père de la Foi) et sa fondation de la Société du Sacré-Cœur, Julie Billiart avec les Sœurs de Notre-Dame de Namur, et le groupe Fondateur des Sœurs de la Sainte Famille de Besançon. Parmi les Fondateurs de Congrégations masculines et féminines, plusieurs avaient été éduqués par les Pères de la Foi, parmi lesquels Constant Van Crombrughe.

La vie personnelle des Pères nous révèle des hommes de grand courage et de prière. Chacun semble être d'un fort caractère qui en attirait d'autres au Seigneur. En 1800, Varin est parti pour la France avec un compagnon et a commencé à travailler parmi les pauvres de Paris à la Salpêtrière. Il manquait de prêtres à cet endroit depuis dix ans, mais ceux-ci ont été aimés. Ils vivaient dans la pauvreté et dans une totale dépendance de Dieu. Le Père Varin a écrit à son confrère, le Père Roger, quand ce dernier manquait de fonds:

« Ayez confiance, la bonne Providence ne nous a jamais manqué, elle viendra encore à notre secours »⁶³.

Les pères étaient très aimés par le peuple à cause de leur bonté à l'égard des malades et très appréciés pour leur douceur comme confesseurs. Le récit d'une femme qui est morte après une vie de péché se termine ainsi:

« ... elle expira en paix, pénétrée ... de la plus tendre confiance en la divine miséricorde »⁶⁴.

En lisant les débuts de la vie des Pères de la Foi en France, on a l'impression que la confiance que les prêtres avaient dans la Providence et la miséricorde de Dieu d'une part, et leur douceur à l'égard des autres d'autre part, étaient les fruits de la prière et de la solitude qu'ils avaient vécu lorsqu'ils étaient encore Pères du Sacré-Cœur de Jésus, aussi bien que de la souffrance qu'ils ont éprouvé au moment de l'union.

Le groupe initial des Pères de la Foi a été suivi par d'autres. La plupart des hommes qui sont venus avaient eux aussi souffert des conséquences de la persécution des prêtres en France⁶⁵.

Ils avaient souffert de grandes peines et souffrances et savaient par conséquent la signification d'une vie pleine de confiance en Dieu et en Sa bonté. L'abandon à la volonté de Dieu est un thème fréquent dans les écrits des différents membres de la société. Le Père Joseph Varin nous en donne de nombreux exemples. En écoutant ses paroles nous pouvons avoir une petite idée des caractéristiques des Pères parce qu'il n'a pas seulement été Supérieur en France mais aussi responsable de la formation des prêtres et des jeunes gens qui se

⁶³ GUIDÉE, A., op. cit., p.64. 65. Ibid., p.66.

⁶⁴ Ibid., p. 81.

⁶⁵ Ibid., p.112.

présentaient à la Société.

Constamment Varin leur recommande la simplicité, la joie et la confiance⁶⁶; le courage aussi et l'action de grâce pour la bonté de Dieu. Il a écrit:

*« Soyez plein de reconnaissance et de confiance »*⁶⁷.

et encore :

*« Dieu est un père qui veut purifier le cœur de son enfant pour le rendre plus digne de son amour. Donc courage et confiance »*⁶⁸.

*« Que Dieu est bon! Plus vous irez de l'avant et plus vous sentirez vivement cette bonté miséricordieuse. »*⁶⁹.

A d'autres Varin dit qu'il faut avoir « la douceur et l'humilité du cœur de Jésus »⁷⁰.

Une compagne de Julie Billiart, qui connaissait si bien le Supérieur des Pères de la Foi pendant les années où il les aidait à la fondation de la Congrégation, a écrit:

*« Un homme se caractérise par son mot habituel, qui est l'écho de sa pensée ... C'était, chez le Père Varin, 'courage et confiance' et 'Que Dieu est bon!' »*⁷¹.

Très peu de temps après leur arrivée en France les Pères de la Foi avaient suffisamment de membres pour leur permettre d'ouvrir des écoles pour jeunes gens. La première était à Lyon, en 1801, puis un an plus tard à Amiens.

C'est à Amiens que Constant Van Crombrughe est allé étudier en 1805.

D. Le Père Louis Sellier.

L'histoire du Collège d'Amiens est très liée à l'un de ses professeurs, le Père Louis Sellier (1772-1854), l'homme qui a eu une grande influence sur Van Crombrughe⁷². Le Collège d'Amiens avait été dirigé par les Pères Jésuites jusqu'à leur suppression. Plus tard il a été confié à un groupe de prêtres diocésains. Il a continué à être un centre d'éducation fort actif pour un certain temps. C'est dans ce même Collège que Sellier avait été formé. On suivait les principes de formation des établissements Jésuites et on constate que Sellier ne les a pas changés pas lorsqu'il est devenu professeur.

Louis Sellier voulait devenir prêtre mais en 1793 il a été mobilisé dans l'armée à cause de la révolution. Quand il avait terminé son service militaire il gardait en lui un sentiment de culpabilité pour des actes commis par l'armée de la révolution (bien que lui-même n'ait eu qu'une responsabilité administrative et n'ait pas été au combat). Le curé d'un village voisin,

⁶⁶ Ibid., p.112.

⁶⁷ Ibid., p.112.

⁶⁸ Ibid., p.122.

⁶⁹ Ibid., p.131.

⁷⁰ GUIDEE, A., op. cit., p.133: « Envers le prochain, douceur et humilité du cœur de Jésus. ».

⁷¹ BLIN DE BOURBON, F., *Vie de Julie Billiart ou les Mémoires de Mère Saint-Joseph*, Rome, P.U.G., 1978, pp.382-385. Françoise Blin était une des premières compagnes de Julie Billiart. Ceci est une publication récente de ses écrits.

⁷² GUIDEE, A., *Vie du R. P. Louis Sellier de la Compagnie de Jésus*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1858.

Antoine-Joseph Bicheron, l'a aidé. Des années plus tard Sellier se référait toujours à ce temps comme à celui de sa conversion, il a écrit du rôle important du Père Bicheron:

« Qui me permit de rencontrer cet aimable prêtre, instrument de ton amour miséricordieux? Toi seul, mon Sauveur »⁷³.

Bicheron dirigeait un petit pensionnat à Amiens et Sellier est allé y enseigner le grammaire et les mathématiques. Il a décidé, trois ans plus tard, de commencer sa propre école avec l'aide d'un autre laïc, M. Corbie. C'est à cette époque que Sellier a entendu parler des Pères de la Foi et, à travers une série d'événements, il a offert son école⁷⁴ au Père Varin, en 1801. Vers octobre, les transactions terminées, Louis a été reçu dans la Société. Bien qu'il ne fût pas encore prêtre, après avoir fait les Exercices Spirituels à Paris et un court séjour au noviciat, Louis est retourné enseigner à Amiens. En 1802 le Collège comptait déjà deux cents étudiants et deux ans plus tard il a déménagé à Noyon, un faubourg d'Amiens. Ceci a marqué le commencement d'une période de grandes difficultés et les autorités ont surveillé de très près les Pères de la Foi⁷⁵.

Vers 1804 le Collège était déjà renommé pour la qualité de l'éducation et le bon esprit qui y régnait. Le plus frappant dans tous les rapports écrits par des hommes formés à Amiens depuis sa fondation en 1801 jusqu'au moment où il a été remis aux Jésuites en 1814⁷⁶ est la façon dont ils parlent de l'esprit de famille, des liens profonds entre les professeurs et les étudiants, de la douceur des professeurs et des étudiants et surtout de l'atmosphère de prière qu'ils trouvèrent au Collège. Lamartine⁷⁷ qui y a été étudiant de 1803 à 1807 a écrit plus tard dans ses « Confidences »:

« Il me semble que j'entrais dans une autre famille ... Tout le jour (le premier jour, loin de sa maison et de sa mère) je fus triste, mais mes camarades ne se moquèrent pas de ma tristesse ... ils m'initièrent doucement aux règles ... de la maison »⁷⁸.

A cette époque c'était vraiment remarquable qu'un jeune garçon seul, ayant quitté la maison familiale pour la première fois, fût gentilleusement accueilli par ses compagnons. Comme dans tout établissement scolaire, le ton était inspiré par les professeurs. Dans ses mêmes « Confidences », Lamartine a écrit à propos d'eux:

« (Les professeurs) mes amis plutôt que mes professeurs, resteront dans ma mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance, de paternité, de tendresse et de grâce pour leurs élèves »⁷⁹.

Un autre étudiant, Achille Guidée, qui y a été inscrit en octobre 1802, a dit de ses professeurs qu'ils étaient:

⁷³ GUIDÉE, A., op. cit., p.29 (Notes de retraite, 1842).

⁷⁴ C'était une maison qui appartenait auparavant aux pères de l'Oratoire et utilisée plus tard par la société du Sacré-Cœur. Voir plus bas,

⁷⁵ Aux yeux de Napoléon, les Pères de la Foi étaient Jésuites, si pas en fait du moins, à cause de la situation, ils l'étaient en esprit : « Ils sont Jésuites par l'âme ». cf. DERIES, L., *Les Congrégations religieuses au temps de Napoléon*, Paris, Félix Alcan, 1929, Ch. VI-IX.

⁷⁶ Pour l'histoire du Collège d'Amiens, les méthodes utilisées en éducation, les problèmes des Pères de la Foi avec le gouvernement de Napoléon, voir GARCIA, G.C., op. cit., pp.21-27.

⁷⁷ Voir Appendice, II, Notes biographiques, « Lamartine ».

⁷⁸ DULAC, P., *Jésuites*, Paris, Plou-Nourrit et Cie, 1901, pp. 126-127, citant Lamartine, *Confidences*: (voir plus haut).

⁷⁹ DERIES, L., op. cit., citant Lamartine, *Confidences*, Livre VI, notes 2, 3 et 4.

« Sages et modestes, prêtres zélés et, pour la plupart, confesseurs de la foi »⁸⁰.

Il a écrit plus loin:

« C'était en réalité le bel idéal d'un pensionnat chrétien: piété sincère, affection cordiale à l'égard des professeurs, régularité constante, charité et union entre tous »⁸¹.

Van Crombrughe aussi s'est trouvé tout à fait chez lui à Amiens. En 1806 il a écrit à ses parents:

« Permettez, mes très chers parents, que je vous dise encore que jamais je ne pourrai assez vous convaincre du bonheur que vous m'avez procuré en me mettant dans cette pension »⁸².

En octobre 1805 il avait déjà écrit plein d'enthousiasme à propos pas du Collège, bien que sa toute première réaction ait été l'indifférence.

Il dit à ses parents:

« L'arrangement de ce pensionnat me plaît beaucoup à cause de la douceur et de l'affabilité avec lesquelles on nous conduit »⁸³.

Le Père Louis Sellier a été ordonné prêtre en 1804⁸⁴, et il était professeur et directeur spirituel des étudiants quand Van Crombrughe est arrivé à Amiens en 1805. C'était un homme remarquable qui avait une grande influence sur ceux qui le côtoyaient. Dans le cas de Van Crombrughe, Sellier l'a guidé dans le choix de sa vocation et c'est sous sa direction que Constant est arrivé à la décision de devenir prêtre.

Lors de son arrivée à Amiens⁸⁵, Constant était décidé à suivre les cours qui convenaient à un homme d'affaires. Mais le Père Sellier a reconnu les ressources potentielles du nouvel étudiant et, contrairement aux usages habituels du Collège, il a décidé de permettre à Constant de recevoir des cours particuliers. Le mars suivant, Sellier conseillé au jeune Van Crombrughe de faire une neuvaine en honneur de St Joseph, afin de découvrir sa vocation. Il est arrivé à une décision qui a semblé le surprendre lui-même autant que les autres. Le 19 mars 1806 il a écrit chez lui:

« J'ai mûrement réfléchi, je veux embrasser l'état ecclésiastique »⁸⁶.

C'était un tel changement que, plus de quarante ans plus tard, le Père Sellier se le rappelait fort bien, et a dit que c'était un changement « miraculeux ».

⁸⁰ GRANDIDIER, P.F., *Vie du R. P. Achille Guidée*, Amiens, Lambert-Cavan, 1867, p. 4.

⁸¹ Ibid., p.7.

⁸² JORISSEN, J., op. cit., p.13, lettre de Van Crombrughe à ses parents, 1806.

⁸³ AJM/I/J, lettre de Van Crombrughe à ses parents, 28 octobre 1805, citée en GARCIA, G.C., op. cit., p.21.

⁸⁴ GUIDÉE, A., (Sellier) op. cit., p.50.

⁸⁵ A propos du nom du Collège « Saint Acheul », selon les récits de Guidée dans la vie du Père Varin et celle du Père Sellier, il semblerait que ce nom n'apparaît qu'après le rétablissement des Jésuites en 1814, quand ceux-ci ont pris la responsabilité du Collège. Pourtant tous les biographes de Van Crombrughe, y compris le plus récent, Guillermo Garcia, parlent du Collège comme « St Acheul » au moment où le Fondateur y était étudiant. Il paraîtrait plutôt que, jusqu'en 1814, il portait habituellement le nom de l'endroit où il se trouvait, ainsi par exemple: Amiens, Noyon, Montdidier. cf. GRANDIDIER, op.cit., p.18; GUIDÉE, A., les deux ouvrages déjà cités.

⁸⁶ JORISSEN, J., op. cit., p.14.

Il a écrit aussi qu'il l'utilisait comme thème dans ses instructions,

« Pour confirmer le témoignage de sainte Thérèse (d'Avila) déclarant qu'elle n'avait jamais rien demandé le jour de la fête de St Joseph sans l'avoir obtenu »⁸⁷.

A partir de ce moment Van Crombrughe a toujours eu une grande dévotion à St Joseph et le donna comme patron à chacune des quatre Congrégations⁸⁸ qu'il a fondées.

Constant n'a jamais oublié, et ne voulait pas que ses « filles » oublient l'homme qui avait eu une si grande influence sur lui. Plus de trente ans après que Van Crombrughe avait quitté le Collège, le Père Sellier a visité la Belgique et a visité les Soeurs. Van Crombrughe était enchanté et a écrit à l'une des Supérieures:

« Quelle joie j'ai ressenti à la nouvelle que le saint homme dont Dieu s'est servi pour me conduire dans les voies de la religion, dès mon enfance, et même pour me faire connaître ma vocation, vous est allé voir! Vous avez vu un saint envers qui vous avez des obligations et qui, peut-être, dans les vues de Dieu, est la principale cause de l'existence de votre religieuse famille »⁸⁹.

Quel genre d'homme était Louis Sellier? Van Crombrughe l'appelle « un saint ». Il avait beaucoup de qualités humaines qui le rendaient attirant pour les jeunes gens et augmentaient son influence sur leurs vies. Nous le savons par un autre jeune homme, contemporain de Constant, Achille Guidée, qui, lui aussi, a reçu la vocation à la prêtrise et à la Société de Jésus quand il était sous la direction de Sellier.

Après la mort du père Sellier, Guidée a écrit de lui:

« ... a été pour moi un père tendre, un ami sincère. Toujours simple et bon, son cœur s'oubliait pour n'oublier personne »⁹⁰.

Il était professeur et prêtre remarquable, quelqu'un de vraiment charismatique. Guidée nous dit:

« Dans ses retraites il électrisait les jeunes âmes, il les remuait, il les bouleversait et ne manquait jamais de triompher des volontés les plus rebelles et d'opérer un renouvellement général »⁹¹.

Il était un homme d'une énergie peu commune, combinant le travail d'éducation à celui de missionnaire dans les villages voisins qui n'avaient pas de prêtres. Après sa mort, le Supérieur Provincial a écrit de lui:

« Après avoir confessé la jeunesse de Saint-Acheul, il part le dimanche soir pour quelque village des environs, y établit à lui seul une mission de trois semaines,

⁸⁷ Ibid., p.14.

⁸⁸ Filles de Marie et de Joseph, dites « Dames de Marie ». Les Joséphites; De Zusters van Maria en Joseph; De Zusters van den Heiligen Joseph.

⁸⁹ ADMJR/4-12, lettre de Van Crombrughe à une Supérieure inconnue, 24 janvier 1842.

⁹⁰ GUIDÉE, A., (Sellier) op.cit., p.235.

⁹¹ Ibid., p.120.

prêche deux ou trois fois le jour, passe le reste du temps au confessionnal »⁹².

Ce n'était pas tout parce que le soir les prêtres venaient aussi à lui, les hommes qu'il avait formés et dirigés et qui venaient lui demander conseil. Comme Van Crombrughe le dit, le Père Sellier était un « saint homme ».

Tout ce qu'on raconte à propos de lui montre son attachement profond à la personne et au Saint Nom de Jésus. Déjà en 1800, pendant sa retraite, il a écrit:

« Nom de Jésus, nom d'amour, nom de paix, nom de bonté. Tout à Jésus, tout pour Jésus, tout avec Jésus, mon adorable, mon aimable maître. Voilà mon désir »⁹³.

Il a soigneusement gardé toutes ses notes de retraite durant toute sa vie. A la fin de sa longue retraite de trente jours faite durant son troisième an chez les Jésuites en 1825, il était rempli d'action de grâce; il a écrit des notes à propos de l'amour de Dieu et de son besoin d'humilité et de componction. Il a continué:

« S'il plaît à la divine Miséricorde de se servir de ce vase d'iniquité et d'en faire un instrument pour sa gloire, que sa sainte volonté soit faite »⁹⁴.

La dévotion centrale de sa vie était celle du Sacré-Cœur de Jésus, qui était selon lui le siège de la miséricorde de Dieu. Il semblait avoir été bouleversé par la miséricorde de Dieu à son égard et le titre préféré qu'il donnait à Dieu était le « Dieu de toute miséricorde »⁹⁵. Tout au long de sa vie il a essayé de manifester cette miséricorde aux autres. On dit que Sellier était doux dans sa manière d'agir et de parler⁹⁶. Ceux qui l'ont bien connu nous disent qu'il a montré cette douceur et compassion surtout au confessionnal. Le sacrement de pénitence prenait une place particulière dans son ministère car c'est là qu'il pouvait le mieux parler de la miséricorde de Dieu et de sa tendresse⁹⁷. Sa vie personnelle était très ascétique mais aux autres il ne montrait que douceur.

Quand il conseillait les autres il leur recommandait de demander les dons dont ils avaient besoin pour bien vivre leur vocation, surtout le don de la prière et celui du « discernement »⁹⁸. Il appelait St Joseph, à qui il avait une grande dévotion, le grand maître de la prière. Il était lui-même un homme de prière surtout pendant les longues périodes de sa vie pendant lesquelles il éprouvait une grande sécheresse spirituelle et des tentations⁹⁹. Le dernier jour de sa vie il était encore préoccupé par la prière. Il a dit au Frère qui le soignait de le réveiller à 2h.30 du matin pour prier parce qu'il avait perdu beaucoup de temps les jours précédents et n'avait pas prié suffisamment (il perdait conscience de temps en temps)¹⁰⁰.

La Sainte Vierge avait une place privilégiée dans sa vie; on dit qu'il comptait sur Marie pour

⁹² Lettre du Père Richardot, s.j., (Provincial) au Père Rozaven à Rome, 7 août 1821, citée in BURNICHON, J., s.j., *La Compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle 1814-1914*, Vol. 1, 1814-1830, Paris, Beauchesne, 1914, pp.92-93.

⁹³ GUIDÉE, A., (Sellier) op. cit., pp.36-37.

⁹⁴ Ibid., p. 168.

⁹⁵ Ibid., p.352.

⁹⁶ Ibid., p.397.

⁹⁷ Ibid., p.365.

⁹⁸ Ibid., p.401. Ecrivant à propos des dons dont on a besoin, Sellier insiste: « Demandez surtout les dons de discernement et de force dans les occasions difficiles ».

⁹⁹ Ibid., ch. XXXVII.

¹⁰⁰ Ibid., ch. XXXII.

lui donner de l'assurance dans tout ce qu'il entreprenait¹⁰¹. Vers la fin de sa vie il a écrit:

« Conformité à la suradorable volonté de Dieu, confiance inébranlable en Jésus et Marie »¹⁰².

Après sa mort son Supérieur Provincial a dit de lui:

« Il semblait que l'âme de saint François Xavier est passé dans son corps. Nous apprendrons sans surprise que des merveilles s'opèrent à son tombeau »¹⁰³.

Cet homme remarquable, aussi bien éducateur que prêtre, saint dans le vrai sens du mot, a fait une impression inoubliable sur Constant Van Crombrughe. Il est difficile de se rendre compte de ce qui influence une personne; ce doit être tout un ensemble de personnes, d'événements, de livres, et d'autres ..., le tout assimilé par l'esprit et le cœur de l'individu. Toutefois nous sommes plus impressionnables pendant l'adolescence et les premières années de l'âge adulte. Comment le Père Sellier l'a-t-il influencé? C'était simplement en l'aidant à décider de sa vocation ou bien c'était question d'une influence plus profonde? Il semble qu'elle était beaucoup plus profonde. En lisant ce qui a été écrit sur Louis Sellier, les extraits de ses lettres et ses notes de retraites, on a l'impression qu'il était le « grand-père », l'homme vénérable, celui qui a inspiré et a ouvert Constant aux mouvements de l'Esprit-Saint. Il y a une nette « ressemblance familiale » entre les deux hommes. Il semblerait que par-dessus tout Sellier lui avait communiqué sa compréhension de la miséricorde de Dieu. La douceur qui marquait à la fois Sellier et Van Crombrughe avait sa source dans la miséricorde de Dieu, reçue et transmise aux autres. Nous avons vu Sellier écrire à propos de un d'autre qu'il avait été un instrument de miséricorde à son égard, l'aidant à entrer dans le processus de conversion. A son tour, lui aussi était un instrument dans les mains de Dieu, pour que Dieu l'utilise pour sa gloire.

L'idée d'être un instrument dans les mains de Dieu se trouve dans les écrits de St Ignace de Loyola. Il l'utilise en particulier lorsqu'il écrit des lettres personnelles aux membres de la Société de Jésus et l'emploie aussi dans les Constitutions. On a dit qu'elle pourrait résumer la spiritualité de St Ignace.

Elle symbolise un abandon total dans les mains de Dieu, pour qu'il puisse nous utiliser selon sa volonté¹⁰⁴. Elle signifie la disponibilité totale au Père.

« Etre un instrument dans les mains de Dieu, c'est être un autre Christ, dont l'humanité est si parfaitement unie au père pour être la véritable main de Dieu »¹⁰⁵.

Les Pères de la Foi, en étudiant et en vivant les Constitutions de St Ignace, l'ont découvert pour leur vie personnelle. Il apparaît aussi qu'à travers leur dévotion particulière au Sacré-Cœur¹⁰⁶ ils ont développé une spiritualité de la miséricorde. La lecture de chacune des biographies de ces hommes, Varin, Sellier, Leblanc et autres, est marquée par leur dévotion au Sacré-Cœur, leur confiance en Dieu et en sa miséricorde, leur douceur à l'égard des autres

¹⁰¹ Ibid., p.376.

¹⁰² Ibid., p. 401.

¹⁰³ BURNICHON, J., op. cit., p.461.

¹⁰⁴ MARUCA, D., s.j., *Instruments in the Hand of God*, Extrait d'une thèse de Doctorat, Pontifical Gregorian University, Rome, 1963.

¹⁰⁵ Ibid., p.72.

¹⁰⁶ Voir plus haut, « La Société du Sacré-Cœur », p.16.

étant conscients d'être instruments dans les mains de Dieu, l'acceptation profonde de la volonté de Dieu. Ils étaient « à l'école » du Christ, doux et humble de cœur¹⁰⁷. Ceux qui ont été guidés par les Pères de la Foi étaient aussi attirés par cette dévotion¹⁰⁸. Par exemple on dit de Mère Barat que quatre thèmes lui étaient particulièrement chers et qu'elle en fit les caractéristiques spéciales des membres de sa « Société du Sacré-Cœur ». Voici ces thèmes: « Epouse », « Victime », « Apôtre » et « Instrument de l'œuvre de Dieu »¹⁰⁹. Quelques années plus tard nous découvrirons deux thèmes qui ressortent clairement des lettres de Constant Van Crombrugghe aux Filles de Marie et de Joseph. Ces deux thèmes concernent la façon de vivre, c'est-à-dire les dispositions spirituelles de la personne. Ces thèmes sont « Epouse » et « Instrument de miséricorde ». Soutenant ces thèmes, Van Crombrugghe insiste sur l'abandon total à la volonté de Dieu, à sa Providence¹¹⁰. Tout le reste dépend de la manière dont tout ceci sera observé dans la vie personnelle.

Il y avait d'autres personnes qui ont influencé Van Crombrugghe, en particulier son grand-oncle Huleu et ses professeurs au séminaire de Gand, mais l'influence des Pères de la Foi semble avoir été la plus forte et l'a touché plus profondément. A travers les écrits et les biographies de ses professeurs nous entendons quelques paroles qui ont été adressées à Van Crombrugghe. Nous entendrons les mêmes paroles répétées plus tard dans sa vie et données avec une nouvelle richesse une fois qu'il les avait assimilées. Nous verrons comment, à travers son oncle, Constant a été influencé par les écrits de St François de Sales, mais ceci n'a servi qu'à fortifier les fondations déjà inculquées chez lui par le Père Sellier et les autres Pères de la Foi.

Avant de quitter Amiens il faudrait nous arrêter et rencontrer quelques personnes que Constant y avait trouvées. Amiens semble avoir été une ville de saints qui s'aidaient et s'encourageaient mutuellement comme instruments dans les mains de Dieu, instruments de Son œuvre et de Sa miséricorde.

E. Le père Leblanc et les autres Pères de la Foi.

Au moment où Van Crombrugghe est allé à Amiens, le Supérieur de la maison et du Collège était Pierre Charles-Marie Leblanc¹¹¹. Né en Normandie, il s'est engagé chez de Tournely et les Pères du Sacré-Cœur. En 1794 il est parti avec eux en Bavière. Il a été ordonné prêtre en 1799 et a été secrétaire pendant les négociations pour l'union. Il a été quelque temps Supérieur à Amiens après son retour en France, en 1801. Il a guidé le Collège et la communauté pendant les difficultés causées par le gouvernement de Napoléon. En 1806 il a facilité le déménagement du Collège à Montdidier où l'on a joui d'un calme relatif. A la fin de 1807 les Pères de la Foi n'avaient plus l'autorisation d'enseigner. Les Pères Leblanc et Sellier ont été obligés d'abandonner le Collège. En 1809, à la demande des autorités locales, Sellier a pu retourner au Collège comme professeur et directeur spirituel tandis que Leblanc est parti moment travailler à Paris. En 1814 il a été responsable du rétablissement de la Société de Jésus en Belgique.

¹⁰⁷ Voir plus haut, au sujet de la spiritualité de de Tournely, p. 16.

¹⁰⁸ En dirigeant les membres de la Société du Sacré-Cœur, le Père Varin avait insisté sur la nécessité, pour les apôtres, d'être les instruments de l'œuvre de Dieu, ce qui veut dire que cet instrument doit être totalement abandonné à celui qui fait l'œuvre, Dieu. Voir de CHARRY, J., Les Constitutions définitives et leur approbation par le Saint-Siège, Seconde Partie, Vol. I, Exposé Historique, Rome, P.U.G., p.246.

¹⁰⁹ DE CHARRY, J., op. cit., p.513. « épouse », « victime », « apôtre », « instrument de l'œuvre de Dieu », ainsi elle a vu sa société, ainsi elle voit chacun des membres ».

¹¹⁰ Voir plus bas, Chapitre 7, A : « Abandon à la volonté de Dieu - obéissance ».

¹¹¹ GUIDÉE, A., (Varin) op.cit., pp.155 ss.

Toute la vie de Leblanc semble avoir été celle d'un homme qui avait de grandes responsabilités, devant prendre les décisions aux temps des bouleversements politiques. Grâce à son abandon à la volonté de Dieu il était capable de garder son calme et sa paix intérieure à travers tout. Mais cependant cela ne lui a pas rendu la vie plus facile. Au moment de quitter Montdidier il était tellement contrarié qu'au lieu de dire au revoir à ses élèves il leur a écrit de sa tristesse, reconnaissant en même temps la volonté de Dieu pour lui dans tous les événements¹¹².

Leblanc a écrit aussi une lettre personnelle à Constant, lui disant que la confiance absolue dans le Christ est ce qui nous donne la force nécessaire pour affronter la vie malgré tout ce qui peut surgir autour de nous. Constant a été très touché par cette lettre et quelques jours plus tard il a écrit à ses parents:

« La nature d'abord souffre, mais l'âme est dans le plus grand calme, je dirais plus même, dans une grande joie, voyant la main de Dieu qui frappe en père ici-bas pour pardonner dans l'autre monde »¹¹³.

Constant, lentement mais sûrement, a appris de ses « sages et modestes » professeurs la confiance et l'espérance en Dieu¹¹⁴.

Un autre ami de Van Crombrugge était Louis de Sambucy de Saint Estève¹¹⁵. Il avait été à Saint Sulpice avec Eléonor de Tournely, Charles de Broglie, Joseph Varin et d'autres qui deviendrait finalement Pères de la Foi. Il semble avoir été un homme brillant, considéré aussi comme absolutiste. A cause de ce trait de son caractère il était la source de beaucoup de difficultés et de grandes souffrances pour Madeleine Sophie Barat, Julie Billiart et pour leurs communautés¹¹⁶. A l'époque où Constant l'avait connu il était confesseur des Sœurs de Mère Barat, connues alors comme les « Dames de l'Instruction Chrétienne » qui habitaient dans la maison où le Père Sellier avait commencé le Collège connue comme « l'Oratoire »¹¹⁷. Le Père Varin, étant rarement à Amiens, avait demandé à de Sambucy de s'occuper de la communauté et d'en être le confesseur.

A cette même époque, de Sambucy était confesseur du groupe des Sœurs rassemblées autour de Julie Billiart portant le nom de « Religieuses de la Congrégation de Notre Dame » et habitant à quelques kilomètres d'Amiens¹¹⁸. Vers 1806 cette nouvelle Congrégation comptait trente Soeurs, et elles ont ouvert une nouvelle maison à Montdidier en 1807¹¹⁹. Par une lettre de Constant Van Crombrugge à ses parents en 1807, nous savons qu'il avait rendu visite à cet établissement en compagnie de M. Cottu, ami de de Sambucy et Vicaire Général d'Amiens¹²⁰. Quand Van Crombrugge a fait cette visite et a vu le travail pour les pauvres accompli par Julie Billiart et ses Sœurs, il a pensé qu'il serait bon d'avoir un établissement semblable à Grammont. Il y a eu une courte correspondance entre Constant et son père à ce propos, mais le projet n'est pas abouti¹²¹.

¹¹² PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.36.

¹¹³ AJM/I/J, lettre de Van Crombrugge à ses parents, Montdidier, 17 novembre 1807, citée in GARCIA, G.C., op.cit., p.25.

¹¹⁴ GRANDIDIER, P.F., op.cit., p.4.

¹¹⁵ Louis de Sambucy de Saint-Estève, Chanoine honoraire d'Amiens, conseiller à l'ambassade de Rome, secrétaire au Sacré Collège des cardinaux pour la France, Chanoine titulaire de Notre Dame de Paris.

¹¹⁶ DE CHARRY, J., op.cit., toutes les références; BLIN DE BOURDON, op.cit., pp.42 ss.

¹¹⁷ Voir plus haut, p. 37, note 75.

¹¹⁸ GUIDÉE, A., (Varin) op.cit., ch. XV.

¹¹⁹ BLIN DE BOURDON, op.cit., p.43.

¹²⁰ GARCIA, G.C., op.cit., p.27, se référant à AJM/I/M7, lettre de Van Crombrugge à ses parents, 6 janvier 1808. Note: la lettre ne se rapporte qu'à Melle Julie, mais la comparant à BLIN DE BOURDON il ne laisse aucun doute qu'il s'agissait de Julie Billiart.

¹²¹ Ibid., p.27.

Pendant la dernière année de son séjour à Amiens on a demandé à Constant de s'occuper de la chorale de la Cathédrale Ceci était le travail habituel des étudiants aînés. Il a pris sa responsabilité à cœur, habitant avec les jeunes garçons dans leur pensionnat à Amiens, et il a organisé leur horaire et a renouvelé leur règlement¹²². Parce qu'il a pris son travail personnel très au sérieux il s'est préparé un horaire personnel incluant des moments de prière et d'étude¹²³. Après le départ de Constant les garçons l'ont beaucoup regretté et ne l'ont pas oublié. Deux ans plus tard, de Sambucy a écrit:

« Que nous sommes heureux ici, mon bon ami, il n'y manque que vous. Les enfants vous regrettent beaucoup (...) Je ne désespère pas de vous revoir un jour. Dieu a ses desseins. Soyez toujours dans une entière dépendance de son divin Esprit et il vous conduira comme par la main à travers toutes les difficultés »¹²⁴.

De Sambucy est resté ami de Constant et a gardé le contact avec lui tout au long de sa vie.

F. Conclusions.

Pendant sa dernière année à Amiens nous voyons le jeune homme qu'est devenu Constant commencer à répondre non seulement aux inspirations de l'Esprit mais aussi aux situations qu'il rencontre dans la société. Constant était arrivé à Amiens, jeune garçon, venant de quitter sa maison et sa famille. Il avait souhaité y suivre les études convenant à un homme d'affaires et n'avait d'autres plans pour son avenir que celui de continuer le commerce familial¹²⁵.

En effet Constant avait hérité, jusqu'à un certain point, des caractéristiques et des attitudes de sa famille. La première d'entre elles était une foi profonde et inébranlable malgré les situations politiques difficiles et les agitations. Il a hérité d'eux aussi la capacité de souplesse en face des incertitudes et des changements politiques aussi bien que le tact et la diplomatie qu'il a gardé toute sa vie. Il avait été influencé aussi par la bonté de sa famille, des gens qui travaillaient dur, qui géraient leurs biens tout en étant généreux et en se préoccupant des pauvres¹²⁶.

Pendant son séjour à Amiens, grâce à la direction de ses professeurs, du père Sellier, son directeur spirituel, tout particulièrement, il grandit dans la foi et a changé radicalement

¹²² JORISSEN, J., op. cit., p.19 : « Le Règlement Général des Enfants de la Maîtrise de la Cathédrale d'Amiens ».

¹²³ Ci-dessous l'horaire que Constant s'est préparée. Tiré de JORISSEN, J., op.cit., ch.1, note 12:

4h: lever, visite spirituelle au Saint-Sacrement, mes actions de la journée à offrir à Dieu;
4h.1/4: étude, faire mon amplification jusqu'à 5h. pour les garçons;
6h: oraison;
6h.30: faire mon lit et me préparer pour la Sainte Messe
6h.45: départ pour la Sainte Messe ;
8h: étude;
10h1/2: leçons;
11h.1/2: chapelet, lecture de l'Imitation, examen particulier;
1h.1/2: lecture;
2h.1/2: étude;
4h: transcrire les notes sur les cahiers de la maison;
4h.1/2: préparation à la classe;
5h: café;
7h: lecture de piété ;
7h.45: souper et récréation;
8h.45: prière du soir
9h: coucher des enfants, examen général de conscience
9h.1/4: visite des dortoirs et coucher.

¹²⁴ AJM/I/L, lettre de de Sambucy à Van Crombrugghe, Amiens, 29 janvier 1810, citée in GARCIA, G.C., op.cit., Vol.2, p.15, note 151.

¹²⁵ Voir plus haut.

¹²⁶ Voir plus haut, B. Famille et école (1789-1809).

l'orientation de sa vie. Dès sa première année à Amiens il a décidé de devenir prêtre en faisant la neuvaine à St Joseph¹²⁷. Les Pères de la Foi sont devenus ses modèles grâce à leur vie personnelle et à leur façon d'éduquer les jeunes garçons. Par eux, et spécialement par le Père Sellier, il a appris la confiance en la miséricorde et la bonté de Dieu qui est Père¹²⁸. Il a développé le discernement en découvrant la volonté de Dieu dans sa propre vie. Il est possible aussi qu'il ait appris d'eux une certaine douceur dans ses manières¹²⁹. Son aptitude à l'organisation s'est fortement développée pendant qu'il s'occupait des jeunes garçons de la chorale. Les garçons l'aimaient bien; deux ans après son départ (ce qui est long pour des adolescents) ils le regrettaient encore¹³⁰.

Ayant fait son choix, Constant a essayé de vivre en conséquence et a pris des décisions appropriées pour l'avenir. Au commencement de 1808 il est entré officiellement dans les rangs des ecclésiastiques.

La « conscription » était obligatoire en France; alors l'Evêque d'Amiens a demandé une dispense pour les étudiants et les séminaristes concernés. On lui a répondu que celle-ci pouvait être accordée si les jeunes gens exprimaient le désir de devenir prêtre, s'ils étaient en période d'études, si leurs noms étaient envoyés par l'Evêque au Ministre pour la Religion et si leurs cheveux étaient coupés de la manière appropriée au clergé¹³¹. Ainsi Van Crombrugghe a été exempté et inscrit sur la liste du clergé. Ceci nous amène à un autre personnage qui a exercé une profonde influence sur Constant Van Crombrugghe, son oncle et directeur spirituel, Jean-François-Ghislain Huleu.

¹²⁷ Voir plus haut, D. Père Louis Sellier.

¹²⁸ Voir plus haut, D. Père Louis Sellier.

¹²⁹ Voir plus haut, D. Père Louis Sellier.

¹³⁰ Voir plus haut, E. Le père Leblanc et les autres Pères de la Foi.

¹³¹ AMDJR/A-26, lettre du Père Sellier à Van Crombrugghe, tiré de St Just., 28 juillet 1808.

CHAPITRE II

FORMATION A LA PRETRISE

A. Jean-François-Ghislain Huleu (1746-1818).

1. Prêtre diocésain.

Parmi tous ceux qui ont influencé Constant Van Crombrugghe, le plus intéressant peut-être était son oncle Huleu, un homme qui avait une profonde aspiration à la vie contemplative, personnage influent dans son Diocèse de Malines, ayant des tendances ultramontaines prononcées. Il est tombé fortement en désaccord avec son Ordinaire, le Cardinal Franckenberg, à cause du Serment du 19 Fructidor¹.

a) Esquisse biographique.

Huleu, oncle de Ghislain-François Van Crombrugghe, est né à Grammont en décembre 1746². Nous ne connaissons pratiquement rien de son enfance ni de son éducation. Il a fait ses études de philosophie et de théologie au Collège du Saint-Esprit à Louvain où, plus tard, il deviendra professeur. Il a été ordonné prêtre en 1771 et a obtenu sa licence en théologie en 1773, pendant qu'il enseignait à ce même Collège³.

En juin 1773 le Cardinal Archevêque de Franckenberg lui a demandé d'être son secrétaire. En 1775, à 29 ans, il a été nommé successeur de Pierre Dens comme Chanoine, inspecteur synodal et recteur du séminaire. En 1779 il est devenu archiprêtre du Diocèse de Malines et y a vécu dans une sorte de communauté cléricale.

Huleu se sentait de plus en plus attiré par la vie contemplative. En 1784 il a passé une courte période chez les Trappistes⁴. L'année suivante il a décidé d'entrer chez les Carmes Déchaux, près de Paris (on ne connaît pas exactement le couvent où il est entré). Une fois de plus il n'y a passé qu'un séjour de quelques mois après lequel il est retourné à Malines, cette fois en communauté chez les Carmes Conventuels. Bien qu'il se sente attiré par la vie contemplative il semblait cependant que celle-ci n'ait pas été sa vocation.

Pendant tout ce temps il s'opposait activement aux réformes de Joseph II, empereur d'Autriche⁵, et le gouvernement le soupçonnait, pensant que sa dévotion n'était qu'une couverture à des activités politiques. On lui a demandé de quitter Malines et d'habiter autrepart dans les Pays-Bas, dans un monastère de son choix. C'est ainsi qu'au commencement de 1787 nous le trouvons à Gand dans la communauté des Franciscains Mineurs⁶ mais ne faisant pas partie de leur Ordre. Cela n'a duré encore une fois que pour quelques mois car en juin déjà il était de nouveau à Malines. Il y est retourné en tant que Chanoine du Diocèse, recteur du séminaire et il est devenu plus tard Vicaire Général. A cette époque Huleu était considéré comme homme pieux et sage, très estimé par ses confrères prêtres et par son Evêque, de Franckenberg.

¹ Voir plus haut.

² REUSENS, E.H.J., « Huleu », *B. N.*, Tome IX, (Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1886-1887), pp. 681-688.

³ LECLERCQ, L.; « Le Memorial Vitae Sacerdotalis de Claude Arvisenet à Malines », *Collectanea Mechliniensis*, T.XXIII, pp.321-326. (Novae Seriei, T.VIII).

⁴ GARCIA, G.C., op.cit., p.28.

⁵ Voir plus haut.

⁶ LECLERCQ, L., op. cit., p.322; REUSENS, E.H.J., op.cit., p. 682.

b) Huleu et le Serment de Haine du 19 Fructidor

Pendant toute la période d'agitation politique dans les Pays-Bas⁷ avec ses régimes successifs, il semblerait que Huleu a fait volte-face, son intérêt et sa préoccupation principale était que ce soit permis à l'Eglise de continuer à servir les fidèles⁸; à cet effet il a essayé d'être en bons termes avec ceux qui étaient alors au pouvoir. C'est donc la question du Serment qui a créé des problèmes entre son Evêque et lui.

Par le Décret du 19 Fructidor (septembre 1797) on a exigé que le clergé fasse un serment de fidélité à la République Française, un serment de haine contre la royauté et la tyrannie⁹. Suivant ses principes, Huleu voulait que le clergé fasse ce serment et par le fait même il s'est trouvé en totale contradiction avec le Cardinal de Franckenberg. Outre toutes les raisons religieuses impliquées, il est évident que les raisons politiques avaient aussi une part importante dans cette argumentation. De Franckenberg avait été nommé par l'impératrice Marie-Thérèse¹⁰ et n'aurait certainement pas voulu accepter librement l'occupation des Pays-Bas par les Français.

Essayant de défendre sa position, Huleu a commencé en 1797 à publier la première de ses brochures; ce premier portait le titre: « Waerschoewinge aen het Volk » (Avis à la population)¹¹. Cette brochure exprimait son attitude fondamentale. Il expliquait que les Français étaient l'autorité légitime et que le serment demandé n'était que la promesse de ne pas inciter le peuple à l'insurrection. Il s'appuyait aussi sur la déclaration du Pape Pie VI, faite en juillet 1796, recommandant au clergé de se soumettre aux lois de la République¹². Huleu était Ultramontain, dès lors, pour lui, toute décision ou même le silence de la part du Pape avait une plus grande importance que n'importe quelle décision de l'Evêque du lieu. Ceci demeurait un aspect essentiel de son argument sur toute la question du serment. Il est allé jusqu'à s'opposer publiquement à son Evêque et à lui désobéir.

En 1798 il a publié deux autres brochures, toujours à propos du serment, l'un concernant les devoirs du citoyen catholique, le second essayant de clarifier la signification du serment¹³. Il a utilisé les mêmes arguments qu'auparavant expliquant en outre que la « haine de la royauté » ne signifiait pas effectivement la haine mais plutôt la promesse de ne rien faire pour le retour de la monarchie.

Le Cardinal de Franckenberg n'a pas de tout accepté les arguments de Huleu¹⁴ et surtout ceux qui concernaient Rome; il a écrit en avril 1798 que Huleu employait réellement une distinction janséniste¹⁵. Quelques jours plus tard, dans une lettre à Huleu, il l'a averti que, malgré l'exemple de piété et de zèle qu'il avait donné au Diocèse pendant des années, il se dirigeait maintenant vers le schisme¹⁶.

⁷ Voir Chapitre 1, A : « Pendant la révolution et la guerre ».

⁸ GARCIA, G.C., op.cit., p.28.

⁹ Voir plus haut.

¹⁰ ROGIER, L.-J., op.cit., p.158.

¹¹ Pour les détails de cet argument, voir GARCIA, G.C., op.cit. pp.28-30; HULEU, J.F.G., *Waerschoewinge aen het volk ... over syn geroelen ten opzichte van de Declaratie die door de Republick van Geistelyke voord geeytscht*, Mechelen, 1797.

¹² GARCIA, G.C., op.cit., p.29.

¹³ HULEU, J.F.G., *Pligten van allen Katholyken borger*, (Mechelen, 1798) ; *Veritatis aurora sive duplicis status quaestionis circa sensum formulae juramenti 19 Fructidor examen serium*, Mechelen, 1798.

¹⁴ « Lettres inédites du Cardinal Franckenberg », J.H.L., Tome II, 1835-36, 18e livraison, 1 octobre 1837, pp.287-293.

¹⁵ Ibid., Franckenberg à Van de Velde, avril 1798; cité aussi in REUSENS, E.H.J., op. cit., p.685: « A cela s'est jointe la triste conduite de mon-archiprêtre de Malines, qui s'embarbe toujours de plus en plus, et court à grands pas vers le schisme ... Vous y verrez qu'il se ferme, pour ainsi dire, tout moyen de se soumettre à la doctrine de Rome par une distinction vraiment janséniste sur le sens général et particulier du serment ».

¹⁶ REUSENS, E.H.J., ibid., Franckenberg à Huleu, 17 avril 1798.

Huleu a été relevé de ses fonctions de recteur du séminaire et de Vicaire Général du Diocèse de Malines. Pendant cette période il a dû se sentir vraiment isolé bien que certains prêtres du Diocèse se soient ralliés à ses arguments, mais la majorité les a refusés. Sa position était des plus difficiles, d'autant plus que Huleu voulait protéger le ministère pastoral de l'Eglise.

« Dans son esprit, faire le serment et publier la déclaration qui le remplaçait après le 18 Brumaire (novembre 1799) était le seul moyen d'assurer que les fidèles continuent à recevoir les sacrements. Malheureusement sa décision causa un scandale et eut un effet contraire à celui qu'il escomptait »¹⁷.

C'est seulement après le Concordat entre Napoléon et le Saint-Siège que Huleu a été réintégré comme Vicaire Général de Malines, sous l'Archevêque de Roquelaire, et a été nommé Chanoine titulaire et inspecteur synodal. Après sa retraite, en 1818, il était encore recteur du séminaire et l'un de deux Vicaires Capitulaires du Diocèse. En 1806 il avait fondé une Congrégation de Soeurs à Malines, « Les Sœurs de la Charité Chrétienne », et ce sera dans la chapelle de leur communauté que son petit-neveu, Constant, célébrera sa première messe. Les Soeurs travaillaient pour les pauvres dans les domaines de l'éducation et du soin des malades, accomplissant ainsi le désir de toute la vie de Huleu, aider personnellement les pauvres.

Jean-François Huleu est mort à Malines, en 1815.

2. Directeur Spirituel

a) Publications

Il est relativement facile aujourd'hui, en considérant le passé, de se dresser en juge des gens et des événements sans comprendre la complexité religieuse et politique de l'époque. Par conséquent avant de tirer des conclusions hâtives sur la question de Huleu et du serment, il serait utile d'examiner ses écrits et son œuvre en tant que directeur spirituel. Conformément à l'usage d'alors, en tant que recteur du séminaire, Huleu a édité ou retravaillé des œuvres antérieures afin de les adapter aux besoins des séminaristes dont il avait la charge. C'est ainsi que Huleu a contribué à la rédaction d'un manuel pour le clergé, à un livre de prières et au « *Memoriale Vitae Sacerdotalis* » d'Arvisenet.

En 1780 la première édition du *Manuale Clericorum* a été publiée pour le Diocèse de Malines. On a dit que cet ouvrage avait été écrit entièrement par Huleu, mais en fait il a utilisé une œuvre précédente et a contribué à une nouvelle section portant le titre de « *Catechismus de Tonsura* ». Il semblerait que cela aurait été sa première publication¹⁸.

Lorsque Huleu a remplacé Pierre Dens comme recteur du séminaire (à cause de son âge avancé Dens avait laissé aller les choses dans le domaine de la discipline intérieure) il a eu la tâche peu enviable de restaurer le genre de discipline convenant au séminaire. Il a rédigé le « *Livre de Prière* » à l'usage des séminaristes, ceci faisant partie de ses réformes¹⁹. Il s'est basé sur l'ancien livre de Dens, gardant quelques prières originales et laissant tomber les autres.

Huleu a prescrit des prières pour toute la journée suivant l'exemple de St François de Sales

¹⁷ GARCIA, G.C., op.cit., p.30, Franckenberg à Huleu, 17 avril 1798.

¹⁸ LECLERCQ, L., « Le Manuale Clericorum de l'Archidiocèse de Malines », *Collect. Mech.*, T. XXV, août - sept., 1936, Pp. 501-521.

¹⁹ Ibid. Le livre de prière a été un succès et a continué à être imprimé jusqu'au 20^{ème} siècle. (p.503)

qu'il a proposé comme patron des séminaristes, suggérant que tous les événements de la journée, les conversations et le travail soient offerts pour la plus grande gloire de Dieu²⁰. Le séminariste devait commencer sa journée par le signe de la croix, symbolisant ainsi l'offrande totale de soi à Dieu²¹. Il devait alors se placer sous la protection de Notre Dame et des Anges Gardiens. Des prières détaillées étaient proposées pour être dites tout au long de la journée jusqu'à ce que le jour finisse par la prière: « En tes mains, Seigneur, je remets mon esprit ». Il y a même un avis pour ceux qui ne pouvaient pas dormir: ils devaient répéter continuellement le Saint Nom de Jésus²².

Le « Livre de Prière » reflétait ce genre de spiritualité qui se base en grande partie sur la prière vocale bien ordonnée. Avec plusieurs modifications il allait rester en usage dans le Diocèse de Malines pendant plus de cent ans.

Le « *Memoriale Vitae Sacerdotalis* » d'Arvisenet²³ avait été publié pour la première fois en Belgique en 1796. Ce petit livre a exercé une grande influence sur Huleu. L'année précédente, en 1795, il était allé à Rome à la demande du Cardinal Franckenberg et il y a découvert le livre. Il a été séduit par celui-ci et, à son retour en Belgique, il a voulu le faire imprimer immédiatement à Malines avec une préface écrite par lui²⁴. En tant que recteur du séminaire, Huleu a recommandé ce livre pour la lecture spirituelle officielle des séminaristes.

L'auteur du « *Memoriale* » était un prêtre français expulsé de France qui l'a écrit, ainsi que d'autres livres, afin de soutenir spirituellement ses amis prêtres en exil. Comme il était d'usage, il a laissé son livre dans l'anonymat. Le « *Memoriale* » a été édité plusieurs fois dans divers pays et l'auteur lui-même semble avoir remanié complètement son œuvre en y incluant de nouveaux chapitres²⁵.

Bien que le « *Memoriale* » ait plutôt un style semblable à celui de l'Imitation de Jésus-Christ, il se fonde aussi sur les œuvres de St François de Sales, surtout en ce qui concerne les encouragements qu'il offre. Il est rédigé sous la forme d'une conversation imaginaire entre Dieu et le prêtre. Dans de nombreux chapitres le dialogue commence par des paroles du Père, suivies, dans un ton plus doux, de celles du Christ qui invite et attire le prêtre à lui. Bien qu'il n'utilise pas les citations directes des Ecritures, des passages paraphrasent les Ecritures. Dans sa réponse au Christ le prêtre exprime ses sentiments et ses difficultés auxquelles le Christ lui répond encore, le ton toujours plein de douceur et d'encouragements²⁶.

*« Viens mon fils, viens avec confiance, sache qui je suis, moi qui t'appelle. Ne désespère pas . . . mais aie confiance, non en toi-même, mais en moi, qui travaille en toi »*²⁷.

Tout au long du livre il y a un double accent mis sur la prière et le ministère du prêtre. La

²⁰ Ibid., p.518.

²¹ Ibid., p.513.

²² Ibid., p.520.

²³ LECLERCQ, L., « Bibliographie ascétique à l'usage du Clergé de l'Archidiocèse de Malines », (1738-1906), *Collect. Mech.*, 1938, pp.469-490. Dans le but de cette étude on a utilisé les livres suivants: ARVISENET, *Memoriale Vitae Sacerdotalis*, (Brixiae, Pasini, 1824); *Œuvres Complètes d'Arvisenet*, (Ed. Publisher, M. l'abbé Migne, Paris, 1856).

²⁴ LECLERCQ, L., (*Memoriale*) op.cit., p.322. Parce que Huleu posa ses initiales au bas de la Préface, ce livre fut considéré pendant longtemps comme son œuvre, même REUSEN, dans son article dans la *Biographie Nationale* fait la même erreur.

²⁵ Ibid., p. 324. Dans l'édition publiée en Belgique en 1801 il y avait 82 chapitres et on pensait que quelques-uns étaient l'œuvre de Huleu.

²⁶ ARVISENET, op.cit., p.9.

²⁷ Ibid., Introduction: « Accede, fili, accede confidenter: sciens quia ego qui te vocavi ... Ne desperes ... et presume non de te, sed de me, qui operabor in te ».

perfection du prêtre comprend la prière, la parole et l'exemple²⁸. A propos du ministère du prêtre, du sacrement de pénitence surtout, Arvisenet insiste que le prêtre montre la miséricorde de Dieu à l'égard du pénitent²⁹. Ce thème revient très souvent. Le prêtre lui-même est invité à recevoir fréquemment le sacrement de pénitence afin de pouvoir offrir la même miséricorde et la même douceur à ceux qu'il sert. Dans un des chapitres concernant la pénitence, il rappelle au prêtre les paroles de Jésus qui disent qu'ils doivent être miséricordieux comme notre Père des cieux est miséricordieux³⁰. Le prêtre est invité à suivre l'exemple du père de l'enfant prodigue, d'encourager plutôt que de décourager, avec douceur et affection plutôt qu'avec autorité³¹.

Enfin le prêtre est invité à être toujours miséricordieux en vérité dans son ministère, gardant un juste équilibre entre la justice et la paix³², recevant les gens avec amour, tact et miséricorde³³.

Arvisenet a écrit à propos de tous les aspects de la vie du prêtre: vertus, défauts, logement, habillement, ornements d'Eglise, etc... Parmi les auteurs qu'il recommande on note A Kempis, François de Sales et Rodriguez³⁴.

Ce livre respire la paix, on y trouve une douce atmosphère, chaque page contient des paroles d'encouragement pour le prêtre et le peuple qu'il sert. C'est la chose la plus remarquable quand on se rappelle les conditions d'exil et d'épreuves dans lesquelles ce livre a été écrit.

Dans la préface écrite pour le « *Memoriale* », Huleu recommande au lecteur de réfléchir et de méditer le contenu et de le lire à plusieurs reprises³⁵. Nous pouvons supposer peut-être qu'il suivait son propre conseil et qu'il a permis à ce livre d'influencer sa pensée et par conséquent celle de ceux dont il avait la direction spirituelle.

b) Huleu et Van Crombrughe.

Le moment où le Chanoine Huleu est devenu le directeur spirituel de son neveu n'est pas connu, mais en 1806 c'est à lui que Constant a écrit de sa décision de devenir prêtre et il a demandé à son oncle d'obtenir de son père la permission de suivre les cours appropriés à Amiens³⁶. Lorsque Van Crombrughe a connu l'expérience de sécheresse spirituelle et de doutes pendant ses dernières années à Amiens, c'est la correspondance avec son oncle qui l'a aidé³⁷. Au début de l'année 1809 Constant a écrit à son oncle de sa résolution de devenir « un saint et un savant » et de se consacrer « au service de Dieu et des âmes »³⁸. Cependant, après avoir pris cette décision, il a trouvé les quelques mois suivants pleins de difficultés et son oncle lui écrivait régulièrement, lui expliquant la vie spirituelle et l'encourageant.

Huleu a enseigné à Constant à s'appuyer sur la bonté et la miséricorde du Seigneur, à être

²⁸ Ibid., p.30 : « Fili, ecce quanta potest verus et sanctus sacerdos, orationi, verbo et exemplo intentus ».

²⁹ Ibid., p.60.

³⁰ Ibid., Chapitre LV: « De misericordia in sacro poenitentiae tribunali tenenda ».

³¹ BROUTIN, P., s.j., « La piété sacerdotale au début du XIXème siècle », *R.A.M.*, avril-juin, (XXIème année, 78) pp.158-180.

³² ARVISENET, op.cit., p.196.

³³ Ibid., p.164.

³⁴ En 1804 Huleu a publié une traduction de Rodriguez, *De oeffenings van de Volmaek theys door Alphonsus de Rodriguez*.

³⁵ LECLERCQ, L., (Memoriale), op.cit., p.322 : « In tantum quidem, ut ea quae legit, iterum legere, mominare, meditare cupiat et numquam satiat a lectione recedat ».

³⁶ JORISSEN, J., op. cit., p.14.

³⁷ Pendant cette dernière année le Père Sellier n'était pas au Collège. Voir plus haut.

³⁸ JORISSEN, J., op.cit., p.21: Il avait déclaré à son grand oncle « sa ferme résolution de devenir un saint et un savant, et par là d'avoir le bonheur de se consacrer toujours plus et mieux au service de Dieu et des âmes! ».

doux avec lui-même plutôt que de se fâcher et de s'angoisser; il a rappelé à son neveu que St François de Sales nous a encouragés à vivre de cette façon.

Comme Constant ne cessait d'éprouver la sécheresse spirituelle Huleu l'a aidé à comprendre que c'était un état normal pour les débutants dans la vie spirituelle comme temps de purification. Il a conseillé à Constant de ne pas s'en attrister et de faire un effort pour être de bonne humeur quand il était avec les autres³⁹.

Constant avait presque cessé de recevoir la sainte communion parce qu'il pensait en être indigne et que cela ne convenait pas⁴⁰. Le Chanoine Huleu l'a aidé à bien dépasser ce problème. Il y avait une certaine vivacité dans sa réponse quand il disait à Constant que bien sûr il n'était pas digne mais que c'était justement la raison majeure pour avoir confiance en Dieu et pour continuer dans l'action de grâce, la paix et la joie de l'âme.

La direction spirituelle du Chanoine Huleu à l'égard de Constant consistait essentiellement à le libérer de la peur et des scrupules, de sorte qu'il puisse accepter la miséricorde du Seigneur et suivre la volonté de Dieu avec confiance et courage. Il n'y avait rien de mou dans sa direction spirituelle. Six mois après l'entré au séminaire de Constant, en février 1810, lorsque l'Eglise de Belgique affrontait encore une fois de graves problèmes, Huleu lui a écrit:

« Serait-elle (l'Eglise) sauvée par nos alarmes, par nos entretiens sur ces matières, par nos chagrins? Non, sans doute, mais bien par nos prières, par notre résignation et une confiance virile dans la divine Providence sans laquelle rien n'arrive »⁴¹.

La correspondance entre Van Crombrugghe et son oncle a continué jusqu'à la mort de Huleu, en 1815. Il avait guidé Constant tout au long des années de séminaire et à cause des circonstances du moment il s'est occupé de son ordination sacerdotale⁴².

Dans cette correspondance Huleu donne l'impression d'une personne directe, qui exprime carrément sa pensée, et elle nous permet de mieux comprendre son attitude à propos de la question du serment. On pourrait soupçonner, dans le caractère de Huleu, une soumission passive qui le faisait changer facilement d'opinion, s'accordant à chaque nouveau gouvernement, mais ceci n'est pas confirmé dans sa correspondance avec Van Crombrugghe, du moins dans les quelques lettres encore existantes. Il nous donne plutôt l'impression de quelqu'un qui, une fois qu'il a décidé de faire quelque chose, le fait parce qu'il y a vu la volonté de Dieu. En réfléchissant à la question du serment, on voit que cela demandait sûrement une confiance absolue en Dieu pour pouvoir suivre la décision prise. Qu'il ait eu raison de s'opposer à son Evêque comme il l'a fait ou qu'il ait eu raison de faire le serment, ceci est une autre question.

Bien que son neveu ait suivi sa direction dans les choses spirituelles, jamais, en aucun cas, il n'a suivi son exemple en ce qui concerne l'obéissance à son Evêque. Bien que, comme nous le verrons, Constant Van Crombrugghe ait été aussi un ultramontain, le respect pour son Evêque et son obéissance étaient la caractéristique de toute sa vie.

³⁹ PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.52.

⁴⁰ JORISSEN, J., op. cit., p. 21.

⁴¹ GARCIA, G.C., op.cit., p.31 ; (AJM/I/L, lettre de Huleu à Van Crombrugghe, Malines, 27 février 1810).

⁴² Voir plus bas.

Par sa direction Huleu a éduqué Constant à la soumission à la volonté de Dieu, mais d'une manière « virile », une soumission « active » plutôt qu'une résignation « passive »⁴³. Il a guéri Constant de ses scrupules et lui a donné des principes clairs sur lesquels fonder ses décisions personnelles. C'était une direction saine et équilibrée.

Constant était très fier de son grand-oncle. Selon Constant, si Huleu avait perdu sa bonne réputation dans son pays il n'en était pas ainsi en France. D'Amiens Constant a écrit à ses parents que Huleu était un homme « dont les éloges retentissent jusqu'en ces pays-ci où peu de prêtres ne le connaissent pas. Peut-être son mérite reçoit-il plus de justice ici que dans certains endroits en Flandres »⁴⁴.

A la fin de sa dernière année à Amiens, Van Crombrugghe devait choisir le séminaire où il entrerait. Il était attiré par Amiens parce qu'il aurait pu continuer à s'occuper des garçons de la chorale. Son oncle était d'accord⁴⁵, ce qui n'était pas le cas du Père Sellier qui a écrit à Constant, au mois de mai 1809

*« Les autres motifs qui font pencher pour rester à Amiens ne me paraissent pas de nature à vous retenir »*⁴⁶.

Essayant de découvrir, de discerner la volonté de Dieu pour lui, le Père Sellier a dit à Constant de considérer deux choses: ce qui serait d'un plus grand profit pour lui-même et par conséquent serait aussi pour la plus grande gloire de Dieu.

Huleu lui avait aussi suggéré d'aller au séminaire de Malines où lui-même était encore recteur. Suivant cette proposition le père de Constant en a demandé l'autorisation à l'Evêque de Gand, Maurice de Broglie. L'Evêque a répondu à Monsieur Van Crombrugghe que, tout en souhaitant donner une réponse favorable à sa demande, comme il manquait de prêtres il ne voulait pas se priver d'un séminariste aussi prometteur. Il a promis d'employer au mieux les talents de Constant⁴⁷.

Dès lors on a décidé que Constant entrerait au séminaire de Gand.

B. Formation au séminaire.

1. Le séminaire de Gand.

Constant Van Crombrugghe est entré au séminaire de Gand en septembre 1809. Il y avait parmi ses professeurs les deux frères Joseph et François de Volder et Augustin Ryckewaert. Tous trois allaient devenir des personnalités importantes dans le Diocèse pendant les difficultés des années à venir⁴⁸. Lorsque Constant est entré au séminaire les problèmes ne faisaient que commencer et il pouvait vivre et étudier dans une paix relative.

Il n'y a pas de documents sur le programme d'études suivi par Constant à cause de la

⁴³ GARCIA, G.C., op. cit., p.31.

⁴⁴ Ibid., p.32; AJM/I/J, Van Crombrugghe à ses parents, Amiens, 22 juillet 1809.

⁴⁵ PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.71; GARCIA, G.C., op.cit., p.33, avec référence à AJM/I/L, lettre de Huleu à Van Crombrugghe, Malines, 25 mai 1809.

⁴⁶ ADMJR/A-26, lettre de Sellier à Van Crombrugghe, 18 mai 1809, (copie, probablement faite par le Fondateur).

⁴⁷ PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.71, lettre de Maurice de Broglie, Evêque de Gand, à M. Van Crombrugghe, 18 septembre 1809, (AJM/I/D).

⁴⁸ Voir plus bas. Voir aussi Appendice II, Notes Biographiques, p.v; Ryckewaert, et Volder, de.

dispersion des séminaristes de Gand survenue plus tard, en 1813; nous ne connaissons ni le programme ni la méthodologie de la théologie ou des Ecritures enseignées à ce séminaire. Nous pouvons nous en faire une idée en examinant ces cours donnés dans d'autres établissements à la même époque.

a) La formation du séminaire en général.

A cause des circonstances qui régnaient en France, y compris dans le Département-Nord, tout le cours de philosophie et de théologie était peu étendu⁴⁹; on l'enseignait en deux ou trois ans seulement.

Au 17^{ième} siècle il y avait eu en France une réforme du clergé effectuée par des hommes tels que Bérulle, St Vincent de Paul, Jean-Jacques Olier, St Jean-Marie Eudes. Tous, d'une manière ou de l'autre, s'étaient consacrés à la perfection de l'état sacerdotal. Par exemple, pendant ce même siècle, on a commencé à suggérer une retraite aux séminaristes qui se préparaient à leur ordination sacerdotale et à leur futur ministère. Cette pratique a été étendue à tous les ordinands vers la fin du 17^{ième} siècle.

Au 18^{ième} siècle l'éducation des futurs prêtres insistait en premier lieu sur la formation spirituelle des séminaristes; ceci n'excluait pas des études académiques mais le développement spirituel était généralement considéré d'une plus grande importance. Le livre d'Arvisenet, le « *Memoriale Vitae Sacerdotalis* », est en cela typique, il montre le genre de perfection sacerdotale prévue à cette époque⁵⁰. La bibliothèque personnelle des prêtres contenait ordinairement ce genre de livres de dévotion⁵¹. Ce système de formation au séminaire a produit une génération de prêtres qui, confrontés à la révolution et à la guerre tout comme aux grands philosophes laïcs tels que Rousseau et Voltaire, étaient capables de résister à leurs attaques. Dans beaucoup de circonstances il a produit des martyrs et certes des hommes qui acceptaient la souffrance comme faisant partie de leur vocation et de leur ministère sacerdotal⁵².

Cet accent mis sur la dimension spirituelle de leur vie poussait les prêtres à devenir, en premier lieu, pasteurs et apôtres au milieu du peuple qu'ils évangélisaient⁵³. Le devoir d'état avait une grande importance, il était groupé sous deux rubriques; le service de Dieu et le service des hommes. Les prêtres étaient des hommes d'un grand zèle apostolique⁵⁴. Ils étaient éducateurs dans le plein sens du mot, enseignant leur peuple dans tous les aspects de la vie, le soutenant dans leurs épreuves. Leur force spirituelle et leur générosité en tant que pasteurs du peuple de Dieu étaient le point d'honneur de ces prêtres du 18^{ième} siècle⁵⁵. Le séminaire de Gand où Constant a passé trois ans n'aurait pas été une exception en offrant ce genre de formation sacerdotale.

b) Les Ecritures

⁴⁹ BAUNARD, *Un siècle de l'Eglise en France, 1800-1900*, Paris, Ch. Poussielgue, 1901, chap. XVII.

⁵⁰ Voir plus haut.

⁵¹ Dans les archives, à Melle, au Généralat des pères Josephites; quelques livres personnels du Fondateur y sont gardés, parmi eux quelques-uns de cette catégorie, par exemple: Par ordre de Monseigneur l'Evêque d'Amiens, *Discours ecclésiastique*, Charles Caron-Hubault, Amiens, 1750, (Conférences de retraite pour les prêtres diocésains et les ordinands). Par ordre de l'Archevêque de Sens, *Recueil de Conférences Ecclésiastiques du Diocèse de Sens*, Sens, Prussinot, 1682.

⁵² BENOIT, P., *La vie des clercs dans les siècles passés*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1914, Chap. XLI-XLII, pp.541-577.

⁵³ Auteurs divers, « Prêtres de Belgique, 1830-1930 », *N.R.T.*, Vol. 57, no. 8, sept-oct. 1930, Avant-Propos.

⁵⁴ BROUTIN, P., op.cit., p.162.

⁵⁵ « Prêtres de Belgique, 1830-1930 », *N.R.T.*, op.cit., Avant-Propos.

Nous ne savons rien de ce qu'était le cours d'Ecriture donné par Joseph de Volder. Nous devons encore une fois regarder ailleurs pour nous faire une idée de ce qui était enseigné ordinairement dans les séminaires pendant ce siècle.

A cette époque, en général, l'Ecriture était uniquement considérée comme une aide à la dévotion. Les auteurs paraphrasaient fort librement l'Ecriture pour compléter leurs propos et développer leurs thèmes. La Bible n'était lue qu'en extraits, quand elle l'était. Les laïcs devaient certainement avoir une permission pour la lire, surtout si elle était traduite dans leur langue⁵⁶. Dans les séminaires l'Ecriture était normalement enseignée mais comme cours secondaire qui ne faisait pas partie d'une discipline scientifique.

Nous trouvons certaines recommandations pour les théologiens dans les livres et les « dictionnaires » en usage à cette époque⁵⁷. Une sélection typique de ces recommandations est la suivante: premièrement, en lisant la Bible seule l'explication donnée par l'Eglise était acceptable, autrement on pourrait tomber dans l'hérésie; deuxièmement, on considérait que les auteurs des livres de la Bible avaient écrit la vérité littérale. Par conséquent l'interprétation littérale était recommandée; troisièmement, c'était le travail du théologien d'examiner tous les textes afin qu'au cas où quelque chose n'était pas clair à un endroit, il le soit à un autre auquel le texte était comparé; quatrièmement, il était important que le théologien pût lire l'hébreu si une étude sérieuse de n'importe quel passage devait se faire.

L'étude des enseignements des Pères de l'Eglise, surtout en ce qui concernait les Ecritures était considérée comme essentielle afin d'être familier avec leurs interprétations des différents passages. Une liste de lecture très claire était donnée aux aspirants en théologie⁵⁸.

Les « dictionnaires » étaient un curieux mélange de concepts se rapportant tant à des faits concrets qu'à la dévotion. Ces concepts n'étaient pas seulement tirés des textes de l'Ecriture mais aussi des écrits des Pères et des visions des contemplatifs et des mystiques⁵⁹.

La plupart des cours d'Ecriture, même ceux qui étaient enseignés à Gand, suivaient probablement une méthode semblable à ces lignes de conduite, encourageant l'usage de l'Ecriture pour la piété et s'inspirant d'autres sources, spécialement les Pères de l'Eglise⁶⁰.

c) Théologie

Rappelons que Joseph II, empereur d'Autriche, avait étendu la réforme éducative à toutes les provinces de l'empire. Tous les séminaires avaient été fermés et dans les Pays-Bas deux universités d'état avaient été ouvertes, à Louvain et au Luxembourg, tandis que tous les séminaristes étaient obligés d'entrer dans l'une de celles-ci⁶¹. Ceci a été fait dans le but d'élever le niveau de la formation. Quand Léopold II est devenu empereur il a annulé cette or-

⁵⁶ BOUSEN, F - R., Evêque de Bruges, « Circulaire de Mgr. l'Evêque de Bruges, sur les Sociétés Bibliques », J.H.L., Tome III, pp.1836-1837, 29^{ème} Livraison, septembre 1836, pp. 237-239. Dans cette lettre, l'Evêque écrivant contre les Sociétés de la Bible Protestantes rappelle au clergé que les laïcs n'ont l'autorisation ni de lire, ni de posséder la Bible traduite dans leur langue maternelle, à moins qu'ils n'aient une permission expresse de l'Evêque. La raison couramment invoquée était qu'ils pourraient mal la comprendre et se faire du tort (p.239).

⁵⁷ Les archives des Josephites à Melle ont, parmi les livres de Van Crombrughe, Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible, Toulouse, Sens, 1783.

⁵⁸ SIMON, R., Le Grand Dictionnaire de la Bible, Lyon, Bruyset, 1768.

⁵⁹ Par exemple, l'article « Marie », *Ibid.*, Vol.2, pp.95-107.

⁶⁰ Van Crombrughe a utilisé les Ecritures comme moyen de dévotion dans les Constitutions et dans les Instructions Spirituelles qu'il a données plus tard aux Congrégations religieuses qu'il a fondées (Voir Appendice V). Il a employé aussi dans une certaine mesure les œuvres des Pères, il a cité saint Jean Chrysostome et saint Augustin et s'est référé à saint Jérôme et à saint Cyprien.

⁶¹ Voir plus haut.

donnance et a rétabli les séminaires diocésains⁶².

En 1802, Monseigneur Fallot de Beaumont⁶³ avait été nommé Evêque de Gand par Napoléon. L'organisation du séminaire était l'une des réformes effectuées pendant son épiscopat. Il s'intéressait également à la formation académique de son clergé et à son bien-être spirituel. C'est ainsi, par exemple, qu'il a établi la chaire de philosophie à Gand. Le séminaire a été rouvert en 1804, et vers 1806 il comptait déjà soixante-dix étudiants.

De Beaumont a aussi insisté sur la vertu des prêtres et des séminaristes; il a écrit plusieurs instructions pastorales à ce propos⁶⁴. Les prêtres devaient encourager les chrétiens non seulement par leurs paroles mais surtout par leur manière de vivre. L'Evêque a invité les prêtres à faire des retraites et nous savons qu'en 1806 il y avait quatre retraites prévues dans le Diocèse; pendant ces retraites on insistait sur le temps consacré à la méditation et au silence. De Beaumont a aussi inauguré dans le Diocèse la pratique de l'examen des confesseurs afin de s'assurer de leur aptitude⁶⁵.

La théologie enseignée à Gand aurait été le minimum nécessaire de formation requise pour un jeune prêtre. Dans les autres séminaires, et peut-être aussi à Gand, ils commençaient pratiquement par étudier le traité sur l'Eglise. Un contemporain de Van Crombrugge, Rohrbacher, du séminaire de Nancy, a écrit ses impressions sur ce traité. Il a dit que ce traité avait un intérêt spécial pour deux raisons ; premièrement, à cause de la condition dans laquelle l'Eglise se trouvait; deuxièmement, parce que « on pouvait s'attendre à donner sa vie pour les vérités que l'Eglise enseignait et qu'on était en train d'étudier »⁶⁶.

Le séminaire de Gand avait dans son corps professoriel un des meilleurs théologiens des Pays-Bas de cette époque: Augustin-Joseph Ryckewaert. Il avait été ordonné prêtre à Malines en 1797, et a étudié la philosophie à Louvain et la théologie au séminaire d'Ypres⁶⁷. Après son expérience pastorale en paroisse il a été nommé professeur de théologie à Gand, en 1806, par Monseigneur Fallot de Beaumont; il a enseigné aussi les cours de logique et de métaphysique⁶⁸. Il était populaire parmi les séminaristes, en tant que confesseur aussi bien que comme directeur spirituel. On dit de lui qu'il était un homme plein de confiance dans le Seigneur, ce qu'il a essayé d'inculquer aux autres, les aidant à croître dans le vrai sens d'une humilité qui s'appuie sur le Seigneur plutôt que sur soi-même. Il aurait eu une dévotion personnelle aux anges gardiens, les invoquant fréquemment. Il conseillait cette dévotion à ceux qu'il dirigeait⁶⁹.

Pendant toute sa vie Ryckewaert a gardé son franc-parler. Comme théologien il était contre toute forme de jansénisme; des années plus tard il a été le premier à contredire publiquement la doctrine de Lamennais⁷⁰, avertissant des dangers contenus dans ses écrits. Il est mort à Gand en 1839 ayant joué un rôle important au développement de l'Eglise de Belgique et de

⁶² ELLIS, J.T., « Short history of seminary education from Trent to today », *Seminary Education in a time of change*, ed. J.M. LEE and L.J. PUTZ, Indiana, Fides Publications, 1965, pp. 30-81.

⁶³ Voir Appendice II, Notes Biographiques, p.v. Fallot de Beaumont.

⁶⁴ De BROGLIE, M., Evêque de Gand (1807-1829), *Recueil des Mandements, lettres pastorales, instructions et autres documents*, Gand, Poelman de Pape, 1843. Voir l'Introduction se référant à son prédécesseur, Mgr Fallot de Beaumont.

⁶⁵ ANON, « Notice sur Mgr Fallot de Beaumont », J.H.L., Tome II, 20^{ième} Livraison, 1^{er} décembre 1835, pp.427-432.

⁶⁶ COSTIGAN, R.F., s.j; *Rohrbacher and the Ecclesiology of Ultramontaniam*, P.U.G., Rome, 1980. Emprunté à la page 5 : Rohrbacher fut ordonné pour le diocèse de Nancy en 1812, après avoir terminé son séminaire en deux ans, 1810-1812.

⁶⁷ DE SCHREVEL, A.C., « Ryckewaert, Augustin-Joseph », B.N., (Bruxelles, Emile Bruylant), 1880-1910, pp.640-650 (Vo1.20).

⁶⁸ BRACQ, H., « Notice sur le Chanoine Ryckewaert, Président du Séminaire de Gand », J.H.L., Tome 3, 27^{ième} Livraison, juillet 1836, pp.116-124.

⁶⁹ Ibid., p.117.

⁷⁰ Voir plus bas, chapitre 3

son Diocèse, par ses services comme théologien et à travers tous ceux qu'il a aidés à se préparer au sacerdoce⁷¹.

C'est à Ryckewaert que Maurice de Broglie a fait appel en 1811 quand, comme Evêque de Gand, il se préparait à assister au concile des Evêques convoqué par Napoléon à Paris. Il a désigné Ryckewaert comme son théologien personnel et lui a confié l'étude des relations entre l'Eglise et l'Etat⁷². Il a fait cette étude en s'inspirant en particulier des enseignements des conciles généraux de l'Eglise⁷³.

2. Ultramontanisme en Belgique et le concile des Evêques de 1811.

Ryckewaert était ultramontain⁷⁴. Il soutenait que l'Eglise devait rester libre dans les domaines de la discipline, de l'organisation, surtout de la doctrine, tandis qu'il reconnaissait l'autorité de l'Etat dans toutes les matières civiles⁷⁵.

Les ultramontains maintenaient que le Pontife Suprême avait une autorité souveraine sur toute l'Eglise, y compris sur les assemblées des Evêques et que « l'exercice régulier et vrai de l'autorité souveraine du Pape dans son enseignement et sa réglementation » devrait être admis et reçu dans toute l'Eglise⁷⁶. Au début du 19^{ième} siècle ceci a mis les ultramontains en opposition aux gallicans qui considéraient que l'autorité devait émaner des fidèles. Les gallicans soutenaient que l'autorité du Pape était limitée et, jusqu'à un certain point, subordonnée à l'autorité des conciles épiscopaux. Tout en reconnaissant l'unité religieuse universelle ils insistaient sur les traditions uniques et la quasi-indépendance de l'Eglise nationale. Pendant cette période de l'histoire le gallicanisme était étroitement associé à la révolution⁷⁷.

La marque particulière de l'ultramontanisme belge répandue au début du 19^{ième} siècle était la loyauté dévouée au Pape en tout ce qui concerne les matières spirituelles et morales, tout en maintenant en même temps que l'Eglise devait reconnaître l'autorité propre à l'Etat et éviter tous les extrêmes. Les théologiens belges, dont Ryckewaert, avaient toujours rejeté toute forme d'absolutisme dans l'exercice de l'autorité⁷⁸. Pour eux le pouvoir de l'autorité devait toujours être limité d'un côté par les privilèges librement accordés et de l'autre par l'éthique et la justice⁷⁹. Le trait dominant de l'ultramontanisme comme il s'est développé en Belgique était de protéger la liberté des individus et leur liberté de conscience.

En suivant ces principes la hiérarchie belge, spécialement de Broglie, Evêque de Gand, soutaient fortement la papauté et les droits de l'Eglise, s'opposant ainsi à Napoléon. En 1811, lorsque le concile des Evêques a été convoqué et a eu lieu à Paris, les différences ont atteint leur point culminant.

Entretemps le Pape Pie VII avait déjà été fait prisonnier à Savone par Napoléon, depuis 1809,

⁷¹ BRACQ, H., op.cit., pp.123 ss.; DE SCHREVEL, A.C., op.cit., p.649.

⁷² DE SCHREVEL, A.C., op.cit., pp.640-642.

⁷³ DE BROGLIE, M., op.cit., Introduction.

⁷⁴ « Ultramontain » littéralement veut dire « Qui est au-delà des montagnes ». Au 19^{ième} siècle cela signifiait ceux qui étaient favorables à l'autorité du Pape; ils s'appelaient ultramontains parce qu'ils soutenaient le Pape qui habitait « au-delà des montagnes », les Alpes.

⁷⁵ GARCIA, G.C., op. cit. p. 34.

⁷⁶ COSTIGAN, R.F., op. cit., P. XXX. Cette attitude atteindra son point culminant dans la Constitution Dogmatique « Pastor Aeternus », Vatican I, 1870.

⁷⁷ HAAG, H., op.cit., Chap.2, « Ultramontanism ».

⁷⁸ HAAG, H., Les Origines du Catholicisme libéral en Belgique, 1789-1839, Louvain, Université, Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, 3ème série, Fascicule 36, 1950.

⁷⁹ Ibid., pp.77 ss

quand les états pontificaux ont été annexés. Napoléon a insisté sur son droit de nommer les Evêques de France, mais le Pape a refusé d'ordonner ses candidats. Le concile avait eu lieu en cette même année mais n'avait pas réussi à résoudre cette question. C'est alors que Napoléon a convoqué le concile de 1811.

Dans la session du concile, de Broglie, Herst de Tournai et Boulogne de Troyes étaient les trois seuls Evêques qui ont osé parler contre Napoléon⁸⁰. La question cruciale était de savoir si le concile était compétent pour se prononcer au cas où le Pape refuserait d'accepter les candidats-Evêques. De Broglie, Herst et Boulogne, en des termes sans équivoque, ont répondu négativement et, comme résultat, ont été emprisonnés dans la nuit du 11 juillet 1811. Ils ont été forcés de démissionner de leurs Diocèses, chose sûrement illégale, et ont souffert un emprisonnement exceptionnellement sévère⁸¹.

On a demandé au Diocèse de Gand, aussi bien qu'à ceux de Tournai et de Troyes, d'élire de nouveaux administrateurs diocésains; sur le conseil de Ryckewaert et de Volders beaucoup de prêtres ont refusé de le faire. Finalement, avec le consentement de de Broglie, deux vicaires capitulaires ont été élus, Goethals et de Meulenaere⁸². Cette situation a duré jusqu'au printemps de 1813.

Quant aux séminaristes de Gand, ces événements ont apporté deux conséquences essentielles: la première, le fait que leur professeur de théologie était en même temps le théologien de l'Evêque, qui a pris une position claire quant aux relations Eglise-Etat, a dû développer et fortifier leurs attitudes ultramontaines⁸³. Par la suite, lorsque la Belgique arriverait à son indépendance, presque vingt ans plus tard, ceci sera considéré comme ayant été le cas pour Van Crombrughe et ceux de sa génération⁸⁴.

La deuxième conséquence était très pratique: en l'absence de l'Evêque aucune ordination n'avait eu lieu de décembre 1811 à juillet 1813⁸⁵.

3. Constant Van Crombrughe, séminariste,

Pendant les années 1809 à 1812 que Constant Van Crombrughe a passées au séminaire de Gand, il a eu comme professeurs des prêtres qui acceptaient le risque d'emprisonnement et le pire pour défendre ce qu'ils considéraient être juste. Nous savons que cette influence était tellement forte qu'en 1813 les séminaristes, avec leurs professeurs et d'autres prêtres du Diocèse, ont refusé d'accepter comme Evêque de la Brue de Saint-Bauzille⁸⁶, désigné par Napoléon pendant que Maurice de Broglie était encore en prison; en conséquence ils ont été emprisonnés ou se sont cachés et se sont exilés⁸⁷. Quelques séminaristes sont morts à la suite des pénibles conditions de vie; il y avait parmi ceux-ci le cousin de Constant, Bernadine van

⁸⁰ ROGIER, L.-J., op.cit., pp. 292 ss.

⁸¹ De BROGLIE, M; op.cit., Introduction.

⁸² VANOERMOERE, J., *Récit de la Persécution endurée par les Séminaristes du Diocèse de Gand en 1813 et 1814 - précédé d'un coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec ce diocèse de 1800 à 1814*, Gand, Vander Schelden, 1863.

⁸³ DE SMET, J.J., « Coup d'œil sur l'Histoire ecclésiastique dans les premières années du 19^{ème} siècle et en particulier sur l'assemblée des Evêques à Paris en 1811 », J.H.L., Tome III, 33^{ème} Livraison, 1837, pp.454-457. Citant Pie VII: « Heureusement les Belges n'ont pas besoin de voir le Souverain Pontife pour demeurer fermes dans leur soumission filiale à l'Eglise » (p.455).

⁸⁴ En 1827 Van Crombrughe a publié une brochure intitulée: *Réfutation des Observations sur les libertés de l'Eglise en Belgique, par un Catholique belge*, dans lequel il prend une position clairement ultramontaine et écrit visiblement contre les théories gallicanes, il défend le caractère universel de l'Eglise Romaine et ses libertés. Voir aussi GARCIA, G.C., op.cit., p.34.

⁸⁵ De BROGLIE, M., op.cit., p.189 : « Anno 1812 et sequenti non prodiit Ordinatio quadragesimalis ... ».

⁸⁶ Voir Appendice II, Notes biographiques, p.v. Saint-Bauzille.

⁸⁷ DE BROGLIE, M., op.cit., Introduction.

den Hende⁸⁸. On dit que les séminaristes ont eu le courage d'agir ainsi grâce à l'aide et à l'encouragement qu'ils recevaient d'une bonne et solide direction spirituelle reçue au séminaire de Ryckewaert et d'autres éducateurs. L'ordre n'a pas été rétabli qu'après la réinstallation de de Broglie comme Evêque de Gand, à la fin de l'année 1813⁸⁹.

Pendant ces années, grâce à ses professeurs et à ses directeurs spirituels, Constant a développé une force de caractère qui s'est manifestée pendant toute sa vie. Il a appris aussi la tolérance et l'ouverture aux autres. Tout au début de ses années de séminaire il a jugé que son ami, le Père Sellier, toujours à Amiens, avait accepté le régime trop facilement. Pour pouvoir rentrer dans l'enseignement le Père Sellier avait demandé au gouvernement de reconnaître ses qualifications. Constant lui a écrit et lui a dit qu'il avait eu tort de le faire. Dans sa réponse, Sellier a signalé que, comme Constant vivait dans les Flandres, il devait suivre les opinions entendues généralement là-bas, mais que cela ne lui donnait pas la liberté de juger ceux qui vivaient dans d'autres circonstances. Il termine en disant

« ... ainsi, malgré tout ce que vous entendrez dire, ne condamnez pas aisément »⁹⁰.

Une leçon difficile à apprendre est celle de savoir tenir à ses idées propres tout en donnant aux autres la liberté de s'en tenir aux leurs, surtout lorsque des résultats importants sont en jeu.

Il a reçu une autre leçon du même genre de son oncle Huleu. Nous avons déjà vu comment son oncle lui avait écrit que l'Eglise ne serait pas sauvée par nos peurs et nos discussions, mais par notre prière⁹¹. Dans la même lettre il a écrit que Constant devrait se limiter à ses devoirs de séminariste, laissant les affaires de l'Eglise à ses Supérieurs parce que c'était la volonté de Dieu pour lui en ce moment⁹². Ce n'est pas toujours facile d'apprendre ce genre de leçon sur le détachement, surtout quand on est entouré de troubles. Constant a commencé pourtant à intégrer ce genre de détachement dans sa vie, et c'était déjà évident au moment de la mort de son cousin en 1813. Il a écrit à ses parents que la mort de Bernadine van den Hende:

« N'est pas une perte, ni pour lui, ni pour nous. Sa généreuse constance à défendre au prix de sa vie les lois sacrées de l'Eglise lui a mérité un bonheur ineffable et nous a procuré un puissant protecteur pour toute la famille auprès de notre Dieu ... Il a combattu jusqu'à la mort pour la loi de Dieu et, appuyé sur la pierre ferme, il n'a point redouté la parole des impies »⁹³.

Ainsi les années de séminaire ont aidé Constant à développer ses propres principes d'action tout en respectant ceux des autres, elles l'ont aidé à se détacher de ce qui ne le concernait pas, elles lui ont appris la façon de regarder, dans la foi, au-delà des événements immédiats et de reconnaître que ni la prison, ni l'exil, ni même la mort ne découragent ceux qui sont de vrais

⁸⁸ GARCIA, G.C., op.cit., pp.33-35. Pendant les années qu'il a passé à Gand, Van Crombrugge a dû assumer la responsabilité des problèmes familiaux. A cause de la maladie mentale du chef de famille, son oncle Jean-François Spitaels, Constant est devenu le représentant de la famille à Gand. Il a assumé aussi la responsabilité de l'éducation de ses plus jeunes Soeurs, spécialement Charlotte.

⁸⁹ VANDERMOERE, J., op.cit., pp.232 ss.

⁹⁰ ADMJR/A-26, Louis Sellier à Van Crombrugge, Montdidier, 12 septembre 1809: « ... ainsi, malgré tout ce que vous entendrez dire, ne condamnez pas aisément ».

⁹¹ Voir plus haut; AJM/I/L, lettre de Huleu à Van Crombrugge, Malines, 27 février 1810.

⁹² Ibid., (PIERAERTS et DE SMET aussi, op.cit., p.73).

⁹³ Cité in GARCIA, G.C., op.cit., p.36 (AMJ/I/J), lettre de Van Crombrugge à ses parents, Mouscron, 29 décembre 1813.

disciples du Christ⁹⁴.

En 1812 Constant a terminé les années d'études prévues au séminaire. L'année précédente, au mois de mai 1811, Monseigneur de Broglie, avant son départ pour le concile à Paris, avait conféré les ordres mineurs et le sous-diaconat à Van Crombrugghe, et au mois de décembre suivant il a reçu le diaconat de l'Evêque de Namur, Monseigneur de la Gaude, remplaçant Monseigneur de Broglie, emprisonné. En 1812, de Broglie étant encore en prison à Vincennes, des arrangements privés ont été faits pour l'ordination sacerdotale de Constant. Il avait demandé, et reçu, la dispense pour l'ordination parce qu'il n'avait que 22 ans. C'est ainsi que le 19 septembre 1812, Constant Van Crombrugghe a été ordonné prêtre à Bruxelles, dans la chapelle privée de Monseigneur Van de Velde de Melroy⁹⁵, Evêque titulaire et pensionné de Ruremonde. Deux jours plus tard il a célébré sa première messe dans la chapelle des Sœurs de la Charité Chrétienne, à Malines. C'est ainsi qu'ont pris fin les années de formation de Constant.

C. Conclusions.

A Gand, Constant a gardé les attitudes qu'il avait apprises de sa famille durant ses premières années et des Pères de la Foi pendant son adolescence. Son attitude politique, sa perspicacité dans les affaires, sa responsabilité à l'égard des pauvres et sa souplesse venaient de la formation qu'il avait reçue de sa famille⁹⁶.

Pendant qu'il était à Gand, il a eu l'occasion de développer sa connaissance politique et d'allier ses attitudes à l'égard de l'Etat avec sa compréhension de l'Eglise. En cela il a bénéficié de l'aide de ses professeurs parce qu'ils étaient impliqués activement dans de telles questions. Il était ultramontain en quittant le séminaire, reconnaissant la place de l'Etat tout en étant prêt à défendre les droits de l'Eglise et l'autorité du Pape.

Lorsqu'il a quitté sa famille il avait eu l'occasion de clarifier son attitude envers la pauvreté et à l'égard du genre de responsabilité qu'il aurait en tant que prêtre vis-à-vis des pauvres. Le fait de prendre la direction des affaires de famille quand son oncle était malade l'a fait homme d'affaires compétent et l'a aidé à être très pratique quand il s'agissait de venir en aide aux pauvres.

Avant son arrivée à Gand, Constant était déjà bien formé au plan spirituel, surtout après les années passées sous la direction du Père Sellier. Il a découvert sa vocation sacerdotale quand il était à Amiens, sous la protection de St Joseph qui, depuis lors, tenait une place spéciale dans sa vie. Il est venu à Gand fermement enraciné dans la dévotion au Cœur du Christ et conscient de la miséricorde du Seigneur à son égard.⁹⁷

La direction que lui a donnée son oncle, le Chanoine Huleu, a fortifié sa compréhension de la miséricorde de Dieu. Huleu lui a enseigné aussi à garder l'équilibre dans sa vie spirituelle, à ne pas se permettre d'être vaincu par les scrupules, mais à être libre dans la confiance au Seigneur. Constant a appris probablement de son oncle, comme il l'a fait certainement avec le père Sellier, comment garder l'équilibre entre sa vie de prière et son ministère sacerdotal actif, ce même équilibre tout à fait visible chez Huleu lui-même. Bien que celui-ci fût un homme

⁹⁴ PIERAERTS et DESMET, op.cit., p.73, lettre de Huleu à Van Crombrugghe, 27 février 1810.

⁹⁵ Voir Appendice II, Notes biographiques, p.v. Velde de Melroy.

⁹⁶ Voir plus haut, Chapitre 1, B : « Famille et école (1789-1809) ».

⁹⁷ Voir plus haut, Chapitre 1, C, 2 : « Les Pères de la Foi - Amiens » p.19 et D, « Le Père Louis Sellier », p.21.

attiré par la vie contemplative, bien qu'il essayât plusieurs fois de répondre à la vocation qu'il croyait avoir pour cette vie, il a eu aussi le courage de se détacher de son Evêque lorsque, en conscience, il pensait que c'était nécessaire pour le bien du peuple qu'il servait. Il a sûrement communiqué ces deux traits de caractère à Constant: une soumission active à la volonté de Dieu et une solide confiance en la Providence de Dieu.

Un autre aspect de l'influence de Huleu provenait de sa découverte du « *Memoriale* » d'Arvisenet qui l'avait profondément impressionné. Ce livre est marqué par le sens de la présence de Dieu: le Seigneur qui s'entretient avec le prêtre, et par tout le sentiment de douceur et miséricorde, confiance et foi en Dieu, et le sens de la paix. A travers sa direction spirituelle Huleu a certainement inculqué ces traits de caractère à Constant. Le Christ sera très vivant pour le jeune homme, une personne avec laquelle il pourra communiquer dans la prière, celle qu'il reconnaîtra dans son prochain et à travers les événements.

A cette époque, dans la vie de Van Crombrugghe, on est en face d'un jeune homme très viril, prêt à accepter même la persécution s'il le faut pour défendre les droits de l'Eglise; un jeune homme qui avait appris à vaincre sa timidité et ses scrupules et à se fier au Seigneur; quelqu'un qui pourrait discerner la volonté de Dieu par la prière et à travers les autres personnes et qui pourrait répondre à cette volonté à la façon d'un homme mûr; un homme aussi qui avait appris à recevoir la miséricorde du Seigneur avec confiance et qui pourrait offrir cette miséricorde aux autres d'une manière douce et paisible comme un instrument dans la main du Seigneur⁹⁸. Il était prêt à commencer son ministère sacerdotal.

⁹⁸ Voir plus haut, Chap. 1, D: « Le Père Louis Sellier », p. 21.

CHAPITRE III

INSTRUMENT DANS LES MAINS DE DIEU (1812-1830)

A. Prêtre.

Deux mois après son ordination, Constant Van Crombrugge a été nommé à Mouscron, une paroisse de taille moyenne du Diocèse de Gand, avec environ 5.500 habitants¹. Là il avait le travail de tout vicaire nouvellement ordonné: enseignement du catéchisme, aide aux pauvres, visites aux malades, prédication, etc².

Dans une lettre qu'il a écrite à son oncle, lui décrivant son travail Constant a exprimé sa joie de travailler avec les jeunes de la paroisse; comme c'était normal à cette époque il donnait des leçons de Latin à ceux qu'il pensait être de futurs séminaristes³. C'était un travail dur et, pour se détendre, il allait parfois chez lui visiter sa famille à Grammont⁴. De temps en temps son ami, Ambroise Goethals, futur Vicaire Général du Diocèse, l'accompagnait dans ses visites⁵.

Pendant son séjour à Mouscron Van Crombrugge a rencontré un groupe de femmes dirigées par Marie Dal, qui était responsable de la catéchèse des filles de la paroisse. C'était une rencontre très importante pour tous les deux, car ces femmes deviendraient plus tard membres de sa première fondation religieuse: « Les Filles de Marie et de Joseph ». Le groupe de Mouscron formait une petite communauté séculière qui existait depuis 1633 et avait l'approbation épiscopale⁶. Elle était reconnue comme une communauté pieuse d'instruction ou comme « école dominicale ». Ces écoles dominicales étaient très importantes pour l'Eglise des Flandres parce qu'elles veillaient aux besoins d'éducation des femmes et des filles les plus pauvres⁷.

Pendant ses premières années dans la paroisse, Van Crombrugge a commencé à prêcher la dévotion au Sacré-Cœur. Certaines indications prouvent qu'il était un des premiers prêtres à propager cette dévotion en Belgique et, comme il le ferait plus tard dans d'autres paroisses, il a commencé à Mouscron l'Association du Sacré-Cœur; il l'a fondée partout où il travaillait pendant toute sa vie; ceci est essentiel pour comprendre sa spiritualité⁸.

Au cours de sa première année à Mouscron, Van Crombrugge et trois autres prêtres ont répondu à la demande de l'aumônier général de l'armée française stationnée dans les Flandres de ministrer aux les soldats dont plusieurs étaient en train de mourir suite à une épidémie⁹. Il a répondu à cette invitation et est allé aider « au nom du Seigneur, avec une ferme confiance

¹ PIERAETS et DESMET, op. cit., p.58

² ADMJRI non-cataloguées, les notes manuscrites de Van Crombrugge, « Pour une première Communion », Mouscron, Avril 1813. Il y a dans ses notes du sermon deux thèmes que nous trouverons tout au long de la vie du Fondateur, à savoir, la gloire de Dieu et par conséquent le besoin de remercier Dieu, et deuxièmement la miséricorde que Dieu nous offre constamment.

³ JORISSEN, J., C.J., op. cit., p. 58.

⁴ Ibid., p. 58, lettre de Van Crombrugge à sa famille, 29 décembre 1813. « Je me porte beaucoup mieux encore qu'avant mon voyage, tant il est vrai que le voyage en renouvelant les idées, tranquillise l'esprit et influe ainsi considérablement sur tout notre être ».

⁵ GARCIA, G.C., op.cit., p.58 (p.36). Il y a 7 lettres d'Ambroise Goethals adressées à Van Crombrugge et datées entre 1811 et 1865 dans les Archives D.M.J., ADMJR/A-26.

⁶ TERWECOREN, S.J., « Institut des Dames de Marie », *Collection de Précis Historiques. Mélanges Littéraires et Scientifiques*, Juin 1865, 324^e, XIV année, N^o. 12.

⁷ Après une histoire de 350 ans la communauté de Mouscron, élément constant au long des siècles, et même jusqu'à aujourd'hui, s'est engagé profondément dans la vie de la paroisse. Pendant les derniers 150 ans ceci a fait une communauté distinctive dans la vie de la Congrégation.

⁸ JORISSEN, J., op. cit., p.23. La question de la compréhension de cette dévotion sera traitée plus tard dans cette thèse. Il est important de noter pour le moment que c'est le seul aspect de dévotion de ses premières années de son ministère sacerdotal qui est rapporté.

⁹ PIERAETS et DESMET, op. cit., p. 88, lettre de Corselis à Van Crombrugge, 19 décembre, 30 décembre 1813, et 15 janvier 1814.

en Dieu »¹⁰.

Plusieurs indices montrent que, bien que Van Crombrughe fût une personne énergique, il n'avait pas une bonne santé; il semblerait d'ailleurs qu'entreprendre cette activité supplémentaire ait été trop pour lui. En avril 1814 il a été transféré à la paroisse de Courtrai et en juillet de la même année dans à Heusden, petit village près de Gand. Nous ne savons rien de son séjour à Courtrai et guère plus au sujet de Heusden, sauf qu'il semble avoir suivi le même schéma de travail paroissial et qu'il a instauré partout la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. A Heusden il a rencontré un jeune homme, Guillaume Vanden Bossche, qui, trois ans plus tard, aiderait Van Crombrughe à fonder une Congrégation d'hommes, « Les Frères de St Joseph », qui serait plus tard connue sous le nom de « Joséphites »; par la suite Guillaume en est devenu le premier Supérieur Général. Il a habité probablement dans la maison paroissiale avec Constant et l'a aidé aussi dans ses activités paroissiales¹¹.

Pendant ces deux premières années de son ministère paroissial, il y a trois intérêts de Van Crombrughe qui attirent notre attention: en premier lieu son intérêt à l'éducation - il aimait travailler avec et aider les jeunes gens de la paroisse; son deuxième intérêt fondamental était celui d'aider les pauvres en leur donnant surtout l'éducation qu'autrement ils n'auraient pas pu recevoir; enfin, à travers son service auprès des soldats atteints de l'épidémie, il montra une aptitude certaine à l'adaptation, à répondre aux besoins les plus urgents. Il aurait facilement pu refuser l'invitation de l'aumônier général car il avait déjà assez de travail pastoral dans sa paroisse.

Sur le plan spirituel, comme nous l'avons vu, il a fondé l'Association du Sacré-Cœur de Jésus dans les paroisses, parmi les gens pour lesquels il travaillait.

B. Educateur.

1. Directeur du Collège d'Alost

Une fois de plus les événements politiques allaient changer l'orientation de la vie de Van Crombrughe. Comme nous l'avons vu, en 1812, année de son ordination, l'autorité de Napoléon commençait à être ébranlée. En 1813 la France avait perdu la campagne de Russie, en 1814 les Alliés ont vaincu Napoléon et il a abdiqué en avril. En juin 1814 une fusion a été proposée entre les peuples des anciens Pays-Bas autrichiens, les Provinces Unies et le Luxembourg, sous le règne de Guillaume I, prince d'Orange-Nassau.

Les Pays-Bas sont devenus les Provinces du Sud¹². Au mois de mars 1814, d'après les termes d'une nouvelle Loi Fondamentale publiée à travers toutes les Provinces, toute l'éducation a été placée entre les mains du roi, la protection et la tolérance de tous les cultes étaient assurées. Néanmoins, la préférence de Guillaume I est tombée sur l'Eglise Réformée dont il était adhérent. En août 1814, quand Guillaume a pris possession des Provinces du Sud où la majorité de la population était catholique, il a promis de respecter et protéger leur religion¹³.

¹⁰ Ibid., p.89.

¹¹ JORISSEN, J., op. cit., p. 26.

¹² GARCIA, G.C., op. cit., p.43.

¹³ Ibid., p.43 ss. Ce résumé des événements omet nécessairement les choses plus importantes mais le thème de cette thèse limite toute tentative de verser dans la dimension politique de l'époque. Il suffit simplement de passer brièvement sur ces événements, afin de montrer les problèmes qui ont touché immédiatement la vie de Van Crombrughe. Plus amples renseignements se trouvent dans l'oeuvre de GARCIA, G.C., chapitre 2, « Growth of Principles for Action », Section A., An amalgam that did not succeed: the Kingdom of the Netherlands ».

A cause de la préférence donnée à l'Eglise Réformée, les Evêques catholiques belges se sont inquiétés de l'avenir, tant au point de vue de la liberté de culte que de celui de la liberté d'éducation. Mgr de Broglie de Gand venait juste d'être libéré; il avait quitté la prison de Vincennes au mois de mai 1814, un mois après l'abdication de Napoléon. A cause de la situation qui régnait l'Evêque a décidé immédiatement de réorganiser et de stabiliser l'éducation catholique. Il se préoccupait surtout des Collèges de garçons parce qu'ils étaient la source normale des vocations sacerdotales¹⁴. C'est ainsi qu'en septembre 1814 il a appelé Van Crombrughe et lui a demandé de prendre sur lui la responsabilité de directeur du Collège de garçons à Alost. Ce Collège avait été dirigé par les Jésuites jusqu'à leur suppression et depuis lors il était resté à l'abandon¹⁵. Le travail consistait donc à réorganiser et rétablir le Collège.

Van Crombrughe a hésité car il se sentait inapte à ce travail. Les arguments de l'Evêque l'ont finalement emporté et il a accepté. Le Collège a été rouvert en octobre 1814. Un de ses biographes dit qu'il avait accepté d'abord par obéissance à son Evêque mais aussi dans le désir de se soumettre aux besoins du temps dès qu'il commençait à les percevoir plus clairement¹⁶. Quelles qu'aient été ses raisons, et vraisemblablement celles données par d'autres, c'était une décision importante car son futur apostolat, et à vrai dire toute sa conception de la vie, serait centrée sur ces deux facteurs: d'une part l'obéissance à l'autorité légitime et d'autre part les besoins, lui devenant de plus en plus évidents, de la société et de l'Eglise. Nul ne doute qu'il était à son aise dans son travail d'éducation, mais cependant c'est un acte d'obéissance à son Ordinaire qui l'a conduit définitivement à cet apostolat.

Van Crombrughe allait rester à Alost de 1814 à 1825 où le Collège a été fermé à cause des changements de politique du gouvernement. Pour plusieurs raisons ces années ont été probablement les plus importantes de la vie du jeune prêtre, car il était capable de mettre en pratique ce qu'il avait appris et d'établir des modèles pour l'avenir. Pendant cette période il a formulé ses principes d'éducation qui, dans la suite, seraient exprimés dans les différentes « Règles » pour les professeurs¹⁷. Pour les élèves et les parents il a écrit deux volumes du « *Manuel de la Jeunesse Chrétienne* » qui traitent de la vie de prière personnelle dans le contexte du développement vers la maturité chrétienne¹⁸.

En quelques mois Van Crombrughe a pu élever le Collège au plus haut niveau, tant au point de vue chrétien qu'académique. Au point de départ le Collège était réservé à l'éducation des garçons de la classe moyenne et plus tard beaucoup d'entre eux deviendraient des personnalités importantes de l'Eglise et de l'Etat en Belgique¹⁹.

Le Diocèse de Gand ayant très peu de prêtres, Mgr de Broglie a nommé des grands séminaristes dans le corps professoral de Van Crombrughe. Le seul prêtre qui était avec lui était Charles Valentijns²⁰, nouvellement ordonné et nommé directeur spirituel du Collège; il allait rester toute sa vie ami de Van Crombrughe. Mgr de Broglie a insisté que les séminaristes continuent leur préparation à la prêtrise parce qu'il les avait envoyés à Alost

¹⁴ JORISSEN, J., op. cit., p.27; GARCIA, G.C., op. cit., p.60.

¹⁵ PONCELET, A., *La Compagnie de Jésus en Belgique - Aperçu Historique*, (Bulens, Belgique, 1907); p.13.

¹⁶ JORISSEN, J., op. cit., p.27.

¹⁷ Parmi les différents écrits du Fondateur, gardés dans les Archives à Rome, les « Règlements des Maîtresses » sont les plus importants. Dans cette thèse, ils seront examinés seulement dans la mesure où ils révèlent quelque chose de la spiritualité du Fondateur. Pour une étude détaillée, consulter l'œuvre de GARCIA, G.C.

¹⁸ Van Crombrughe, C., *Manuel de la Jeunesse Chrétienne*, (Alost H. Sacre 1821). Vol. I: Ouvrage qui pourra être utile aux Parents et aux Instituteurs, Vol. II: Contenant des Instructions des prières et des pratiques à tous les âges et à toutes les conditions.

¹⁹ Parmi les étudiants du Collège d'Alost de cette époque, il y avait Henri Bracq, futur Evêque de Gand; Adolphe Deschamps, futur dirigeant du Parti Catholique belge; Théodore de Montpellier, futur Evêque de Liège; le futur Mgr. V. Scheppers, Fondateur des « Frères de la Miséricorde », Malines.

²⁰ Voir Appendice II, Notes Biographiques. p.v. Valentijns.

uniquement à cause du besoin urgent de professeurs. Par conséquent Van Crombrugge devait les suivre très attentivement en ce qui concernait leur vie spirituelle et leur progrès académique; leur temps libre devait être consacré à la prière et à la continuation de leur étude de la théologie. L'Evêque leur a proposé un programme quotidien de prière et chaque matin un certain temps était réservé à la prière personnelle et communautaire. Il voulait aussi que le directeur s'assure que les séminaristes recevaient régulièrement les sacrements et que toute négligence dans l'accomplissement des exercices spirituels lui soit signifiée. Pour faire respecter ces recommandations, Van Crombrugge a écrit une petite règle pour la communauté²¹; ces dispositions ont dû être difficiles à réaliser tant pour le directeur que pour les séminaristes²².

2. Les Principes Pédagogiques.

La préoccupation première de Van Crombrugge à Alost était d'organiser le programme des étudiants et de leur proposer des méthodes d'étude. Lui-même n'enseignait pas régulièrement, sauf en cas de nécessité, bien qu'il semble avoir été un excellent professeur en raison de son souci d'éduquer toute la personne.

Il commence ainsi son Règlement du Collège :

« La fin qu'on se propose dans cette maison est de cultiver tout à la fois l'esprit et le cœur des jeunes gens »²³.

Il a compris la tâche de l'éducation comme celle de « former un honnête homme et un parfait chrétien »²⁴. Tout cela demandait un programme d'études équilibré et un sage pratique d'autorité de la part des professeurs. Les relations entre l'élève et le professeur sont basées sur l'amour, un véritable amour qui se soucie de l'autre et aide le jeune à avoir confiance. Dans ses dernières années, Van Crombrugge écrivait aux Soeurs :

« Une fois que la maîtresse est connue par ses élèves comme étant une personne qui aime et ne désire rien d'autre que leur bonheur en tout, elle a déjà gagné la chose la plus importante de l'éducation en possédant la clé de leurs cœurs »²⁵.

Pour lui l'école était comme une famille et ceci aussi se remarque dans les conseils qu'il a donnés dans ses dernières années:

« Il faut aussi que les élèves aient une mère dans leur maîtresse »²⁶.

L'abbé Van Crombrugge insistait que les étudiants tout comme les professeurs soient polis;

²¹ JORISSEN, J., op. cit., p. 29; Maurice de Broglie à Van Crombrugge, 17 septembre 1815; GARCIA, G.C., .op. cit., AJM/I/F, de Broglie à Van Crombrugge, 17 décembre 1816.

²² Joseph-Olivier Andries le trouve aussi, et en 1825 il écrivit amèrement à Van Crombrugge à ce propos, disant qu'en tant que séminariste il avait le droit d'avoir le temps d'étudier la théologie et il ne le lui a pas été accordé. Il demande à Van Crombrugge d'en parler à l'Evêque en sa faveur afin qu'il puisse être libéré pour continuer ses études... cf. GARCIA, G. C., op. cit., p.63.

²³ AJM/I/F, Règlement du Collège d'Alost (II) ou 5, p.1: GARCIA, G.C., op. cit., p. 67.

²⁴ Van Crombrugge, C.G., *Manuel de la Jeunesse Chrétienne*, Vol. I, p.1. « Il est peu de sciences, ce me semble, plus universelles ou du moins qui soient plus importantes, puisqu'elle a également pour objet tout ce qui contribue à former un honnête homme et un parfait chrétien ».

²⁵ BATTEN, B., *Live in the joy of the Lord*, (publication privée, 1971) p.26, référence à ADMJR/ B-44.

²⁶ ADMJR/ 18-14, lettre de Van Crombrugge à Clothilde van Wymelbeke, 7 février 1852: « Vous tâchez donc d'être, ou du moins de paraître, toujours gaie avec vos conSoeurs et avec vos élèves. Gagnez l'affection de celles-ci, en vous prêtant généreusement à leurs besoins, et ne vous montrez sévère que lorsque vos devoirs et le bien de ces mêmes enfants l'exigera...Il faut aussi que les élèves aient une mère dans leur maîtresse ».

ce n'était pas seulement la politesse en soi, une courtoisie sociale, mais plutôt comme une partie centrale d'un véritable amour chrétien, en dehors du respect de la personne de l'autre. Dans ses dernières années, écrivant aux Filles de Marie et de Joseph à propos de l'autorité dans les classes, le Fondateur a mis la politesse parmi les attitudes nécessaires pour la maîtresse:

« Pour faire du bien à ses élèves, la maîtresse doit nécessairement avoir de l'autorité sur elles. Pour obtenir cette autorité, elle doit avoir leur estime ... Un air doux et modeste, un visage ouvert et riant, des manières polies et faciles mais sans pédantisme, une fermeté de caractère qui se possède toujours. Voilà ce qui assurera ... l'autorité sur vos élèves »²⁷.

Une maîtresse d'humeur changeante démolira vite les relations qu'elle ait construites avec ses élèves et elle perdra aussi son autorité.

Il est naturel que d'une certaine manière l'élève essaie d'imiter sa maîtresse, par conséquent la maîtresse, et encore plus une religieuse, doit surveiller son comportement, Van Crombrugghe insiste que ses actions soient centrées sur le Christ:

« Etudiez sans cesse les sentiments de votre Divin Modèle; la manière dont il a conversé avec les hommes et comment en particulier il a traité les enfants. Rappelez-vous, toujours qu'il n'avait rien de sombre dans le regard, qu'il n'était pas emporté, qu'il ne contestait pas, qu'il ne brisa pas le roseau déjà froissé... Il était si doux et si modeste que les enfants s'approchaient de Lui avec confiance... Voilà votre règle »²⁸.

Tandis que nous voyons Van Crombrugghe insister sur la politesse tout au long de sa vie et que d'autres écrivent de lui qu'il était une personne polie et courtoise²⁹ ceci ne devrait pas être exagéré ou mal compris. Le but de l'éducation chrétienne est d'aider les autres à devenir de vrais chrétiens et les former à être les disciples du Christ :

« La Science, la politesse des manières, les qualités même du cœur ne constituent qu'une partie du bien que les enfants ont droit d'attendre »³⁰.

L'éducateur essaie d'apporter le Christ aux autres, tout en grandissant lui-même en conformité avec Lui. Il faut donc que rien dans sa conduite ne soit répréhensible. L'ambition de sa vie devrait être celle d'aider les autres à grandir dans l'intimité avec Dieu, et grandir dans l'amour.

« Vous aimerez Dieu à travers les cœurs de ceux que vous aurez enseigné de l'aimer »³¹.

Quant aux méthodes de l'éducation, celle que Van Crombrugghe préférait le plus était celle de « l'émulation ». Ceci implique tout un système de compétition et récompense qui aide à mettre en valeur le meilleur de chaque étudiant. Il faut encourager chacun afin qu'il arrive à

²⁷ ADMJR/ B-37, Règlements des Maîtresses, Seconde partie, chapitre I, article II, pp; 15-16.

²⁸ Ibid., Seconde partie, chapitre II, article II, p.23.

²⁹ ADMJR/ A-27, Portraits de Notre Très Rév. Fondateur. Par exemple, Dame Ursula écrit de lui le 11 février 1866, (p.6) « Modèle d'ordre et de bon ton, jamais on ne remarquait en notre vénéré Fondateur rien de négligé, ni dans sa mise, ni dans sa contenance, ni dans ses mouvements ».

³⁰ Règlement, p.37.

³¹ BATTEK, B., op.cit., p.25, (référence ADMJR/ B-1).

son meilleur personnel tant au point de vue académique que dans son comportement. Van Crombrugge a utilisé tout un système de médailles et de rubans décernés comme prix dans le domaine du travail académique, assiduité et politesse. En employant cette méthode, c'était possible pour tout étudiant de remporter du succès, sinon académiquement du moins en d'autres domaines. Le professeur devait être impartial et ne pas reconnaître seulement le succès académique visible mais aussi l'étudiant qui avait essayé de faire de son mieux. En 1815, pendant sa deuxième année de Directeur du Collège d'Alost, Van Crombrugge a écrit en insistant:

« ... car dans ces encouragements on ne préfère que le talent et la sagesse, on ne couronne que le succès ou même le seul effort »³².

Van Crombrugge encourageait aussi le système par lequel les aînés surveillaient et prenaient la responsabilité des plus jeunes³³.

Il y a tout un équilibre dans les méthodes d'éducation du Fondateur. Il n'y a rien de nouveau comme tel dans ses méthodes; les principes directeurs il les avait apportés d'Amiens, mais c'est dans la mise en pratique de ces idées et la manière d'encourager les autres professeurs que nous trouvons ses dons particuliers. Il a continuellement encouragé les changements et gardait les idées qu'il jugeait être adéquates. Il écrira plus tard à l'une des Sœurs:

« Nous avons le plus grand intérêt à ne pas rester en arrière en fait de méthodes; tout marche, nous devons aussi marcher en avant »³⁴.

Dans une instruction sur l'éducation qu'il a donnée aux Filles de Marie et de Joseph quelques années plus tard, il est plus précis:

« Quant aux méthodes en général, ne tenant servilement à aucune, nous ne repousserons nulle espèce de perfectionnement par la seule raison que c'est une nouveauté. Cependant nous nous défierons de la manie des changements, des essais, surtout de ces systèmes merveilleux dont l'annonce même n'est pas toujours exempte de charlatanisme. Enfin, pour être toujours utile, notre Institut se faisant tout à tous, modifiera ses moyens d'action d'après les nouveaux besoins de la Société. Telle sera en tout temps notre grande règle relativement aux méthodes »³⁵.

Pour Van Crombrugge, toute l'éducation devait être religieuse; ceci était essentiel. Déjà en 1815, lorsqu'il a prononcé un discours à la distribution des prix au Collège, il dit:

« Si j'ai quelque expérience à cet égard, j'oserai dire dans la conviction la plus intime que le moyen de rendre à l'éducation tout ce qu'elle doit être est de rendre l'éducation de la jeunesse essentiellement religieuse. »³⁶.

³² GARCIA, G.C., op.cit., p.72, (AJN/LF). Il y avait aussi le système de mauvaises notes, trois manquements menaient à une mauvaise note! Tout ce système est encore à l'usage, bien que modifié parmi les professeurs religieux qui suivent l'inspiration de Van Crombrugge.

³³ JORISSEN, J., op. cit.: notes, 1,2(7); ceux-ci étaient choisis à cause de leur capacité professionnelle, leur conduite exemplaire, leur générosité et leur sagesse.

³⁴ ADMJR/ 02-93, lettre de Van Crombrugge à Marie Coulon, 26 décembre 1849.

³⁵ ADMJR/ A-21, De l'Instruction et de l'éducation chez les Filles de Marie et de Joseph, (1833). Nous devons noter que ce deux dernières phrases ont été ajoutées sur la copie originale par le Fondateur lui-même et sert de conclusion à cette instruction.

³⁶ GARCIA, G.C., op. cit., p. 74 (Sur l'éducation 14-15).

Ce sera à travers toute l'atmosphère de l'école, par des relations faciles entre les professeurs et les élèves, qu'il encouragera le développement religieux, et cela au moment où l'éducation était en train de devenir rapidement sécularisée et mise sous le contrôle de l'Etat.

Le Collège avait été rouvert afin de contrecarrer cette tendance de laïcisation et d'avoir l'occasion d'encourager les vocations sacerdotales. Van Crombrughe a proposé St Joseph, Patron de sa propre vocation, comme Patron spécial du Collège. Nul ne met en doute le succès de la tâche que son Evêque lui avait confiée.

C. FONDATEUR.

1. Les Frères et Sœurs de St Joseph

En même temps que le Collège se stabilisait, le Directeur a commencé un autre travail dans la ville d'Alost, particulièrement pour les pauvres. Vers 1815, les Provinces du Sud étaient de nouveau dans un chaos économique. Entre autres problèmes, les commerçants et les industriels étaient incapables de faire concurrence à leurs voisins Hollandais et il y avait une augmentation graduelle du chômage³⁷. Une pluie torrentielle aux mois d'hiver de 1816-1817 a aggravé la situation, et la famine et la misère se sont répandues parmi le peuple. Afin d'obtenir de la nourriture, les gens ont pris la route, et voler était leur seul moyen de subsistance. Il y a eu en conséquence une baisse généralisée du niveau moral de la population.

Tout près du Collège d'Alost vivait une dame célibataire, Colette de Brandt, qui donnait tout son temps et toute son énergie à travailler pour les pauvres du district. Comme Van Crombrughe était son directeur spirituel, il la connaissait bien et ensemble ils ont décidé d'aider les filles des familles pauvres qui souffraient des effets de la famine³⁸. Au Collège, il y avait un groupe de jeunes filles employées dans les travaux manuels; ce sont elles qui le 6 mars 1817, sont allées vivre ensemble dans une petite communauté, dans une maison achetée pour elles par Van Crombrughe. Elles ont ouvert une petite dentellerie où elles ont enseigné aux jeunes filles l'art de faire de la dentelle et en même temps la lecture et l'écriture. En vendant leur dentelle ces jeunes filles sont devenues capables, grâce à leurs revenus, de subvenir aux besoins de leurs parents. Les « Sœurs » les préparaient en même temps à recevoir leur première Communion.

Colette de Brandt n'a pas habité avec la petite communauté mais elle les a aidées et guidées dans les affaires pratiques³⁹. Née en octobre 1780 et élevée par les Bénédictines et les Ursulines, elle était une femme d'une vertu solide et de piété. L'on dit que depuis son enfance, elle était attirée par les pauvres et que cela était l'œuvre de sa vie. En lisant les lettres du Fondateur aux Sœurs, on a une petite idée de ce qu'était cette dame qui n'est jamais devenue membre de la Congrégation, mais était liée à elle pendant les premières quarante

³⁷ Pour les détails de la situation, voir GARCIA, G.C., op. cit., p.53.

³⁸ À ce moment Colette de Brandt (1780-1856) avait 36 ans. C'est une figure importante mais plutôt insaisissable dans les premières années de la Congrégation. On dit qu'elle a répondu deux fois aux rêves qui touchèrent la Congrégation. La première fois, à l'époque de la fondation, on raconte qu'une nuit M. Van Crombrughe a eu un rêve dans lequel il a vu une foule d'enfants abandonnés et il a semblé entendre une voix qui lui disait de les enseigner et les mener au Seigneur. Le lendemain matin après la Hesse il est allé parler avec Colette et elle avait eu le même rêve. Le deuxième rêve de Mlle Colette de Brandt concerne l'installation de la communauté de la Congrégation dans l'Archidiocèse de Malines, une décision très importante. (Voir JORISSEN, J., op. cit., pp.40 ss.; Historique, pp. 32-33 et Terwecoren, S. J., op. cit., p. 313.)

³⁹ JORISSEN, J., op. cit., p.45. Il se pourrait que Van Crombrughe se rappelant Julie Billiard et le travail qu'elle et ses Sœurs faisaient à Amiens, envisageant quelque chose de semblable pour Colette et le petit groupe des Sœurs. Cependant, sa vocation n'était pas d'être religieuse mais celle d'une femme laïque engagée. Comme, pareillement, Van Crombrughe lui-même n'est jamais devenu Josephite, mais est resté prêtre diocésain.

années de son existence. Au début, Van Crombrugge habitait près des Sœurs et pouvait leur dire lui-même ce qu'il attendait d'elles, bien qu'il y ait une tradition qui dit que souvent il demandait à Mlle Colette de Brandt de parler aux Sœurs à sa place. Depuis 1830, lorsqu'il avait quitté Alost, il a commencé une longue correspondance avec les différentes Sœurs. Très souvent, surtout en ce qui concernait les affaires, il suggérait aux Supérieures de consulter Colette⁴⁰.

Il y avait pourtant des moments où les relations entre les Sœurs et Mlle Colette sont devenues tendues, et le Fondateur devait intervenir, mais même lui qui la connaissait bien ne pouvait pas toujours la comprendre⁴¹.

La plupart des difficultés semblent avoir surgi à cause de la propriété et des biens. Malgré les problèmes qui apparaissaient à travers les années, le Fondateur a gardé une haute estime pour elle. Des années plus tard, la nièce de celle-ci, Victorine de Brandt, a demandé d'entrer dans la Congrégation, et il semblerait que cela a plu à sa tante. A ce moment, Van Crombrugge a écrit à Flore Delhaye:

*« Vous aurez de nouveau droit aux prières de Mlle Colette. Vous savez que ses prières sont puissantes sur le cœur de Dieu. Vous connaissez la grande charité de cette âme d'élite »*⁴².

L'année précédant la mort de Colette, le Fondateur a écrit à propos d'elle à la Supérieure d'Alost:

*« Aurez-vous la complaisance de faire comprendre à Mlle Colette, que je me suis acquitté avec plaisir des promesses que je lui ai faites, de prier tous les jours pour elle? Nous serions des ingrats, moi et vous toutes, mes enfants de St. Joseph, si nous négligions nos devoirs envers une personne qui m'a aidé si courageusement, durant les premières années de l'existence de votre famille religieuse et qui nous conserve une affection sincère »*⁴³.

Le Fondateur voyait en Colette de Brandt une femme d'une force spirituelle et de valeur; surtout dans les premières années de la Congrégation elle a employé ses dons de la manière la plus avantageuse.

Deux mois après la fondation de la première communauté, qu'il appelait les Sœurs de St Joseph, Van Crombrugge s'est assuré de l'aide de Guillaume Vanden Bossche, qu'il avait connu à Heusden, pour commencer une communauté semblable pour les hommes. Pendant les deux années précédentes, Guillaume était à Alost essayant d'étudier le Latin et le Français, mais sans succès. Entre temps le pays sombrait de plus en plus dans la famine et la pauvreté; Van Crombrugge a décidé d'établir un atelier pour les garçons du même genre que la dentellerie des filles. Aussi, le 1^{er} mai 1811, Vanden Bossche est devenu le premier membre des Frères de St Joseph avec un autre, Joseph Vanderkinderen. Ils ont ouvert une école de tissage à Grammont⁴⁴.

⁴⁰ Par exemple, ADMJR/ 17-40, lettre de Van Crombrugge à Clothilde Minne, 2 mars 1836, et ADMJR/ 6-47, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 26 novembre 1837 concernant l'achat d'une maison.

⁴¹ ADMJR/ 6-101, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 19 mai 1838, à propos d'un problème concernant une propriété; il termine en disant: « La conduite de cette excellente personne est inexplicable à notre égard ».

⁴² ADMJR/ 7-41, lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 27 novembre 1848.

⁴³ ADMJR/ 02-144, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 12 janvier 1855.

⁴⁴ ADMJR/ A-25, Notes manuscrites du Fondateur en flamand, probablement par Vanden Bossche. L'Histoire de la fondation des Josephites

2. Les Filles de St Joseph – Alost 1818

Tout en étant Directeur du Collège, en plein activité, Van Crombrugghe s'est mis à diriger les deux petites communautés qu'il avait fondées pour le service des pauvres⁴⁵. Le Fondateur était un homme qui revoyait, modifiait, changeait et adaptait continuellement ses idées, ses méthodes et règles de vie qu'il donnait aux autres. Les noms donnés à ses Congrégations n'y sont pas échappés. Ainsi la communauté des filles, ayant commencé comme les « Sœurs de St Joseph », est devenue par après « les Filles de Marie et de Joseph ». Mais jusqu'au moment de sa mort, en 1865, Van Crombrugghe, dans ses lettres, s'adresserait à elles sous des noms différents⁴⁶. Le premier nom: « les Sœurs de St Joseph » déjà dans la première année est devenu « les Filles de St Joseph ». Et c'est sous ce nom que le Fondateur leur a donné la première Règle. En fait, c'est avec difficulté qu'on l'appelle une « Règle »; elle est si brève, rien d'autre réellement qu'une horaire. On ne dit rien de la raison qui a rassemblé le petit groupe pour vivre ensemble, ou de la qualité de vie communautaire⁴⁷.

Le 6 mars 1818, au premier anniversaire de leur fondation Van Crombrugghe a écrit une lettre précise et explicite aux Sœurs, dans laquelle nous trouvons exprimé pour la première fois, l'esprit de la Congrégation. La plupart des éléments de la spiritualité du Fondateur qu'il allait reprendre pendant des années sont contenus dans cette lettre. Les idées exprimées sont très claires à cause de sa simplicité et de sa franchise.

Le Fondateur commence par appeler les Sœurs: « Bien-aimées du Seigneur », expression que l'on ne trouve plus dans ses lettres. Dans l'introduction il esquisse le genre de vocation à laquelle les Sœurs sont appelées. Il commence ainsi;

« Pour remplir avec un saint zèle les devoirs de la vocation à laquelle vous avez été appelées, l'éducation des enfants... et pour atteindre la perfection religieuse, vous devez considérer et imprimer profondément dans vos cœurs, la grandeur de l'œuvre pour laquelle Dieu vous a choisies »⁴⁸.

Van Crombrugghe poursuit, en parlant des enfants qu'elles éduquent en des termes qui reviendront dans toutes les Constitutions ultérieures de la Congrégation: chaque enfant est un enfant du Père, sauvé au prix du sang du Christ, « ils sont purifiés et sanctifiés par leur

se trouve en détail chez GARCIA et JORISSEN.

⁴⁵ La portée de cette thèse étant la spiritualité de Van Crombrugghe comme elle apparaît dans ses lettres aux Filles de Marie et Joseph, l'histoire de la fondation des Josephites et son développement ne seront pas répétés ici. Il est bon de noter aussi que sur ce point il n'y a pas de souvenirs précis à propos des premières Soeurs. JORISSEN (op. cit., notes, 1, 3, (6), soutient que les premiers membres n'ont pas persévéré et que le Fondateur a supprimé leurs noms de la liste des Soeurs. La première connue est Sr. Antonia qui est entrée en 1820. Cependant ce manque d'inscription peut avoir d'autres raisons. Premièrement: gardant en esprit combien les Soeurs mouraient rapidement dans les toutes premières années (voir les listes existantes) l'on se demande si ce n'était pas le cas pour celles qui sont entrées en 1817, d'autant plus que le choléra s'est répandu en 1818-1819. (JORISSEN, Notes, 1, (7).) Deuxièmement; il n'était presque pas nécessaire de faire des inscriptions parce que les Soeurs, le Fondateur et Mlle de Brandt vivaient à quelque distance les uns des autres et lorsqu'ils commencèrent à les garder, les détails et les noms avaient probablement été oubliés.

⁴⁶ La question des titres est très embrouillée, d'autant plus que les Soeurs ont été divisées en trois Congrégations en 1830. (voir plus bas). En 1830 la Congrégation a été établie comme: « Filles de Marie et de Joseph ». Vers 1833, le titre « Dames de Marie » est utilisé dans les lettres du Fondateur, mais en même temps il parle d'elles souvent, comme les « Sœurs de Marie ». Des années plus tard il les appelle aussi: « Enfants de Marie et de Joseph » et « Famille de Marie et de Joseph ». Finalement, le titre officiel fut: « Filles de Marie et de Joseph dites « Dames de Marie ». En 1886 la Sacrée Congrégation des Religieux a demandé que « Filles de Marie et de Joseph » soit le titre officiel et le seul employé dans les Constitutions écrites. Cette demande a été respectée, bien que le nom populaire de la Congrégation continuât à être celui de « Dames de Marie ». C'est lors du chapitre de 1981 seulement que le titre « Filles de Marie et de Joseph » a été adopté par toute la Congrégation comme titre unique.

⁴⁷ ADMJR/ Constitutions, 1: texte d'introduction de 1817, traduction du texte original des Constitutions des Filles de Marie et de Joseph. (Cette première règle se trouve chez les Sœurs de Ste Joseph (Texte flamand)). Le texte de la première règle contient seulement l'horaire et ne nous dit rien de l'esprit de la nouvelle Congrégation.

⁴⁸ ADMJR/ Regel-boek der Dogters van Maria en Joseph, 1830. Allocution: 6 mars 1818, Alost. (page iii). Pour la signification du mot: « bien-aimée » voir plus loin Chap. 6, C.

baptême, temples de l'Esprit-Saint, demeures de la Sainte-Trinité »⁴⁹.

« Filles de Marie et de Joseph, vous êtes choisies par Dieu comme les mères adoptives afin de nourrir et de guider ces petits en les formant lentement et doucement à la sainteté »⁵⁰.

Toutes les Sœurs sont appelées « collaboratrices » du Christ⁵¹, déléguées par le Christ à conduire et former les autres et à être les servantes de la Trinité. Van Crombrugghe exprime clairement la responsabilité que chaque Sœur a de travailler avec et pour le Christ. Ce n'est pas une tâche facile:

« Vous êtes appelées à vous préparer à la bataille comme membres de la Sainte Eglise dans la lutte contre l'enfer, le monde et la chair »⁵².

A leur tour les Sœurs devront préparer celles qu'elles enseignent à entrer dans la même bataille afin qu'elles puissent conserver et garder leur amour pour le Christ. Le cœur de la lettre suit:

« Toutefois, Filles bien-aimées, vous n'arriverez jamais à ces buts importants, vous ne serez jamais capables de répondre à votre sainte vocation, si avant toute autre chose vous n'essayez pas de vous rendre dignes, par une vie pieuse et parfaite vie, et devenir de vrais instruments de la divine miséricorde »⁵³.

A moins que l'on soit convaincu de la vérité fondamentale que tout a été créé pour le service de Dieu, pratiquer le renoncement, vivre pauvrement, conduire les autres au ciel, tout cela ne sert à rien. Le Fondateur écrit qu'en pratique ceci veut dire faire ce qui plaît à Dieu, et plus important encore, le faire de telle façon que cela Lui plaise réellement. Il n'y a pas de demi-mesures. Même ainsi la vraie raison pour laquelle les Sœurs se sont réunies est celle de plaire à Dieu, et qu'en pratiquant l'obéissance elles feront ce que Dieu veut d'elles. C'est pour cette raison qu'elles ont une Règle.

Ensuite Van Crombrugghe se réfère au Livre des Maccabées⁵⁴ où Judas Maccabée, en envoyant son peuple à la bataille ne lui donne pas d'instruments de guerre contre l'ennemi mais se contente de bonnes paroles et d'exhortations. Judas raconte sa vision de Jérémie lui donnant un don du Seigneur sous forme d'une épée. Van Crombrugghe note que dans ce passage les Israélites se préoccupaient davantage de la défense du Temple du Seigneur que d'eux-mêmes, de leurs familles et amis et qu'ils défendaient le Temple avec courage. Judas, devant l'ennemi, et apparemment dans une situation désespérée, a prié le Seigneur de l'aider. Ils sont allés au combat, priant tout le temps, se confiant à Dieu, et ils ont été victorieux. Le Fondateur alors dit à ses Filles:

« Acceptez ces armes spirituelles que je vous offre pour la gloire de Dieu et pour votre sanctification. Pensez que la Vierge Bénie et Ste Joseph vous donnent cette épée spirituelle »⁵⁵.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid., p; iv.

⁵¹ Ibid., p.iv. « vous êtes les collaboratrices du Sauveur ».

⁵² Ibid., p. iv.

⁵³ Ibid. p.v.

⁵⁴ Le texte n'est pas cité et pourrait se rapporter à plusieurs passages, par exemple 1 Mac. 3, 16-26.

⁵⁵ Ibid., p. vii.

Enfin Van Crombrugghe prie pour ses Sœurs:

« J'élève les mains au ciel et sollicite votre Patron puissant et doux de vous protéger et de vous obtenir que Dieu envoie son ange pour vous défendre à tout moment, pour vaincre vos ennemis et vous aider à triompher »⁵⁶.

Ayant mis la Règle sous la protection de Marie notre Mère, il conclut avec la citation du Livre des Proverbes :

« ... retiens mes paroles, mets en réserve mes préceptes »⁵⁷.

La vigueur de cette lettre ne s'est plus jamais retrouvée dans les autres Règles ou lettres. En 1818 Constant Van Crombrugghe n'avait que 28 ans. Nous avons déjà vu son enthousiasme lorsqu'il travaillait dans ses anciennes paroisses. Quand nous prenons le temps de réfléchir sur son œuvre d'éducation, nous pouvons facilement perdre de vue son énergie, à cause de son écriture cérémonieuse et de la manière d'écrire de son époque. Mais dans cette lettre aux premières Sœurs, qui servait encore comme introduction à la Règle de 1830, nous voyons ce jeune prêtre prêt à tout dans ce combat pour le Seigneur, invitant les autres à être tout aussi justes qu'enthousiastes. Il a invité ses Filles à partager sa vision et les a encouragées à avoir le même enthousiasme et la même vigueur.

En tant que membres d'Eglise, il les engage à être au cœur de la bataille pour le Seigneur et d'aider à former les autres, surtout les jeunes, pour le Christ. Il nous rappelle la vision de St Ignace de Loyola sur la route de La Storta lorsqu'il a reçu l'invitation du Père de marcher avec Jésus et de servir à son côté⁵⁸. Il nous rappelle aussi la méditation des Deux Etendards de St Ignace⁵⁹, où l'individu est invité à choisir entre le Seigneur et Satan, de décider à quel camp il appartient et après avoir décidé, d'entrer dans le combat au nom du Seigneur contre l'ennemi. Il semblerait que c'est cette méditation que Van Crombrugghe avait à l'esprit et qu'il l'a offerte aux Sœurs. Après avoir fait leurs choix, elles aussi, à leur tour, doivent entrer dans le même combat pour le Seigneur.

Nous nous rappelons que le Fondateur a commencé cette lettre en parlant du « zèle ». C'est le thème de toute la lettre, le zèle pour l'œuvre de Dieu, pour sa gloire. Pour Van Crombrugghe cette forme de vie ne sera possible que si chacune essaie de se rendre digne de devenir un « véritable instrument de la miséricorde divine » en faisant ce qui plaît à Dieu, de sorte que ses actes Lui plaisent réellement; en prenant la Parole de Dieu comme son épée dans ce combat. Tout cela sous la protection de Marie et de Joseph; Joseph le protecteur et Marie l'exemple, modèle et Mère.

Par la suite Van Crombrugghe expliquera aux Sœurs en détail et de plus en plus clairement, tant aux personnes qu'à la communauté dans son ensemble, cette vocation particulière dont il leur avait parlé pour la première fois au mois de mars 1818. Rien ne sera jamais aussi clair que cette lettre sur ce sujet.

3. Une seconde fondation – Grammont – et une nouvelle Règle (1818)

⁵⁶ Ibid., p. viii

⁵⁷ Ibid., Prov. VII, 1.

⁵⁸ CONWELL, J.F., S.J., Prayer proper to the Society of Jesus according to Jerome Nadal, (Thèse doctoral à l'Université Grégorienne Pontificale, 1957), p.33: sur la vision de St Ignace à « La Storta ».

⁵⁹ PUEL, L.J., S.J., The Spiritual Exercises of St Ignatius, (Loyola University: Chicago, 1951), La deuxième semaine. Quatrième Jour, « La Méditation sur les Deux Etendards », particulièrement la seconde partie de cette méditation, « L'Etendard du Christ », pp. 60-63.

En novembre 1818, le Fondateur a décidé d'envoyer deux Sœurs à Grammont, sa ville natale, afin d'ouvrir une école de dentellerie semblable à celle d'Alost, c'est-à-dire, combinant la dentellerie et l'instruction générale et religieuse. Sa mère, Mme Cécile Van Crombrugghe, avait acquis une propriété qui appartenait aux Minimes, et c'est là que les Sœurs vivaient. Elle a joué le même rôle à l'égard des jeunes Sœurs que celui de Mlle Colette de Brandt à Alost: le rôle de « Mère Séculière »⁶⁰.

Il semblerait probable que cette première démarche a été l'occasion pour le Fondateur d'essayer d'écrire plus clairement la Règle de vie qu'il souhaitait que les Sœurs suivent⁶¹. Une image plus détaillée de la vision que Van Crombrugghe avait pour sa Congrégation, appelée maintenant les « Filles de St. Joseph », apparaît de cette Règle⁶².

La Règle commence par une paraphrase tirée d'Isaïe:

*« Regardez, Filles de St. Joseph, ceci est votre chemin; marchez-y, ne vous écartez pas, ni à droite ni à gauche »*⁶³.

Le motif de la fondation de cette nouvelle communauté était de servir Dieu parfaitement et de rendre tous les services possibles à son Eglise plus particulièrement à travers l'éducation des enfants pauvres⁶⁴. Les Sœurs sont invitées à considérer leur vocation comme un don précieux du Seigneur et à l'en remercier.

La Règle explique la vie journalière, hebdomadaire et mensuelle des Sœurs: leur prière, travail, dévotions etc. Chaque jour avant d'assister à la Messe, les Sœurs devaient faire une demi-heure de méditation. Elles priaient ensemble le Petit Office de la Ste Vierge. Elles devaient aussi se réserver un moment pour faire chaque jour un examen de conscience. Les pratiques de pénitences étaient régulées avec le jeûne seulement le samedi à moins que la Supérieure donne une autre autorisation⁶⁵.

La dévotion au Sacré-Cœur avait une place particulière, et celle du premier vendredi du mois était prescrite dans la Règle⁶⁶. Une retraite annuelle de huit jours était recommandée, au cours de laquelle la Sœur avait l'occasion de parler avec sa Supérieure. C'était aussi le moment de revoir la manière dont elle vivait ses vœux⁶⁷.

La Supérieure avait un rôle important à jouer dans le développement spirituel de sa « fille ». Il était recommandé que la Sœur reconnaisse dans sa Supérieure une personne qui lui était donnée par Dieu, une « mère d'un cœur tendre »⁶⁸. Cette idée de voir la Supérieure comme une mère réapparaissait tout au long de la direction de la Congrégation par Van Crombrugghe. Ce n'est pas seulement un nom donné à la Supérieure, mais il reflétait une attitude plus profonde et faisait partie de l'esprit de famille que le Fondateur voulait trouver dans toutes ses Congrégations⁶⁹.

⁶⁰ TERWERCOREN, op. cit., p.297.

⁶¹ ADMJR/ Constitutions, 1818-1820: le sommaire de cette Règle.

⁶² Voir plus haut.

⁶³ Règle 1818: Introduction. Isaïe 30, 21.

⁶⁴ Ibid., Introduction.

⁶⁵ Ibid., 2^{ème} Chapitre, 2^{ème} Règle.

⁶⁶ Ibid., 2^{ème} Chapitre, 2^{ème} Règle.

⁶⁷ Ibid., 3^{ème} Chapitre, 3^{ème} Règle.

⁶⁸ Ibid., 6^{ème} Règle, Ch.2, 6 : « Les Filles doivent considérer leur Supérieure comme une mère au cœur tendre que Dieu leur a donné ».

⁶⁹ La question de « l'esprit de famille » engage toute la manière de vivre de la communauté, la manière dont les Sœurs établissent les rapports entre elles aussi bien que les relations individuelles entre chaque Soeur et la Supérieure. La question sera reprise encore au Chapitre 4 et plus profondément au chapitre 7, où l'esprit de famille et sa relation avec la dévotion à Marie et à Joseph sera mis en valeur.

Afin de se préparer à vivre cette vie, il fallait faire un noviciat d'un an et puis la Sœur ferait ses vœux pour toute sa vie. A ce propos la Règle dit ceci:

« Les Soeurs de Ste Joseph se lient par les vœux d'obéissance, chasteté et pauvreté volontaire, et celui d'enseigner les enfants pauvres, spécialement en ce qui concerne le salut des âmes »⁷⁰.

On propose qu'afin d'aider les Sœurs, surtout pour la pratique du quatrième vœu, une réunion communautaire se tienne chaque semaine pour étudier le catéchisme en usage dans le Diocèse⁷¹. Une méthode très pratique à adopter et plutôt caractéristique du type de formation que Van Crombrugghe donna à ses religieuses.

Le quatrième vœu était une pratique assez courante pour les religieux de cette époque. Cette coutume a une longue histoire dans l'Eglise et d'une certaine manière le quatrième vœu exprimait le caractère, l'esprit de la Congrégation⁷². Il souligne la forme particulière de vivre l'Evangile à laquelle les membres de la Congrégation sont appelés. Dans un certain sens, c'est une forme de vœu de stabilité, maintenant, fortifiant et animant l'activité apostolique du groupe. Dans la dernière Règle de 1830, Van Crombrugghe écrit à propos de ce vœu:

« Ce quatrième vœu consiste à nous lier, selon ce que l'autorité attend de nous, pour aider les enfants, à savoir, les pauvres, en ce qui concerne l'instruction religieuse catholique et la piété »⁷³.

Il continue en expliquant que l'accomplissement de ce vœu exige de travailler ensemble vers ce but qui est commun à tous. Il sert à lier les membres de la communauté ensemble dans leur service du Seigneur et de son Eglise⁷⁴.

La Règle de 1818 se termine par une référence à la lettre de St Paul aux Galates, l'invitation de faire du bien à tous « surtout à nos frères dans la foi »⁷⁵. Il promet la paix aux Sœurs qui vivront cette Règle:

« Soyez donc des Filles fidèles, même dans les plus petites choses, parce que Dieu, par qui vous avez été appelées dans la Compagnie de Jésus Christ Notre Seigneur, est fidèle à ses promesses »⁷⁶.

Ayant installé les Filles de St Joseph à Alost et à Grammont et les Frères de St Joseph à Grammont, et donné à tous les deux groupes une Règle de vie⁷⁷, M. l'Abbé Van Crombrugghe, toujours Directeur du Collège d'Alost, a entrepris encore un projet pour les pauvres. En 1819 il a ouvert une deuxième école pour garçons, attaché au Collège, pour ceux

⁷⁰ Ibid., 4^{ème} chapitre, 3^{ème} Règle.

⁷¹ Ibid., 2^{ème} chapitre, 1^{ère} Règle. Puisque le principal objectif du rassemblement des Filles de Marie et de Joseph est l'instruction chrétienne des enfants, elles doivent bien connaître le catéchisme diocésain, elles prendront une heure par semaine pour étudier cette science.

⁷² L'histoire du 4^{ème} vœu remonte au Moyen-Âge, certains voudraient soutenir jusqu'à l'Epoque des Chevaliers Templiers. Le Concile de Trente (Session 25 De Reg. C.1) dit que ces vœux appartiennent à l'essence même de l'Ordre. Voir aussi avec beaucoup de références pour ce 4^{ème} vœu Jeanne DE CHARRY, RSCJ, *Histoire des Constitutions de la Société du Sacré-Cœur*, Première Partie, La Formation de l'Institut, Vol. I, Exposé Historique (Rome 1981) p.448 etc.

⁷³ *Regel-Boek*, 1830, 4^{ème} chapitre, 14, Van de Beloften, 4.

⁷⁴ Ibid., p.70. En examinant les écrits du Fondateur et les Règles et les Constitutions donnés à la Congrégation, nous porterons une grande attention à l'esprit et à la manière de ce quatrième vœu, parce qu'il nous donne la plus claire indication de sa spiritualité. Par exemple, en étudiant la Lettre d'Introduction 1818, nous avons déjà vu comment le « zèle » et devenir « instrument de miséricorde » sont intimement liés avec la matière de ce quatrième vœu, et par conséquent à l'activité apostolique.

⁷⁵ Gal. 6,10.

⁷⁶ Règle 1818.

⁷⁷ A.J.M., *Constitutions*, I - 5, II A.

qui ne peuvent pas payer tous les frais de scolarité. Ils payaient une somme insignifiante mais suivaient toutes les classes du Collège et bénéficiaient de cette éducation. Il a envoyé un des Frères de St Joseph pour surveiller l'école et a nommé un des séminaristes, Andries, comme directeur⁷⁸. Pendant toute sa vie, Van Crombrugge savait pousser les gens à donner leur maximum au service de l'Eglise, tout en les soutenant personnellement comme l'exigeait une telle expansion.

Pendant cette période d'intense activité, l'Evêque de Gand, Maurice de Broglie, était encore une fois en exil, cette fois en France, vers où il a fuyé en 1817. Ceci était survenu à cause de son franc-parler contre le Roi, Guillaume d'Orange-Nassau, et son gouvernement. On avait exercé un contrôle de plus en plus sévère à l'égard du culte religieux et de l'éducation; l'Evêque s'y est opposé. Il a été condamné à la déportation en juin 1817. La nouvelle a été affichée au marché public à Gand entre deux criminels condamnés au pilori⁷⁹.

Une fois de plus, Gand n'avait pas d'Evêque et cela a continué ainsi jusqu'à la nomination de Monseigneur Van de Velde en 1829.

D. PORTE-PAROLE DU DIOCESE ET POLITICIEN.

Alost n'était pas le seule endroit qui souffrait de la politique du Gouvernement. Guillaume 1^{er} dans sa domination despotique du pays a mis de sévères restrictions à toute l'éducation privée, soit en la mettant sous le contrôle de l'Etat, soit en fermant l'établissement, ce qui a été le sort d'Alost, comme d'autres Collèges, au mois de juin 1825⁸⁰.

Pendant la période 1815-1830, il y a eu une opposition croissante des catholiques contre le Gouvernement⁸¹. Ils ont commencé la lutte surtout pour la liberté de religion, la liberté de l'éducation et la liberté des individus. C'était par conséquent un pas logique pour eux de se joindre à la politique des Libéraux, dont la position était basée sur les droits et les libertés de l'individu. Les Libéraux de Belgique en particulier, se préoccupaient de la liberté de la presse⁸².

Les Libéraux catholiques en Belgique voulaient une indépendance réciproque, c'est-à-dire que si l'Etat reconnaissait les droits de l'individu, les droits de l'Etat devraient être précisés⁸³.

Les Catholiques de l'ancien régime, dont les tendances étaient fébronniennes⁸⁴ n'ont pas

⁷⁸ GARCIA, G.C., op. cit., p. 85.

⁷⁹ PIERAETS, et DESMET, op. cit., p. 99, L'Evêque Maurice de Broglie est mort en exil à Paris, en juillet 1821.

⁸⁰ DIERICKX, M., « Belgium », N.C.E., Vol.2, p. 247.

⁸¹ DIERICKX, M., op. cit., p. 247; HAAG, H., « The political ideas of Belgian Catholics 1789-1914 », in *Church and Society*, Ed. N. Moody, (Art. Inc., New York, 1953) pp. 281-285.

⁸² HAAG, H., op. cit., p. 286. Cite le Baron de Gerlache, dirigeant Catholique s'adressant aux Libéraux: « Vous demandez la liberté de l'industrie et de presse. Vous cherchez le système du jury et le contrôle efficace parlementaire. Très bien. Mais n'oubliez pas les libertés demandées par les Catholiques, spécialement celle de l'éducation. Cela est le prix de notre soutien. Si vous reconnaissez notre rôle pour obtenir la liberté, nous unirons nos forces aux vôtres et le gouvernement sera forcé de nous écouter ».

⁸³ Il n'était pas question de révolution mais plutôt de discuter avec le gouvernement existant, « le combat paisible des idées et des partis ». HAAG, H., op.cit., p.288. La fameuse citation du futur Cardinal Sterckx résume la situation: « Nous ne voulons pas que l'Etat domine l'Eglise mais nous ne voulons pas non plus que l'Eglise domine l'Etat ». Cité en SIMON, A., *Le Cardinal Sterckx et son temps*, 1792-1867, Vol. 1. « L'Eglise et l'Etat », (Ed. Scaldis Wetteren, 1950), p.207.

⁸⁴ Le Fébronianisme se base sur les principes du Rationalisme, pour construire une Eglise loyale indépendante de Rome. Cette idée fut développée par Johann Nikolaus von Hontheim (1701-1790); Evêque auxiliaire de Troie, dont le pseudonyme était « Fébronius ». Il publia un traité amer attaquant les affirmations du pouvoir du Pape. Il soutenait que l'infaillibilité réside dans l'ensemble de l'Eglise et non pas seulement dans le Pape, et que les déclarations papales font lois seulement quand elles ont le consentement de tous les Evêques. L'effet concernait la décentralisation et le développement du concept de l'Eglise-Etat. (Pour un résumé voir: O'CALLAGHAN, M., « Febronianism », N.C.E., Vol.5, pp. 868-869.

accepté pas cette position et ont cherché plutôt une alliance entre l'Eglise et l'Etat⁸⁵. Rome aussi était contre l'alliance des catholiques et des libéraux, étant opposée aux principes libéraux, les considérant comme un produit de la Révolution Française et contre la Doctrine Catholique⁸⁶.

En 1827, les négociations étaient en cours pour conclure un Concordat entre l'Etat et le Saint-Siège, ce qui s'est accompli au mois de juin de cette même année mais qui n'a résolu aucun problème⁸⁷. Par la suite, les Catholiques et les Libéraux ont fortifié leur alliance afin de réclamer la liberté de l'éducation, la liberté de la presse et la liberté du culte.

Un journal est apparu pour la première fois en 1826, « Le Catholique des Pays-Bas » qui a embrassé cette campagne. Depuis le début Van Crombrugghe faisait partie du Comité des directeurs⁸⁸. « Le Catholique » avait le soutien à la fois du Diocèse de Gand et de l'Aristocratie. Le Diocèse, toujours sans Evêque, était à cette époque sous l'administration des Professeurs Ryckewaert, Ambroise Goethals et Boussem⁸⁹. Les vues de cette administration étaient semblables en principe avec celles exposées dans le journal.

Dans toute lutte de ce genre, on marche sur une corde raide et tel était le cas des Libéraux catholiques en Belgique. On a soutenu qu'ils étaient fortement influencés par Félicité Lammenais, qui écrivait déjà ses opinions controversées en France, mais il semblerait plutôt que Lammenais était lui-même influencé par les événements en Belgique⁹⁰. On ne dispute pas à ce propos ici. Nous savons bien que les deux personnes qui ont exercé une forte influence sur Van Crombrugghe étaient déjà mises en garde contre les enseignements de Lammenais. Ryckewaert, en 1825⁹¹, avait commencé à signaler les dangers et en tant qu'administrateur et théologien diocésain avait observé de très près le développement catholique libéral. De plus loin, le Père Sellier, autrefois directeur spirituel de Van Crombrugghe, avec lequel il restait en contact, avait aussi parlé contre Lammenais⁹².

Bien que les vues des Ultramontains et des Libéraux soient généralement reconnues comme opposées, « Le Catholique des Pays-Bas » reflétait les attitudes ultramontaines. Il semblerait que Van Crombrugghe était en quelque sorte un lien entre les administrateurs diocésains, les jeunes prêtres et le laïcat impliqués dans ce journal. A Gand, comme dans l'ensemble de la Belgique, il y avait les tendances principales suivantes: en premier lieu ceux qui étaient avec le Gouvernement au pouvoir et qui suivaient les principes du Rationalisme et du Fébronianisme, par exemple, de Meulenaere, un des Vicaires Généraux. Ensuite ceux qui étaient des ultramontains tels que Ryckewaert et Van Crombrugghe et en dernier lieu: ceux qui étaient Libéraux et suivaient en quelque sorte les théories de Lammenais⁹³. Il y avait parmi ces derniers, le jeune clergé, dont certains étaient des anciens élèves de Van Crombrugghe au Collège d'Alost.

Pendant les années 1828 et 1829, on a exercé une grande pression sur le Gouvernement afin

⁸⁵ HAAG, H., op. cit., p.284; Aussi HAAG, *Les origines du Catholicisme Libéral en Belgique (1789-1839)*, Bibliothèque de l'Université, Louvain, Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie, 3^{ème} série, Fascicule 36, 1950, p.112.

⁸⁶ GARCIA, G.C., op. cit., p.55.

⁸⁷ DIERICKX, M., op. cit., p. 247, et SIMON, M., op. cit., (Sterckx) pp. 87-94.

⁸⁸ GARCIA, G.C., op. cit., pp. 101-102.

⁸⁹ GARCIA, G.C., op. cit., p.102.

⁹⁰ HAAG, H., op. cit., (The Political Ideas) p.288. Aussi BOUDENS, R., « Lamennais, Hughes Félicité Robert de » N.C.E., (Vol. 8, 1967), pp.347-349.

⁹¹ DE SCHREVEL, A.C., op. cit., p. 650.

⁹² GUIDEE, A., op. cit., (Vie du Père Sellier), p.344.

⁹³ GARCIA, G.C., op. cit., p.59.

qu'il accorde la liberté dans les différents domaines; du coup la tension s'est montée. En août 1830, les affaires ont détérioré et les émeutes ont éclaté à Bruxelles. Le Gouvernement Provisoire a pris le pouvoir et au mois de novembre il a convoqué le premier Congrès National pour l'Indépendance de la Belgique. Comme Van Crombrugghe, beaucoup parmi le bas-clergé se sont mis à la tête de la lutte pour la liberté et lorsque les élections nationales pour le Congrès ont eu lieu, ils étaient naturellement engagés une fois de plus.

L'année précédente, en 1829, Monseigneur Van de Velde avait été nommé nouvel Evêque de Gand⁹⁴. Van Crombrugghe était de ses proches, comme son secrétaire et aussi comme membre du Conseil Diocésain. Van de Velde l'avait nommé son porte-parole pour le Diocèse auprès de l'Archidiocèse de Malines et c'est à ce moment que Van Crombrugghe a commencé une amitié de toute la vie avec le futur Archevêque, le Cardinal Sterckx. Pendant cette période dans l'année qui a mené à l'Indépendance, Van Crombrugghe a habité près d'Alost: dans sa maison privée « Pausipone »⁹⁵. C'est ainsi que lorsque les élections pour le Congrès étaient en cours il a été proposé par le peuple d'Alost comme leur représentant au Congrès. Van Crombrugghe n'avait pas pris une part active dans la campagne électorale et ne souhaitait pas y être impliqué, ainsi quand il a entendu dans quelle direction les élections d'Alost se déroulaient, il a demandé l'avis de ses amis. Il a écrit dans ses notes :

« Je n'avais ni le goût, ni le loisir, ni les connaissances requises pour un tel emploi »⁹⁶.

Ses amis, le conseil diocésain et l'Evêque Van de Velde lui ont conseillé d'accepter la nomination. L'Abbé Van Crombrugghe s'est soumis à leur décision, voyant en elle la volonté de Dieu pour lui⁹⁷.

Il y avait des désaccords parmi la hiérarchie à l'égard des prêtres-députés, mais l'Evêque de Gand écrira:

« Quel que soit leur jugement, je me réjouis et continuerai à me réjouir du fait que vous avez été député »⁹⁸.

Il y avait en tout, treize prêtres élus aux sièges de députés dont neuf étaient du Diocèse de Gand⁹⁹.

Les prêtres sont allés au Congrès résolu à lutter pour la liberté du culte, de l'éducation et de la presse, les « libertés » qui avaient été leur principale préoccupation pendant les quelques années antérieures. Van Crombrugghe, après avoir accepté sa place au Congrès comme « la volonté de Dieu » y a travaillé tout le temps, comme il le fera toujours, avec zèle pour son

⁹⁴ Voir Appendice II, Notes biographiques, p.v. Velde, van de.

⁹⁵ Il avait acheté la maison quand il était encore Directeur du Collège d'Alost et l'avait appelée « Pausipone » du Grec « repos de dur travail ». Pendant la période 1825-1830, il reçut là et la maison était occasionnellement utilisée pour les réunions des Représentants Diocésains. (Voir SIMON, A., op. cit., (Le Cardinal Sterckx), p.110.

⁹⁶ AJM/G/FCN, 3 Remarques sur le Congrès National. A la fin des mêmes notes il a écrit après les élections: « Il semblait impossible de refuser le mandat sans indisposer beaucoup de personnes, zélées pour le bien de la Religion et de la Patrie ».

⁹⁷ AJM/I/G/FCN, 3: « Je soumis l'affaire au Conseil de l'Evêque, présidé par sa Grandeur: l'opinion de M. Goethals fut celle du Conseil épiscopal. Monseigneur me fit envisager la mission au Congrès comme devant être avantageuse à la religion et prit sur lui de m'engager à l'accepter. Je me soumis donc, car j'aurais cru résister à la volonté de Dieu en m'y refusant ».

⁹⁸ AJM/I/F/FCN,5: Epistola manuscripta episcopi Gand ad R.D.V. Crombrugghe, 31 décembre 1830: .. « sed quidquid de eorum judicio sit, gaudeo et gaudebo vos finisse deputatos ». (Trans. GARCIA, G.C., op. cit., p.112.).

⁹⁹ Il est hors du propos de cette thèse d'étudier l'activité politique du Fondateur, si courte soit-elle. Ceci est simplement un aperçu. Pour une étude complète, voir GARCIA, G.C., op. cit.; SIMON, A., op.cit.: (Le Cardinal Sterckx); LABBAERTS, E., Kerk en Liberalisme in het Bisdom Gent: 1821-1857; Bijdrage tot de studie in het Liberaal Katholicisme en het Ultramontanisme. (Universiteit te Leuven, werken op het gebied van de geschiedenis en de filologie, 5e reeks, deel B) Leuven, 1972. Garcia a beaucoup tiré de cette étude.

Seigneur, mais toujours d'une manière très pratique. Il a pris un rôle actif au Congrès et s'est engagé surtout à la formulation du projet de l'article de la Constitution sur la liberté du culte (ultérieurement Article 14 de la Constitution Belge) et la liberté de l'éducation (Article 17)¹⁰⁰.

Typiquement pour le genre d'homme que Van Crombrughe était devenu, il est cité avoir dit:

« Que la crainte à peu près chimérique de l'abus ne nous prive de cette liberté en tout et pour tous, sans laquelle, à notre avis, il n'y a plus ni harmonie ni repos possible »¹⁰¹.

Son discours le plus important au Congrès concernant l'éducation a été celui du 24 décembre 1830, et ceci a fortement influencé le vote pour le projet final. Le travail au Congrès n'est toujours déroulé comme lui et les autres l'auraient souhaité, comme par exemple, lorsqu'on a voté que la cérémonie civile du mariage devait précéder la cérémonie religieuse, il a senti que lui et les autres avaient échoué¹⁰². Mais en général, il était content de leurs interventions, et tout particulièrement heureux du résultat concernant la liberté de l'éducation et de sa propre contribution à cela.

« La joie que j'ai conçu de ce triomphe me fit oublier tous les désagréments de ma position »¹⁰³.

Parmi les décisions prises, la Constitution de 1831 a accordé au peuple de Belgique la liberté de religion et du culte, la liberté de presse et de la parole, la liberté d'éducation, la liberté d'association et de réunion.

Bien que Van Crombrughe était heureux d'avoir servi son Eglise et son Pays, il était aussi heureux de quitter la vie publique.

A la fin du Congrès il a écrit:

« L'œuvre du Congrès terminée, je me suis retiré de la vie politique »¹⁰⁴.

Pendant le premier Congrès National, les relations des Catholiques-Libéraux entre-eux ont subi des changements.

Quelques-uns du jeune clergé et des laïcs devenaient de plus en plus influencés par les écrits de Lammenais. Van Crombrughe étant ultramontain s'est trouvé très vite en forte opposition contre les Libéraux. Après le Congrès quelques Catholiques Ultramontains extrêmes étaient très méfiants à l'égard de cette nouvelle Constitution Libérale et lorsque l'Encyclique du Pape Grégoire XVI, « Mirari Vos », a été promulguée en 1832, certains l'ont compris comme une critique indirecte de la nouvelle Constitution Belge¹⁰⁵. En effet, cette discussion entre les

¹⁰⁰ Pour l'importance du rôle joué par Van Crombrughe concernant l'éducation, voir GARCIA, G.C., op. cit., pp. 116-118, et SIMON, A., op. cit., (Le Cardinal Sterckx); p.145. On lit dans dernières articles de La Constitution Belge: Article 14: « La liberté des cultes, celle de leur exercice public ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés ». Article 17: « L'Enseignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi. L'instruction publique donnée aux frais de l'Etat est aussi réglée par la loi ».

¹⁰¹ GARCIA, G.C., op. cit., p.115. Pour les textes des interventions de Van Crombrughe voir 1830, La Liberté d'Enseignement, Articles de journaux et discours par Constant Van Crombrughe. Ed. Robert Pieraert (Grammont, non-daté).

¹⁰² GARCIA, G.C., op. cit., p. 116.

¹⁰³ AJM/G/FCN, 3. (Traduit Garcia, p.116).

¹⁰⁴ JORISSEN, J, op. cit., p.70.

¹⁰⁵ HAAG, H., op. cit., (The Political Ideas), p.290.

Libéraux et les Ultramontains allait continuer encore pendant un demi-siècle¹⁰⁶. Cette tension n'a pas manqué d'avoir des conséquences immédiates dans la vie personnelle de Van Crombrughe bien qu'il n'était pas extrémiste. En 1830, il avait été nommé Chanoine Titulaire de la Cathédrale de Gand. Pendant la période de 1831-1833 il est resté encore très influent dans le Diocèse: Conseiller diocésain, Directeur des religieux, Président de la commission diocésaine pour l'éducation dans les deux Flandres. Toutefois, à cette époque, son Evêque, Van de Velde, était de plus en plus influencé par son plus jeune clergé libéral et en 1834 l'ultramontain Van Crombrughe s'est retiré du Conseil Diocésain.

N'étant plus au Conseil, il avait beaucoup plus de temps libre pour consacrer toute son attention à aider et guider les Congrégations qu'il avait fondées, les Filles de Marie et de Joseph et les Frères de St Joseph.

Avec ce nouveau genre de gouvernement constitutionnel, la Belgique s'est stabilisé petit à petit, et une période de développement a commencé dans tout le pays, surtout dans le domaine de l'éducation.

Le Chanoine Van Crombrughe, tout en reconnaissant le besoin incessant d'éduquer les pauvres, voyait aussi la nécessité d'élever les fils et les filles des nouveaux dirigeants de la société, ceux qui s'engageaient dans le commerce et dans l'industrie. C'était particulièrement le cas des Joséphites (comme les Frères seront appelés): il a guidé directement l'Institut à répondre à ces besoins tant spirituels que professionnels¹⁰⁷. Quant aux Filles de Marie et de Joseph, tout en les dirigeant vers l'éducation de la classe moyenne, il a travaillé avec elles de différentes manières: par les visites mais aussi et peut-être principalement par la correspondance personnelle avec les Soeurs individuellement aussi bien qu'avec les communautés en général¹⁰⁸.

E. CONCLUSIONS.

Avant d'étudier la direction que Van Crombrughe a donné à la Congrégation dans les années qui ont suivi l'Indépendance de la Belgique, récapitulons les éléments importants des premières années de son ministère sacerdotal et en tant que Fondateur.

Dès le commencement nous voyons qu'il se préoccupait des jeunes et des pauvres. Il voulait les aider à améliorer leur niveau de vie et leur éducation et ce désir le conduira finalement à fonder les deux Congrégations.

Lorsque l'Evêque lui a demandé de devenir le Directeur du Collège d'Alost, il y a répondu en dédiquant au meilleur usage possible les principes d'éducation qu'il avait appris quand il était lui-même à l'école. Le but de tout ce qu'il a entrepris dans ce domaine était celui de former « un honnête homme et un parfait chrétien »¹⁰⁹. Il a fait le sien l'esprit de famille qu'il avait trouvé à Amiens; il l'a développé à Alost par un véritable amour pour ses étudiants et par les encouragements aux professeurs. Cet esprit était basé aussi sur la politesse mutuelle et les

¹⁰⁶ Leo XIII y a mis fin finalement en 1879, quand il a écrit « Ce serait contre les vues du Saint-Siège d'attaquer et de censurer votre Constitution. Les Catholiques doivent lui obéir sans restriction mentale (sic) ». Cité dans HAAG, op. cit., p.294.

¹⁰⁷ Il est hors de propos pour cette thèse de traiter des relations entre Van Crombrughe et les Joséphites, comment ils développèrent leurs méthodes d'éducation et comment ils devinrent Clérical (Institut). Ce sujet est pleinement traité dans l'étude de G.C. GARCIA, (op. cit.) où il y a aussi un examen étendu de l'éducation en Belgique après 1830.

¹⁰⁸ La seconde partie de cette thèse est basée presque entièrement sur cette correspondance, qui couvre les années 1830-1865. Il y a 954 lettres qui existent encore dans les Archives des Filles de Marie et de Joseph à Rome.

¹⁰⁹ Voir plus haut.

bonnes manières qu'il exigeait tant des professeurs que des étudiants.

Sa capacité d'organisation et d'adaptation s'est manifestée et en quelques mois il avait réussi à relever le Collège. Peut-être le plus important de tous ses principes d'éducation était celui d'être capable de modifier l'orientation de l'éducation (dans le contexte de ce qui est écrit nous pourrions comprendre « évangelisation ») selon les besoins de société, ce que lui-même a appelé la « grande règle » des Filles de Marie et de Joseph.

Nous nous rappelons ce qu'il leur avait recommandé:

« ... pour être toujours utile, notre Institut se faisant tout à tous modifiera ses moyens d'action d'après les nouveaux besoins de la Société. Telle sera en tout temps notre grande règle relativement aux méthodes »¹¹⁰.

L'importance de ceci est évidente dans son manuscrit original, où le Fondateur lui-même a écrit ces deux phrases à la fin du texte.

Nous avons déjà noté qu'après l'Indépendance de la Belgique en 1830 il s'est mis à diriger les Congrégations qu'il avait fondées, dans des domaines nouveaux d'éducation, parmi les fils et les filles de la nouvelle classe moyenne d'industriels et de commerçants. Ceci est un excellent exemple de ce qu'il entendait par adaptation, parce que ce changement d'apostolat n'était pas une tentative d'abandonner ou d'ignorer les pauvres, au contraire, il insistait pour qu'un tel travail soit continué par les Soeurs, c'était plutôt une réponse aux besoins les plus pressants; de la Belgique au milieu du 19^{ème} siècle. Il serait difficile de dire que Van Crombrugge voulait servir, à travers l'éducation, les riches, les pauvres ou la classe moyenne, mais nous pouvons dire avec certitude qu'il désirait servir son Seigneur dans n'importe quelle voie qui lui semblait appropriée et pour la plus grande gloire de Dieu. Cette devise de St Ignace de tout faire pour la plus grande gloire de Dieu est celle qu'il employait fréquemment pendant toute sa vie.

Dans sa vie personnelle, Van Crombrugge n'avait pas peur de s'adapter; c'est ainsi qu'il a été capable d'accepter son élection au Congrès National. Nous devrions remarquer ici l'importance qu'il donnait à la liberté.

Tout au long de sa vie, lorsqu'il écrit à propos de l'éducation, il souligne quatre éléments importants que nous avons déjà vus dans sa lettre de 1818 à la Congrégation. Primo: il rappelle aux Sœurs que chacune est un enfant du Père. Secundo: chacune a été sauvée au prix du Sang du Christ sur la Croix. Tertio: le Saint Esprit choisit de vivre dans chaque personne. Quarto: chacune est une résidence de la Sainte Trinité et donc digne de respect et d'amour. Il a accepté d'être impliqué dans la politique, afin d'avoir la liberté de rendre possible ce genre d'éducation et d'être capable de transmettre aux futures générations l'enseignement de l'Eglise.

Pendant ces années Van Crombrugge avait une sorte d'énergie et d'enthousiasme pour employer tous les moyens possibles pour servir le Christ et l'Eglise. Il est intéressant aussi de voir qu'il n'avait pas peur d'utiliser des moyens inhabituels afin d'aider la Congrégation dans ses premières années d'existence. La position exacte de Melle Colette de Brandt n'est pas claire, mais elle était plus qu'une aide, elle était en quelque sorte la Supérieure, la « Mère

¹¹⁰ Voir plus haut.

Séculière ».

A travers la première Règle nous voyons déjà le profil de la spiritualité que Van Crombrugghe offrait à ses Filles. Il les invitait à faire le choix pour le Seigneur, d'entrer dans la bataille avec zèle, de prendre comme leur épée dans ce combat la Parole de Dieu.

Etre instrument de miséricorde est l'expression que le Fondateur emploie pour rassembler tous les éléments de la vocation spécifique des Filles de Marie et de Joseph.

CHAPITRE IV

ABANDON A LA VOLONTE DE DIEU. (1830 - 1865)

A. LES CONGREGATIONS.

1. L'Approbation Episcopale (1830)

A la fin du Congrès National, Van Crombrugge a commencé une nouvelle vie. Il n'avait que 42 ans, était plein de vitalité et pourtant sans un travail précis. Cela a dû être un moment de difficultés personnelles, d'évaluation spirituelle peut-être et de renouvellement. Il avait été jusqu'à ce jour un homme d'une extrême activité tant dans l'Eglise que dans le domaine politique.

En 1830, à la fin de son travail au Congrès, il a été nommé Chanoine Titulaire de la Cathédrale St Bavon. C'est ainsi qu'il est allé habiter à Gand afin de remplir cette tâche qui l'engageait à être présent chaque jour pour le chant de l'Office Divin; il a pris à cœur cette responsabilité jusqu'à la fin de sa vie¹. Dès lors il resterait résident à Gand.

Comme nous l'avons vu, entre 1831 et 1833, le Chanoine est resté membre du Conseil Diocésain et était très actif dans le Diocèse, mais dans ce domaine son travail diminuait provisoirement et il a consacré de plus en plus son temps aux Congrégations qu'il avait fondées. Pour les Filles de Marie et de Joseph aussi bien que pour les Frères de St Joseph, c'était une période importante car c'est à ce moment qu'il a établi la future orientation de la Congrégation. Depuis 1817 jusqu'à 1830 les Sœurs d'Alost et de Grammont ne s'occupaient que des écoles de dentellerie et de l'enseignement du catéchisme. Leur travail se développait et jouissait d'une bonne réputation. Pendant tout ce temps, elles suivaient la Règle qu'elles avaient reçue en 1817 et 1818. Il semblerait que la plupart de ces premières Sœurs venaient de la classe ouvrière ayant un minimum de formation. Nous ne savons pas grand-chose d'elles sauf que leur façon de vivre n'était pas facile et qu'elles se dévouaient essentiellement à l'enseignement élémentaire des jeunes filles qui venaient dans les écoles de dentellerie. Elles s'occupaient aussi des classes du dimanche réunissant à Alost environ 560 élèves².

En 1830 le Fondateur a demandé et a obtenu l'approbation épiscopale pour les deux Congrégations. En vue de recevoir cette approbation, il avait réécrit la Règle. Dans l'essentiel elle ressemblait à celle de 1818, mais celle de 1830 l'a élargie, l'a développé et l'a clarifiée. Elle est considérablement plus longue et plus clairement présentée. Elle est toujours directe et exigeante. En 1837, le Fondateur a écrit à l'une des Sœurs:

« L'esprit de votre sainte Règle est un esprit de douceur et de simplicité à l'imitation de Jésus »³.

Certes sa simplicité est très frappante.

Il est important pour nous de savoir ce que Van Crombrugge a compris par le mot « Règle ». Vers la fin de sa vie il a écrit à la Supérieure Générale, Flore Delhaye, au moment où elle travaillait elle-même à la révision de la Règle:

¹ JORISSEN, J., op. cit., p. 15.

² ADMJR/ Historique, p.10.

³ ADMJR/ 02-10, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 22 janvier 1837.

« Je persiste toujours dans la crainte que vous n'avez pas fait disparaître du texte de vos Constitutions et Règles, les expressions capables de donner au terme Règles, une signification différente de celle que nous lui attribuons. Dans notre esprit, nos Règles signifient: nos exercices, nos usages, nos pratiques et mode de les exécuter, de les remplir, de les observer. Nous ne faisons aucune allusion au terme Règle de St Benoît, par exemple, de St François, de St Augustin »⁴.

Il n'y a pas de raison de croire qu'il pensait autrement au commencement. La Règle est l'expression écrite de la réalité vécue.

Dans la Règle de 1830, les Sœurs sont mises sous la direction et l'autorité de l'Evêque. L'Evêque Van de Velde, en reconnaissant la Règle, a donné la première approbation canonique à la petite Congrégation. Il a donné son approbation aux Sœurs aussi bien qu'aux Frères la fête de Ste Thérèse, le 15 octobre 1830, c'est-à-dire pendant les premières semaines de l'Indépendance de la Belgique. Van Crombrugge n'a pas du tout perdu son temps à faire approuver ses Congrégations. Dans sa lettre d'approbation des Sœurs, l'Evêque a écrit:

« Il ne nous est pas inconnu que ces pieuses Sœurs ont servi Dieu avec fidélité; que non obstant les difficultés des temps, elles ont servi la Sainte Eglise avec zèle, depuis que le très révérend Sieur, alors Supérieur du gymnase à Alost, en l'an de grâce 1817, les a institué à Alost »⁵.

Il approuve l'Institut:

« A ces fins: à la plus grande gloire de Dieu et pour l'utilité de la jeunesse »⁶.

La Règle de 1830, comme celle de 1818, donne des directives à propos de la vie quotidienne. Il y a certains aspects, pourtant, que nous trouvons ici pour la première fois, par exemple, les instructions sur la charité et les relations interpersonnelles. Au cours des années le Fondateur ajoutera à ces instructions, les perfectionnera, mais dans cette Règle nous trouvons en germe toutes les idées qu'on trouvera dans ses dernières instructions⁷. Par exemple, dans l'article sur la « conversation » l'accent est mis sur la courtoisie, la politesse, la gentillesse, la patience, et l'attention à ne pas offenser aux autres⁸. Dans le même article, les amitiés particulières sont défendues parce qu'elles peuvent désorganiser la communauté. La correction fraternelle est encouragée comme moyen de construire l'amour et l'unité et de cheminer ensemble vers le Seigneur.

En 1830, les Sœurs n'avaient pas d'habit religieux et le Fondateur leur a donné de simples directives à cet égard. Il a écrit d'abord que l'habit religieux serait souhaitable pour une personne qui s'est engagée dans la vie de chasteté. L'habit devrait être pauvre en même temps; pas à cause du vœu de pauvreté, mais pour ne pas offenser les pauvres pour lesquels les Sœurs travaillaient⁹. Il faut se rappeler que le Fondateur n'aimait pas les personnes démodées; en 1831, il a choisi l'habit pour les Frères et les Sœurs, et proposa un scapulaire bleu:

⁴ ADMJR/7-83, lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 29 janvier 1863.

⁵ ADMJR/ Constitutions, 1891, Traduction Française Officielle, le texte originel est en flamand. (Constitutions des Filles de Marie et de Joseph, Deuxième Partie, p.184).

⁶ Ibid., p.184. Les Statistiques qui montrent le développement des Congrégations fondées par Van Crombrugge sont dans l'Appendice III.

⁷ Ces exhortations sont encore gardées dans les Constitutions, y-inclus la nouvelle rédaction de 1981.

⁸ Constitutions, 1^{er} Chapitre, Art. 160 Récréation et Conversations.

⁹ Constitutions 1830 1^{er} chapitre, la Modestie.

« Van Crombrugghe était si anxieux de faire de la vie religieuse de son temps quelque chose de joyeux et ainsi il a donné à ses premiers fils et filles un habit inhabituel. Les deux Congrégations avaient un scapulaire d'un bleu agréable au lieu du noir monastique de l'habit religieux traditionnel »¹⁰.

Les articles principaux de la Règle concernent l'apostolat, c'est-à-dire l'éducation, en particulier celle des pauvres. Il est intéressant de noter que l'article sur l'éducation est suivi par celui sur les pénitences! Le Fondateur écrit que le but de la pénitence dans la vie d'une religieuse est de soutenir le travail apostolique qu'elle entreprend. Le jeûne avait, sans aucun doute, une place importante dans les premiers temps de l'Institut aussi bien que les autres actes physiques de pénitence, comme prendre la discipline.

La Loi de l'Eglise concernant le jeûne était plus étendue qu'aujourd'hui, et tous ces jeûnes étaient observés et quelques autres jours y étaient ajoutés. Avant de faire le jeûne, la Soeur devait avoir la permission de la Supérieure et Van Crombrugghe insistait toujours pour que la Supérieure agisse avec modération. Bien souvent, dans ses lettres, il a donné des conseils à propos du jeûne; parfois il a refusé de donner la permission pour les jeûnes; à d'autres moments, il donnait des lignes de conduite à suivre.

« En règle générale, ne permettez pas le jeûne aux maîtresses de classe. Dans le doute, vous demanderez dispense »¹¹.

Il conseillait constamment aux enseignantes de ne pas jeûner; comme en toute chose, pour van Crombrugghe, la modération et la prudence sont des vertus qui fortifient.

« Soyez prudente pendant le carême, vous n'avez ni l'âge, ni la force de jeûner. L'intention de l'Eglise n'est pas de nous détruire, mais que nous nous convertissions, et que nous vivions »¹².

Les recommandations concernant les jeûnes et les pénitences caractérisent le Fondateur; il exigeait le meilleur de lui-même et de ses religieux, hommes et femmes. Il n'était jamais satisfait par des demi-mesures. Toutefois, ceci était toujours modifié par un exercice très pratique de prudence. Rien d'excessif ne devait arriver.

Dans cette Règle, à propos des pratiques annuelles pour les Sœurs, il en ajoute une de plus concernant la retraite.

On lit:

« Par conséquent, chaque année, les Sœurs de notre Congrégation, font des exercices spirituels de quelques jours, suivant le livre des exercices de St Ignace »¹³.

Bien qu'il y ait eu plusieurs indications précédentes à propos de l'influence de St Ignace dans la spiritualité du Fondateur, celle-ci en est la première affirmation directe¹⁴.

¹⁰ BATTEN, B., op. cit., p. 7.

¹¹ ADMJR/ 7-52, lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 8 mars 1851.

¹² ADMJR/ 9-7, lettre de Van Crombrugghe à Aloyse Brucher, 21 février 1835.

¹³ Constitutions 1830, 3 chapitre, des Exercices Spirituels.

¹⁴ Cette recommandation a été retirée dans la Règle suivante (1844) mais elle revient dans Règle et Constitutions, 1863 qui a été présentée à Rome lorsque la Congrégation a reçu son Décret de Louange, 1864. On l'a retirée complètement des Constitutions en 1878.

Comme dans la Règle de 1818, la retraite était aussi l'occasion de parler avec la Supérieure; il était aussi conseillé que l'ouverture de conscience lui soit faite. En 1838, Van Crombrughe a donné une Instruction aux Sœurs à ce sujet, où il a expliqué ce qu'il entendait par cette ouverture. Il voyait certainement la Supérieure comme directrice spirituelle des Sœurs; cette vue n'était pas inhabituelle dans les Instituts Religieux de l'époque.

« Vous devez vous découvrir et vous faire connaître à votre Supérieure sur ce qui se trouve de bien en vous, et sur ce qui s'y trouve de mal. Cela est indispensable pour que votre guide et conseillère connaisse parfaitement votre état et qu'elle puisse vous conduire à Dieu, en vous donnant les avis que vos besoins réclament »¹⁵.

Le Fondateur cite Ste Thérèse d'Avila mettant en garde contre la fausse humilité qui pourrait cacher le bon que nous pourrions trouver en nous. Il parle en détail des bonnes choses qui devraient être dites à la Supérieure comme des dons que Dieu nous offre; la prière intérieure, la facilité dans certains domaines de la vertu etc.

Selon Van Crombrughe, un des buts essentiels de la direction spirituelle (c'est pour cela qu'il en fait une obligation dans la Règle) est d'aplanir les difficultés qui empêchent à Dieu de travailler en nous. C'est pourquoi la faiblesse, les fautes etc. doivent aussi être connues. Les tentations ne sont pas des péchés, écrit-il, donc il n'y a pas besoin de les cacher. Le Fondateur termine cette instruction en écrivant sur les périodes de ténèbres, expérimentées par beaucoup, quand le Seigneur semble se cacher. Il dit que c'est à ces moments que nous avons le plus besoin de nous rendre chez la personne que le Seigneur nous a donnée comme guide.

Bien que finalement l'ouverture de conscience à la Supérieure n'ait plus été une obligation de la Règle, les principes concernant la direction spirituelle, tant le besoin que les moyens employés n'en restent pas moins valides.

La Règle de 1830 recommandait aussi une visitation annuelle par la Supérieure afin que chaque Sœur puisse avoir une rencontre avec elle¹⁶.

Quant aux vœux, le noviciat etc.; ceci reste au fond pareil que dans les textes antérieurs. L'invitation de centrer toute sa vie sur le Christ et de se donner à Lui spécialement comme Epouse est plus clairement exprimée¹⁷. A partir des années 1830 les relations avec le Christ seront exprimées dans ce sens. Il y a aussi un rappel très utile à propos du discernement. Quels que soient les dons du Seigneur, chaque personne est très précieuse et devrait être gardée comme un trésor, malgré qu'il y ait toujours la possibilité de l'attaque de l'ennemi de l'âme. C'est pour cela que l'on a besoin d'être attentif, de surveiller ses sens et de connaître surtout les mouvements de son cœur afin de rester totalement donné au Christ¹⁸. Les relations avec le Christ, l'intimité avec Lui, est l'élément essentiel de la vie de chacune et la base même de tout effort apostolique.

Si les études étaient continuellement encouragées par le Fondateur, pour que les Sœurs soient mieux adaptées au travail qui leur est demandé de faire, la première préoccupation de Van Crombrughe était d'amener les personnes à devenir de plus en plus proches au Christ, et

¹⁵ ADMJR/ Instructions Spirituelles, A 21-19, Sur l'ouverture du cœur.

¹⁶ Constitutions 1830, 5^{ème} chapitre, Des Supérieures.

¹⁷ Ibid., art. 223.

¹⁸ Ibid.

quand il parle aux Sœurs à propos de leurs talents il termine:

« N'oublions jamais que nous aurons toujours plus besoin encore de saintes que de savantes »¹⁹.

Ce conseil, donné six ans après l'approbation de la Règle, résume très bien l'esprit de cette Règle. Les Sœurs commençaient à trouver leur place dans le travail d'éducation et celui-ci aurait pu les absorber totalement.

La Règle se termine avec une citation de St Jean:

« Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre » Jn.4, 34²⁰.

La position canonique de la Congrégation à cette époque était d'être sous l'autorité directe de l'Evêque, qui a nommé un guide spirituel, ou directeur; en ce cas c'était le Fondateur lui-même. Le rôle du Directeur Spirituel était de faciliter le gouvernement de la Congrégation, d'aider à maintenir l'observance de la Règle et de servir comme liaison entre l'Evêque et l'Institut. La Supérieure était nommée par le Directeur Spirituel; il n'y avait aucune forme de chapitre ni d'élection.

2. Les Filles et les Sœurs de Marie et de Joseph.

Après 1830 les Filles de Marie et de Joseph se sont développées rapidement et pendant les dix années suivantes elles allaient s'établir dans le modèle de vie qui marquera la Congrégation dans l'avenir. En octobre 1830 trois femmes de la communauté laïque de Mouscron²¹ ont demandé d'être admises dans la Congrégation. Elles sont allées à Gand et ont logé chez le Fondateur, faisant les exercices spirituels sous sa direction, à la fin desquels elles sont devenues novices. Elles sont retournées à Mouscron avec une des Sœurs d'Alost, qui allait continuer à leur enseigner la Règle. Toutes les trois étaient des femmes expérimentées qui, pendant plusieurs années, avaient été responsables autant de l'internat des filles de la classe moyenne, érigée en 1802, en même temps que de l'école des pauvres. L'une d'elles, Marie-Anne de Ponthieux, âgée alors de 42 ans, serait Maîtresse des Novices pendant les 23 années suivantes. Parmi ses novices il y avait deux futures Supérieures Générales, Olympiade Derville et Flore Delhaye.

Pendant la même année 1830, un autre groupe pareil de femmes laïques, qui avait été fondé dans la paroisse de Belleghem en 1827, a demandé de devenir membre de la Congrégation. L'une d'elles, Julienne Herbau, a suivi les exercices spirituels avec le groupe de Mouscron. Plus tard Julienne recevrait le nom en religion de Julie. C'était Mère Julie que le Fondateur a désignée comme première Supérieure Générale de la Congrégation²². Nous savons de Julie qu'elle était une personne affectueuse et maternelle; une femme de simplicité et d'ouverture, prête à être formée. Le Fondateur a écrit d'elle quand il l'a nommée Supérieure Générale :

« La manière dont elle reçut cette fonction me donna l'espoir fondé qu'elle serait

¹⁹ ADMJR/ Instructions Spirituelles, 21^{ème}, Diversité des talents. A 21-21.

²⁰ Constitutions 1830, 5^{ème} Chapitre.

²¹ Voir plus haut. Chapitre 3.

²² ADMJR/ Historique, p. 19-22. Parmi les Filles de Marie et de Joseph, Mère Olympiade a toujours été considérée comme la première Supérieure Générale. Il serait beaucoup plus correct de dire, cependant, qu'elle était la première élue. Mère Julie, nommée en 1833, était assistée par Olympiade comme sa Vicairie.

un instrument puissant de la miséricorde divine sur notre Institut »²³.

Vers 1832, il y avait déjà six communautés de la Congrégation, chacune engagée dans plusieurs genres d'activité apostolique. Cette variété de travail mènera le Chanoine Van Crombrughe à faire la première division de la Congrégation. A Grammont, les Sœurs, tout en continuant le travail d'éducation des pauvres, ont commencé à soigner les pauvres et les gens de la classe moyenne chez eux pendant l'épidémie de choléra. Elles ne mettaient pas le scapulaire bleu qui faisait partie de l'habit des autres Soeurs; elles n'émettaient non plus, semble-t-il, le quatrième vœu²⁴. Dans la ville même on leur donnait le nom de « Sœurs Noires ». En décembre 1834 la Supérieure d'Alost, Sœur Antoinette, qui était un des premiers membres de la Congrégation puisqu'elle était entrée en 1820, a été nommée Supérieure à Grammont. En fait, depuis cette date, elle est devenue la première Supérieure Générale de cette petite Congrégation connue dès lors comme les « Sœurs de Marie et de Joseph »²⁵. Au fur et à mesure que les communautés répondaient aux besoins de l'apostolat, le style de vie des Sœurs changeait et ceci a entraîné nécessairement la première division. Le Fondateur ne pouvait pas envisager ces deux types des Sœurs dans une même Congrégation. Fidèle à ses principes d'adaptation selon les besoins, il n'a pas pu trouver une autre possibilité que celle de la division. Pendant les premières années de l'Indépendance de la Belgique il a vu très clairement la nécessité d'éduquer les fils et les filles des familles de la classe moyenne, les dirigeants de la nouvelle société. Mouscron et Alost étaient déjà bien engagés dans leur travail tout en continuant à s'occuper des écoles des pauvres. Grammont avait continué à travailler plutôt dans la ligne du début de la Congrégation, répondant en tout premier lieu aux besoins des pauvres²⁶, et pas contraints par la clôture qui était imposée aux autres communautés.

3. Les Filles de Marie et de Joseph et les Sœurs de St Joseph.

Une seconde division s'est produite graduellement pendant les quelques années qui suivaient, entre les Sœurs du Diocèse de Bruges (les communautés de Belleghem, Bruges et Waeken) et les autres communautés. Cette fois, ce n'a pas été tellement à cause des besoins de l'apostolat, mais à cause des complications dues à la distance géographique et la politique diocésaine autant qu'à leur activité apostolique.

Bruges avait été érigé comme Diocèse séparé de Gand et Monseigneur Boussen²⁷ en avait été nommé évêque. Dès 1834 il avait écrit au Fondateur qu'il avait pris les Sœurs sous sa protection spéciale²⁸.

Jusqu'à l'année 1834, Julie était, de fait, la Supérieure Générale de toutes les Sœurs et il est certain qu'elle était aimée et respectée. En 1835, Olympiade, Vicair de Julie, et sous la direction du Fondateur, a commencé à prendre presque entièrement la responsabilité des Sœurs d'Alost et de Mouscron, c'est-à-dire celles qui étaient surtout engagées dans l'éducation

²³ JORISSEN, J., op. cit., p.111. Trouvé dans les notes du Fondateur.

²⁴ Par la dernière division de la Congrégation (voir plus bas) il semblerait que le quatrième Vœu était réservé aux « Madames », c'est-à-dire, les Sœurs qui enseignaient et gardaient une sorte de clôture dans leur couvent.

²⁵ Pour les détails de la division voir JORISSEN, J., op. cit., pp. 111-112 et GARCIA, G.C., op. cit., pp.167-168. La Congrégation existe encore. Les Sœurs datent leur fondation à partir de l'ouverture de la communauté à Grammont en 1818, plutôt qu'à Alost en 1817. C'était une de ces Sœurs qui a soigné le Fondateur pendant ses derniers mois. C'est aussi ces Sœurs, qui ont été héroïques en soignant les malades à l'époque de l'épidémie de choléra en 1831-1833; une d'elles, Ursula, a été la dernière victime de l'épidémie après avoir offert sa vie au Seigneur pour la fin de cette épidémie.

²⁶ Il n'y a pas de compte-rendu de cette première division dans l'Historique des Filles de Marie et de Joseph.

²⁷ Voir Appendice II, notes Biographiques, p.v. Boussen.

²⁸ ADMJR/ A-26, lettre de François Ev. de Bruges à Van Crombrughe, 30 juillet 1834.

des enfants de la classe moyenne. Olympiade elle-même était d'expression française; le français était la langue employée exclusivement pendant cette période dans les écoles secondaires classiques. Julie habitait normalement à Belleghem ou à Bruges; Olympiade était Supérieure d'Alost²⁹ où la communauté était connue comme « Dames de Marie ».

En 1837 les Dames de Marie ont ouvert une nouvelle maison dans l'Archevêché de Malines à Bruxelles. C'est à ce moment qu'a commencé une longue amitié entre le Cardinal Sterckx et les Sœurs³⁰. Bien que Julie était encore Supérieure Générale, habitant à Bruges, c'était Olympiade, en tant que Vicair, qui a fait tous les arrangements pour ces deux nouvelles fondations et en a nommé le personnel. En lisant les lettres que le Fondateur a adressées à Olympiade pendant cette période, il est difficile de distinguer si elle n'était pas en fait la Supérieure Générale³¹. Cela a dû être un moment très dur pour Julie, qui, ayant l'autorité, ne pouvait pas l'exercer réellement sur la moitié de la Congrégation (qui après tout était encore petite en nombre). Elle a dû être une personne d'un caractère très doux pour supporter la situation comme elle l'a fait sans devenir rancunière.

Finalement, la division a eu lieu en 1838. L'Historique de l'Institut le relate en termes très simples:

« Dans une réunion des Supérieures tenue en octobre 1838, et présidée par notre très Révérend Fondateur, il fut arrêté que les deux branches de l'Institut déjà séparées en réalité n'auraient plus entre elles que ce lien de parenté et d'affection spirituelle que donne une origine commune, un but à peu près semblable et le même amour du commun Maître et Sauveur Jésus-Christ ».

Un arrangement a été convenu pour séparer les intérêts et la direction de nos deux Instituts: la Sœur Julie est restée Supérieure Générale de l'Institut des Sœurs de St Joseph et Madame Olympiade a été chargée de gouverner provisoirement celui des Dames de Marie comme Vicair³².

L'on a demandé à Sœur Julie mettre à coté le scapulaire bleu et ne plus rien avoir de commun avec le gouvernement des Dames de Marie. Cela a été fait d'une manière blessante; même l'ordre lui a été donné par une simple Soeur, une des membres de sa communauté. Sœur Julie elle-même n'a pas montré son amertume mais ses Soeurs l'ont sentie! Elle était, semble-t-il, une personne d'une si grande dignité pour ne pas se laisser aigrir par cette situation. Il paraîtrait même qu'elle connaissait trop bien le Fondateur pour être peinée, ou au moins de se montrer telle. Elle a écrit à Van Crombrugge :

« Oui, très Révérend Père, ces sentiments de reconnaissance, d'amour, s'accroissent à mesure que je vois de mieux en mieux toute la peine que vous vous donnez pour mon bien et pour celui de toutes mes chères enfants en Jésus-Christ »³³.

Il est difficile de comprendre comment un homme aussi visiblement bon et aussi sensible que Van Crombrugge ait pu traiter de la sorte une des Sœurs qui était admirée et avait la

²⁹ JORISSEN, J., op. cit., 115-128.

³⁰ SIMON, A., *Le Cardinal Sterckx et son temps, 1792-1867*, Vol. II, L'Eglise dans l'Etat. (Wetteren, ed. Scaldis, 1950, p.95.

³¹ Depuis 1835, le Fondateur discute les nominations des Sœurs avec Olympiade; voir ADMJR/ 6-9, Mars 1835 ; 6-30, 7 janvier 1836, et beaucoup d'autres. A partir de 1837 les lettres de Van Crombrugge à Olympiade concernent surtout les affaires de toutes sortes.

³² ADMJR/ Historique, pp. 40-41, Séparation des deux branches de l'Institut 1838.

³³ JORISSEN, J., op. cit., p.152.

confiance des deux parties en cause. Peut-être que son désir de voir les deux groupes de femmes continuer leur travail apostolique lui était plus important que tout autre chose. Ou bien il est possible aussi que, connaissant bien Sœur Julie, il savait que dans sa simplicité et son humilité elle le comprendrait, comme d'ailleurs elle semble l'avoir fait. Malheureusement les autres ne l'ont pas fait. Les Sœurs de St Joseph ont été choquées. Les Dames de Marie ont presque oublié que Julie avait été leur Supérieure Générale. Cependant en l'oubliant elles couraient le danger d'oublier la simplicité et la douceur qui marquaient son caractère et qui étaient l'essentiel de l'esprit de la Congrégation.

Sœur Julie a vécu une longue vie; elle est décédée à peine un an avant le Fondateur en septembre 1864. Van Crombrughe a écrit à Madame Flore, alors Supérieure Générale³⁴:

« Samedi dernier au matin, est pieusement et remplie de consolation spirituelle décédée au Couvent de Blankenberghe, la bonne et toujours si édifiante Sœur Julie, notre première Mère Générale ».

B. ITINERAIRE SPIRITUEL.

Depuis 1838, la Congrégation, dès lors nommée officiellement Filles de Marie et de Joseph, dite Dames de Marie, a avancé fermement dans le travail d'éducation³⁵. Avant de tracer les lignes de son développement dans les années suivantes, sous la direction du Fondateur, il serait peut-être le moment de nous arrêter et de regarder de près l'homme lui-même.

Nous avons déjà vu qu'après toutes les activités apostoliques et politiques des dernières années de 1820 et 1830-1831 le Fondateur est devenu de moins en moins engagé dans le Diocèse. Cela lui a donné certainement le temps de travailler avec les Congrégations. Pendant ces années il a donné beaucoup de son temps aux Joséphites, surtout les aidant à se confirmer dans leur profession d'éducateurs. Mais que se passait-il au plus profond de lui-même? Il était dans la pleine force de l'âge, ayant été en faveur auprès des autorités pendant toute sa vie, et voilà que maintenant il se trouve presque sans faveur, n'étant plus dans le conseil diocésain, et ses opinions n'étant plus respectées comme auparavant.

Constant Van Crombrughe a très rarement écrit de lui-même. Ceci est vrai pendant toute sa vie. Mais dans les années 1830, occasionnellement, il nous fait tout juste entrevoir ce qu'il pensait ou sentait. Pendant les dix dernières années de sa vie, à partir du milieu de 1850, il fera la même chose, mais jamais avec la même profondeur que dans ses premières lettres. D'après les lettres qu'il a écrit à quelques Soeurs, celles qu'il connaissait très bien, il semblerait qu'il passait par une période d'obscurité et d'incertitude.

Traditionnellement, dans la Congrégation, on a toujours pensé que van Crombrughe était plus intime avec Flore Delhaye, l'une des premières Sœurs, mais à partir de 1834 à 1840, c'est à Olympiade qu'il se confie presque exclusivement. Le plus proche que nous pouvons comprendre l'homme comme lui-même se voyait, c'est à travers ses lettres adressées à elle et à une ou deux autres.

En 1834, dans une lettre de direction spirituelle à Clothilde Minne, qui n'avait fait sa profession qu'un an auparavant, il a écrit:

³⁴ ADMJR/ 7-99 lettre de Van Crombrughe à Flore Delhaye, 5 septembre 1864.

³⁵ Il n'y a pas lieu ici de développer l'histoire des deux autres Congrégations de Sœurs. Une esquisse de leur histoire est donnée dans l'Appendice III, s.v.

« Je remercie à mon tour le Bon Dieu d'avoir permis que je fusse l'instrument de ses bontés pour vous: de ses vues de miséricorde sur vous. Réjouissons-nous tous deux et ne perdons jamais le souvenir des marques de l'amour que Seigneur nous porte »³⁶.

Dans le mesure qu'il encouragerait les Sœurs à être des instruments de miséricorde dans les mains du Seigneur, il se voyait comme le même instrument à l'égard de chacune des Sœurs. Ceci est le côté de sa personnalité qui fortifie et soutient les autres, et sa correspondance en est parsemée d'exemples.

Dans une lettre à Olympiade, en 1836, nous avons une autre image. Il l'encourageait à avoir confiance et à se fier à Dieu; maintenant il insiste sur la nécessité d'avoir confiance sans que rien ne la trouble. Alors il continue:

« Je le dis encore plus à moi qu'à vous; je sens combien je suis petit et peu confiant, en mille circonstances »³⁷.

Ceci nous paraît surprenant de la part d'une personne qui pendant toute sa vie avait encouragé les autres à avoir une grande confiance en Dieu. Le fait qu'il se voie lui-même petit contraste avec notre impression de l'homme vu de l'extérieur. Plus tard, la même année, à Olympiade encore, il lui a écrit pour la remercier pour ses prières. Il avait été malade:

« Je sens déjà les effets de vos bonnes prières, et notre divin Epoux m'accorde plus que vous le lui avez demandé: une autre maladie plus dangereuse que la langueur corporelle me fait gémir depuis longtemps. Il me semble véritablement que je vois un peu ma misère spirituelle; que le Seigneur réussit enfin à ouvrir les yeux d'un aveugle, et que sa main libérale verse un baume salutaire dans les plaies que l'orgueil à occasionnées à ma pauvre âme. Puissé-je enfin répondre à la voix de notre miséricordieux Père »³⁸.

Découvrir son aveuglement et son besoin de guérison de la part du Seigneur semblerait avoir été une nouvelle expérience pour Van Crombrugghe; ou peut-être pas tellement une nouvelle découverte, mais plutôt une découverte en profondeur. C'est aussi un exemple d'humilité qu'il a recommandé aux Sœurs, c'est-à-dire une vraie connaissance de soi et une confiance en la miséricorde de Dieu basée sur l'espérance et l'abandon.

Juste quelques semaines plus tard, Van Crombrugghe semble avoir plongé dans une période de mélancolie et de fatigue, ce qui ne lui est certainement pas caractéristique.

« Je regrette de n'avoir pas eu plus temps à passer avec vous et d'avoir été si peu capable de bien employer le peu de temps que j'ai passé chez vous. J'étais très fatigué et incapable d'application de l'esprit »³⁹.

Il avait des problèmes de santé à cette époque; ses yeux étaient malades et la névralgie qui allait lui causer tant de difficultés pendant ses dernières années commençait déjà à le marquer.

³⁶ ADMJR/ 17-5, lettre de Van Crombrugghe à Clothilde Minne, janvier 1834.

³⁷ ADMJR/ 6-29, lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 6 février 1836.

³⁸ ADMJR/ 6-39. Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 22 juillet 1836.

³⁹ ADMJR/ 6-42, lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 29 juin 1836.

Le mois suivant, dans une lettre adressée à Olympiade encore, il lui a demandé de prier avec lui, sollicitant le pardon de ses péchés. Il rappelle le jour de son baptême, lorsqu'il est devenu fils de Dieu. Il continue:

« Veuillez vous joindre à moi pour remercier le Seigneur de ses bienfaits et pour lui demander pardon de mes péchés et de mes ingrattitudes sans nombre. Je vous parle sincèrement »⁴⁰.

Ces phrases pourraient paraître stéréotypées, des expressions utilisées avec désinvolture, mais elles ne se trouvent pas d'habitude dans la correspondance de Van Crombrugghe. De telles remarques sont rares et dans cette dernière remarque où il dit qu'il parle sincèrement, il y a, semble-t-il, une insistance sur son besoin d'aide par leur prière. Il n'est pas difficile de s'imaginer ce besoin; il est déjà le « Très Révérend Père », « Notre Fondateur » et par conséquent mis à part. Dirigeant continuellement les autres et les soutenant, il a dû parfois sentir à son tour le besoin d'un appui et d'une aide, celle tout au moins de la prière.

En 1837, Van Crombrugghe recommence à être confident en ce qu'il écrit de lui-même, même lorsqu'il parle du péché. C'est uniquement dans ses lettres à Olympiade que nous trouvons ces petites lumières sur les mouvements de son âme.

« Je vous ai dit, à mon dernier voyage, que je ne comptais pas beaucoup sur l'effet de mes prières. Il y a là un sens très louche; ma prière comme venant d'un pécheur ne vaut pas grand-chose; mais ma prière le peut, comme prière, par les mains de Jésus-Christ. Mon assertion était contraire à la confiance en Dieu. Malheur à moi si je nuis à cette confiance chez mes enfants, par ces sortes d'expressions indignes de nous et qui nous échappent parfois »⁴¹.

Sa recherche de la volonté du Seigneur pour lui continue. Il écrit à Olympiade qu'il a toujours aimé St François de Sales et a voulu suivre son exemple. Il a senti que Dieu l'appelait à cela, mais, écrit-il, il est honteux d'admettre qu'il n'a pas répondu à son invitation. Ainsi il a décidé de recommencer une fois encore, bien que l'âge lui rende la chose moins facile. Van Crombrugghe lui demande de l'aider « par la douceur et la miséricorde de Jésus Christ »⁴².

Un an plus tard Van Crombrugghe a écrit à une autre Soeur au sujet de recommencer. L'on dirait que cela sort de sa propre expérience:

« Oublions le passé; eh! ce passé n'est plus à nous, et il ne doit pas être un obstacle à votre bonheur, ni au bien que vous ferez avec le secours de la grâce du Sauveur »⁴³.

Etait-ce la découverte personnelle qu'il faisait, d'agir dans la confiance, avec l'aide de la grâce du Seigneur? Pendant ce même mois de février 1838, Van Crombrugghe semble avoir eu une nouvelle expérience de l'amour du Père pour lui, avoir connu l'amour et la miséricorde de Dieu à un niveau plus profond qu'auparavant. Pendant ces deux ou trois ans, il y avait beaucoup de morts parmi les Sœurs mais celle d'Aloyse Bruycker l'a profondément touché. Il

⁴⁰ ADMJR/ 6-43, lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 14 Août 1836.

⁴¹ ADMJR/ 6-53 (?) lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 19 janvier 1837.

⁴² ADMJR/ 6-55, lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 26 janvier 1838.

⁴³ ADMJR/ 10-1, lettre de Van Crombrugghe à Sœur Gonzague, 1 février 1838.

est évident qu'il l'aimait et la considérait une sainte personne⁴⁴. Il a été profondément touché par sa mort et éprouvait le sentiment d'une perte personnelle. Mais ceci était un moyen que le Seigneur avait choisi pour montrer son amour à Van Crombrugge.

« Un jour de cette semaine, me trouvant un peu trop absorbé de pensées tristes et pénibles, je reçus une consolation que je n'avais plus éprouvée depuis longtemps; ce fut à la lecture de ces paroles de notre divin Maître. Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aimé de même. Dieu m'aime quelque indigne que je sois de cette faveur! Dieu m'aime et il m'aime d'un amour si tendre et si grand que mes péchés passés ne le retiennent point!! Je fus un autre homme, et l'idée du doux et innocent sourire de notre Soeur Aloyse se présentant à mon imagination, je suis devenu plus courageux et animé au service d'un Dieu si infiniment miséricordieux »⁴⁵,

Constant était arrivé à un grand moment décisif de sa vie: « Dieu m'aime et il m'aime d'un amour si tendre et si grand que mes péchés passés ne le retiennent point!! J'étais un autre homme ».

C'est probablement un des moments les plus importants de tout itinéraire spirituel avec le Seigneur.

Par ces quelques coups d'œil sur l'itinéraire personnel de Constant Van Crombrugge, nous voyons un homme qui a eu la possibilité de réfléchir sur sa vie et de se découvrir tel qu'il est. Il y a une frappante simplicité lorsqu'il parle de son aveuglement et de son péché surtout quand on se rend compte qu'il écrit à une Soeur qu'il dirige, qui a plus de vingt ans de moins que lui. Les seuls péchés personnels dont il parle sont l'orgueil et le manque de confiance, bien qu'en écrivant, il soit plus préoccupé par la guérison par le Seigneur des blessures causées par le péché plutôt que par le péché en soi. Bien des questions restent sans réponse. Par exemple, éprouvait-il une lassitude et une fatigue du corps et de l'esprit, était-ce une réaction d'un homme arrivé à l'âge mûr après une vie d'une intense activité, ou était-ce aussi parce qu'il expérimentait un temps de renoncement à soi, expérience normalement plutôt épuisante ? Est-il possible de reconnaître dans sa découverte de l'amour de Dieu, une grande expérience personnelle pour lui, l'expérience de la seconde conversion, ou est-ce que cette conclusion va trop loin, leur donnant une signification que lui n'attendait pas? Les conditions pour une telle conversion sont là⁴⁶: c'est un homme mûr dans la quarantaine qui a subi des changements dans le rythme de sa vie et de ses activités; il a eu du temps pour réfléchir sur sa vie spirituelle, ce qui incluait finalement un certain degré de connaissance des mouvements de son âme. C'était si important pour lui qu'il l'a partagé par écrit à beaucoup de jeunes Soeurs qu'il dirigeait. Certes il a eu une nouvelle expérience du Seigneur qui lui disait « je t'aime » et cette expérience était si forte qu'il a répété trois fois les paroles dans la même phrase! Comme il a écrit de lui-même, « j'étais un autre homme ».

Si tout ceci est vrai et que cela a marqué le plus haut point de l'expérience de conversion, alors il en a été marqué pour le reste de sa vie, surtout par le point central de cette expérience,

⁴⁴ ADMJR/ E-I, Vie de Madame Aloyse de Bruycker (non-publié). Aloyse de Brucker, (écrit souvent 'brucher') mourut à l'âge de 23 ans, ayant été déjà Supérieure à Bruxelles. Le Fondateur la proposera aux autres comme modèle, la Fille de Marie et de Joseph idéale.

⁴⁵ ADMJR/ 6-91, 96, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 28 février 1838.

⁴⁶ Sur toute la question de la seconde conversion voir: POTTIER, A.J., Le Père Louis Laliemant et les Grands Spirituels de son Temps. Vol. I, (Paris, Pierre Tequi, 1927), la seconde Partie surtout, « Les Deux pôles de la vie spirituelle, première et seconde conversion, conduite du Saint-Esprit ». Voir aussi O'Collins, G., S.J., « Intégration the Second Journey into Spiritual Life », Sursum Corda, octobre 1979, pp.505-515, et aussi O'COLLINS, G., S.J., The Second Journey, Dublin, Villa Books 1978.

qui est l'amour et la miséricorde de Dieu.

A partir de 1840, lorsque les lettres de Van Crombrugge traitent de sujets spirituels, elles prennent une nouvelle profondeur. Toutefois, entre 1840 et 1854, beaucoup de ses lettres traitent des affaires, mais quand il écrit spécifiquement au sujet de la miséricorde du Seigneur, il exprime plus clairement sa confiance en la miséricorde et la tendresse de Dieu⁴⁷. Ceci n'était pas quelque chose à laquelle il ne réfléchissait qu'intellectuellement et à propos de laquelle il écrivait avec beauté, mais il l'exprimait avec une ferme confiance dans le Seigneur. Le Fondateur voulait en faire part à ses Filles.

« Je vous promets aussi de prier avec confiance le Maître que nous servons afin que sa grâce opère en nous, comme elle a opéré dans cette multitude de Saintes que nous honorons en ce moment. Nous pourrons faire ce qu'ils ont pu par cette même grâce; parce que le bras du Seigneur n'est pas raccourci; sa puissance et sa miséricorde ne connaissant pas de bornes »⁴⁸.

c. LES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH - REGLE ET CONSTITUTIONS (1844).

A partir de 1840, les « Filles de Marie et de Joseph » maintenant appelées populairement « Dames de Marie » se sont de plus en plus adaptées tant à leur vie de communauté qu'à leur travail d'éducation. Au mois de mars 1840, le Chanoine Van Crombrugge a écrit à Catherine Dal, Supérieure à Mouscron, qu'un chapitre pour l'élection d'une Supérieure Générale allait avoir lieu sur la fête de St Joseph⁴⁹. Cette élection a eu lieu finalement le 25 mars et Olympiade Derville est devenue la première Supérieure Générale élue de la Congrégation.

Deux mois plus tard elle est allée s'installer à Malines avec Marie-Anne de Ponthieux et dix novices, dans la maison « Reine des Anges » qui est devenue la Maison-Mère et le Noviciat de la Congrégation. Ce déménagement marque le commencement d'une nouvelle ère. Jusqu'à ce moment, il y avait un sentiment de nouveauté, de vitalité. Après 1840, la Congrégation s'est développée régulièrement à travers un modèle clairement établi. On peut la reconnaître comme l'Institut qu'il demeurera pendant plus de cent ans. En 1844, après avoir revu et réécrit la Règle et les Constitutions, Van Crombrugge les a présentées au Cardinal Sterckx, Archevêque de Malines, pour son approbation. Celle-ci a été accordée le 2 février 1844. Il avait commencé le travail de révision dès 1838. En avril de cette même année il a écrit à Olympiade qu'il faisait beaucoup de progrès⁵⁰. Le Fondateur ne travaillait pas seul à la révision; il avait demandé l'aide non seulement à Olympiade mais aussi, à travers elle, à Flore Delhaye, Marie-Charlotte et Clothilde van Wymelbeke⁵¹. Parmi ces Soeurs, c'était Flore Delhaye qui, semble-t-il, a suivi de plus près le travail du Fondateur. Il a eu aussi l'aide d'un prêtre Jésuite, dont on ne connaît pas le nom, mais qui était considéré comme un homme « modeste et savant »⁵². Ceci a été fait pendant un mois ou à peu près, en 1840.

⁴⁷ Les lettres des dernières années de sa vie sont encore une fois très ouvertes, mais parce qu'il devait avoir quelqu'un pour écrire ses lettres elles ont perdu leur spontanéité.

⁴⁸ ADMJR/ 02-74, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 30 octobre 1843. (Ceci pourrait se rapporter aux textes de l'écriture suivants: Nb. 11,23; Is. 50,2; Is. 59,1.

⁴⁹ ADMJR/ 5-25, lettre de Van Crombrugge à Catherine Dal, Supérieure de Mouscron, 2 mars 1840. Notification officielle du Chapitre.

⁵⁰ ADMJR/ 6-99, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 10 avril 1838.

⁵¹ ADMJR/ 6-5A, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 10 avril 1838 et 6-200, à la même, 14 février 1840.

⁵² ADMJR/ 2-200, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 11 mars 1840. Et 6-205, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 11 mars 1840. Il est probable que le Fondateur a été aidé par I. Van de Kerckhove, S.J. (1790-1871). Il avait étudié à Roulers (Belgique) chez les Pères de la Foi, il a fait son séminaire à Gand en 1812-1813 et est entré chez les Jésuites en 1814 (voir GARCIA, op. cit., vol. 2, p.62 note 45). Il a aidé beaucoup de Congrégations religieuses dans la formulation de leurs Règles. Son passé étant semblable à celui de Van Crombrugge encourage ce point de vue.

Le titre donné à cette nouvelle Règle est « Constitutions et Règles des Filles de Marie et de Joseph, dites Dames de Marie ». Un nom encombrant, pour n'en dire plus⁵³.

1. Introduction.

Comme pour les Constitutions antérieures, il y avait une lettre d'introduction, qui donne le ton à ce qui suit. Cette lettre de 1844, bien qu'elle soit écrite dans un très beau style, n'a pas la vitalité de celle de 1818. Elle est beaucoup plus formelle et adressée aux « Révérendes Dames et Sœurs, mes chères Enfants en Jésus-Christ »⁵⁴.

La lettre commence par rappeler aux Sœurs qu'elles avaient été invitées à quitter le monde et suivre l'Époux. Il n'y a pas de citations des Écritures, mais un mélange de textes non-identifiés.

« Venez, vous qui êtes mes Amies, venez; je vous ai choisies le premier ... je vous rendrai au centuple tout ce que vous avez sacrifié pour moi et enfin le Ciel sera le prix »⁵⁵.

Le Fondateur rappelle aux Sœurs que cette Règle avait été vécue déjà pendant un certain nombre d'années et qu'elle avait été soumise à la plus haute autorité de l'Église afin de lui donner une nouvelle force et une nouvelle autorité et pour que les Sœurs puissent y voir plus clairement la volonté de Dieu pour elles. Chaque Soeur, à travers sa formation à vivre la Règle, a reçu la possibilité de comprendre « les secrets de l'amour de Dieu »⁵⁶. Ceci n'est pas donné à tous: « les choses saintes ne le sont que pour les Saints »⁵⁷, aussi la Règle n'est que pour les Sœurs et pas pour les autres; Van Crombrugghe insiste sur ce sujet, que les Sœurs ne partagent pas cette Règle avec les autres. Il était très conscient que le « monde » pourrait souiller et ridiculiser cette façon de vivre, donc on fera très attention de la garder totalement préservée de toute influence du monde.

Le Fondateur prie pour les membres de la Congrégation, pour que Marie et Joseph leur obtiennent sagesse, amour de l'humilité, charité et un zèle courageux. Il termine le paragraphe rappelant aux Sœurs qu'elles doivent travailler à leur développement spirituel. Pour la première fois dans les écrits de Van Crombrugghe, l'on est frappé par une forte idée de « volontaire » dans ses recommandations. Peut-être est-ce parce qu'il écrit en français plutôt qu'en flamand et que par conséquent emploie les phrases et les idées d'usage courant à ce moment-là; peut-être son opinion avait-elle changé; il est difficile de le savoir. C'est probablement un mélange des deux. Il y a en lui deux aspects qui progressent toujours de pair: d'une part, un esprit très libre qui encourage les autres à aller en avant avec courage et zèle, en n'importe quelle matière; d'autre part, une conformité aux normes sociales et aux conventions.

A de moments différents l'un ou l'autre aspect prédomine mais ici il semblerait que ce soit le second qui domine.

⁵³ Pour les objectifs de cette thèse, désormais Règle 1844. Après l'Introduction, cette Règle est divisée en trois parties: la première concerne la structure de la Congrégation; la seconde, la vie quotidienne, les exercices hebdomadaires etc.; la troisième, les devoirs de différentes fonctionnaires dans la Congrégation.

⁵⁴ Règle 1844, Lettre d'ouverture adressée aux « Révérendes Dames et Sœurs, mes chères Enfants en J.C. (sic) ».

⁵⁵ Ibid. La question de « l'Épouse du Christ » sera reprise au Chapitre 6. s.v.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

Ce qui étonne aussi dans cette introduction, c'est qu'il n'y fait aucune référence au service; elle est entièrement consacrée à la sainteté de chaque Soeur individuellement et jusqu'à un certain point à leur soutien mutuel. Si on compare cette introduction aux Règles antérieures de 1818 et 1830, il y a quand même un changement remarquable dans le ton, même en concluant que cela est dû à une question de style et de conformité à la pensée moderne.

Dans l'Introduction comme dans la Règle, le langage est plus fleuri, peut-être à cause de l'emploi du français plutôt que du flamand plus pragmatique, mais dans sa correspondance privée pendant cette même période Van Crombrugge ne s'est normalement pas permis ce changement de style. Quelle qu'en soit la raison, le fait d'avoir conseillé aux Sœurs dans ses Règles antérieures de se concentrer sur les besoins du monde et de l'Eglise prouve que dans la Règle de 1844, il y a un certain recul et un plus grand accent sur la sainteté des personnes.

2. Le but de l'Institut et son Gouvernement.

La Règle commence par un exposé du but de l'Institut:

« La perfection propre de chaque membre de cette pieuse famille, et la bonne éducation des enfants de sexe, tel est le but de l'Institut des Dames de Marie »⁵⁸.

Ceci se réalisera sous la protection de Marie, Mère du Christ et de St Joseph. Il fait une liste du travail des Sœurs tel que l'éducation, c'est-à-dire s'occuper des internats, des externats et des écoles libres pour les enfants des familles pauvres. Il continue en disant que les écoles doivent être adaptées aux élèves des familles « bourgeoises » répondant aux désirs et aux exigences des parents⁵⁹. La Sœur aussi, de son côté, doit répondre à ces mêmes attentes.

Tout au long de la Règle, il y a une nette distinction entre « Les Dames » responsables du travail de l'éducation et « Les Sœurs » qui s'occupent du travail domestique, reconnues comme « Sœurs Converses ».

Il y avait une troisième sorte de membre de la Congrégation, bien que, peut-être le mot « membre » soit un terme trop fort dans ce contexte. Elles étaient connues comme des « coadjutrices »; elles étaient des femmes laïques célibataires qui aidaient les « Dames » dans les affaires à l'extérieur du couvent, dans la surveillance des classes pauvres et par les visites aux malades etc. Ce genre des membres associés ne sera pas inclus dans les Constitutions postérieures⁶⁰.

Comme Institut, les membres observaient les pratiques normales de la vie religieuse; elles étaient consacrées par les vœux et étaient alors sous l'autorité de l'Archevêque de Malines⁶¹. Il n'est pas nécessaire ici d'entrer dans le détail de la vie quotidienne. C'était un mélange habituel de pratiques de dévotion, d'activité apostolique et de pénitence.

Quant aux vœux, les détails sont donnés dans la seconde partie de cette Constitution. La présentation générale est celle qui est normalement acceptée par l'Eglise et s'appuie sur l'enseignement de St Jérôme, de St Cyprien et de St Bernard, c'est-à-dire que la profession

⁵⁸ Ibid. 1^{ère} Partie, Chapitre Première.

⁵⁹ Ibid. 1^{ère} Partie, Ch.I, art.2.

⁶⁰ Ibid. 1^{ère} Partie, Ch.I, art.5: « Coadjutrices ou « Congréganistes ».

⁶¹ Ibid. 1^{ère} Partie, Ch. I, Art. 4.

religieuse est un second baptême⁶². Pauvre comme le Christ était pauvre, la religieuse est encouragée à vivre une réelle pauvreté et à se rappeler les Béatitudes, « Bienheureux les pauvres en esprit »⁶³. Le Chanoine Van Crombrugghe insiste sur le fait que malgré les apparences contraires à cause du travail auquel elles sont impliquées, la pauvreté à l'intérieur de l'Institut ne doit pas être dépassée par d'autres Instituts religieux, même les plus austères⁶⁴. Dans la première partie de cette Règle où la question des biens temporels est discutée nous trouvons que la religieuse de profession perpétuelle pouvait, sept ans après sa première profession, renoncer totalement à ses biens. Toutefois, tout en gardant le principe, le Fondateur n'avait pas trouvé les détails d'application pratiques. Le texte dit:

« Après leur second noviciat et avant le renouvellement de leurs saints vœux; elles renoncent formellement et réellement à tout ce qu'elles possèdent encore civilement »⁶⁵.

Dans le texte original les mots « formellement et réellement » sont barrés et dans la marge le Fondateur a écrit « Impraticable, C.G.V.C. ».

C'est ainsi que, malgré plusieurs changements apportés à cette Règle, et de différents styles, Van Crombrugghe garde plus que jamais son bon sens pratique.

En ce qui concerne l'obéissance, le modèle des Sœurs est le Christ, qui a écouté la voix du Père et l'a obéie jusqu'à la mort, même la mort sur la croix⁶⁶. Le vœu de chasteté exprime le désir de la religieuse de garder au Christ, son Epoux, son cœur, son corps et son esprit. Tout est à Lui⁶⁷

Chaque vœu est expliqué clairement en des termes pratiques de la manière de vivre quotidiennement son engagement. Dans la Règle de 1844 il y a un toujours quatrième vœu émis par les « Dames » et pas par les « Sœurs Converses ». L'objet de ce quatrième vœu est l'instruction de la jeunesse. Par ce vœu, la religieuse se consacre à travailler avec zèle à former les disciples du Christ. Celles qui émettent ce vœu ont l'obligation d'étudier. Le genre de travail à faire est naturellement laissé à la décision de la Supérieure⁶⁸.

La formule des vœux est semblable aux formules ultérieures en usage:

« Mon Dieu, mon Créateur, mon Rédempteur, quoique je ne sois que faiblesse, et que je vous aie offensé par mes péchés; appuyée sur votre miséricorde infinie, j'ose paraître ici en votre auguste présence et en face de vos autels, devant Marie ainsi que devant son bienheureux Epoux, moi, N..., je voue et promets par vœux perpétuels, à votre divine Majesté, et sous l'agrément de Monseigneur

⁶² Ibid. 2^{ième} Partie, Ch.VI, « Des Saints Vœux »: Saint Jérôme, Saint Cyprien, Saint Bernard appellent la profession religieuse un second baptême qui peut procurer à l'âme une telle pureté, que si l'on venait à mourir en ce moment, en irait droit au ciel, comme ceux qui meurent immédiatement après le baptême.

⁶³ Ibid. Partie II, Ch.VI, Du vœu de Pauvreté: « Notre divin Législateur, notre modèle, et notre Maître, le céleste Epoux des Filles de Marie et de Joseph, Jésus-Christ, préconise cette sainte et volontaire pauvreté par sa doctrine et par son exemple. Bienheureux, dit-il, les pauvres en esprit ».

⁶⁴ Ibid., Part. II, Ch. V, Pauvreté, 8.

⁶⁵ Ibid., Part. I, Ch. V, 1, « Des Biens Temporels ». Le second noviciat avait lieu normalement sept ans après que la Soeur ait fait les vœux perpétuels. Voir plus bas.

⁶⁶ Ibid., Part. II, Ch. V, « Du Vœu d'obéissance »: « Jésus-Christ fut obéissant jusqu'à la mort et même la mort de la croix. Je ne cherche pas ce qui me plaît, dit ce généreux Sauveur, mais ce qui plaît à celui qui m'a envoyé ».

⁶⁷ Ibid., Part. II, Ch. V, « Du vœu de Chasteté »: « Par ce vœu, heureuses enfants d'une Mère Vierge, d'un Père Vierge, les Filles de Marie et de Joseph s'obligent à conserver pur et chastes, à leur Epoux Vierge, leur cœur, leur corps et leur esprit ».

⁶⁸ Ibid., Part. II, Ch. V, « Du vœu d'instruire la Jeunesse ».

l'Archevêque de Malines, Chasteté, Obéissance, Pauvreté et de m'employer dans cette sainte société, à instruire les personnes de mon sexe, conformément à cette Règle des Dames de Marie, que j'accepte et que j'embrasse dans tous ses points. Au nom du Père, du Fils et du St Esprit. Ainsi-soit-il »⁶⁹.

La structure de cette formule est semblable à celle en usage dans d'autres Instituts de l'époque. La première partie est semblable dans son contenu à celle des Scholastiques des Jésuites, bien que les paroles ne soient pas les mêmes⁷⁰.

Le Gouvernement de la Congrégation était soumis au Directeur Spirituel, « Le Révérend Directeur Spirituel ». Il devait être nommé par l'Archevêque, l'autorité immédiate. La fonction du Directeur était celle de faciliter le gouvernement de la Supérieure Générale, de l'aider à maintenir la discipline de la Règle, de servir comme liaison entre l'Institut et l'Archevêque et, si nécessaire, de renvoyer tout membre gênant de l'Institut après s'en être référé à l'Archevêque. Il était donc un homme jouissant d'une grande autorité et respecté comme représentant de l'Archevêque⁷¹.

La responsabilité normale de la Congrégation incombait à la Supérieure Générale, qui était élue par un Chapitre. Le droit de vote, cependant, était seulement donné aux Supérieures de l'Institut. Les autres Sœurs pouvaient être nommées mais pas élues au Chapitre (parmi les « Dames » seulement, et pas les « Sœurs Converses »), mais elles ne pouvaient pas voter pour la Supérieure Générale⁷². Elle était élue pour une période de 9 ans; elle devait avoir fait son second noviciat et avoir les capacités voulues. Rien n'était écrit dans la Règle qui empêchât la réélection. La Supérieure Générale était aidée par quatre conseillères⁷³.

Les religieuses étaient invitées à considérer la Supérieure Générale comme leur Mère; elle prenait même la place de Marie, Mère de Dieu, dans la communauté. Il lui était demandé à son tour d'offrir ses difficultés à Marie⁷⁴.

Avec son conseil elle devait s'assurer que l'esprit de l'Institut et son service au Seigneur soient transmis intacts aux futures générations⁷⁵.

La Supérieure Locale devait être aussi considérée, en premier lieu, comme une Mère, et elle aussi représentait Marie, Mère de Dieu, pour chaque Sœur. Ce n'était pas une tentative de faire de Marie la « Supérieure » de la communauté, mais plutôt un exemple de l'esprit de famille que Van Crombrughe encourageait si fortement parmi ses religieux, les hommes aussi bien que les femmes. Plutôt que d'égaliser « Marie » à la « Supérieure », la Supérieure est égalée à la mère comme Marie est la Mère de Jésus. Ouvrir sa conscience à la Supérieure est par conséquent souhaitable, et encore une fois comme en 1830 c'était un point de la Règle. Il donne un long extrait des écrits de St François de Sales pour soutenir cette pratique. La Supérieure était considérée comme directrice spirituelle de chaque Soeur, et parmi les autres permissions, elle donnait celle de recevoir la Sainte Communion, ou bien elle pouvait

⁶⁹ Ibid., Part. II, Ch. V, « Formule des Vœux ».

⁷⁰ DE CHARREY, J., op. cit., Première Partie, Vol 1, p.130.

⁷¹ Règle 1844, Part I, Ch. II, Art. 1. Heureusement pour les Sœurs, cette fonction était tenue par le Fondateur lui-même dans les années 1840. Ce grand pouvoir semble dangereux pour une personne extérieure à la Congrégation, autre que l'Evêque.

⁷² Ibid., Part 1, Ch. III, Art. 1.

⁷³ Ibid., Part 1, Ch. III, Art. 2; et Ch. II, Art. 1 & 2.

⁷⁴ Ibid., Part 1, Ch. II, Art. 2: « La Mère Générale remplace à l'égard des religieuses ici-bas, l'auguste Mère qu'elles ont dans le ciel ». Cette question sera reprise plus loin au Chapitre 7, s.v.

⁷⁵ Ibid., Part. I, Ch. II, Art. 3, (i).

probablement retirer cette permission⁷⁶. Encore faudrait-il se rappeler que, de fait, à ce moment de l'histoire de l'Institut, le Fondateur était le directeur de beaucoup de Soeurs.

Dans la partie finale de cette Règle, le Fondateur, une fois de plus, parle de la Supérieure comme d'une mère lorsqu'il conseille qu'en cas de difficultés et de problèmes avec des Soeurs individuellement, la Supérieure essaye d'être compatissante comme une mère qui traite les personnes concernées avec amour, gentillesse, patience, et délicatesse. En fait, écrit-il, les personnes dont elle devrait s'occuper le plus et montrer un véritable amour sont celles qui ont un caractère difficile⁷⁷.

Il est très clair à travers ces articles que le Fondateur essaie de construire un esprit de famille et non pas encourager un comportement enfantin⁷⁸.

Concernant la formation, il y a des avis donnés tant aux responsables de la formation qu'à celles qui sont en formation. Comme en 1830 le postulat durait trois mois, mais cette fois le noviciat s'étendait sur deux ans aussi bien pour les « Dames » que pour les « Soeurs ». Les « Dames » émettaient leurs vœux perpétuels immédiatement après le noviciat, tout en restant encore un an sous la responsabilité de la maîtresse des novices; elles ne recevaient pas l'habit complet qu'à la fin de cette année. Les « Soeurs » émettaient les vœux temporaires pour trois ans puis elles étaient acceptées aux vœux perpétuels.

Sept ans après leur profession les Soeurs étaient encouragées à écrire à la Supérieure Générale, lui demandant la permission de faire un an de second noviciat. L'année commençait et se terminait par une retraite de dix jours et le renouvellement des vœux⁷⁹. Le but était de donner à chaque Soeur une année paisible à Malines, alors Maison-Mère, en vue d'avoir un temps de prière, de réflexion et de s'imprégner de l'esprit de la Congrégation en vivant au noviciat. En pratique, comme nous le verrons plus tard, l'arrangement était très difficile à réaliser⁸⁰.

La Soeur responsable de la formation, la Maîtresse des Novices, devait être profondément bonne, une personne de prière, une femme de discernement ayant en plus le sens de l'humour. Il y a beaucoup de bon sens dans les articles concernant la formation personnelle, et une réelle connaissance des faiblesses et des difficultés qui surgissent dans une communauté des femmes qui vivent ensemble⁸¹.

On rappelle à la novice, de son côté, que le noviciat est fondamentalement un temps de solitude et de silence, et aussi un temps de pénitence et de mortification. Elle est invitée à se tourner vers le Seigneur à tout moment et en toutes difficultés; rester intimement liée à Jésus, l'écouter, parce qu'elle est l'objet de son amour et de sa complaisance, choisie par Lui⁸².

3. Charité, miséricorde et zèle.

⁷⁶ Ibid., Part. II, Ch. V, « Des Supérieures », cité des Constitutions 21, « De la Visitation » et: « Aux jours et aux heures indiquées on demande à la Révérende Mère la permission de faire les communions ordinaires et les avis de direction dont on a besoin ».

⁷⁷ Ibid., Part II, Ch. II, « Des Dames Supérieures », 5.

⁷⁸ C'est pendant cette période que dans ses lettres, très souvent le Fondateur parle de l'Institut comme Filles de Marie et de Joseph, par exemple ADMJR/ 19-16, lettre de Van Crombrughe à Séraphine de Trocht, 23 mars 1839.

⁷⁹ Ibid., Part. I, Ch. VI, « Des postulantes, des Novices, et du second noviciat ».

⁸⁰ Voir plus bas.

⁸¹ Ibid., Part. II, « Des Principales Fonctionnaires », Ch. I, « Des qualités qu'on leur désire », et Ch. II, « Devoir des Fonctionnaires », pp.72-87.

⁸² Ibid., Part. II, Ch. V, « Des postulantes et des Novices », pp. 60-61. « Venez, approchez, mes bien-aimées; venez, vous que mon cœur a préférées; prêtez l'oreille aux inspirations de mon amour. Oubliez votre peuple et la maison de votre père; écoutez, je vous ornerai d'une beauté céleste, qui vous fera des objets de ma complaisance; venez, car je vous ai choisies ».

La partie centrale de cette Règle et Constitutions est réellement le cœur dans tous ses aspects. Elle est décrite comme se rapportant à la vie quotidienne des Sœurs mais en fait elle concerne principalement l'amour et la charité. Dans les Constitutions ultérieures ce groupe d'articles, contient un grand nombre de propos, sera formé à ce que l'on appellera les « allocutions » ou « exhortations » de notre Fondateur.

L'article sur la Charité est le seul qui commence avec une citation de l'Écriture, de St Matthieu, chapitre 23, le commandement de l'amour. Il y a une autre citation dans cet article, celle de St Jean, chapitre 15, nous rappelant de nous aimer les uns les autres comme le Christ nous a aimés. Le Chanoine Van Crombrugghe insiste tout le temps sur l'amour réciproque. Cependant cet article ne reflète pas la franchise des Règles antérieures concernant la charité et en même temps manque aussi de la profondeur de l'allocution écrite dans les Constitutions révisées de 1864. La série d'articles de 1844 n'ont pas la même force bien que cela n'enlève rien de leur importance⁸³.

Presqu'au début de cette section, le Fondateur résume l'attitude que les Sœurs doivent avoir les unes à l'égard des autres:

« ... elles y seront donc douces, prudentes, gaies, polies et charitables »⁸⁴.

En d'autres mots, toutes ses vertus préférées. Au fur et à mesure de notre lecture, nous trouvons que le Chanoine van Crombrugghe écrit d'une manière qui lui est naturelle. C'est comme une bouffée d'air frais. Lorsqu'il écrit au sujet du « zèle pour le salut de la jeunesse » comme il avait fait précédemment et le fera encore, il nous rappelle que le Christ a versé son sang pour chacun. Ce souvenir devrait être la source de notre zèle; comme chacune se rappelle le grand amour et la miséricorde de Dieu à son égard, elle aussi, à son tour, doit amener les autres à en prendre conscience. La signification de ce but proposé par le Fondateur est l'éducation. Il écrit donc:

« A l'exemple de notre Divin Sauveur et de ses plus chers amis, les Dames de Marie vouées à cette même œuvre, comme eux, elles sont les instruments de la miséricorde du Seigneur, pour former des servantes au Père Céleste, des disciples à Jésus Christ, des temples vivants au Saint-Esprit »⁸⁵.

Est-ce réellement un vœu ou une simple dévotion que van Crombrugghe veut exprimer ici? Il est très difficile de le dire, mais, comme nous l'avons vu, les Sœurs émettaient toujours le quatrième vœu de l'éducation. Il semblerait donc que l'invitation à être l'instrument de miséricorde, intimement lié avec le zèle et l'éducation (comme on le trouve constamment dans les écrits du Fondateur), décrit l'esprit de la Congrégation d'une manière unique. Comme nous l'avons déjà vu, le quatrième vœu est un moyen d'exprimer l'aspect essentiel de la Congrégation, la manière de vivre la Bonne Nouvelle de Jésus Christ. Pour les Filles de Marie et de Joseph, l'essentiel devient clair:

« ... vous êtes des instruments de la miséricorde du Seigneur »⁸⁶.

⁸³ Ibid., Part. II, « De la vie des religieuses en commun, Chr. Exercices journaliers », pp. 30-44.

⁸⁴ Ibid., Part. II, Ch. I, « De la récréation », p.35: « Elles se souviendront qu'en récréation comme ailleurs, elles sont toujours en la présence de Dieu; elles y seront donc douces, prudentes, gaies, polies et charitables ».

⁸⁵ Ibid., Part. II, Ch. I, « Du zèle pour le salut de la jeunesse », p.35.

⁸⁶ Ibid., Part. II, Ch. I, « Du zèle pour le salut de la jeunesse », p.35.

Le zèle pour le salut des autres, les menant à reconnaître l'amour et la miséricorde de Dieu à l'égard de toute personne est le but de la Congrégation. Le zèle qui est éclairé, discret, pur, généreux et persévérant, donne lumière et vie aux autres⁸⁷. Cela est une œuvre de formation, d'éducation; formant les servantes du Père, des disciples de Jésus, des temples vivant du St. Esprit. Van Crombrugge nous encourage à ne pas nous laisser arrêter par des difficultés dans ce ministère spécial. Nous serons aidés par le souvenir de ce que Jésus Christ a fait pour nous et nous aurons ainsi appris ce que nous devons faire pour Lui et pour nos frères et Soeurs⁸⁸.

La force de faire ce travail nous la trouverons dans l'amour et le respect mutuels, mais fondamentalement en reconnaissant Dieu partout, dans toutes les personnes que nous rencontrons et en nous-mêmes. Le Fondateur nous recommande de montrer notre gratitude et notre reconnaissance à Dieu, surtout à travers nos attitudes de gaieté et de douceur les unes pour les autres. Pour que nous puissions maintenir ce ministère, il est important de donner du temps au Seigneur. La vie apostolique, si importante qu'elle soit, ne doit pas engloutir toute notre vie, ne nous laissant pas de temps pour la prière et la contemplation⁸⁹. C'est surtout dans la présence du St Sacrement et dans le Sacrement de Pénitence que la Soeur, recevant la miséricorde de Dieu est fortifiée afin de la donner aux autres. C'est ici aussi qu'elle intercède pour les autres, parlant au Père, son Père et Ami, de ses besoins et de ceux de l'Eglise.

« Leurs besoins, ceux de leurs Soeurs, de leurs élèves; les besoins de toute l'Eglise feront l'objet de leurs prières et de leurs vœux »⁹⁰.

C'est l'Esprit-Saint qui guide la personne, par conséquent:

« Les religieuses étudieront les mouvements de leur âme, afin d'être toujours disposées à suivre ce que l'Esprit-Saint y excite »⁹¹,

Tout ce que la religieuse est ou fait pour la gloire de Dieu est aussi une réponse à l'amour qui nous est donné dans le Christ.

« Je ne vous appellerai plus des servantes; je vous appellerai mes amis, vous serez mes Epouses »⁹².

Enfin Marie, qui tient une place spéciale dans l'Institut, est offerte à la religieuse comme modèle et comme Mère. Elle est vénérée d'une manière spéciale dans la famille de la Congrégation⁹³. St Joseph est proposé comme Patron et Père de l'Institut et comme modèle de zèle. Les Sœurs s'abstiendront de la viande en son honneur tous les mercredis⁹⁴.

Bien que la Congrégation fût communément connue comme « Dames de Marie » leur spiritualité était très clairement celle d'une famille de vraies Filles de Marie et de Joseph.

⁸⁷ Ibid., p. 36: « que leur zèle soit donc éclairé, qu'il soit discret, qu'il soit pur, qu'il soit généreux et persévérant ».

⁸⁸ Ibid.: « Le souvenir de ce que Jésus-Christ a fait pour elles leur apprendra ce qu'elles doivent faire pour lui; c'est à moi-même, dit ce bon Sauveur, que vous faites tout ce que vous faites à la moindre des Enfants que je vous ai confiées ».

⁸⁹ Ibid., en particulier, « De la présence de Dieu », p.47; « De la dissipation » etc., p. 41.

⁹⁰ Ibid., p. 43: « Des visites au Saint-Sacrement ». « Dans ces visites que n'auront-elles point à communiquer à leur Père, à leur seul ami, à leur céleste Epoux? Leurs besoins, ceux de leurs Sœurs, de leurs élèves; les besoins de toute l'Eglise feront l'objet de leurs prières et de leurs vœux ».

⁹¹ Ibid., Part. II, Ch. II, « Du Saint Esprit et des âmes du purgatoire ».

⁹² Ibid., Part. II, Ch. II, « Du Sauveur Jésus-Christ, leur Divin Epoux ».

⁹³ Ibid., Part. II, Ch. II, « De Marie, leur Auguste Mère », p. 52.

⁹⁴ Ibid., Part. II, Ch. II, « De leur Patron Saint-Joseph », pp. 48-49.

La Règle et les Constitutions de 1844 se terminent par un rappel de l'amour et du respect que chaque Sœur doit avoir pour la Règle. Comme Filles de Marie et de Joseph, elles devront la suivre courageusement, avec humilité, douceur, patience; se soutenant mutuellement dans l'amour, maintenant la paix⁹⁵. Le Chanoine Van Crombrugge termine en priant pour elles:

« Que la Paix de Jésus-Christ, cette douce et puissante paix, qui surpasse tout Lien, éclaire toujours leur esprit et qu'elle dirige leurs affections »⁹⁶.

D. DIRECTEUR SPIRITUEL.

Pendant le reste de sa vie, le Fondateur a continué à aider les quatre Congrégations, trois des femmes et celle des hommes. Il a travaillé particulièrement avec les Joséphites pour le développement de leur Congrégation⁹⁷ et de leur travail spécifique de l'éducation⁹⁸.

Quant aux Dames de Marie, grâce aux encouragements du Fondateur dans les années 1840 et 1850, les Sœurs ont élargi leur champ d'action en développant les écoles déjà établies à Alost, Mouscron, Malines et Bruxelles. Elles ont continué l'éducation des filles de la bourgeoisie et des enfants des familles pauvres. Bien que l'appel de travailler pour les pauvres n'ait pas tout-à-fait disparu de l'Institut, il l'était presque à ce moment de son histoire. Tandis que le Chanoine Van Crombrugge voyait la nécessité de répandre l'éducation de la classe moyenne à cause de la situation politique et économique en Belgique⁹⁹, il ne voulait pas toutefois que les Sœurs négligent les pauvres et il a pris soin de rappeler aux Supérieures leur responsabilité à ce sujet.

« Il est certain qu'une école gratuite est un élément de prospérité, une source de bénédiction pour les établissements religieux et surtout pour ceux qui se vouent à l'éducation de la jeunesse. C'est le vœu de notre Règle, comme le prouve la pratique constante, d'avoir partout une école gratuite où nous avons un établissement »¹⁰⁰.

En fait, bien qu'il y ait toujours des écoles libres ou des classes attachées aux écoles payantes, les Sœurs étaient connues pour leur travail parmi la classe moyenne. Leur nom populaire « Dames de Marie » en est soi-même une indication.

1. Olympiade Derville.

Pendant ces années, quelque chose de grande importance pour les Dames de Marie était la direction du Chanoine Van Crombrugge aux Sœurs individuelles, surtout aux Supérieures et à celles qui avaient une position d'influence et de responsabilité dans la Congrégation¹⁰¹. En 1849, Olympiade Derville a été réélue pour un second mandat de Supérieure Générale et Flore Delhaye est devenue sa Vicair et responsable du niveau de l'éducation dans l'Institut.

Olympiade et Flore avaient des caractères tout-à-fait différents. Olympiade semble avoir été

⁹⁵ Ibid., Part. III, Ch. III, « De l'attachement à la Sainte Règle et aux usages qu'elle établit », pp. 87-89.

⁹⁶ Ibid., p. 89.

⁹⁷ Voir plus bas, p. 181, concernant le développement des Joséphites comme Institut de prêtres plutôt que celui des Frères, ou Institut mixte.

⁹⁸ Voir GARCIA, G.C., op. cit., Chapitre 3: « Teaching Congregations: the 1830's to the 1860's », surtout section 2c, « Messieurs les Joséphites », pp. 174-190.

⁹⁹ Voir plus haut.

¹⁰⁰ ADMJR/ 18-51, lettre de Van Crombrugge à Clothilde van Wymelbeke, 5 juin 1855.

¹⁰¹ Etant donné que la matière de la deuxième moitié de cette thèse est tirée presque entièrement des lettres de direction de Van Crombrugge, un bref aperçu seulement de son genre de direction sera montré ici.

une personne nerveuse, très consciencieuse et entêtée en même temps. Van Crombrugge a fréquemment essayé de modifier sa conduite pour son intérêt personnel et celui des Sœurs. Il avait commencé à la diriger personnellement lorsqu'elle était encore Vicair de Sœur Julie. Ses premières lettres à Olympiade insistaient sur l'espérance et la confiance dans la volonté de Dieu. En 1835, il a écrit par exemple:

« Ne voyez donc plus l'avenir, ne voyez plus le présent selon nos faibles calculs; voyez tout en l'adorable volonté du Divin Epoux »¹⁰².

Dans une autre lettre écrite un peu plus tard la même année, il essaie de la faire sortir d'elle-même. Il lui dit qu'elle a besoin de penser aux choses qui la consolent et qui la rendent joyeuse, autrement elle deviendrait trop sérieuse et trop introspective.

« Vous avez plus besoin, en ce moment, de lire le traité de la joie, que de suivre avec exactitude une retraite »¹⁰³.

Pendant sa vie, il y avait souvent des moments où à cause des raisons semblables, le Fondateur la décourageait et même lui défendait de faire une retraite. En tant que directeur spirituel d'Olympiade, Van Crombrugge surveillait tous les aspects de sa vie et lui conseillait fréquemment la modération. Bien que les Sœurs fussent encouragées à pratiquer la pénitence et le jeûne, comme nous l'avons vu, il semble qu'Olympiade y allait trop fort. Le Fondateur lui écrit:

« Quant à ce goût des mortifications corporelles, je ne suis pas aussi certain si c'est l'esprit de Dieu où une ardeur naturelle qui vous y pousse; je penche pour le second sentiment et je vous engage à le modérer; il pourrait occasionner un mal physique sans bénéfice spirituel »¹⁰⁴.

A un moment donné, le Fondateur l'avait trouvée très tendue, et il a insisté qu'elle ne prie ou n'étudie pas des sujets religieux, qu'elle n'ait aucune conversation spirituelle avec quelqu'un pendant plus d'une heure! Il semblerait que précédemment elle n'avait pas pris son conseil au sérieux puisqu'il continue:

« Et pour vous faire comprendre ma pensée de manière nette et claire: vous ne ferez plus de retraite annuelle, ni autre, jusqu'à nouvel ordre. Je demande au Bon Dieu de vous donner la docilité nécessaire pour obtempérer avec simplicité et mieux que vous ne l'avez fait jusqu'ici à la voix de votre dévoué Père in Jésus-Christ, Constant Van Crombrugge »¹⁰⁵.

Sévère que ceci paraisse, Van Crombrugge semble l'avoir très bien comprise. Il a compris son inclination à voir toujours le mauvais côté des choses et de se replier sur elle-même; d'où sa lutte continuelle avec elle, tant pour son propre bien que pour celui des Sœurs. Il était peut-être difficile pour elle parfois, d'accepter la direction qu'il lui offrait, comme lorsqu'il lui a écrit:

« Vous aimez le Divin Epoux, et pour Lui, vous affectionnez le guide qu'il vous a

¹⁰² ADMJR/ 5-8, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville 26 mars 1835.

¹⁰³ ADMJR/ 6-21, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 26 octobre 1835

¹⁰⁴ ADMJR/ 6-2(A), lettre non-datée de Van Crombrugge à Olympiade Derville.

¹⁰⁵ ADMJR/ 6-74, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 12 novembre 1837.

donné »¹⁰⁶.

Il faut nous rappeler aussi que c'est surtout à Olympiade que le Fondateur écrit de sa propre sécheresse spirituelle et ses combats.

2. Flore Delhaye.

La direction spirituelle de Flore par Van Crombrugghe était très différente. Dans un sens, il est plus difficile de suivre sa direction à travers les lettres qu'à travers celles adressées à Olympiade, parce que selon leurs correspondances, il est certain qu'ils se rencontraient plus fréquemment qu'ils ne s'écrivaient. Il y a des périodes où Flore lui écrit même deux fois par jour, ou pendant des jours consécutifs et nous n'avons pas ses réponses; la même chose est vraie dans l'autre sens aussi¹⁰⁷. Encore une considération c'est que bien que les lettres du Fondateur à Olympiade contiennent beaucoup aux sujets d'affaires, il s'y ajoute fréquemment une note plus personnelle, tandis que les lettres à Flore parlent souvent uniquement des affaires. Les lettres personnelles étaient habituellement écrites séparément. Flore était Supérieure Générale vers la fin de la vie du Fondateur, par conséquent beaucoup de lettres de celui-ci à Flore étaient dictées, ce qui veut dire qu'il n'était plus tellement libre d'écrire comme il le souhaitait. Il lui a bien dit d'écrire librement, parce qu'il continuait à ouvrir lui-même ses lettres, même lorsqu'il lui est devenu impossible d'écrire¹⁰⁸. Le point important c'est que malgré le fait que nous ayons beaucoup de lettres de direction adressées à Flore, il manque beaucoup parce qu'ils se rencontraient souvent.

Van Crombrugghe avait connu Flore lorsqu'elle était jeune fille à Mouscron quand il y était vicaire; dans un sens il a été capable ainsi de la former selon sa compréhension de la vie spirituelle. Vers la fin de sa vie, il lui a écrit de la grande consolation que cela avait été pour lui, et le bonheur de savoir qu'elle le comprenait mieux que quiconque. Il écrit que Dieu seul peut donner ce génie de compréhension entre deux personnes et il continue à rappeler avec joie les années où il avait connu Flore:

« Pour votre consolation, je vous dirai aussi que vous m'êtes connue et que depuis votre enfance, j'ai pu suivre les voies de la grâce, le développement de vos facultés d'esprit et de cœur »¹⁰⁹.

Dans les lettres de Flore à Van Crombrugghe, elle donne l'impression d'une personne vive surtout pendant les toutes premières années. Parfois son « humilité » ne sonne pas vrai et c'est significatif de voir que le Fondateur, dans ses réponses, ne fait pas mention de telles remarques. En 1842, par exemple, lorsqu'elle est devenue pour la première fois Supérieure, elle écrit en long et en large comment elle se sent quand on l'appelle « Madame la Supérieure ». Dans sa réponse, le Fondateur n'y fait pas du tout allusion, peut-être le meilleur moyen de le traiter. Mais, dans l'ensemble, à travers la correspondance elle nous paraît vive et énergique.

A ce propos, il est intéressant de noter comme la révision de ses lettres tend à faire d'elle une

¹⁰⁶ ADMJR/ 6-282, lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 15 octobre 1842

¹⁰⁷ ADMJR/ A22, lettres de Flore Delhaye à Van Crombrugghe, datées de 1837 à 1865. Il y a 151 lettres dans cette collection. Parmi les lettres du Fondateur adressées à Flore 113 sont datées entre 1834 et 1865, tout juste un mois avant sa mort. Lues ensemble il y a comparativement peu de continuité dans ces lettres.

¹⁰⁸ ADMJR/ 7 89, lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 2 décembre 1863: « Ecrivez comme de coutume, moi seul j'ouvre ce qui m'est adressé, et seul je prends lecture des lettres ».

¹⁰⁹ ADMJR/ 7-52, lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 8 mars 1859.

personne plus pieuse et plus déterminée qu'elle n'était en réalité. En septembre 1858, juste après avoir été élue Supérieure Générale, elle a écrit au Fondateur qu'elle avait consulté son conseil à propos de quelque action et avait décidé d'avancer. La consultation a été barrée et c'est elle seule qui a pris la décision¹¹⁰.

Beaucoup de ses lettres sont des lettres d'affaires et de nouvelles, mais il y en a quand-même quelques-unes de très personnelles. En février 1859 par exemple, elle écrit à Van Crombrughe et lui donne un rapport de son état spirituel. C'est une lettre très honnête. Elle passe en revue ses attitudes à l'égard des dévotions, prières, vie commune etc. Vers la fin elle écrit:

« ... que souvent je me trouve devant son cœur adorable, distraite et froide! Je manque souvent d'amabilité, de douceur dans l'air et le ton »¹¹¹.

C'est dans la réponse à cette lettre que le Fondateur rappelle à Flore qu'il l'avait connue depuis sa jeunesse. Il remercie le Seigneur pour tout ce qu'Il avait fait autant pour elle qu'à travers elle. Tout ceci dans le Christ, qui est le centre de sa vie.

« Bien certainement, Jésus doit avoir la première place dans votre cœur; il est la vraie voie, votre lumière, votre vie: il est votre Sauveur; il est l'Epoux de votre âme »¹¹².

Le fait qu'elle avait si bien compris l'esprit de la voie dans laquelle il l'avait dirigée pendant plusieurs années était une vraie consolation pour le Fondateur vieillissant:

« Je remarque avec une vraie consolation, que vous comprenez l'esprit, les moyens, le but de votre Institut »¹¹³.

Flore avait demandé au Fondateur de continuer à la diriger comme il avait fait pendant des années et il accepta.

Nous pouvons remarquer beaucoup plus par les lettres de Flore au Fondateur que par l'inverse, le développement de la direction de celui-ci. En effet cela a dû être une grande consolation pour lui de voir la femme qu'elle était devenue.

3. Marine Coulon.

Il y avait beaucoup d'autres que le Fondateur dirigeait et parmi elles certaines vivaient des moments de difficultés réelles. Les lettres qui montrent mieux peut-être autant sa compassion que son habileté en tant que directeur sont celles envoyées à Marine Coulon. Après avoir été Supérieure pendant plusieurs années, elle semble avoir souffert d'une sorte de dépression nerveuse. Les lettres qu'il lui écrit sont aussi tendres que pratiques. Elle était par nature, semble-t-il, une personne peureuse et cette peur paraît la rendre paralysée. Elle a dû changer de confesseur et pensait qu'elle devait recommencer à raconter à nouveau toute son histoire. Van Crombrughe lui écrit que non seulement ce n'est pas nécessaire mais que cela pourrait lui être nuisible. Il continue:

¹¹⁰ ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrughe, 1 septembre 1858. Annotée au crayon à une date inconnue.

¹¹¹ ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrughe, 2 février 1859.

¹¹² ADMJR/ 7-52, lettre de Van Crombrughe à Flore Delhaye, 8 mars 1859.

¹¹³ ADMJR/ ibid.

« Evitez de rentrer dans ce qui a troublé votre imagination, vous pourriez ouvrir de nouveau des plaies mal cicatrisées et retourner à des situations très nuisibles à votre âme et très opposées à ce que demande le divin Epoux »¹¹⁴.

Ses problèmes ne terminent pas en quelques mois et pendant tout ce temps Van Crombrugge reste toujours très patient avec elle. Après six ou sept ans il lui écrit encore de la même manière sans aucun signe d'impatience, mais plutôt plein d'encouragements. Il est aussi pratique dans ses conseils:

« Je comprends votre état. Vous vous laissez trop aller à des idées noires; vous ne vous accordez pas les récréations dont votre corps comme votre esprit a un grand besoin »¹¹⁵.

Il lui fait comprendre aussi qu'elle devrait essayer de s'aider elle-même tout en demandant l'aide du Seigneur.

« Levez votre cœur, levez votre esprit; offrez-les à Jésus et vous verrez la lumière rentrer dans l'esprit et le calme se rétablir dans votre cœur »¹¹⁶.

Quelques mois plus tard, il lui écrit encore d'avoir confiance, d'avoir confiance en Dieu, de reconnaître l'amour que le Père a pour elle¹¹⁷:

« Vous avez tort, comme je vous l'ai dit mille fois, d'écouter votre imagination sombre; vous devez en reconnaissant naïvement votre pauvreté vous émerveiller du fait que Dieu vous aime et qu'il veut que vous l'aimiez »¹¹⁸.

En 1850 Marine semble avoir dépassé ses problèmes et être remise au travail. Un des derniers éléments des conseils spirituels que nous trouvons dans les lettres du Fondateur à Marine résume mieux peut-être son genre de direction spirituelle :

« Ne vous découragez jamais; recommencez toujours avec un nouveau courage et une humilité toujours réelle, une confiance en Dieu toujours plus parfaite. A force d'essais et à l'aide de la grâce, la nature se reformera »¹¹⁹.

Comme nous l'avons vu dans les Règles et Constitutions, Van Crombrugge, en tant que Fondateur, était très exigeant pour les Soeurs, mais en tant que directeur spirituel, il était un véritable père, se préoccupant de la Soeur jusque dans les plus petits détails de sa vie. Très souvent dans ses lettres, il demanderait à la Soeur de lui donner des détails de sa vie: santé, travail, repos, etc... Dans une lettre que Flore lui a écrite en 1837, elle répond à une de ses questions en le taquinant:

« Comme vous m'avez dit de vous écrire je vais vous donner le plus exactement que possible l'état de ma force corporelle. 1° Je me porte très bien. 2° Je me porte constamment bien. 3° je suis forte comme j'allais dire Samson (sic) »¹²⁰.

¹¹⁴ ADMJR/ 02-52 lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 21 octobre 1841.

¹¹⁵ ADMJR/ 02-86, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 2 juin 1847.

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ ADMJR/ 02-87, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 2 octobre 1847.

¹¹⁸ ADMJR/ 02-88, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 17 décembre 1847.

¹¹⁹ ADMJR/ 02-94, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 23 juillet 1850.

¹²⁰ ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrugge, 2 janvier 1837.

En tant que directeur, il était toujours encourageant. Il attendait le meilleur mais cela ne voulait pas dire qu'il était insensible à la personne¹²¹. On pourrait dire en général que sa direction était à la fois sensible et spirituelle. Sensible en ce sens: qu'il se souciait de la personne; spirituelle dans la mesure où il conduisait la personne au Christ, à recevoir Sa miséricorde et Son amour. Le centre de sa direction spirituelle est sans aucun doute la Personne de Jésus-Christ.

En lisant ses lettres, on voit aussi comment il est capable d'adapter sa direction. Chaque Soeur est traitée d'une manière unique. Il avait, bien sûr, ses idées préférées, comme nous en avons tous, néanmoins il adapte ses idées selon la personne. Ainsi, comme nous l'avons vu très brièvement plus haut, il écrivait à Olympiade, Flore et Marine, à chacune d'une manière très distincte. Avec Olympiade, il met l'accent sur la nécessité de contrôler son caractère fort et exigeant et essaie de l'aider à devenir plus souple et modérée. Il mène Flore doucement le long des chemins de l'amour du Seigneur, tandis qu'il encourage Marine à travers les années de difficultés et l'amène à un sentiment de paix. La même souplesse est évidente dans les lettres écrites aux autres Sœurs.

Que le Chanoine Van Crombrughe, en tant que directeur spirituel et Fondateur, se vît lui-même comme un père, cela va de soi. Il écrivait comme un père, pensait en tant que tel et se souciait des Soeurs comme de ses « filles ». La fin préférée de ses lettres¹²² était un mélange de formalité et d'affection, par exemple, « Votre toujours dévoué Père en Jésus-Christ ». Très souvent il emploie l'un ou l'autre de ces formules. Ceci était la formule préférée de ses lettres à Olympiade et à Marine. Il l'utilisait aussi fréquemment à la fin des lettres à Flore, bien qu'il employât aussi la plus simple et moins cérémonieuse « Votre Père en J.C. ». Pour certaines il employait la formule plus distante: « Votre Père Spirituelle », tandis que, par contraste, parfois il écrivait beaucoup plus chaleureusement: « Votre très affectionné Père en Jésus-Christ ». Malgré qu'il ait eu plusieurs nièces dans la Congrégation, c'est rare que l'on puisse déceler de telles relations dans ces lettres qu'il leur écrit. Occasionnellement parfois il se permet de terminer sa lettre par « Votre dévoué Oncle », mais cela est vraiment exceptionnel. A mesure qu'il vieillissait, ses formules finales deviennent plus simples et très fréquemment il signe: « Votre Père en Jésus-Christ » et c'est ainsi qu'il se voyait vraiment, le père dans le Christ de toutes les religieuses.

E. L'ABANDON TOTAL.

En 1858, Flore Delhaye a été élue Supérieure Générale des Dames de Marie. Elle a commencé son terme avec deux objectifs principaux: demander l'approbation du Saint-Siège pour l'Institut et la Règle et les Constitutions. En deuxième lieu d'ouvrir une communauté dans un autre pays, de préférence l'Angleterre¹²³. Elle a atteint ses deux buts en peu de temps. Elle a travaillé intensément aussi pour le développement spirituel de la Congrégation, avec l'aide du Fondateur qui avait alors une très mauvaise santé.

Dans la Règle de 1844, il avait été fixé que chaque Soeur, sept ans approximativement après

¹²¹ Ceci paraît plus clairement dans la seconde partie de cette thèse lorsqu'on étudiera en détail le contenu des lettres.

¹²² Parmi les 954 lettres gardées dans les Archives des Filles de Marie et de Joseph, plus de 880 ont leurs formules finales conservées: parmi celles-ci 49 emploient simplement son nom, tandis que parmi les autres 830 seules 43 n'emploient pas le titre « père ». Les formules citées dans ces textes sont: « Votre toujours dévoué Père en Jésus-Christ »; « Votre Père en Jésus-Christ »; « Votre Père Spirituel »; « Votre toujours très affectionné Père en Jésus-Christ »; « Votre dévoué Oncle ». Il y a en tout 63 formules finales différentes mais celles-ci sont les plus usuelles.

¹²³ ADMJR/ 7-65, lettre de Van Crombrughe à Flore Delhaye, 16 février 1861: « Dès ce moment, je recommande vos projets dans mes prières et au Sacrifice de la Messe. Une maison convenable à St Joseph, une maison en pays étranger, l'approbation par le Saint-Siège de vos Constitutions et de vos Règle, certes! Ce sont trois choses dignes de votre foi et de votre confiance et de votre active charité ».

ses vœux perpétuels, demanderait une année spirituelle, « le second noviciat » comme on l'appelait, à la Maison-Mère de Malines. En pratique, à quelques exceptions, ceci n'a pas été possible, et lorsque Flore est devenue Supérieure Générale, il y avait environ cinquante Soeurs qui souhaitaient faire cette année spirituelle. Il a été décidé alors que tous les membres de la Congrégation qui avaient plus de sept ans de profession feraient cette année spirituelle ensemble. Flore elle-même avait grand espoir pour son propre progrès spirituel et celui des Soeurs. Cette année, de septembre 1859 à septembre 1860, semble avoir été une année de grâce¹²⁴.

Pendant cette même période Flore a commencé, avec l'intime collaboration du Fondateur, à travailler la révision des Constitutions. Dans sa correspondance avec le Fondateur, il est clair que c'était une occasion d'examiner ce qui pouvait rester tel quel et ce qui, par expérience, avait besoin d'être adapté ou rejeté. Au fond, l'esprit est le même que celui de la Règle et Constitutions de 1844¹²⁵ avec quelques écrits du Fondateur fortement développées. Il y a deux ajoutés importantes en ce qui concerne la Congrégation, la première se rapporte à la spiritualité de St Ignace et la seconde à la dévotion au Sacré-Cœur.

Pendant toute l'année de 1861, Flore a travaillé intensément à la révision¹²⁶. Sa correspondance avec le Fondateur est pleine de notes sur ses pensées et son travail; les lettres allaient et venaient entr'eux plusieurs fois la semaine, confirmant et vérifiant les idées. C'était Flore, pas le Fondateur, qui a fait de réels changements avec l'aide d'un juriste du Cardinal Sterckx¹²⁷.

Pour la direction spirituelle de la Congrégation, Flore s'est appuyée de plus en plus sur des Jésuites, surtout pour la direction des retraites et en tant que confesseurs. Nous avons vu comment Van Crombrugge lui-même, au cours de ses études à Amiens, a été profondément influencé par la spiritualité de St Ignace telle qu'elle était comprise par les Pères de la Foi. Il l'avait transmise aux Sœurs aussi bien que son amour et son respect pour les Jésuites rétablis. Tandis qu'elle travaillait à la révision, en septembre 1862, Flore a écrit par conséquent au Fondateur, lui proposant que l'on écrive dans les Constitutions, que partout où il sera possible, le confesseur extraordinaire devrait être un Jésuite. Elle a écrit:

*« Il me semble, mon très cher Père, que si nous sommes un peu soutenues et guidées par la Compagnie de Jésus, nous serons fortes et durables »*¹²⁸.

A cela Van Crombrugge a répondu que cela n'était pas possible parce que cela nuirait à

¹²⁴ ADMJR/ Historique, pp.76-78. La décision de faire cette année en général et pas à Malines a déçu quelques Sœurs, surtout parce que cela ne leur permettait pas d'avoir le temps de silence et de réflexion. Malgré cela, « cette année de recollection, n'importe où l'on la passait, était un temps précieuse ». Van Crombrugge souhaitait que les Josephites suivent la même idée, mais il semble qu'ils étaient moins disposés à le faire. J. JORISSEN écrit que, « Mais, plus que les religieuses sans doute, ils sont tenaillés par les exigences de la tâche journalière ». On se demande pourquoi! Le Fondateur a insisté et il est possible, bien que ce ne soit pas sûr, que l'année 1863-64 a été pour eux une année spirituelle. (JORISSEN, J., op. cit., pp.301-302).

¹²⁵ C'est incroyable de voir dans ses lettres que Flore, tout en entreprenant le travail de révision, en plus de ses devoirs de Supérieure Générale, enseignait encore à l'école. C'est épuisant, même à le lire. Par exemple, ce passage typique suivant: « Mercredi après ma classe, je me rendrai à Malines. Samedi je reviendrai à Colome pour la retraite. Le jeudi 20, je compte aller à Bruxelles; de Bruxelles j'irai à Alost. Mes courses terminées, je m'occuperai du cérémonial ». ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrugge, 10 novembre 1862.

¹²⁶ Parce que la spiritualité des Constitutions de 1864 est fondamentalement la même que celle de la Règle de 1844, une étude détaillée n'est pas faite ici.

¹²⁷ Le juriste, Monseigneur Lauwers, allait souvent aider à Malines et semble avoir été fort apprécié. ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrugge, 11 octobre 1862. Les références sont contenues dans plusieurs lettres.

¹²⁸ ADMJR/ A-22, lettre de Flore Delhaye à Van Crombrugge, 10 novembre 1862: « J'ai oublié, mon très révérend Père, de vous proposer de mettre dans nos saintes Règles, que notre Confesseur extraordinaire autant que possible est un Père Jésuite. Auriez-vous la bonté de réfléchir sur ma proposition et de me dire, quand vous le trouverez bon, ce que vous en pensez. Il me semble, mon très cher Père, que si nous sommes un peu soutenues et guidées par la Compagnie de Jésus nous serons fortes et durables ».

l'autorité et à la liberté de l'Evêque qui nomme les confesseurs¹²⁹. Ceci est sa prérogative.

Ce qui est arrivé donc était que dans les Constitutions révisées, il a été écrit qu'autant que possible, un Jésuite serait le prédicateur de la retraite annuelle. Il faut se rappeler que, dès 1830, le Fondateur avait proposé et écrit dans la Règle, que les Sœurs devront suivre chaque année les Exercices Spirituels de St Ignace¹³⁰. Ceci était explicite. En 1844, il n'y avait rien de précis à part le fait que les Sœurs feraient une retraite chaque année de cinq à huit jours¹³¹.

La manière de suivre la retraite est décrite par le Fondateur. Maintenant, en 1864, on recommande aux Sœurs, une fois de plus, de suivre les Exercices de St Ignace, sous la direction d'un Jésuite, quand c'est possible. L'Article 131 dit:

« Pendant ce saint temps elles suivent, autant que possible, sous la direction d'un Père de la Compagnie de Jésus, les exercices de St Ignace »¹³².

Cela a été changé ultérieurement par le Saint-Siège¹³³. Ce qui est important ici est le fait que pendant toute sa vie, le désir du Fondateur que les Sœurs suivent, autant que possible, les exercices de St Ignace a été clairement exprimé. Le fait de suivre les exercices était plus important que de savoir qui les dirigeait.

Le deuxième point ajouté aux Constitutions de 1864 à propos de la spiritualité de la Congrégation était centré sur la dévotion au Cœur du Christ. Nous nous rappelons l'importance de cette dévotion dans la jeunesse de Constant Van Crombrugge et comment il avait établi cette dévotion dans l'Institut dès les premiers jours de sa fondation¹³⁴. Van Crombrugge voyait le Cœur du Christ¹³⁵ comme le centre, le siège de la miséricorde et avait écrit à ce propos à plusieurs occasions aux Sœurs, comme par exemple:

« Que la foi vous suffise, et que la vue de vos imperfections ne vous empêche pas de retourner sans cesse vers ce centre de toute miséricorde, le Cœur Adorable de Jésus »¹³⁶.

Dans les Constitutions revues, le Fondateur a établi la dévotion d'une manière spéciale, en consacrant l'Institut au Cœur de Christ:

« Pénétré moi-même, mes chères Filles, de reconnaissance pour les bontés infinies que nous avons reçues de Dieu, et plein d'un juste désir de témoigner au Cœur Adorable de mon Divin Maître, ma gratitude et l'amour qu'il m'inspire, je lui ai voué et consacré votre institut et ma personne avec tout ce que je puis

¹²⁹ ADMJR/ 7-78, lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 12 novembre 1862: « Il m'est impossible (sic) je pense, d'admettre que votre confesseur extraordinaire soit de tel ou de tel ordre. C'est l'Evêque qui choisit et donne ces confesseurs aux Religieuses. Il me paraît qu'on peut manifester un désir mais rien de plus. » (Voir plus bas.)

¹³⁰ Voir plus haut.

¹³¹ Règle 1844, Deuxième Partie, Ch. IV, 1. « De la Retraite », pp.54-56.

¹³² Constitutions 1864. Art. 131.

¹³³ Le texte faisait partie des Constitutions qui reçurent l'approbation de Rome en 1864. Après la mort du Fondateur, les remarques concernant les Constitutions envoyées par le Saint-Siège à la Congrégation en 1878 ont demandé que ceci fût changé. L'article 20 dit que toute indication dans la Règle et Constitutions qui exige que les confesseurs et le prêtre dirigeant la retraite annuelle soit un Jésuite, doit être enlevé. Les deux raisons données étaient que ceci était une injure à l'égard des autres ordres religieux d'hommes et qu'elle s'interférait dans la nomination qui appartient de droit à l'Evêque, l'Ordinaire du Diocèse. De plus, les Jésuites acceptaient seulement ce ministère à condition qu'il ne soit pas permanent.

¹³⁴ Voir plus haut.

¹³⁵ Van Crombrugge employait fréquemment le terme « Cœur de Jésus » ou « Cœur du Christ »; excepté quand il écrivait à propos de la fête; ou de la dévotion officielle de l'Eglise au Sacré-Cœur de Jésus.

¹³⁶ ADMJR/ 02-57, lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 15 mars 1842

avoir. Oui, ô le meilleur des Maîtres! je vous ai offert, et je vous offre de nouveau la pieuse famille dont vous m'avez confié le soin. Je vous consacre ces âmes qui vous sont chères; recevez-les toutes avec bonté; fortifiez-les; embrassez-les du feu de votre divin amour »¹³⁷.

Dans un sens, ceci est le dernier et le cadeau le plus précieux que le Chanoine Van Crombrugge a donné à la Congrégation.

A partir de 1857, le Chanoine Van Crombrugge devenait de plus en plus malade. Au mois de juin de cette année-là, il avait pris part à la célébration locale en l'honneur du Martyr, St Liévin, Patron et Apôtre d'Alost. C'était une célébration jubilaire suivie d'une procession et d'une visite de cinq Evêques à Melle, la Maison-Mère des Joséphites et leur Collège. Le Fondateur était là naturellement. Le climat était particulièrement chaud et il semble que suite à la célébration et à la procession en l'honneur du Saint, à cause aussi de la visite, Van Crombrugge était épuisé et a souffert une insolation¹³⁸. Il n'en est jamais guéri. Lui-même l'appelait une névralgie ou atonie du nerf facial¹³⁹. Au début cela lui a causé une paralysie faciale partielle et par conséquent il lui est devenu difficile de parler et de manger; il semble aussi qu'à la longue cela lui a donné pas mal de souffrances. Pendant les années suivantes, il a demandé souvent aux Sœurs de prier pour sa guérison. Il y eu de temps en temps un peu d'amélioration mais rien d'important¹⁴⁰. Depuis cette époque, il a été obligé de demander l'aide d'un secrétaire. Un des Joséphites a accepté ce travail, et écrivait les lettres de Van Crombrugge qui les signait et parfois y ajoutait un petit mot personnel.

Les dernières années de la vie du Fondateur ont été marquées par des difficultés à propos des Joséphites, c'est-à-dire, le genre d'Institut qu'ils devenaient, sa vision de l'Institut, et le refus d'approbation par Rome¹⁴¹. Il avait souhaité depuis 1838 que les Joséphites soient un Institut « mixte » avec frères et prêtres qui seraient égaux dans la même Congrégation. Mais, lorsque finalement ils ont reçu de Rome leur « Décret de Louange » en septembre 1863, il était clairement spécifié que c'était une Congrégation laïque et pas cléricale, et que « mixte » était hors de question. Ils recevront finalement l'approbation cléricale de Rome au mois de mars 1897, plus de 30 ans après la mort du Fondateur. L'objectif principal de la Congrégation est resté celui de l'éducation des garçons de la classe moyenne, les préparant surtout au travail dans le commerce et l'industrie, un très nouveau concept de l'éducation à cette époque. Il n'est pas étonnant qu'il y avait des problèmes parmi les membres de la Congrégation; certains désiraient être membres d'une Congrégation mixte et les autres d'une Congrégation composée uniquement des prêtres. Une fois de plus et pour la dernière fois Van Crombrugge a dû laisser cela dans les mains du Seigneur, chercher la volonté de Dieu, et le faire de la manière dont Dieu le voulait. Son dernier geste « actif » de soumission a été celui de remettre l'Institut dans les mains de la Divine Providence¹⁴².

¹³⁷ ADMJR/ Constitutions 1864, traduction prise dans le texte français officiel: « Constitutions des Filles de Marie et de Joseph », texte approuvé par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, 24 janvier 1891, Art.194: le Sacré-Cœur de Jésus. p. 114. A la présentation du texte révisé à Rome, en 1864, la Congrégation a reçu le « Décret de Louange » de la Sacré-Congrégation des Evêques et Religieux, le 20 juillet 1864.

¹³⁸ Il y a une divergence à propos de l'année, si cela est arrivé pendant la célébration d'Alost ou en 1858 pendant la procession du St Sacrement. Des lettres écrites en hiver de 1857-58 montrent qu'il souffre déjà de malaise. ADMJR/ 18-102, lettre de Van Crombrugge à sa nièce Clothilde van Wymelbeke: « Ma santé est excellente, quoique je souffre d'une névralgie ». A partir de ce moment l'on parle régulièrement de cette névralgie. Dans une lettre ultérieure, 18-102, adressée à Clothilde (12 février 1860) Van Crombrugge lui-même dit que cela commença à la célébration de St Liévin: « On croit que c'est à la célébration solennelle du jubilé de St Liévin que j'ai contracté mon infirmité ».

¹³⁹ Ibid.: « L'indisposition de mon œil et les autres misères causées par l'atonie du nerf facial, restent à peu près dans le même état ».

¹⁴⁰ ADMJR/ 12-11, lettre de Van Crombrugge à Louise Dechamp, 23 février 1858: « Vous aurez appris que ma santé est bonne, et que je nourris l'espoir que mes enfants spirituels m'obtiendront l'entière guérison de la névralgie qui me tourmente depuis assez longtemps ».

¹⁴¹ Il manque ici une prise de position sur une telle question importante et extrêmement complexe. Pour une étude de toute la question voir GARCIA, G.C., op. cit., chapitre 4, « The Josephites, Papal Approval and Priesthood, 1863 and after », pp. 192-234.

¹⁴² Ibid., p.235.

Il n'a pas laissé les Sœurs avec d'aussi grands problèmes. Il habitait tout près des Sœurs de Marie et Joseph à Grammont et a été soigné par elles pendant les derniers mois de sa vie. Il a eu probablement beaucoup de temps pour parler avec elles. Quant aux Sœurs de St Joseph de Bruges, il avait maintenu avec elles aussi un contact continu. Sœur Julie était morte l'année précédente et elles avaient élu une nouvelle Supérieure Générale. Il leur a écrit quelque temps avant sa mort:

« Je ne vous souhaite ni santé, ni maladie, ni joie, ni épreuve, je désire pour vous une seule chose: que la sainte Volonté de Dieu s'accomplisse en vous »¹⁴³.

En 1863, il s'était déjà retiré de toute activité publique y compris le travail pour les prisonniers dont il s'est occupé pendant plusieurs années à Gand. Il a donné l'excuse de son âge avancé¹⁴⁴. Le Diocèse l'a honoré par le nommer Archiprêtre et Doyen du Chapitre¹⁴⁵. Il semble qu'il a continué à prendre part quotidiennement et ponctuellement à la récitation de l'Office aussi longtemps qu'il le pouvait.

L'année suivante, en 1864, il a commencé à donner ses livres et ses tableaux aux quatre Congrégations choisissant ce qui convenait le mieux à chacune. Il a trié aussi sa correspondance et a renvoyé les lettres aux expéditeurs. Il s'est préparé ainsi à la mort pendant un certain temps, calmement et doucement. Il donne une réelle impression de paix et d'abandon pendant les deux dernières années de sa vie. Il a continué à écrire à propos des affaires, à donner son avis quand on le lui demandait mais cela ne lui enlevait pas sa sérénité. Il a regardé le passé avec reconnaissance pour le chemin par lequel le Seigneur l'avait conduit. Deux mois avant sa mort, un Jésuite prêtre, le Père Terwecoren, qui connaissait les Dames de Marie, avait écrit deux articles sur leur histoire¹⁴⁶. Flore les a envoyés au Fondateur, qui a confirmé qu'ils étaient corrects, sauf qu'il trouvait que certaines expressions employées étaient trop élogieuses à son égard. Il a pris l'occasion de rappeler la bonté de Dieu:

« ... J'y ai suivi avec une vraie consolation, la main de cette bonne Providence, qui au milieu des circonstances souvent difficiles conduit les œuvres entreprises en vue de Dieu et de son Eglise... »¹⁴⁷.

Au mois de mai 1865, Constant a eu la joie d'être présent à l'ordination épiscopale d'un de ses anciens étudiants du temps d'Alost, l'Evêque Henri Bracq de Gand. C'était une occasion très spéciale pour Van Crombrugge. Il a profité de la cérémonie pour offrir à l'Evêque la croix pectorale qui avait appartenue à l'Evêque Prince Maurice de Broglie, son prédécesseur, qui avait tant souffert pour l'Eglise au début du siècle¹⁴⁸. La croix avait été donnée à Van Crombrugge après la mort de de Broglie en exil en France, et maintenant il la transmettait.

¹⁴³ JORISSEN, J., op. cit., p. 325.

¹⁴⁴ Pour ce travail, il a été nommé « Officier de l'Ordre de Léopold », (J. JORISSEN, op. cit., p. 348). Jorissen dit qu'il était forcé de donner sa démission à cause de l'Administrateur de la prison qui était sectaire. Ils ont donné l'excuse de son âge avancé. Lui-même écrivit: ADMJR/ 4-29, lettre de Van Crombrugge à une Supérieure inconnue, 26 mars 1863: « Je vous remercie des félicitations que vous m'avez adressées en votre nom et en celui de vos chères conSoeurs à l'occasion de la distinction dont S.M. notre Roi a voulu m'honorer ».

¹⁴⁵ ADMJR/ 4-32, lettre de Van Crombrugge à une Supérieure inconnue, 6 novembre 1863 : « Je vous remercie des vœux que vous m'avez adressés à l'occasion de la grande solennité que nous venons de célébrer, et des félicitations si cordiales que vous m'avez fait parvenir à la nouvelle de l'honneur que Monseigneur mon Evêque a bien voulu me faire en me conférant la dignité d'archiprêtre et doyen du Chapitre de sa Cathédrale ».

¹⁴⁶ TERWECOREN, S.J., « Institut des Dames de Marie », Collection de Précis Historique, Mélanges Littéraires et Scientifiques, Juin 1865, 324°, XIV année.

¹⁴⁷ ADMJR/ 7-106, lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 25 juillet 1865: « J'ai lu avec un vif intérêt les deux articles que le bienveillant auteur de précis historiques a donnés, sur l'Institut des Dames de Marie. J'y suivi ». (Voir la suite dans le texte)

¹⁴⁸ JORISSEN, J., op. cit., pp. 314-315.

Au cours des mois qui précédèrent la mort de Van Crombrughe, on est frappé surtout par son abandon à la volonté de Dieu. Dans une lettre à sa nièce, il révèle un peu la lutte de toute sa vie qui lui permit d'atteindre à ce point cet abandon. Il écrit à propos d'une autre jeune fille de sa famille, Louise, qui venait d'entrer dans la Congrégation:

« J'espère que cette chère enfant sera fidèle à la grâce et qu'elle marchera généreusement dans la voie que le Seigneur Jésus-Christ vient de lui ouvrir. Cette voie a ses aspérités dans le commencement, mais peu à peu, la foi la rend praticable et la charité finit par la rendre douce »¹⁴⁹.

Des années auparavant, quand Constant était encore jeune prêtre à Alost, il avait écrit à propos de la promenade et de regarder la nature comme un temple du Seigneur; tout, les plantes, les animaux, rappelant la gloire de Dieu.

A cette époque, il a prié:

« Faites que je me promène avec la même sérénité, la même attention à votre présence, que vous l'aviez vous-même, ô Jésus, lorsque vous vous promeniez soit seul sur les montagnes, soit avec vos Apôtres sur les bords de la mer, ou dans les campagnes. Je vous offre ce plaisir innocent, et je l'unis à tout ce que vous avez fait sur la terre par amour pour moi »¹⁵⁰.

On a l'impression que vers la fin de son trajet à travers la vie il l'a faite avec la même sérénité, le même sentiment de la présence du Seigneur. Il avait vécu activement au service du Seigneur et de son Eglise, mais nous voyons à la fin comment la charité, comment l'amour, lui avait rendu le chemin vers le Seigneur si doux.

Juste quelques jours avant sa mort il remarque:

« Je ne savais pas qu'il fut si doux de mourir, quand on a Fait quelque bien en ce monde »¹⁵¹.

Pendant toute sa vie, il avait prié d'être libéré de la peur de la mort, et il l'a obtenu¹⁵². Il s'était aussi abandonné à la miséricorde de Jésus et à l'amour que le Père avait pour lui. C'est ainsi qu'il est mort, le 1^{er} décembre 1860, s'abandonnant à la miséricorde et plein de confiance en Dieu, un peu surpris de la grande paix qui le remplissait et croyant comme toujours en l'amour du Père.

F. CONCLUSION.

Le centre de sa vie était l'amour; l'amour de Dieu et de tous les hommes et les femmes qu'il rencontrait. Après sa mort, l'on a demandé aux Sœurs qui l'ont connu d'écrire une courte esquisse biographique. Il est significatif de noter que qui que soit la Soeur qui l'avait connu, le mot qui revenait partout était celui de charité, amour, exprimé par la douceur et la bonté. Il

¹⁴⁹ ADMJR/ 18-173, lettre de Van Crombrughe à Clothilde van Wymelbeke, 27 juin 1865.

¹⁵⁰ VAN CROMBRUGGHE, *Manuel de la Jeunesse Chrétienne*, p.48.

¹⁵¹ JORISSEN, J., op. cit., p.346.

¹⁵² Dans le « Manuel » (pp. 279-281) il y a une sorte de litanie pour la préparation à la mort. Chaque invocation se termine par « Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi ». Quelques-unes se rapportent à la crainte, par exemple celle-ci: « Lorsque mon esprit, troublé par la vue de mes iniquités et par la crainte de votre justice, luttera contre l'ange des ténèbres qui voudrait me dérober la vue de vos miséricordes et me jeter dans le désespoir; Miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi ».

vivait dans sa propre vie la recommandation qu'il avait donnée aux Sœurs:

*« Aimez Dieu dans tous ceux que vous aimez; et tous ce que vous aimez, aimez-les en Dieu »*¹⁵³.

Son premier amour était Dieu et tout le reste était secondaire. Une vieille Soeur qui l'avait longtemps connu dit de lui:

*« Notre très Révérend Père n'avait dans tout ce qu'il faisait, dans tout ce qu'il entreprenait qu'un but pieux; il ne voulait, il ne recherchait que la plus grande gloire de Dieu »*¹⁵⁴.

Si les premières années de Constant Van Crombrugghe ont été marquées spécialement par le zèle, les dernières années sont marquées par l'amour et la miséricorde de Dieu. Il revient continuellement à cela dans ses écrits et en conséquence il accepte l'autre tel qu'il est. Même lorsqu'il écrit à propos du zèle pour le salut des autres nous voyons un changement, car c'était devenu un moyen d'amener les autres à reconnaître l'amour et la miséricorde du Seigneur pour eux. Nous trouvons aussi, surtout à partir de 1840, un nouvel accent mis sur la manière de montrer la charité, qui est celle de la bonté, de la gaieté, de la politesse, etc. Nous avons vu Van Crombrugghe écrire à une Soeur que l'esprit de la Règle est celui de bonté et simplicité en imitation du Christ¹⁵⁵. Comme dans sa propre vie il était parvenu à réaliser l'amour du Père pour lui, d'une manière tout-à-fait personnelle, et ainsi il voulait que les autres sachent combien ils sont aimés par le Père.

Dès le début de la vie apostolique du Fondateur nous avons vu qu'il avait promu la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus; maintenant il est devenu pour lui le « centre de miséricorde »¹⁵⁶. C'est son grand cadeau à la Congrégation; il l'avait consacré et offerte totalement au Cœur du Christ.

Il est aussi clairement exprimé, plutôt que suggéré, dans ces dernières années, le désir que la Congrégation soit Ignacienne dans sa spiritualité profonde, en faisant de cela une matière de Règle de suivre les Exercices Spirituels de St Ignace, et en exigeant que dans la mesure du possible ces Exercices soient dirigés par un Jésuite. Ceci n'exclut pas, cependant, d'autres influences¹⁵⁷ mais pourtant cela est exprimé clairement dans plusieurs rédactions de la Règle et les Constitutions, et y restera jusqu'après la mort du Fondateur.

Un autre point qui se dégage aussi, particulièrement dans les années 1830, est une tension évidente en Van Crombrugghe, entre la dimension charismatique et les aspects juridiques de la vie. D'un côté, il encourage les personnes à avancer avec zèle, sans peur, et de l'autre il a une forte tendance à se conformer aux normes de l'Eglise et de la société. Il se pourrait peut-être que cette tension en Van Crombrugghe soit la cause de son insensibilité inhabituelle à l'égard de Julie. On a l'impression - mais rien de plus conclusif que cela - que plus tard dans sa vie, comme d'ailleurs dans ses premières années, il est beaucoup plus libre. Que ce soit vrai ou pas, dans la Règle de 1844 nous constatons une approche plus legaliste qui n'est pas modifiée par ses exhortations sur la charité et sur les autres sujets. Il fait pourtant de telles

¹⁵³ Constitutions 1891. Texte français?

¹⁵⁴ ADMJR/ A-27, p.6, lettre de Dame Ursula à Flore Delhaye, 11 février 1866, citant une Soeur âgée sans la nommer.

¹⁵⁵ Voir plus haut.

¹⁵⁶ Voir plus haut.

¹⁵⁷ Cette question des influences possibles sur la spiritualité de Van Crombrugghe sera encore étudiée aux chapitres 5 et 8, lorsque nous essaierons d'approfondir l'influence des autres maîtres de spiritualité, en particulier St François de Sales et Fénelon.

modifications dans les Constitutions de 1864.

Dans les dernières années de sa vie, Van Crombrugge continue d'insister plus clairement sur l'importance de l'esprit de famille dans la Congrégation. On le remarque, non seulement dans les rapports de la Soeur envers la Supérieure, mais aussi dans les relations des Soeurs entr'elles. L'esprit de famille doit être la base de la charité.

Tandis que comme Congrégation les Sœurs sont connues comme les « Dames de Marie » elles restent fondamentalement les Filles de Marie et de Joseph, en faisant partie de la « famille » de la Mère et du père adoptif de Jésus.

Le centre de la spiritualité que le Fondateur offre aux Sœurs dans ses dernières années est que chaque Sœur est appelée à être une épouse du Christ, intimement unie au Christ, une avec Lui. C'est de ces relations que tout prend naissance. Comme il a écrit: « Jésus doit avoir la première place dans votre amour »¹⁵⁸. De ces relations naît la volonté de s'abandonner entre les mains de Dieu, d'accepter amoureusement sa volonté, d'être utilisée par Lui comme son « instrument » afin d'amener les autres à recevoir la miséricorde du Père. C'est cet abandon qui conduit à la paix et à la joie. Constant Van Crombrugge l'exprimait admirablement dans une prière qu'il a écrit, prière d'abandon à la volonté amoureuse du Seigneur.

« Seigneur, où vais-je, lorsque je ne vous vois plus, vous qui êtes ma lumière, et le terme unique où doivent tendre tous mes pas. Vous regarder, dans toutes les démarches que l'on fait, c'est le moyen de ne s'égarer jamais! Ô Dieu, je ne vois que vous, c'est vous seul que je cherche et que je considère dans tout ce que mes yeux semblent regarder. L'ordre de votre Providence est ce qui attire mon attention. Mon cœur ne veille que pour vous, dans la multitude des affaires des devoirs et des pensées qui m'occupent, parce qu'elles ne m'occupent que pour obéir à Vos ordres. Ainsi je tâche de réunir toute mon attention en Vous, Ô Souverain et Unique Objet de mon cœur »¹⁵⁹.

Tout indique que Van Crombrugge était un homme qui communiquait plus aisément par sa présence chaleureuse que par ses écrits officiels, qui souvent devenaient guindées dans leur formalité. Dans les lettres qu'il a écrites il est libre, plus simple, et direct. Parfois un grand sens d'humour se manifeste à travers elles; comme nous l'avons vu il acceptait d'être taquiné¹⁶⁰. C'est par conséquent dans les lettres que nous cherchons pour compléter les détails, donner du chair aux points soulignés dans la Règle et Constitutions.

Les lettres personnelles permettent aux Règles de devenir vivantes. Constant Van Crombrugge résume sa vision de la Congrégation quand il écrit:

« L'esprit par lequel je désire vous voir animées, réside essentiellement dans une dévotion illimitée à Jésus-Christ, Son Eglise et tous vos frères »¹⁶¹.

Ceci est la grande ligne de l'invitation donnée à la Congrégation. Plus précisément, dès le début à Alost en 1317 nous avons entendu un appel plus profond.

¹⁵⁸ Voir plus haut.

¹⁵⁹ Voir dans le texte.

¹⁶⁰ Voir plus haut.

¹⁶¹ BATTEN, B, Live in the joy of the Lord, p.5; aussi ADMJR/ A-65.

« Vous êtes des instruments de la miséricorde du Seigneur pour entraîner les servantes du Père Céleste, disciple de Jésus-Christ, à former les Temples vivants du Saint-Esprit ».

« Qu'aucune difficulté ne vous arrête dans ce sublime ministère ».

« Le souvenir de ce que Jésus a fait pour vous vous enseignera ce que vous devriez faire pour Lui »¹⁶².

C'est un appel que nous souhaitons examiner maintenant d'une manière plus détaillée afin de mettre à profit le don du Seigneur à l'Eglise par moyen de Constant Guillaume Van Crombrugghe

« Pour moi, je ne cesserai jamais de prier le Seigneur, de répandre sur tout l'Institut qui est à Lui sans partage, son Esprit et son amour; de donner à tous mes enfants l'esprit de leur état, des cœurs selon son cœur, le renoncement à tout intérêt propre, et surtout cette charité qui est l'âme de toutes les vertus »¹⁶³.

¹⁶² Constitutions 1891, Texte français officiel p. ?

¹⁶³ Instructions Spirituelles, 18, « La Solitude et le Recueillement ».

PART II: « VOUS ETES LES INSTRUMENTS DE LA MISERICORDE DU SEIGNEUR »

INTRODUCTION

La spiritualité du Fondateur d'une Congrégation religieuse offre à ses membres, et à travers eux à l'Eglise, une voie particulière de répondre à, et de vivre, l'Évangile.

Cette étude a été entreprise afin d'examiner la spiritualité du Chanoine Van Crombrughe comme il l'a présentée aux Filles de Marie et de Joseph.

Constant Guillaume Van Crombrughe (1789-1865), Chanoine de la cathédrale St Bavon à Gand, était le Fondateur de quatre Congrégations, trois féminines et une masculine: les Filles de Marie et de Joseph, les Sœurs de Marie et Joseph, les Sœurs de St Joseph, et les Joséphites.

Il a vécu au moment de grands bouleversements historiques et a joué un rôle active en Belgique dans la lutte de son pays pour l'indépendance jusqu'en 1830. Prêtre, éducateur, politicien et Fondateur, il a été connu de son temps comme un homme de maturité spirituelle. En tant que Fondateur, il a transmis sa vision spirituelle aux membres de ses Congrégations et c'est cette vision que nous voulons approfondir.

Cette dissertation est intitulée: « Instruments de Miséricorde, une étude de la spiritualité du Chanoine Constant Guillaume Van Crombrughe, Fondateur des Filles de Marie et de Joseph ». Instruments de miséricorde, parce que ce terme synthétise la spiritualité de Van Crombrughe. Différentes biographies ont été écrites et une thèse de doctorat a été faite concernant la réponse du Fondateur à la vie en tant que chrétien et en tant qu'éducateur¹. Aucune tentative de faire une étude systématique de sa spiritualité n'a été entamée jusqu'aujourd'hui. Les Filles de Marie et de Joseph sont en possession de plus de 950 lettres dont la plupart se rapportent à la direction spirituelle que Van Crombrughe a envoyées à plusieurs Soeurs entre 1831 et 1865. Une des idées qui émergent de l'étude de ces lettres est celle d'être « instruments de miséricorde dans la main de Dieu ». L'originalité évidente du thème et le désir de comprendre l'intention de Van Crombrughe telle qu'elle est exprimée au moment de la fondation motive cette étude. D'où le titre de ce livre.

Cette thèse est intitulée « une étude » à cause de ses limitations. Nous sommes intéressées par la spiritualité telle qu'elle est donnée aux Filles de Marie et de Joseph. Malgré que les Joséphites possèdent aussi approximativement 500 lettres écrites à leurs premiers membres, nous ne nous sommes pas référées directement à ces lettres bien que ce matériel a été mis à notre disposition. La lecture de ces documents nous a convaincu que le contenu spirituel est semblable, mais diffère en intensité. Par exemple, l'emploi du terme « épouse du Christ » ne s'y trouve pas. Pour eux, la relation au Christ est exprimé dans le sens de travailler avec lui comme « frère », « maître », et « sauveur ».

Cependant, les différences sont relativement sans importance. Ils sont aussi appelés à être « instruments de miséricorde dans la main de Dieu ».

¹ GARCIA, G.C., « Constant Guillaume Van Crombrughe, 1789-1865, the response of a Christian and an educator to and within the historical context of the 19th century ». Thèse doctorale, Louvain, 1980.

Un thèse sur la spiritualité d'un Fondateur doit poser dès le début la question sur le sens du mot « spiritualité ». Plusieurs définitions peuvent être avancées. En ce qui concerne le sujet de cette thèse elle est définie comme une assimilation personnelle de la mission salvifique du Christ et représente la totalité des motivations et des réactions d'une personne à la façon dont la vie est vécue.

L'esprit d'une personne est comme le souffle de la personne, tout comme que l'esprit de Dieu est considéré comme le souffle de Dieu. C'est un élément essentiel et unique de chaque personne. Nous pouvons communiquer avec l'esprit d'un autre en examinant sa sensibilité particulière à l'égard de la vie et son habilité à voir et à répondre aux réalités qui l'entourent. Cependant, la spiritualité d'une personne se meut dans la dimension de la foi, parce qu'elle se réfère au moyen par lequel l'individu assimile et est sensibilisé à la mission salvifique du Christ, recevant la Parole comme une réalité de foi et y répondant. Par conséquent, la spiritualité d'un individu telle qu'elle est définie, est en rapport avec la totalité de ses principes de vie et la façon dont ceux-ci sont vécus dans la foi.

L'homme n'est pas seulement un esprit. Par conséquent la spiritualité d'une personne prend ses racines dans le climat politique et social dans lequel il vit. L'invitation du Concile Vatican II aux Congrégations religieuses à retourner aux sources de leurs spiritualités ainsi que le désir des gens, ces dernières années, de retourner à leurs racines afin de mieux se comprendre eux-mêmes, mettent en valeur ce travail.

En essayant d'étudier la spiritualité de Constant Van Crombrughe, nous avons donc besoin accepter ces éléments, en étudiant surtout son assimilation personnelle de la bonne nouvelle de la mission salvifique du Christ.

Nous avons plusieurs raisons d'entreprendre cette étude.

Le monde d'aujourd'hui a besoin de la miséricorde du Seigneur comme il ne l'a jamais eu auparavant. L'encyclique de Jean-Paul II, « *Dives in Misericordia* » en témoigne. Par conséquent, tout essai d'arriver à un certain degré de compréhension de la miséricorde de Dieu est important.

Les matériaux utilisés dans la composition de cette thèse sont les différentes Règles et les Constitutions des Filles de Marie et de Joseph en usage entre 1817 et 1865 ; les 22 « instructions spirituelles »; les lettres officielles adressées aux Soeurs sur des sujets variés, quelques-unes ayant été données en conférences; plus de 950 lettres dont la plupart sont de direction spirituelle, envoyées aux Supérieures et aux Soeurs en particulier, le tout se trouvant dans les archives de la Congrégation à Rome et en Belgique.

Nous nous sommes référés aussi aux matériaux qui se trouvent dans les archives des pères Joséphites, à Melle, y incluant les plus ou moins 500 lettre aussi bien qu'aux archives des Sœurs de Marie et Joseph à Grammont, et les Sœurs de St Joseph à Bruges.

Pour commencer nous avons fait une analyse détaillée de chaque lettre adressée aux Filles de Marie et de Joseph et des 22 instructions dont la plupart sont des textes originaux authentiques. Grace à l'analyse de chaque lettre, c'était possible de mettre en corrélation les différents thèmes. Voyant que Van Crombrughe s'était décrit lui-même comme instrument de miséricorde pour les autres, le but suivant de notre étude était celui d'essayer de déterminer

comment il comprenait cette idée. Ceci a exigé de revoir le temps historique dans lequel il vivait et de chercher à tracer les sources possibles de l'influence qu'il a subie. Puisqu'une étude excellente sur Van Crombrugghe en tant que prêtre, chrétien et éducateur est disponible, il n'est pas nécessaire de recommencer ce travail; par conséquent la biographie est présentée seulement lorsqu'il s'agit de situer l'homme et sa spiritualité à son époque. Puisqu'il est prouvé que Van Crombrugghe était un homme très pratique, empirique plutôt que théorique dans son approche à l'égard de la vie, nous avons utilisé une méthode analytique et inductive, c'est-à-dire qu'après avoir fait l'analyse de ses écrits, nous avons essayé d'en dégager la signification, et dans la mesure du possible, de le faire d'une façon plus compréhensible pour notre temps.

Une difficulté que nous avons rencontrée dès le début de ce travail est le fait que bien qu'il avait un très grand intérêt personnel vis-à-vis des membres de ses Congrégations, Van Crombrugghe restait toujours en dehors d'elles. Il vivait seul, au sens propre et au sens figuré, et d'une certaine manière, cela rend difficile la possibilité de le connaître. C'était aussi quelqu'un qui changeait constamment, s'adaptait et modifiait ce qu'il disait ou faisait. Il est donc difficile de spécifier ce qu'il entendait en employant tel ou tel terme. Dans beaucoup de cas sa pensée semble avoir été très floue. Par exemple, ses « Règles » pour les religieuses ont été parfois tellement changées qu'on a l'impression qu'elles ont été écrites par une autre personne.

Dans tous les cas, l'homme qui ressort de l'étude détaillée de ses écrits, de ses lettres en particulier, est un vrai gentilhomme, attentif aux personnes, les aimant tendrement, aimant son Seigneur et mettant Ses intérêts avant tout.

Deux autres observations avant de développer la matière de la dissertation.

D'abord, afin d'éviter toute confusion, les noms de lieux et des personnes (excepté les noms des saints) ont été gardés dans leur langue d'origine flamande ou française. En second lieu, sauf exception spécifiée, toutes les traductions ont été faites par l'auteur.

L'étude du concept « instrument de miséricorde » dans les écrits du Chanoine Van Crombrugghe aux Filles de Marie et de Joseph est entreprise de la manière suivante. La thèse est divisée en deux parties. La première présente l'esquisse de la biographie du Fondateur et une brève histoire des 50 premières années de la Congrégation. Elle suit l'ordre chronologique. Une courte présentation historique introduit la famille Van Crombrugghe. Suit alors l'étude des Pères de la Foi, les éducateurs de Constant lors de ses études à Amiens. Les sources possibles d'influence de son développement spirituel sont soulignées ici.

L'étude continue par l'examen de l'influence de son oncle, le Chanoine Huleu, au moment où il était directeur spirituel du jeune Van Crombrugghe. Ensuite vient l'étude du séminaire de Gand, où Van Crombrugghe a passé trois ans pendant la période de persécution de l'Eglise. Les chapitres trois et quatre considèrent la vie du Fondateur sous les rubriques de prêtre, éducateur, Fondateur, porte-parole diocésain et politicien ainsi que les premières années de l'Institut. On y examine aussi les règles de 1818, 1830 et 1864. On insiste ici sur les thèmes principaux de la spiritualité de Van Crombrugghe.

La deuxième partie étudie ce qu'on entend par « être un instrument de miséricorde ». Elle commence par une présentation de l'analyse des lettres suivie du chapitre qui embrasse la

question de miséricorde. C'est dans cette section que l'on étudie la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, ainsi que la charité, vue comme le partage avec les autres de ce qu'on a reçu du Seigneur.

Il vient ensuite le chapitre qui concerne « l'instrument » en lui-même, c'est-à-dire, l'étude des attitudes essentielles d'une personne appelée à être un instrument de miséricorde, comme Van Crombrugge l'envisage.

Cette section termine d'abord par une évaluation de la spiritualité de Constant Van Crombrugge; ensuite par l'étude de cette spiritualité chez la Congrégation des Filles de Marie et de Joseph, les deux considérées dans les premières années de sa fondation et aujourd'hui; pour finir par une évaluation générale, c'est-à-dire, une spiritualité offerte à tous comme une voie valable de vivre la vie chrétienne.

Après le texte principal de la dissertation, certains appendices sont présentés pour donner des informations supplémentaires. Le premier est un croquis de la carte de Belgique qui situe les villes mentionnées dans cette étude, ainsi qu'une carte généalogique simplifiée des familles Van Crombrugge et Spitaels. Le second donne quelques notes biographiques concernant les personnes intervenant au cours de l'ouvrage. Le troisième présente, sous forme de graphique, la répartition des thèmes spirituels trouvés dans les lettres du Fondateur aux Filles de Marie et de Joseph. Il donne aussi un aperçu historique de la vie du Fondateur et de la Congrégation, ainsi que la situation des quatre Congrégations aujourd'hui. Le quatrième appendice indique les noms des Soeurs à qui les lettres ont été adressées. Le cinquième contient la liste des textes scripturaires auxquels le Fondateur se réfère directement en 1864 dans la version finale des Constitutions et des Instructions Spirituelles. Il y a aussi une liste des références des autres sources. Enfin, le sixième comprend trois lettres afin de donner au lecteur l'occasion de les lire en entier. Le tout s'achève par une bibliographie triée.

Cette dissertation est présentée dans l'espoir de rendre service non seulement aux Filles de Marie et de Joseph et aux religieux des trois autres Congrégations fondées par le Chanoine Van Crombrugge, mais elle pourrait être aussi utile à d'autres, en les encourageant à devenir « instruments de miséricorde dans la main de Dieu » dans le monde d'aujourd'hui.

CHAPITRE V

LETTRES SPIRITUELLES

A. Les lettres et les autres manuscrits.

Après la mort de Constant Van Crombrugghe, on a demandé aux Soeurs d'écrire une petite esquisse biographique sur le Fondateur. On leur a demandé de parler de lui tel qu'elles l'avaient connu¹. Elles ont conservé ses lettres et il semblerait qu'après la mort d'une Soeur, toutes les lettres qu'elle avait ont été rassemblées et portées à la maison-mère, en ce moment à Malines. Elles ont été gardées dans les archives des Filles de Marie et de Joseph et, jusqu'en 1900, il y avait 770 lettres de la main même du Fondateur. Il y avait aussi quelques fragments de lettres².

Les écrits du Fondateur gardées dans les archives peuvent être divisés en quatre groupes.

1. Différentes Règles et Constitutions;
2. Ses instructions spirituelles parmi lesquelles nous en avons encore 22;
3. L'instruction concernant l'éducation;
4. Les lettres privées.

On garde en plus dans les archives deux sermons datant des premières années où Van Crombrugghe était curé à Mouscron, l'un concernant la célébration de la première communion et l'autre se rapportant à la façon dont les patrons traitaient leurs domestiques³.

Il y a aussi dans les archives des collections des « expressions » du Fondateur et cela prouve qu'au début il y avait beaucoup plus de lettres. Quelques expressions n'ont aucune source connue, mais elles ont été collectionnées comme des citations authentiques. En fait, quelques citations utilisées souvent dans la Congrégation sont de cette catégorie, par exemple celle qui décrit l'esprit de la Congrégation.

« L'esprit par lequel je désire vous voir animer réside essentiellement dans une dévotion illimitée à Jésus-Christ, son Eglise et tous vos frères »⁴.

Bien que celles-ci aient toutes les caractéristiques de la pensée du Fondateur, elles ne se trouvent ni dans les lettres ni dans les instructions spirituelles ni dans les Règles et Constitutions. La même chose est vraie pour les autres citations bien connues, employées fréquemment:

« Soyez au service de toute l'Eglise. Soyez là comme un pécheur pardonné qui a

¹ Ces esquisses biographiques se trouvent encore dans les archives sous la collection, ADMJR/ A- 27.

² Nous devons rappeler ici que dans le but poursuivi par cette thèse, nous utilisons seulement les lettres adressées aux Filles de Marie et de Joseph. Il y en a d'autres, 500 approximativement, adressées aux Joséphites, dans leurs archives, à Melle en Belgique. Celles-ci ont été étudiées par JORISSEN, J. op. cit; ce sont les matériaux de son manuscrit non-publié, Constant Van Crombrugghe d'après sa correspondance. (il se réfère aussi aux lettres écrites aux Soeurs). GARCIA, C.G., op. cit., aussi prend des références dans les lettres, bien qu'il n'en fasse pas une analyse dans son œuvre.

³ « Sur les soins des maîtres envers leurs domestiques ». Considérant la date à laquelle ce sermon a été écrit, en 1813, et l'attitude d'alors à l'égard des serviteurs, ce document est très intéressant. Van Crombrugghe commence par dire que tous ceux qui ont une responsabilité à l'égard de la vie des autres doivent exercer cette fonction comme le bon pasteur l'a fait. Le Christ, bon pasteur, est leur modèle. Il dit que les intérêts du serviteur et les intérêts de Dieu sont les mêmes. Et que l'employeur a des obligations qui se rapportent à ces intérêts vis-à-vis de son employé. Van Crombrugghe considère le salut de l'employeur comme dépendant de la manière dont il aide son employé à trouver Dieu. Tout le sermon est centré sur le Christ, le bon pasteur, qui cherche ses brebis et s'en occupe.

⁴ Voir partie I.

trouvé la paix et se réjouit dans l'amour miséricordieux de Dieu »⁵.

En ce qui concerne les règles et les Constitutions, aucun originel n'est de la main du Fondateur, quoique la règle de 1844 ait des notes marginales écrites par lui. C'est une des raisons qui rend difficile de savoir, dans les Constitutions, ce qui vient directement de Van Crombrugghe et ce qui est le résultat d'une aide extérieure ou de la pensée de Madame Flore. Un des moyens de remonter à ce qui vient du Fondateur est d'essayer de suivre une idée et de voir si on peut la retrouver à travers tous les changements jusqu'aux premières Règles. Si c'est possible, alors nous pouvons raisonnablement être sûrs qu'elle appartient à Van Crombrugghe. Il y aurait dans cette catégorie d'abord les thèmes des instruments de la miséricorde et du zèle, rattachés au quatrième vœu de l'éducation et par conséquent liés à l'activité apostolique; ensuite, les exhortations à la charité, comme on les a appelées au cours des années; et puis la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et la dévotion à Marie et Joseph; finalement la proposition de suivre annuellement les exercices spirituels de St Ignace.

Les instructions spirituelles sont nettement du Fondateur; d'ailleurs quelques-unes de son orthographe existent encore. Certaines ont été écrites sous forme de lettres, d'autres comme des notes de conférences. Le style diffère dans les lettres et les Constitutions, c'est-à-dire qu'il n'est pas aussi solennel dans ces dernières, bien que plus solennel que dans les lettres personnelles.

La plupart des instructions spirituelles sur l'éducation sont des copies écrites à la main probablement par une des Soeurs. Cela n'est pas du tout surprenant parce que beaucoup étaient des notes originales que le Fondateur avait préparées pendant qu'il était à Alost ou qu'il avait données aux Joséphites. C'est pourquoi la conférence supplémentaire déjà mentionnée, concernant l'adaptation des méthodes est d'importance, parce qu'elle est adressée spécifiquement aux Soeurs.

« ... Pour être toujours utile, notre institut se faisant tout à tous modifiera ses moyens d'action d'après les nouveaux besoins de la société. Telle sera en tout temps notre grande règle relativement aux méthodes »⁶.

Retournons à la question des lettres qui nous occupent plus spécifiquement pour le moment. Jusqu'en 1980 il y avait dans les archives 770 lettres en total, parmi elles 738 sont datées et 716 sont adressées aux Soeurs individuellement.

En été 1980, pendant qu'on nettoyait la cave d'une des maisons de Bruxelles (159 rue Edith Cavell) on a découvert encore 184 lettres. Celles-ci n'étaient pas écrites de la main même du Fondateur mais toutes étaient des copies.

Cependant le style était tout-à-fait celui du Fondateur et elles ont été admises dans les archives comme ayant été originellement écrites par lui. Ces lettres sont particulièrement intéressantes car la majorité, 146, étaient adressées à une personne, Marine Coulon, et donne une idée très claire de la méthode du Fondateur quant à la direction spirituelle. 24 autres lettres étaient adressées à la Maîtresse des Novices, Anne-Marie de Ponthieux. Elles sont importantes à cause des directives que le Fondateur donne à propos de la formation.

⁵ ADMJR/ C-18.

⁶ Voir partie I, ADMJR/ A-21, « De l'instruction et de l'éducation chez les Filles de Marie et de Joseph », 1833).

Les lettres de Van Crombrugge tombent dans trois catégories: celles de caractère personnel, et normalement ce sont des lettres de direction; les lettres d'affaires; les lettres adressées aux Supérieures, souvent à l'usage de toute la communauté. Quant aux lettres personnelles, c'est seulement dans le cas de Flore Delhaye que nous avons une réelle correspondance, puisque nous conservons d'elle 151 lettres adressées au Fondateur. Il est clair cependant que beaucoup manquent et comme tous les deux se rencontraient souvent pour continuer la discussion, il y a par conséquent des lacunes dans la correspondance. Cette correspondance donne une bonne idée de la manière dont Van Crombrugge dirigeait une personne et montre en même temps comment il aidait dans les affaires.

Quoique le Fondateur ait toujours été intéressé par les affaires des Soeurs il ne s'en mêlait pas. Parfois il donnait son avis, parfois il les a dit de s'adresser à quelqu'un d'autre, comme par exemple à un avocat, à un prêtre, à Mlle de Brandt ou à toute personne qu'il pensait pouvoir être d'une certaine utilité.

Parmi la collection de lettres, 225 sont adressées aux quatre Supérieures Générales dont trois ont eu cette charge pendant la vie ou Fondateur. Pour Julie Herbau, nommée Supérieure Générale en 1832 jusqu'à la division de la Congrégation en 1858 - 2 lettres; Olympiade Derville, première Supérieure Générale élue, de 1840 à 1858 - 106 lettres et quelques extraits; Flore Delhaye, Supérieure Générale de 1858 à 1885, (le Fondateur l'avait connue depuis qu'elle était encore jeune fille à Mouscron) - 113 lettres; Raphaëlle Hecq, qui a succédé à Flore comme Supérieure Générale et est morte en office en mars 1900 - 4 lettres. Les lettres adressées à Olympiade et à Flore nous sont beaucoup plus utiles car elles étaient en office pendant la plupart du temps de la vie ou Fondateur.

Disons en passant, presque comme une note, qu'il est intéressant de remarquer sur quoi Van Crombrugge a écrit à chacune individuellement. Pour Julie et Raphaëlle nous avons trop peu pour nous en donner une idée, mais à Olympiade, outre les thèmes prédominants d'Epouse du Christ et de Jésus-Christ, il a écrit le plus souvent sur la volonté de Dieu et la modération en ce qu'elle faisait. Il lui a écrit aussi d'avoir confiance en Dieu. Dans les lettres à Flore, les thèmes prédominants étaient « épouse du Christ », « Jésus-Christ », et « Marie et Joseph ». Pour l'aider personnellement il lui a écrit surtout sur la confiance en Dieu. Il est possible que Van Crombrugge a insisté qu'elle mette sa confiance en Dieu parce que Flore apparaît traditionnellement comme une personne plutôt autosuffisante.

En tout, il y a 55 lettres adressées à de différentes personnes, tant à la Supérieure d'Alost qu'à la Supérieure de Mouscron et à d'autres Supérieures. Les plus nombreuses collections de lettres individuelles sont adressées à Olympiade et à Flore, à Marine Coulon aussi, et à Clothilde van Wymelbeke, la nièce de Van Crombrugge. Clothilde semble avoir gardé tout ce que son oncle lui a écrit, de la plus brève note à la plus longue lettre. Elle semble avoir aussi eu besoin d'aide pour accepter généreusement la volonté de Dieu, car ces deux thèmes, la volonté de Dieu et la générosité, sont ceux qui apparaissent fréquemment dans les lettres qui lui sont envoyées.

Marine Coulon, l'autre destinataire de tant de lettres, était Supérieure à Alost en 1840 et plus tard à Bruxelles. Elle est retournée à Alost où elle a été encore une fois Supérieure de 1861-1870. Le Fondateur lui a écrit des lettres de 1834 à 1865. Il y a aussi dans les archives 24 lettres écrites par Marine à Van Crombrugge, 18 entre mars et novembre 1840 et 5 autres

entre 1852 et 1865⁷.

Deux autres collections intéressantes sont celles adressées à Catherine Dal - 38 lettres, et Anne-Marie de Ponthieux - 35 lettres. Ces deux Sœurs avant d'entrer dans la communauté faisaient partie du groupe originaire de Mouscron. Catherine était toujours Supérieure et Anne-Marie a été Maîtresse des Novices pendant 25 ans. On compte parmi ses novices Olympiade et Flore⁸. Les lettres qui lui sont adressées concernent presque entièrement la formation. Mais le Fondateur avait beaucoup à lui dire aussi personnellement et à ses novices, surtout à propos de la joie et de la tristesse.

D'autres lettres sont d'intérêt varié dépendant surtout de la destinataire. Par exemple, les lettres adressées à Aloyse Bruycher - il y en a 11 - montrent très bien combien Van Crombrugge l'aimait et l'admirait et nous avons déjà vu l'impression que sa mort a produit sur lui⁹.

Le Fondateur avait plusieurs membres de sa famille dans la Congrégation. La plus nombreuse collection que nous avons de lettres adressées à une personne individuelle est celle à sa nièce, Clothilde, qu'on surnommait Mimi (bien que Van Crombrugge n'ait jamais utilisé ce surnom). Elle était la fille aînée de sa Soeur, Charlotte, qu'il aimait beaucoup. Clothilde avait une Soeur, Marie Charlotte van Wymelbeke, qui était aussi dans la Congrégation (morte en 1855).

Une autre nièce, Marie Charlotte Van Crombrugge, fille du frère aîné de Constant, était membre de l'Institut, et encore deux autres de ses nièces, Louise et Justine (2 lettres). La fille d'un autre frère, François, qui avait été à l'école à Amiens avec Constant, était aussi dans la communauté; nous avons trois lettres adressées à cette nièce, Félicité. Il y avait d'autres membres de sa famille chez les Joséphites également. Il y avait donc sûrement une certaine atmosphère familiale dans les deux instituts dans les premiers jours, outre l'esprit de famille qui était fort encouragé par Van Crombrugge¹⁰.

Une dernière remarque sur les destinataires des lettres: Pauline d'Halluin, qui a reçu 11 lettres entre 1862 et 1865 n'est morte qu'en 1942. On nous dit qu'elle était toujours fière d'avoir connu le Fondateur.

Quant à la forme des lettres, ceux qui, par leur lecture des lettres, connaissent l'insistance du Fondateur sur une bonne calligraphie, peuvent être surpris de voir que la sienne laissait beaucoup à désirer. Son écriture est petite, un mot empiète sur le suivant¹¹. Alors qu'il recommande une bonne calligraphie aux Soeurs, et parfois même il démontre comment former une lettre, il ajoute habituellement qu'il ne faut pas suivre son exemple et ceci n'est certainement pas étonnant. Cependant ses lettres sont bien lisibles

Dans l'ensemble ses lettres sont en bon état, ayant été bien conservées. Pendant les dernières

⁷ ADMJR/ A-23.

⁸ Voir partie I, chap. 4.

⁹ Voir partie I, chap. 4.

¹⁰ Pour les détails de la famille Van Crombrugge-Spitaels, voir appendice 1.

¹¹ Voir, par exemple, ADMJR/ 7-12, lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 29 novembre 1859. Voir aussi: ADMJR/ a-21. Dans cette collection, il y a la copie d'une lettre de Van Crombrugge adressée aux Joséphites, le 17 février 1852. Elle commence ainsi: « Vous me demandez ce que je pense de la physiognomonie et de l'art de connaître les hommes d'après leur écriture ». C'est un modèle d'un bon jugement. Il dit que bien qu'il soit possible de reconnaître certains traits de caractère par l'écriture de quelqu'un, (et il l'explique) cela ne doit pas être pris comme un absolu et il faudrait faire attention de ne pas exagérer l'utilité d'une telle chose.

années de sa vie, comme nous l'avons déjà vu¹², Van Crombrugghe avait besoin d'un secrétaire, et dans les derniers mois de sa vie, il n'était plus capable que de signer les lettres que son secrétaire écrivait pour lui.

C'est là le matériel disponible qui a été le sujet de l'analyse suivante.

B. Analyse des lettres.

En général, on peut dire qu'il s'agit soit de lettres de direction spirituelle, soit de lettres d'affaires, mais à certaines périodes entre 1831 et 1865 l'un ou l'autre aspect est prédominant. Pendant les premières années, c'est-à-dire, depuis 1831 jusqu'en 1839, les lettres sont presque toutes de la direction. Dans les premières années aussi, elles expriment un réel intérêt envers chaque Soeur. Vers 1855 les lettres deviennent un peu plus solennelles dans le ton; et puis entre 1833 et 1834, il y a une nouvelle préoccupation à propos des études et de la vie professionnelle des Soeurs. C'est pendant ces années du milieu de 1830 que Van Crombrugghe écrit si souvent demandant aux Soeurs d'utiliser une bonne grammaire et de faire grande attention à la calligraphie. Vu dans ce contexte cela fait beaucoup plus de sens, et ce n'est certainement pas par marotte.

Au cours de l'année 1836 il y a une clarification importante sur la manière dont le Fondateur envisage l'Institut tant au point de vue spirituel que de son travail apostolique. Vers la fin de l'année, un nouvel accent sur l'amour apparaît. A partir de ce moment, la direction de Van Crombrugghe prend une ligne plus nette, plus forte.

1838 était une année où il y avait beaucoup de maladies et de décès dans la Congrégation et les lettres du Fondateur sont pleines d'encouragement aussi bien que de suggestions pratiques et de conseils en ce qui concerne la santé, la nourriture et le repos. De 1835 à 1840, il y a dans ses lettres une forte insistance sur la joie.

L'année 1840 marque un grand changement. Les lettres semblent devenir plutôt distantes, écrites en général plutôt que d'une façon personnelle et souvent elles concernent uniquement les affaires. A part les lettres à Olympiade, qui continuent tout-à-fait dans le même style qu'auparavant, les lettres sont moins personnelles. Pendant ces années aussi, il écrit souvent combien il est occupé et s'excuse de n'avoir pas écrit. Cependant, quand il écrit au point de vue spirituel, une nouvelle douceur se fait sentir.

Les lettres envoyées à Flore en 1840, sont étonnamment remplies d'affaires, alors qu'Olympiade était encore Supérieure Générale. D'après les lettres de Van Crombrugghe, on a l'impression que Flore était une femme d'affaires par excellence, et elle l'était probablement car, même pendant ces années, elle semble certainement avoir eu l'œil sur beaucoup de projets.

Au milieu de 1840, une nouvelle génération de Soeurs entrera au noviciat et c'est dans les lettres écrites à ces jeunes que Van Crombrugghe explique clairement l'esprit de l'Institut. Depuis ce temps c'est toujours aux plus jeunes Soeurs qu'il écrit le plus nettement à propos du but de la Congrégation.

Dès que les lettres approchent des années 1850, elles arrivent à avoir un ton assez bas. On

¹² Voir partie 1, chap. 4.

n'en a pas conservé si beaucoup et celles que l'on a traitent beaucoup plus des affaires que des choses spirituelles. Elles manquent le dynamisme des premières lettres et la douceur de celles qui suivront. Pendant ces années, Van Crombrugghe semble fatigué et surchargé de travail, mais il ne l'exprime pas clairement; c'est plutôt l'impression que l'on en reçoit.

Vers la fin des années 1850, il y a encore un changement. Il est possible que le Fondateur ait eu plus de temps. Les lettres sont plus longues, plus spirituelles. Le style change aussi; les lettres deviennent plus verbeuses bien qu'on y trouve quelques passages très impressionnants. Pendant cette période un aspect très frappant de Van Crombrugghe est son appel fréquent à la reconnaissance. Cela devient un thème beaucoup plus important qu'auparavant, pendant les dernières années surtout lorsqu'il regard le passé et qu'il se rappelle tout ce que Dieu a fait pour l'Institut et pour lui.

Presque subitement, dans ses lettres, Van Crombrugghe devient un vieillard. Au fur et mesure qu'il se rappelle le passé, il devient aussi pointilleux, quand, par exemple, il passe tout un temps à décider des noms qui conviennent aux novices. Il était devenu aussi « le grand-père » pour les jeunes Soeurs. Toute sa manière de leur écrire le démontre.

Vers 1862 ses lettres montrent une réelle insistance sur la volonté de Dieu. Le Christ était devenu son tout, le centre de sa vie.

A partir de la fin de 1862 il emploie son secrétaire presque tout le temps, et quelque chose d'autre apparaît. Il écrit très fréquemment pour faire transmettre des messages à d'autres, disant qu'il n'est plus capable d'écrire. Tout indique qu'il avait écrit à beaucoup plus de personnes dans le passé. Quand nous prenons conscience du nombre des lettres qui se trouvent dans les archives des Filles de Marie et de Joseph, et plus des 500 lettres approximativement chez les Joséphites, nous nous rendons compte de combien il aimait écrire des lettres.

Dans les années 1864 et 1865, il commence à ranger toutes ses affaires. Il envoie des livres, des tableaux et d'autres choses aux différentes communautés, décidant où il pense que les choses seront mieux utilisées. C'est comme s'il savait presque le moment de sa mort. Il se presse pour laisser toutes choses en ordre.

Au niveau spirituel, il veut aussi mettre toutes les choses à point et les clarifier. Sa dernière lettre est adressée à Flore, une semaine avant sa mort. Sa dernière parole, envoyée à elle mais également à toutes ses Filles est:

« La reine des anges veille sur vous »¹³.

En étudiant les lettres, 42 thèmes principaux ont été choisis.

Toute division pareille tend vers l'arbitraire et représente juste une façon de voir les lettres. Ceci dit, il n'empêche qu'il y ait une valeur à observer la fréquence des thèmes. Nous avons déjà vu comment cela nous a un peu aidé à mieux comprendre les personnes auxquelles Van Crombrugghe écrivait et par là nous a rendu capables d'entrer plus profondément dans la compréhension de sa correspondance.

¹³ ADMJR/ 7-11, lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhay, après le 25 novembre 1865: « La reine des anges veille sur vous. Je suis toujours très cordialement votre père en notre Seigneur Jésus-Christ, Constant Van Crombrugghe ».

Quelques thèmes sont clairs, comme la joie et la modération. D'autres, comme la volonté de Dieu incluent plusieurs idées, telles que l'abandon à la divine providence. La valeur de cette analyse est qu'elle nous présente les thèmes prédominants à certaines périodes, et après avoir étudié la vie de Van Crombrugghe, ces thèmes peuvent être situés dans leur contexte¹⁴. Un bon exemple de l'utilité d'une telle méthode est le thème de la « joie ». Celle-ci a toujours été considérée, avec raison, comme une des plus importantes attitudes recommandées par le Fondateur à la Congrégation. Vu dans ce contexte, nous nous rendons compte qu'il écrivait à son propos au moment des grandes difficultés dans la communauté lorsque plusieurs Soeurs étaient malades ou décédaient. De même pour la « reconnaissance » qui apparaît clairement vers la fin de la vie de Van Crombrugghe. Ainsi, les thèmes sont mis dans le contexte de la vie ou Fondateur et de celle des premières Soeurs.

Avant d'examiner cette répartition des thèmes, il est important de se rappeler que ceci concerne les lettres seulement et que celles-ci doivent être lues en même temps avec les instructions spirituelles et les Constitutions pour avoir une vue plus complète. Quoiqu'il en soit, ils mettent en évidence les préoccupations ou Fondateur à des moments spécifiques.

C. Esquisse des thèmes.

« Jésus-Christ », et « Epouse du Christ » sont les thèmes les plus fréquemment employés. Très souvent ils sont liés ensembles. Les attitudes le plus souvent recommandées en relation au Christ sont celles de la confiance, l'amour, le courage, la douceur, l'humilité, la générosité et l'obéissance. Tous ces termes reviennent plusieurs fois.

Quand il écrit à propos du cœur du Christ, il l'associe habituellement à la miséricorde de Dieu, à la confiance et à la générosité, tout aussi bien qu'à la douceur et à l'humilité. Ces termes sont aussi liés au fait d'être un instrument de miséricorde dans la main de Dieu.

Lorsqu'il se réfère à Dieu, Van Crombrugghe emploie plusieurs titres. Le plus simple et le plus fréquent c'est « Dieu », il écrit très souvent « le bon Dieu ». Après cela, le titre le plus répandu est celui de « Jésus-Epoux » avec de différents adjectifs. Par exemple, « le divin Epoux Jésus-Christ », ou « le bon et tendre Epoux ». « Jésus » est très souvent utilisé avec des titres variés; tels que maître, modèle, frère, médiateur, pasteur etc; il y a une variété énorme. Les titres le plus souvent utilisés pour qualifier le Christ, à part celui « d'Epoux », sont « Seigneur » et « Sauveur ».

Un autre titre qui se présente assez souvent à propos du Christ est celui de « ami »; il est employé dans les deux sens: le Christ notre ami et nous ses amis. Il y a beaucoup d'autres noms de Dieu utilisés, mais ceux-ci sont les plus fréquents¹⁵.

Marie et Joseph sont fréquemment les sujets des lettres. Marie un peu plus que Joseph, peut-être parce qu'il y a plus de fêtes en honneur de Marie, ce qui donnait l'occasion au Fondateur d'écrire à son sujet. En parlant de Marie, le Fondateur la lie souvent à Jésus et à Joseph. Les deux attitudes les plus fréquemment associées à Marie sont celles de la confiance et de l'abandon à la volonté de Dieu. La confiance revient plus souvent. Joseph aussi est attaché à la confiance et à la générosité. Tous les deux sont unis dans le thème d'être un instrument de

¹⁴ Pour une répartition des thèmes en diagramme, voir appendice III, qui inclut un aperçu de l'histoire de la Congrégation et du Fondateur afin que celles-ci puissent être reliées aux circonstances des thèmes donnés.

¹⁵ Je suis reconnaissante à Bernadette Lecluyse FMJ, pour la permission qu'elle m'a donnée d'utiliser le fruit de sa recherche concernant les titres de Dieu dans les lettres que Van Crombrugghe a envoyées aux Filles de Marie et de Joseph.

la miséricorde.

Un autre thème très important est celui de la volonté de Dieu et il est exprimé sous plusieurs formes, à l'acceptation de la volonté de Dieu ou à l'abandon à cette volonté. Ce thème est naturellement lié très fréquemment à l'obéissance, mais très souvent aussi à la paix, à l'humilité, à la générosité et à l'amour.

Parmi les attitudes recommandées par le Fondateur aux Filles de Marie et de Joseph, la confiance absolue vient en premier lieu. Il en parle sans cesse tout au long de sa vie. Le courage suit de près. Les deux vont main dans la main. La même chose est vraie pour la douceur et l'humilité. Les deux tiennent une place importante et cheminent ensemble au cours des années.

Un autre thème de grande importance est la joie. Le Fondateur en parle avec beaucoup de force, mais comme nous l'avons déjà remarqué, il est important de noter que ceci est particulièrement vrai pendant les années 1830, surtout de 1834 à 1839. A partir de 1840 ce thème revient moins fréquemment. Nous remarquons aussi que pendant ces années Van Crombrugge écrit sur la modération là où il s'agit de la santé, du repos et de l'alimentation; la joie, le courage et la confiance sont considérés comme des réponses qui conviennent aux moments de difficulté.

Un autre groupe de thèmes est celui de l'amour, amour de Dieu et miséricorde de Dieu. Ils ne sont pas spécialement liés (comme ils le sont dans les Constitutions, article sur la charité)¹⁶ mais les trois thèmes sont constants dans les lettres.

« Instruments de miséricorde » est un thème qui revient constamment, bien qu'il ne soit pas aussi fréquent que les autres. Il est continu et unique à sa façon; celui de « Epouse du Christ » mis à part, c'est le seul thème qui exprime une manière d'être, plutôt qu'une dévotion ou une attitude. « Epouse du Christ » se réfère à l'état de vie des religieuses; « instruments de miséricorde » à l'appel particulier aux Filles de Marie et de Joseph. Avec le thème du « Christ » et de « Epouse du Christ » c'est aussi le thème qui est lié à tous les autres d'une façon unique. Dans l'ordre de fréquence, il est spécialement attaché à « Jésus-Christ », à « Epouse du Christ », à l'Institut, au zèle et au service, à l'Eglise. L'esprit-saint, Marie, la miséricorde de Dieu, la générosité et le cœur du Christ sont d'autres thèmes qui lui sont évidemment attachés. Par l'examen de la fréquence de ces thèmes nous avons une idée de ce que Van Crombrugge entendait lorsqu'il a écrit à ses filles:

« Vous êtes les instruments de la miséricorde du Seigneur »¹⁷.

Un examen des thèmes, fait comme ils apparaissent dans les lettres, en liant les thèmes qui se rapportent les uns aux autres, nous permet de tracer des lignes générales de la spiritualité du Chanoine Van Crombrugge, c'est-à-dire, sa manière particulière d'assimiler le message du salut du Christ et sa manière d'y répondre dans sa propre vie.

Il a été saisi par la miséricorde et l'amour de Dieu, exprimés surtout dans la dévotion au cœur du Christ; ceci l'a mené à une confiance profonde dans le Seigneur et par conséquent lui a donné le désir de rechercher et d'accepter la volonté de Dieu en toutes les circonstances de sa

¹⁶ Constitutions 1891, art. 160, « La charité » avec toutes les subdivisions sur le sujet. Voir plus bas, chap. 6, l'étude de cet article.

¹⁷ Constitutions 1891, art. 161, « Du zèle pour le salut de la jeunesse » p. 59 (texte français officiel).

vie. L'importance qu'il mettait à des profondes relations personnelles avec Jésus-Christ est aussi évidente et se reflète dans son emploi du terme « Epouse du Christ ». Cette fascination de la miséricorde et de l'amour de Dieu avec son union au Christ l'a conduit au service des autres comme un instrument de miséricorde dans la main de Dieu, un instrument marqué spécialement par la douceur, la simplicité et la joie. C'est là l'esprit qu'il voulait communiquer à ses religieuses qu'il a mises sous la protection de Marie et de Joseph.

Le reste des chapitres de cette thèse concerne l'examen détaillé de ces lettres de concert avec les Constitutions et les instructions spirituelles, afin d'essayer de comprendre plus pleinement ce que Van Crombrugge envisageait lorsqu'il a invité les Filles de Marie et de Joseph à être instruments de la miséricorde du Seigneur.

CHAPITRE VI

DIEU DE MISERICORDE ET D'AMOUR

A. Dieu plein de miséricorde et plein de compassion.

En 1842, constant Van Crombrugge a écrit à Flore Delhaye:

« J'ai demandé pour vous en particulier que Jésus daigne vous envoyer son esprit-saint qui éclaire, qui purifie, qui sanctifie, et qu'il veuille faire de vous des Instruments de la Miséricorde »¹.

Qu'avait-il à l'esprit en écrivant cela?

Dans le passé il avait parlé de lui-même comme instrument de la miséricorde de Dieu pour les autres: cette fois il prie pour que ses filles le soient aussi.

Constant a fait l'expérience de Dieu plein de miséricorde, plein de compassion. Le Seigneur est « le Dieu qui nous console en toute tribulation, qui peut tout parce qu'à lui appartient toute puissance »². Lorsque Van Crombrugge a fait l'expérience de la désolation et des difficultés pendant sa vie, c'était pour lui une occasion de se rendre compte de combien il était profondément et personnellement aimé du Père qui lui donnait le courage d'avancer. A cause de cette prise de conscience il a écrit:

« Je suis demeuré plus courageux et plus animé au service d'un Dieu si infiniment miséricordieux »³.

Van Crombrugge a connu cet amour du Père et sa tendresse très profondément en c'est de cela qu'il parlerait à ses filles. Il a écrit pour elles dans leurs Constitutions:

« L'affection maternelle est de toutes les affections la plus vive. Eh bien! Quand une mère oublierait son enfant, dit le Seigneur, je ne vous oublierai pas. Dieu n'est donc pas seulement un Père, ému de compassion pour ses enfants: il n'est pas seulement une mère tendre; il est plus encore »⁴.

Constant procède à rappeler combien c'est agréable quand les enfants rencontrent leurs parents après une longue absence et quel plaisir on a lorsqu'on rencontre de vieux amis. Ces exemples familiaux parlent d'un amour très pratique, vécu dans les circonstances de chaque jour. Il cite St Jean Chrysostome lorsqu'il remarque que l'amour de Dieu surpasse autant celui d'un père, d'une mère, d'un époux, que la lumière surpasse les ténèbres. Son amour dépasse les expressions humaines les plus profondes de l'amour⁵.

Van Crombrugge fait remarquer aussi que les titres qui plaisent le plus à Dieu sont ceux de: « plein de miséricorde » et « plein de compassion ». C'est le nom que Dieu nous révèle et c'est celui que le Père préfère que nous lui attribuions. Il est le Dieu de miséricorde, de

¹ ADMJR/7-19 lettre de Van Crombrugge à Flore Delhaye, 14 août 1842.

² Constitutions 1891: texte français officiel article 160: « De la présence de Dieu » pp. 54-56.

³ Voir partie I, p. 142 ADMJR/6-91, lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 28 février 1838.

⁴ Constitutions 1891: texte français officiel, Art. 160: « De la présence de Dieu » pp. 54-56.

⁵ Ibid.

tendresse et de compassion, lent à la colère, plein de patience et de bienveillance et toujours fidèle, qui se rappelle sa miséricorde⁶.

Dans une de ses instructions, le Fondateur rappelle que Dieu est l'auteur de tout bien et que c'est de lui que nous recevons toute chose.

« Rappelez dans votre esprit les merveilles de la création »⁷.

Nous sommes invités à nous rappeler la beauté de la création, du monde qui nous entoure et à partir de ces considérations générales à aller plus au détail jusqu'au niveau le plus personnel. Se souvenir de ce que Dieu le Père, par le Christ, a fait pour chacun de nous. Nous avons été appelés à l'existence et nous avons reçu la vie; le corps physique, la santé. La force et d'autres qualités, tout est don. Les dons les plus personnels d'intelligence et de mémoire, de caractère, de générosité, de courage et de la sensibilité, tous viennent de Dieu. Nous avons aussi les dons de Dieu sur le plan spirituel, notre baptême dans le Christ, et par-dessus tout, celui d'avoir été fait enfants adoptifs du Père par le Christ, de « devenir enfant de la miséricorde de Dieu »⁸. Tout cela nous donne des raisons de rendre grâce et nous incite à servir les autres et les amener à la connaissance de l'amour de Dieu. Cela devrait aussi nous pousser à louer Dieu:

« Veuillez rappeler à toutes mes chères enfants que l'évangile nous dit: « Les bergers s'en retournèrent (de la pauvre étable) glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu ». Tels sont les effets que produisent chez ces gens simples, la vue du grand prodige de l'amour de Dieu pour les hommes »⁹.

Van Crombrughe a continué en demandant quels sont les effets produits en nous après tant d'années pendant lesquelles nous avons bénéficié de la bonté et de la miséricorde de Dieu: sommes-nous, nous aussi, portés à louer Dieu pour sa bonté tels qu'étaient les bergers? Sommés-nous portés à un plus grand amour de Dieu et de notre prochain?

« Aimez donc beaucoup, aimez de tout votre cœur »¹⁰.

Devant un Dieu de tendresse et de compassion, il n'y a plus place pour aucune peur.

« Plus de crainte, plus de tristesse; ce sont les ennemis dangereux »¹¹.

Il pouvait insister par conséquent, comme d'ailleurs il l'a fréquemment fait dans ses lettres:

« Plus de crainte, mais beaucoup de confiance, beaucoup d'amour »¹².

S'il n'y a plus place pour la peur en face d'un Dieu miséricordieux, être capable de connaître la miséricorde signifie que l'on doit reconnaître le besoin de la recevoir. Nous faisons l'expérience de la miséricorde de Dieu lorsque nous nous reconnaissons pêcheurs ayant

⁶ Cf. Ex. 33, 19. Voir aussi KOEHLER, T., « Miséricorde », D. Sp, Tome X, 1980, col. 1313-1528. Voir aussi Lc. 1, 46-55.

⁷ Instructions spirituelles, 3^{ème}: « Ce que vous devez au Seigneur Jésus; reconnaissance, amour ».

⁸ Ibid. Toute cette instruction rappelle la « contemplation pour obtenir l'amour » de St Ignace, la dernière contemplation des Exercices Spirituels.

⁹ ADMJR/02-97 lettre de Van Crombrughe à Marine Coulon, 30 décembre 1850.

¹⁰ Ibid.

¹¹ ADMJR/5-3, lettre de Van Crombrughe à Catherine Dal 24 Mai 1835.

¹² ADMJR/20-15, lettre de Van Crombrughe à une Supérieure inconnue. (Date inconnue).

besoin de la rédemption. C'est le pêcheur qui est transformé par l'amour.

Comme Van Crombrughe a écrit:

« Soyez au service de toute l'Eglise. Soyez là comme un pêcheur pardonné qui a trouvé la paix et se réjouit dans l'amour miséricordieux de Dieu »¹³.

Apporter la miséricorde de Dieu à autrui, être un instrument de sa miséricorde ne signifie pas une sorte d'action généreuse, mais plutôt la reconnaissance ou besoin que nous avons de la miséricorde de Dieu. Pas de place pour le jugement d'autrui, mais seule la compassion à l'égard d'un autre pêcheur. Quand le Christ nous invite à être miséricordieux comme notre père céleste est miséricordieux il parle en termes d'amour autant pour notre prochain que pour notre ennemi. C'est une invitation à la perfection, à la sainteté¹⁴. Il suppose le pardon sans jugement. Van Crombrughe l'explique dans les termes suivants:

« La charité n'exige pas que vous vous aveugliez sur ce qui est méprisable ... que rien ne vous choque, au contraire, compatissez aux misères d'autrui... »¹⁵.

Le Seigneur ne s'aveugle pas sur ce qui est mauvais en nous, mais il n'est ni choqué ni offensé. Il ne nous rejette pas, il nous montre plutôt son amour et sa miséricorde.

Afin de mieux comprendre ces concepts chez Van Crombrughe, nous avons besoin de nous faire une idée de la manière dont il comprenait le mot « miséricorde ». On a dû lui enseigner, quand il était jeune homme, au séminaire, que la miséricorde était principalement la vertu que montre la compassion à l'autre et qui nous rapproche de Dieu. L'expression de miséricorde était comprise normalement comme une aumône ou une aide donnée à autrui. Partager les sentiments d'autrui, les accueillir en soi, n'était pas communément considéré comme « miséricorde »¹⁶. Dans l'Eglise l'accent était mis sur la pratique des œuvres de miséricorde, telles que l'enseignement, soins des malades et l'aide aux pauvres. C'était là l'attitude à l'égard des pauvres à cette époque et que nous avons vu pratiquer dans la famille Van Crombrughe¹⁷.

A l'époque du Fondateur, les définitions de la miséricorde telles que nous les trouvons chez St Augustin quand il dit que « la compassion sincère de la misère de l'autre, qui nous pousse à faire ce que nous pouvons pour l'aider »¹⁸ étaient très admissibles. La miséricorde était surtout vue comme une vertu qui répond par des moyens actifs et pratiques aux misères et à la souffrance des autres. Pour que la miséricorde soit une vertu réelle, elle devait être réglée par la raison. Quoiqu'elle ne soit pas une émotion, la vertu agit à travers les émotions¹⁹. L'homme, dans sa faiblesse, s'identifie avec la faiblesse de l'autre et y répond.

Dieu ne fait pas ainsi, parce qu'il ne connaît pas la faiblesse en Lui-même, mais il voit la misère et se sent poussé à y répondre, à atteindre la personne. La miséricorde de Dieu est

¹³ ADMJR/list c-18. (Traduit de l'anglais, la référence n'étant pas très claire).

¹⁴ Cf. Mt 5,48 et Lc. 6, 36.

¹⁵ Constitutions 1891: texte français officiel art. 160: « Des obligations qu'impose la charité », p. 45.

¹⁶ SIMON, R., (prêtre, docteur en théologie), Le Grand Dictionnaire de la Bible (ou explication littérale et historique de tous les mots propres de l'ancien et du nouveau testament) », Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1768, p. 157-160.

¹⁷ Voir partie 1, ch. 1, B: « Les Van Crombrughe et les Spitaels ».

¹⁸ St Augustin, De Civitate Dei, IX, 5, Edition Migne, Pat. Lat. Vol. 41, col. 1.261. « Quid est autem misericordia nisi alienae miseriae quaed in nostro corde compassio qua utique si possumus subvenire compellimi ».

¹⁹ St Thomas Aquinas, Summa Theologica, (Traduit par R.J. Batten, o.p.) Blackfriars, 1975, 2a 2ae, Q. 30, « Mercy », pp.208-221, art. 2 et 3.

entièrement gratuite, comme le Christ a accepté la souffrance humaine²⁰.

Chaque fois que nous expérimentons le pardon du péché, nous expérimentons la miséricorde du Seigneur. Tout comme les personnes font l'expérience de la miséricorde de Dieu et de son amour elles sont aussi capables de répondre, par miséricorde, aux besoins des autres. Toute miséricorde prend racine dans l'amour de Dieu et dans sa fidélité pour nous.

Ceci était bien connu au début du 19^{ème} siècle. Dans le dictionnaire biblique en usage à cette époque, deux textes de Matthieu et de Luc étaient fréquemment lus²¹. « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait »²² est l'invitation donnée à l'homme d'imiter Dieu. Le second texte, « Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux »²³ est une invitation à devenir plus semblable au Père dans son attribut de miséricorde, c'est-à-dire, sa façon d'aimer et d'être. C'est une invitation à la conversion²⁴.

Surtout dans les livres de dévotions, la miséricorde était comprise à un niveau plus profond. Le « Memoriale » d'Arvisenet, peut être pris comme un bon exemple de ce genre de livre²⁵. Nous avons déjà vu combien l'auteur de cette œuvre a mis un fort accent sur la douceur que le prêtre devait montrer aux gens qui l'approchaient, dans le sacrement de pénitence en particulier. Arvisenet a écrit:

*« Fils, sois miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux »*²⁶.

Il a continué en conseillant au prêtre de prendre l'exemple du père de l'enfant prodigue, et par conséquent de ne jamais décourager, mais toujours d'encourager le pénitent. Le prêtre est invité à avoir les sentiments « des entrailles » de la miséricorde²⁷.

Ces livres guidaient aussi les chrétiens à se fier à la miséricorde de Dieu. Dans un livre recommandé aux Soeurs par Van Crombrugghe, « Instructions pour éclairer les âmes pieuses » écrit par Quadrupini²⁸ les lecteurs sont encouragés à avoir confiance et espoir en Dieu. Il a écrit que si les lecteurs étaient troublés et opprimés, ils devaient se jeter dans les mains de la miséricorde de Dieu²⁹. Il a encouragé les gens à ne pas faire de grands efforts en essayant de parler de Dieu mais d'être plutôt satisfaits d'être simplement devant Ses yeux et de Lui plaire.

Quand Quadrupini a écrit à propos du sacrement de pénitence les mêmes idées ont réapparu. Il l'appelait le sacrement de miséricorde dont il fallait s'approcher avec confiance et sérénité, et a remarqué que les examens de conscience prolongés ne font que fatiguer l'esprit et bloquer le cœur³⁰. Cette façon d'écrire sur la miséricorde remonte au moyen-âge surtout à St Bonaventure où la miséricorde de Dieu était habituellement comprise comme une réception du pardon des péchés, qui mène la personne à l'adoration³¹.

²⁰ Ibid., (Traduit par T. Gilby, o.p.) Blackfriars, 1967; 1a, q.21, art. 3, pp. 73-85.

²¹ SIMON, R., op. cit, art. « Miséricorde », pp.157-160.

²² Mt. 5, 48.

²³ Lc. 6, 36.

²⁴ DUPONT, J., « L'appel à imiter Dieu en Matthieu 5, 48 et Luc 6, 36 », *Rivista Biblica*; 14, 1965, pp. 146-149.

²⁵ ARVISENET, *Memoriale Vitae Sacerdotalis*; voir part. 1, chap. 2, pp.53-56.

²⁶ Ibid., Ch. LV, « De Misericordia in Sacro Poenitentiae Tribunali Tenenda ».

²⁷ ARVISENET, op. cit., « Habere viscera misericordiae, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam », Ch. LXII, « De Mansuetudine », p. 214.

²⁸ QUADRUPINI, C. G., *Instructions pour Eclairer les Ames Pieuses*, Paris, Vatou, 1852; voir aussi: *Documenti per Tranquillare le anime nelle loro Dubiezza*, Torino, Stamperia Reale, 1829.

²⁹ Ibid., Ch. 3, « Oraison ».

³⁰ Ibid., Ch. 5, « Sacrement de Miséricorde ».

³¹ KOEHLER, T., art. cit., Col. 1324; St. Bonaventure, « De triplici via », chap. 2, « Opera », éd. De Quaracchi, T. 8, pp. 8-9.

Recevoir la miséricorde de Dieu doit conduire la personne non seulement à montrer la même miséricorde envers les autres, mais aussi à avoir un plus grand amour de Dieu et à chercher à lui plaire. Bérulle, qui avait une très grande influence sur la formation des prêtres aux 18^{ième} et 19^{ième} siècles³² et qui avait une grande connaissance de l'Écriture, a écrit :

« Une de vos premières et plus continues dispositions doit être à adorer, à aimer, à louer la miséricorde de Dieu »³³.

Que Van Crombrugghe soit au courant de cela du non, sa vie aussi bien que ses écrits reflètent ces différents aspects du mot « miséricorde ». Il a fait pendant toute sa vie des œuvres réelles de miséricorde. Il a fondé la Congrégation pour soulager la souffrance des pauvres. Ses encouragements continuels aux religieux avaient le même but.

Comme nous l'avons déjà vu, toute miséricorde est basée sur l'amour de Dieu qui s'enracine dans son Alliance avec l'homme et il ne peut pas être infidèle. L'homme pourtant peut être infidèle et très souvent il l'est. Van Crombrugghe a encouragé ses religieux à s'appuyer sur la fidélité de la miséricorde de Dieu³⁴. En effet, c'est le pauvre qui se réjouit de l'Alliance de la miséricorde de Dieu, comme Marie l'a chantée dans son Hymne de Louange³⁵.

Van Crombrugghe était très conscient de cet aspect de son enseignement; les Constitutions tout aussi bien que ses lettres nous amènent à cette conclusion. Il était peut-être moins conscient de l'autre aspect de la miséricorde, celle qu'il a ouvert à ses religieuses, la compassion qui exprime l'aspect féminin de la miséricorde. Dans les Constitutions, Van Crombrugghe cite le passage d'Isaïe à propos de l'amour tendre d'une mère et conclut:

« Dieu n'est donc pas seulement un père, ému de compassion pour ses enfants; il n'est pas seulement une mère tendre; il est plus encore »³⁶.

L'amour d'une mère est le plus fort que l'on puisse imaginer. Tout son être a été engagé à donner la vie à son enfant et elle ne peut jamais oublier cette expérience. Elle fait partie de sa propre vie. La plus tendre aussi bien que la plus douce affectivité, tout autant que l'énergie et la force d'un amour effectif sont réunis dans l'image de la mère³⁷. C'est cela que le Fondateur souligne pour ses religieuses. Il est allé plus loin, en indiquant le nom de Dieu révélé à Moïse; plein de compassion et plein de miséricorde. Ce texte, auquel Van Crombrugghe se réfère (Exode 34,6-8) est l'un des plus riches de l'ancien testament:

« Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité »³⁸.

³² Ibid., voir part. 1, p. 62.

³³ Ibid., col. 1327; BERULLE, lettre 856, éd. J. Dagens, t.3, Paris, 1959, p. 574; Lettre « Œuvres », éd. Migne, Paris, 1856, col.1431.

³⁴ Ceci reflète le mot « Hesed » de l'ancien testament, ou comme il était habituellement traduit en grec, « ἐλεος ». C'est un mot masculin dont la racine exprime deux aspects. Premièrement, « hesed » est une fidélité active à l'égard d'un engagement ou d'une alliance. La miséricorde de Dieu est basée sur l'alliance et par conséquent l'homme peut y recourir. Lorsque l'homme est infidèle, la miséricorde prend le sens de la grâce du pardon. La deuxième signification est: amour, pitié, sympathie entre deux personnes, mais il se réfère à un acte plutôt qu'à l'émotion. « Hesed » est un mot très complexe. Sa signification est clairement exprimée dans l'encyclique de Jean-Paul 1, *Dives in Misericordia*. Vatican Polyglot Press, 1980, p. 20, note 52.

³⁵ Lc. 1, 47-55.

³⁶ Voir plus haut dans ce chapitre.

³⁷ Dans l'ancien testament, le mot qui exprime ce genre d'amour était « rehemim », l'amour d'une mère. De la même racine vient « rehem » (singulier) signifiant les entrailles d'une mère et « raman » (pluriel) signifiant avoir l'amour, la pitié, la compassion. De là la racine du mot compassion comme il est employé dans l'A. T., signifiant être ému jusque dans la profondeur de l'être, Jusque dans les entrailles, (la matrice). Voir aussi plus bas, B: « Coeurs semblables à son coeur », p. 52-57.

³⁸ KOEHLER, art. cit., Col. 1317: « Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse (misericors, οίκτιμων; rahum = tendre) et de pitié (clemens, ἐλεῆμιν ; hanum = propice); lent à la colère (patiens, μακρόθυμος = magnanime) riche en grâce (multae miserationes; πολύελεος; hesed = amour

Il semblerait que ceci est le « davantage » auquel Van Crombrugge se réfère dans le passage; juste avant celui-ci, nous voyons Dieu parler à Moïse de sa liberté de montrer la miséricorde à ceux qu'il choisit.

Lorsque St Paul commente ceci dans sa lettre aux Romains, il fait bien comprendre que la miséricorde de Dieu dépasse notre compréhension; c'est un mystère. C'est dans ce même texte qu'il explique que Dieu choisit Moïse comme « vase de son infinie miséricorde »³⁹.

Il semblerait qu'il y avait deux aspects de la miséricorde de Dieu dans la compréhension de Van Crombrugge. Elle serait premièrement une vertu normalement admise qui s'exprime par une réponse active aux besoins des autres. Deuxièmement comme l'immense, le profond mystère de la compassion de Dieu. Il semble qu'il a écrit à partir de sa propre expérience personnelle, dans laquelle Dieu l'avait profondément touché et lui a parlé de son amour personnel. Van Crombrugge se réfère à ces deux aspects dans leur richesse de signification et de mystère, lorsqu'il emploie le mot « miséricorde ».

Que Constant Van Crombrugge fût aidé dans sa compréhension de la miséricorde de Dieu grâce à sa dévotion au cœur de Christ n'est pas à douter. Au fur et à mesure que cette dévotion s'est répandue au début du 19^{ième} siècle la dimension profonde de la miséricorde de Dieu et la réponse convenable devenait compréhensible. Pendant son séjour à Amiens, Constant avait découvert cette dévotion qui lui donna une telle pénétration dans la miséricorde de Dieu.

« C'est une miséricorde infinie, c'est un amour incompréhensible qui a porté la seconde personne de la sainte trinité à descendre sur la terre pour se revêtir de notre humanité »⁴⁰.

Tout ce que Van Crombrugge avait à dire à la Congrégation est centré sur ce mystère.

B. Des cœurs semblables à son cœur.

1. Le Cœur du Christ.

Au 19^{ième} siècle, la révélation de l'amour de Dieu à travers la dévotion au Sacré-Cœur est venue à un moment important de l'histoire des peuples de l'Europe. Ils n'avaient pas seulement souffert extrêmement de la révolution et de la guerre, comme nous l'avons vu, mais ils avaient aussi souffert spirituellement dans le sens que la pensée et la pratique religieuses avaient été très austères. Ils avaient été influencés par la réforme luthérienne et le protestantisme avec leur approche plutôt froide envers Dieu. En France comme ailleurs les effets du jansénisme et son enseignement ont duré jusqu'à notre siècle avec ses rigidités et son insistance sur l'indignité absolue de l'homme. La froideur combinée du jansénisme et du protestantisme, et l'intellectualisme des gallicans, ont été abolies par le Christ avec sa nouvelle dimension de la révélation de son amour et de son cœur.

L'expérience de l'amour et de la miséricorde de Dieu et la capacité de l'homme de lui rendre cet amour ont paru comme nouveau printemps

inébranlable) et en fidélité (verax = vrai; δικαιοσύνη διατηρῶν = gardent la Justice; 'emeth = solidité) ».

³⁹ Romains 9, 23; « σκεῦη ελεος », vases (ou instruments) de miséricorde. Vases (ou instruments) est employée ici à la voie passive, receptacle. Voir plus bas, ch.6, E: « Conclusions ». Voir aussi MAURER, C., « σκεῦος » in T.D.N.T., Vol. VII, pp. 363-365.

⁴⁰ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 194: « Du Sacré-Coeur de Jésus », pp. 113-115.

On a dit que ce n'est que l'amoureux qui est capable de prononcer avec compréhension le mot « cœur »⁴¹. Dans ce sens, il résume la personne toute entière, l'intégralité de l'individu, le noyau de son être. Le mot n'est pas synonyme d'amour, car le cœur est aussi le siège de la haine. Il est plus que l'intériorité de la personne, il exprime plutôt la personne intégrale. Il ne peut pas être limité au physiologique. Dans l'Écriture, l'usage du mot « cœur » signifie le siège de l'activité psychologique, le noyau, le centre de la personne. C'est le cœur qui discerne, qui écoute le Seigneur. Tandis que l'homme regarde l'apparence extérieure d'autrui, Dieu regarde le cœur.

« Yahvé dit à Samuel: 'Ne considère pas son apparence ni la hauteur de taille, ... les vues de Dieu ne sont pas comme les vues de l'homme; car l'homme regarde de l'apparence, mais Yahvé regarde au cœur »⁴².

C'est dans le cœur que nous sentons la tristesse, la joie, le désir, l'anxiété, la sympathie et toutes les autres émotions humaines⁴³. Dans l'Ancien Testament le cœur est aussi le siège de l'intelligence, du raisonnement, de la compréhension et de la volonté. C'est par conséquent le cœur qui se durcit à cause du péché, ou qui se détourne de Dieu⁴⁴. C'est aussi le cœur qui se convertit:

« Revenez à moi de tout votre cœur ... Déchirez votre cœur et non vos vêtements, revenez à Yahvé, votre Dieu, car il est tendresse et pitié, lent à la colère, riche en grâce »⁴⁵.

C'est la même signification que nous trouvons dans le Nouveau Testament. Le cœur est le centre de l'homme, le centre des fonctions de son âme et de son esprit. C'est le siège des émotions, le centre de la réflexion, la place de la volonté, des prises de décision. Il est aussi le centre de discernement et de l'habitation du Saint-Esprit⁴⁶.

St Jean nous dit que sur la croix, le côté du Christ a été percé par la lance et que le sang et l'eau ont coulé. Cette action était pleine de symbolisme tout en étant un fait historique. Le côté du Christ a été percé afin que sa mort fût prouvée et que l'on puisse le descendre de la croix. Le Père a utilisé cette action pour glorifier son Fils et révéler la signification complète de la croix et l'amour éternel et durable du Père pour l'homme. Elle a révélé le pouvoir de son amour pour convertir, purifier, attirer les hommes à lui; donner la vie à son Église, symbolisé par le sang; répandre son esprit, symbolisé par l'eau⁴⁷. A notre tour, nous glorifions le cœur du Christ, en nous laissant convertir, transformer.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus prend sa racine dans le calvaire et dans le côté percé du Christ. Pendant la dernière moitié du 18^{ième} siècle et au début du 19^{ième} siècle cette dévotion était, dans un sens, la synthèse de la pensée et de la doctrine catholique courantes. Le comportement moral, le dogme et la dévotion étaient réunis en termes de l'amour de Jésus-

⁴¹ RAHNER, K., « Theology of the Spiritual Life », *Theological Investigations*, Vol. 3, London, D.L.T., 1965, Part. 5, « Devotion to the Sacred Heart », p. 321.

⁴² 1 Sam. 16,7; voir aussi LEFEVRE, A., « Cor et Cordis Affectus - usage biblique », in D.Sp., vol. 11-2, col. 2278-2307.

⁴³ Quelques textes qui indiquent ceci: Ps. 34, 18 (tristesse); Zach. 10, 7 (joie); Ps. 21, 2 (désir); 1 Sam. 9, 20 (anxiété); Os. 11, 8 (compassion).

⁴⁴ Par exemple: Is. 46, 22.

⁴⁵ Joël 2, 12-13. Il y a plusieurs textes qui se réfèrent à la conversion du cœur, par exemple, Jér. 31, 33.

⁴⁶ Gal. 4, 6.

⁴⁷ MALATESTA, E., s.j., « Blood and water from the pierced side of Christ, (Jn. 19, 34) », *Segni Sacramenti Nel Vangelo di Giovanni*, Studia Anselmiana, 66, Rome, 1977, p.171. *Cor Christi* est la compilation faite par VEKEMANS, R., s.j., est une œuvre excellente sur le cœur du Christ. Historia - Teologia, Espiritualidad y Pastoral, Colombia, Instituto Internacional del Corazon de Jesus, 1980.

Christ, expression de l'amour du Père.

Dieu est l'amour et à cause de son amour il a tout donné à l'homme: son existence et la création toute entière. De son amour il a prononcé sa parole, est devenu l'incarnation présente parmi les hommes. Dans son amour il écoute les hommes et dans sa compassion pour leurs faiblesses et leurs péchés, il les sauve et les rachète. Bien que St François de Sales ait écrit bien longtemps avant le Fondateur, il exprime très clairement cette vision:

« Dans l'Eglise de Jésus-Christ, tout appartient à l'amour, tout est fondé sur l'amour et tout est amour. Dieu qui a créé l'homme à son image, veut qu'en l'homme comme en Dieu, tout soit ordonné par l'amour et pour l'amour »⁴⁸.

En 1675, le Christ a révélé à Ste Marguerite Marie Alcaïque son cœur de chair comme symbole de son amour. Dans son apparition, il lui a parlé du refus opposé par l'homme à cet amour et l'a invitée à faire réparation. Le Christ l'a invité à encourager les autres à faire de même⁴⁹. La base de la dévotion au Sacré-Cœur c'est l'amour, mais une partie nécessaire et intégrale c'est la réparation. La réparation est offerte à la personne du Christ et se rapporte particulièrement à la présence sacramentelle du Christ dans l'eucharistie, compris comme le sacrement de son amour.

Voici les paroles de Jésus à Marguerite Marie dans son apparition:

« Voici le cœur qui a tant aimé les hommes mais n'a rien reçu en retour, s'épuisant et se consommant afin de montrer son amour pour eux. En retour il n'a rien reçu que l'ingratitude la part des hommes, avec l'irrévérence et le sacrilège, la froideur et le rejet qu'ils ont à mon égard, dans ce sacrement d'amour. Mais ce qui me peine le plus c'est que même les âmes qui me sont consacrés me traitent ainsi »⁵⁰.

Dans cette même apparition, le Seigneur a demandé qu'il y ait une journée spéciale pour honorer le Sacré-Cœur, en faisant surtout la réparation des insultes reçues dans le Saint-Sacrement.

Le cœur du Christ signifie premièrement un sens de l'intériorité qui fortifie la personne intérieure dans la foi et dans l'amour. Deuxièmement, croyance en l'amour de Dieu, jusqu'au-delà de la compréhension de l'homme pécheur, parce que cet amour est exprimé sur la croix: un acte d'amour qui surpasse notre imagination. Troisièmement, il nous invite à la réparation, souffrir avec le Christ lorsque nous voyons l'amour du Christ si gaspillé. L'expiation est offerte au Père uniquement, dans, avec, et par le Christ. Il nous a déjà rachetés, mais nous sommes invités participer à sa souffrance expiatoire pour le péché du monde. Là est le vrai sens de la compassion. La compassion⁵¹, « souffrir-avec » l'autre, ne signifie rien qu'un désir

⁴⁸ BAUNARD, op. cit., pp. 196-197.

⁴⁹ Certains diront que cela n'était pas nouveau; par exemple, voir SOLANO, J., s.j., *Historical Development of Reparation In Devotion to the Heart of Jesus*, Heart of Christ Spirituality Series, 1, Rome, Centro Cuore di Cristo, 1980, qui soutient cet argument par certains textes des pères de l'Eglise, jusqu'au temps de Sainte Marguerite-Marie. Cependant, c'était par Marguerite-Marie que la réparation est devenue importante dans la dévotion populaire. C'est la vue exprimée par Pie XI dans son encyclique *Miserentissimus Redemptor*.

⁵⁰ SOLANO, J., op. cit., p. 54.

⁵¹ Dans les Evangiles, le mot « compassion » (σπλαγχνία) est utilisé seulement 12 fois, tantôt il parle du Christ tantôt il est employé par lui dans ses paraboles, parlant du Père (ex. l'enfant prodigue). C'est un attribut divin qui peut être décrit comme « le mouvement des entrailles de Dieu ». C'est mot passionnant, profond et le mystère est exprimé dans les miracles de guérison du N.T. Les références évangéliques sont: Mt.9, 36; 14, 14; 15, 32; 18, 27; 20, 3. Mc.1, 41; 6, 34; 8, 2; 9, 22; Luc. 7, 13; 10, 33; 15,20. Il est développé en St. Paul comme une vertu chrétienne et exprime une réponse totale. Il est plus utilisé en Col. 3, 12.

sympathique de changer la situation telle que nous la voyons ou tels que nous voyons les effets du péché dans la nature pécheresse d'autrui, mais plutôt de devenir un avec le Christ et à travers lui atteindre notre frère ou notre Soeur. Elle signifie l'union de toute notre vie avec celle du Christ dans les souffrances volontairement et librement acceptées aussi bien les peines que les joies. Ceci demande la foi la plus profonde dans la Seigneurie du Christ et dans le pouvoir de sa résurrection.

2. A l'école de Jésus-Christ.

Dans les écrits du Chanoine Van Crombrugghe nous trouvons les attitudes de rendre l'amour pour l'amour et de réparation. Dans l'ensemble pourtant, la réparation prend moins d'importance que l'amour. Si nous regardons encore la consécration de l'Institut au Sacré-Cœur⁵², qu'il a donnée comme dernier testament, nous voyons que c'est l'amour qui prédomine. En effet, dans cette consécration la réparation n'est pas de tout mentionnée, il n'y a que l'action de grâce et l'amour. Dans « l'Acte de Réparation »⁵³ qui était recommandé dans le cérémonial de l'Institut pour usage le 1^{ier} vendredi du mois, la forme est différente. L'acte traditionnel de pénitence accompagnant la prière pratiquée dans la Communauté soulignait une attitude de pénitence plutôt que celle de l'amour. Mais la prière est basée sur l'amour et il y a un appel au Seigneur de remplir les Soeurs de son amour. L'acte de réparation donné à la Congrégation par le Fondateur commence ainsi:

« O cœur adorable de notre divin saviour, cœur qui nous aimez d'un amour infini, éternel et immuable! O doux Jésus, qui n'avez rien négligé pour nous manifester les tendres sentiments de vos entrailles paternelles; Jésus, qui vous êtes immolé et anéanti sur la croix et qui chaque jour vous sacrifiez pour nous sur nos autels, quel droit n'avez-vous pas à l'amour réciproque des hommes? Mais, hélas! Leur ingratitude est aussi étonnante que votre amour pour eux est incompréhensible! »⁵⁴

La prière continue en exprimant l'empressement à accepter tout ce que le Seigneur pourra demander en justice pour satisfaire les dettes contractées par les péchés personnels, mais cette prière est faite en confiance:

« Nous paraissions devant vous, implorant avec confiance votre grande miséricorde. Pardon, ô cœur miséricordieux de Dieu, mille fois pardon; tous les instants de notre vie sont marqués par vos bienfaits et cependant nous avons été ingrates! ... Pussions-nous effacer par nos larmes l'outrage que nous avons fait à votre amour par notre tiédeur, notre indifférence, notre oubli et nos lâchetés. Puissent nos gémissements satisfaire à votre justice et faire descendre votre divin miséricorde sur nous et sur toute votre Eglise »⁵⁵.

Adressée spécifiquement au Sacré-Cœur de Jésus, la prière continue en Lui demandant d'agréer le désir de faire réparation, et l'offre de faire une amende honorable pour la réparation de tous les sacrilèges et les blasphèmes faits au Sacré-Cœur de Jésus par les hommes, chrétiens aussi bien que les autres. Puis elle continue :

⁵² Voir part. 1, chap. 4.

⁵³ Institut des Dames de Marie, Prières, Bruxelles, 1927, pp. 50-54.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

« Ne nous rejetez pas de votre face, ne fermez pas l'oreille de votre cœur à celles que vous aimez »⁵⁶.

Finalement, cet acte de réparation termine par une prière d'être rempli de l'amour du Seigneur

« Puissions-nous, Jésus, puissions-nous dans le sanctuaire de votre charité, retremper sans cesse nos forces et notre amour! Puissions-nous y trouver lumière, onction et miséricorde pour nous et pour celles que votre charité nous a confiées »⁵⁷.

Dans le « Manuel » qu'il a écrit tandis qu'il était encore directeur du Collège d'Alost, Van Crombrugge écrit brièvement à propos du cœur du Christ et nous y trouvons une idée plus claire de sa pensée. Il écrit que le motif principal de la dévotion au Sacré-Cœur est cet amour immense qui a porté le fils de Dieu à souffrir la mort pour nous, et sa présence continue dans le très saint-sacrement de l'autel, puis il détaille les objectifs de cette dévotion:

« La fin qu'on doit se proposer dans cette dévotion, c'est: 1 de reconnaître et d'honorer autant qu'il est possible, par un juste retour d'amour, par des fréquentes adorations, les dispositions admirables de ce divin cœur, et là tendresse que Jésus-Christ nous témoigne dans la Ste Eucharistie. 2 de réparer, par tous les moyens possibles, l'indifférence des hommes pour leur saveur, et les outrages qu'il reçoit dans ce sacrement d'amour, où il est si souvent indignement outragé »⁵⁸.

Dans les lettres du Fondateur à de différentes Soeurs, on remarque qu'il voit le Sacré-Cœur de Jésus comme le centre de la miséricorde et l'amour. A une date inconnue, quelqu'une a dressé une collection des instructions du Fondateur à propos de l'éducation, et il a choisi une petite citation pour en illustrer la couverture; elle énonce très simplement:

« La sainteté doit trouver sa source dans le cœur de Jésus »⁵⁹.

Rien ne résume aussi clairement sa pensée. Le cœur de Jésus est autant la source et la voie de la sainteté, le centre donc de la miséricorde et de l'amour.

« Oui, tenez-vous au cœur de Jésus-Christ, prenez là vos impulsions, votre direction; plongez-vous tout entière en ce brasier du feu sacré; vous en sortirez purifiée, recrée »⁶⁰.

Il n'y a rien de sentimental dans sa compréhension de cette dévotion; au contraire, à une autre occasion il a écrit:

« Puissions-nous aimer solidement le cœur de notre Divin Saveur! »⁶¹.

Le Fondateur semble nous dire que si nous pouvons apprendre à écouter ce cœur, à être en accord avec lui, alors tout le reste suivra:

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Manuel de la Jeunesse Chrétienne, pp. 122-125.

⁵⁹ ADMJR/ B-37.

⁶⁰ ADMJY/ 6-8 Lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 26 mars 1835

⁶¹ ADMJR/ 18-38 (2^{ième}) Lettre de Van Crombrugge à Clothilde van Wymelbeke, 24 octobre 1855.

« Écoutez ce que dira à votre âme ce tendre ami; recevez avec reconnaissance les grâces qu'il vous offrira; soyez confiante, soyez généreuse, soyez douce et humble. Le reste vous arrivera sans efforts »⁶².

Lorsque Constant Van Crombrugge a recommandé à ses filles de « se mettre à l'école de Jésus-Christ »⁶³ il parlait de cette école du cœur, et les leçons essentielles à apprendre du cœur du Christ sont la douceur et l'humilité.

Dans les Constitutions, à l'article sur le Saint-Sacrement, Van Crombrugge cite les paroles du Christ:

« Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger »⁶⁴. (Mt. 11, 28-30)

Il continue:

« Venez éprouver, venez goûter, combien est bonne la miséricorde de Dieu »⁶⁵.

A une autre occasion, il a écrit à une Soeur:

« Quant à la méditation, vous y ferez des progrès en vous rendant à l'invitation de votre divin époux qui vous dit d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur, et ce ne sera plus seulement dans la méditation, mais dans toutes les pratiques de la vie religieuse »⁶⁶.

Nous sommes invités à prendre les sentiments, les réactions du Christ; bien le connaître, être si unies à lui, afin que nous apportions aux autres le Christ seul, avec qui nous vivons et travaillons.

« Fiez-vous à celui que vous portez dans votre cœur, le seul que vous cherchez. Le mystère de la charité est grand! Jésus-Christ travaille avec vos mains, parle par votre bouche; aussi votre travail sera précieux et vos paroles toucheront les âmes »⁶⁷.

C. Vivre dans le Christ.

1. Épouse du Christ.

Etre un instrument de miséricorde dans les mains du Seigneur, être libre afin d'être utilisé de n'importe quelle façon qu'il désire, signifie devenir de plus en plus uni avec le Christ. Le Fondateur a écrit à une Maîtresse des Novices:

⁶² ADMJR/ 19-31 Lettre de Van Crombrugge à Adèle Delacroix, 18 novembre 1858.

⁶³ Congrégation des Dames de Marie, Chapitre du Renouveau, Rome 1970, chapitre 1, « Connaître Jésus-Christ », p.8.

⁶⁴ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 184: « Des visites au Saint Sacrement », pp. 83-92.

⁶⁵ *Ibid.*, p.89.

⁶⁶ ADMJR/ 19-2 Lettre de Van Crombrugge à Emilie Lecroart, 18 octobre 1831 (traduit par BATTEN, B., op. cit., p. 16.). Pour le texte complet de cette lettre voir appendice VI, a.

⁶⁷ BATTEN, B., op. cit., p.23, de ADMJR/ c-17.

« Vous êtes heureuse d'avoir à former des âmes privilégiées, destinées à servir, comme vous, l'Eglise de Dieu, à occuper des places distinguées dans le cœur de Jésus-Christ, à être des instruments de sa miséricorde, à devenir des épouses »⁶⁸.

Il n'est pas possible de servir Son Eglise comme nous avons été appelés à le faire si nous ne sommes pas totalement attachés au Christ. C'est ce que Van Crombrugghe souligne, chaque fois qu'il écrit à propos de « Epouse du Christ », le terme qu'il employait pour exprimer l'intimité avec le Christ. Il signifiait par-là que le cœur est donné totalement et complètement au Christ, que Lui est le premier dans nos affections, dans notre amour, et dans notre vie. Le Fondateur a fait bien comprendre que ceci n'est pas une expression sentimentale ou qui n'a pas de sens, mais que si nous devons la rendre vraie, elle doit être vue dans la réalité de la vie de chaque personne.

« Je ne demande pas que vous ayez un amour affectif en tout temps, mais que cet amour soit effectif, c'est-à-dire, réel. Allez, ma chère fille, allez où l'époux vous appelle, suivez sa voix et ne craignez rien »⁶⁹.

Etre épouse du Christ, comme l'entend Van Crombrugghe, c'est être libre de crainte et de tristesse, sans aucun retour sur le passé, sans aucune peur des demandes actuels et des difficultés. C'est permettre le Christ à vivre librement dans le cœur.

« Ne vous arrêtez point non plus à des idées tristes, à des vues des fautes commises, etc.; mais réjouissez-vous en Jésus-Christ, votre divin époux qui doit vous tenir lieu de toute chose ici et dans le ciel »⁷⁰.

Etre capable de se réjouir de cette relation avec le Christ signifie être donné totalement à Lui sans division et sans affections partagées.

« Le fils de Marie qui veut avoir le cœur sans partage, de la jeune demoiselle et qui la destine à servir son Eglise, dans la famille de Marie et de Joseph son père nourricier »⁷¹.

En employant l'expression « épouse du Christ » Van Crombrugghe suivait une longue tradition de l'Eglise qui remonte à l'Ecriture et qui est pleine de signification. Dans l'Ancien Testament le nom « bien-aimé » signifiait littéralement « elle a obtenu grâce » ou « elle est aimée dans la miséricorde » que le prophète Osée a proclamé comme le nouveau nom⁷².

« Je te fiancerai à moi pour toujours; je te fiancerai dans la justice et dans le droit, dans la tendresse et dans l'amour; je te fiancerai à moi dans la fidélité et tu connaîtras Yahvé »⁷³.

Ce thème est repris dans le Ancien Testament par Jean-Baptiste quand il se proclame lui-

⁶⁸ ADMJR/ 18-116 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde van Wymelbeke, 3 avril 1859.

⁶⁹ ADMJR/ 02-28 Lettre de Van Crombrugghe à Marine Coulon, 19 août 1836.

⁷⁰ ADMJR/ 18-11 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde van Wymelbeke, 12 mai 1857.

⁷¹ ADMJR/ 6-360 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville 1845. Pour l'usage du terme « un cœur non-partagé », voir Concile Vatican II, Les Documents Conciliaires et Post-conciliaires, éd. FLANNERY, A, o.p., The Liturgical Press, Collegeville, Minnesota, 1975, « Lumen Gentium », chap. 5, paragraphe 42, p. 401.

⁷² Osée 2, 1; « Ruhama » = « elle a obtenu miséricorde » ou « elle est aimée dans la miséricorde » ; voir Dives in Misericordia, p. 19; voir aussi KOEHLER, art. cit.

⁷³ Osée 2, 21-22 (Bible de Jérusalem français) ne correspond pas aux versets notés par l'auteur.

même l'ami de l'époux, « qui se tient là et il entend, il est ravi de joie à la voix de l'époux »⁷⁴.

Dans toute la tradition de l'Eglise, surtout chez les Pères, le nom « épouse » a été appliqué à la relation personnelle avec le Christ aussi bien qu'à la relation entre le Christ et son Eglise. Tertullien était le premier à employer le titre d'épouse du Christ (*sponsa Christi*) à la vierge consacrée et son usage était devenu très commun pendant les 3^{ième} et 4^{ième} siècles.

Ce qui fait de la vierge « l'épouse du Christ » n'est pas le fait de son vœu de chasteté, c'est plutôt la relation avec le Christ qui inclut et exige la virginité. Elle ne peut avoir aucun autre époux que le Christ. Parler d'elle comme épouse du Christ exprime sa profonde relation avec Lui⁷⁵.

Pour Van Crombrugghe, le terme « être épouse du Christ » signifiait l'intimité avec le Christ, être totalement donnée à lui, dans une offrande de soi qui ne changera jamais.

*« Vous êtes à Jésus-Christ pour toujours! »*⁷⁶.

Le Fondateur le résume dans les Constitutions quand il écrit:

*« Vous êtes les épouses de Dieu ... Vous n'avez d'autres occupations que d'aimer votre Divin époux ... Vous n'êtes, vous ne vivez, vous n'agissez que pour Dieu »*⁷⁷.

Cet amour pour Dieu s'exprimera dans le service de nos frères et Soeurs, mais il n'en n'est pas moins un amour personnel, l'expression de notre relation avec le Christ. En d'autres mots, lors de sa direction aux Soeurs Van Crombrugghe n'a pas décrit un genre mystique de l'expérience spirituelle mais plutôt une mystique de l'action.

St François de Sales décrit ce type d'expérience comme une « extase de l'action » et il le différencie avec l'extase de l'intelligence et des affections.

*« Mais quant aux extases sacrées, elles sont de trois sortes: l'une de l'entendement, l'autre de l'affection et la troisième en l'œuvre; l'une se fait par l'admiration, l'autre par la dévotion, et la troisième par l'opération »*⁷⁸.

Ceci signifie une abnégation totale de soi; tout ce qui est fait est dans le Christ, pour le Christ, par Lui et avec Lui. C'est basé sur un abandon total au Père. François de Sales nous dit que ceux qui sortent complètement d'eux-mêmes dans cette troisième voie, l'extase de l'action, mais qui, probablement, n'expérimentent jamais aucun phénomène spécial dans la prière, sont réellement heureux.

« Plusieurs saints sont au ciel, qui jamais ne furent en extase du ravissement de contemplation; car, combien de martyrs et grands saints et saintes voyons-nous en l'histoire n'avoir jamais eu en l'oraison autre privilège que celui de la dévotion »

⁷⁴ Jn. 3, 29 (Bible de Jérusalem français) ne correspond pas aux versets notés par l'auteur.

⁷⁵ ADNES, P., « Mariage Spirituel », D. Sp., tome x, col. 388-408. Voir aussi LECLERQ, « L'Expérience Mystique d'après St Bernard », *Studia Missionalia*, T. 26, 1977, pp. 59-71. St Ambroise employait l'expression tant en référence à la relation individuelle avec Dieu qu'à celle de l'Eglise. Il utilisait aussi fréquemment l'expression « l'épouse du verbe » pour une vierge.

⁷⁶ ADMJR/ 19-21 Lettre de Van Crombrugghe à Félicité Van Crombrugghe, 9 août 1848.

⁷⁷ Constitutions 1891, texte français officiel: « Du sauveur, votre divin époux Jésus-Christ » pp. 106-110.

⁷⁸ St François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu, Oeuvres de Saint François de Sales*, édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, publié par les soins des Religieuses de la Visitation, d'Annecy. Monastère de la Visitation, Annecy, 1892-1964, vol. 27, VII, 4, p. 21: (voir dans le texte).

et ferveur? Mais il n'y eût jamais saints qui n'ait eu l'extase et ravissement de la vie et de l'opération; se surmontant soi même et ses inclinations naturelles »⁷⁹.

Ceci exprime bien ce que Van Crombrugghe enseigna à ses Filles presque deux siècles plus tard. La relation avec le Christ a sa valeur en termes de service. C'est essentiellement la « contemplation dans l'action » de St Ignace⁸⁰. Trouvant Dieu partout, dans toute la création, dans chaque personne que nous rencontrons, nous Lui rendons service. Dans les Constitutions, le Fondateur a écrit:

« C'est lui (Dieu) qui nous conserve, qui nous porte, qui nous empêche de retomber dans le néant d'où il nous a tirés. Il ne saurait donc être difficile de trouver celui en qui nous sommes, et sans qui, nous cessons d'être. Habituez-vous, mes Soeurs, à trouver Dieu partout »⁸¹.

Van Crombrugghe avait déjà souligné cela lorsque, écrivant à propos de l'amour du prochain, il nous a rappelé que Jésus-Christ prend la place de notre prochain; donc, en rendant service à notre prochain, qui que ce soit, nous rendons service à Jésus-Christ⁸².

2. Rendre amour pour amour.

La compréhension fondamentale du Chanoine Van Crombrugghe est tellement bien exprimée dans sa longue lettre qu'il a écrit en 1836, quand lui-même apparemment passait par un moment de difficultés⁸³.

« Le fondement de votre amour pour les créatures doit être l'amour de Dieu. Or, par la grâce du Sauveur, l'amour divin règne dans votre cœur. Oui, Jésus-Christ possède votre âme et c'est en lui que vous voulez aimer; que li divin amour règle donc tous les amours que vous portez aux créatures. S'il n'en était pas ainsi, si vous les aimez autrement, vous y recherchiez votre intérêt, votre goût, en un mot, votre amour propre et non le bon Dieu, ni votre prochain. Le moyen d'aimer raisonnablement et même saintement c'est d'aimer selon Dieu; c'est d'aimer Dieu en tout ce que nous aimons »⁸⁴.

Pour le Fondateur, aimer Dieu sans rendre cet amour d'une façon pratique par l'amour de son prochain, met en question toute la vie spirituelle et sa vitalité. Ceci est évident dans tous ses écrits, soit en tant que fondateur, dans les Constitutions et dans les instructions spirituelles, soit en privé dans ses lettres à ses religieuses. C'est uniquement par l'amour, par la charité qu'il est possible de devenir un instrument de la miséricorde.

« Demandez la charité, pratiquez les devoirs de la charité sera votre récompense. Vous serez des instruments de sa miséricorde; vos travaux obtiendront la bénédiction du ciel; car celui qui sait aimer est capable de grandes choses »⁸⁵.

⁷⁹ St. François de Sales, op. cit., livre VII, p. 31.

⁸⁰ Pour une étude complète du sens de la contemplation en action de St. Ignace voir CONWELL, J.F., Prayer Proper to the Society of Jesus According to Jerome Nadal, Spokane, 1957. Il y a beaucoup d'études faites sur ce thème central de la spiritualité de St Ignace. Voir aussi: DE GUIBERT, J., La Spiritualité de la Compagnie de Jésus, Institutum Historicum, Rome, 1953. Voir aussi l'étude récente de MEJIA, R., La Dinamica de la Integración Espiritual, Buscar y Hallar a Dios en Todas las Cosas, Roma, C.I.S., 1980.

⁸¹ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 160. « De la Présence de Dieu », pp. 54-56.

⁸² Ibid., Art. 160. « Des Moyens de Parvenir à l'Amour du Prochain », pp. 48-51. A noter que cet article contient 8 divisions.

⁸³ Voir partie 1, chap. 4, b: « Itinéraire Spirituel ».

⁸⁴ ADMJR/ 20-3 Lettre de Van Crombrugghe à une religieuse inconnue, 28 décembre 1856.

⁸⁵ Constitutions 1891, texte français officiel. Art. 160: « Des amitiés contraires à la charité » pp. 51-54.

Pour Van Crombrugge la charité signifiait d'un part un amour affectueux et très chaleureux, et d'autre part un amour très pratique à l'égard des autres, que ce soit des Soeurs, les élèves, ceux avec qui nous travaillons ou simplement ceux que nous rencontrons dans notre vie quotidienne.

« Aimez-vous les uns les autres, ainsi que je vous ai aimés, dit notre divin maître. Oui, Jésus-Christ nous a aimés d'un amour effectif et réel, d'un amour persévérant et vraiment cordial. Voilà donc, comme vous devez vous aimer les uns les autres, c'est-à-dire, bien plus par les effets que par les protestations, sans que les imperfections et les défauts même ne diminuent votre affection réciproque, car elle doit être cordiale, c'est-à-dire, venir du cœur »⁸⁶.

Ces thèmes sont repérés plusieurs fois par le Fondateur⁸⁷ mais toujours avec quelques indications pratiques données pour aider dans les difficultés de la tâche quotidienne d'aimer réellement la personne qui pourrait nous irriter jusqu'à nous distraire. Par exemple, Van Crombrugge a écrit à propos de ce qu'il entend par mettre en pratique la recommandation du Christ, celle de faire aux autres ce que nous voulons que l'on fasse pour nous. La preuve est réellement simple.

« Consultez votre cœur, que désire-t-il ? Eh bien! Voilà ce que vous devez aux autres. Soyez ici vos propres juges »⁸⁸

Aucun doute ne nous reste après être offert un tel critère. C'est pourtant cet amour effectif que Van Crombrugge nous recommande. Il cite St Jean Chrysostome où il dit:

« La charité ne consiste pas seulement dans les paroles, dans un vrai commerce de civilités extérieures, mais ... dans les actes accompagnées d'une bienveillance réelle »⁸⁹.

Il ajoute alors que nous devrions en tirer des conclusions pratiques et nous les appliquer.

C'est plutôt présomptueux de désigner un seul texte que l'on puisse appeler son « favori » en parlant d'un homme qui utilisa l'Écriture si librement et qui était également à l'aise dans l'Ancien Testament aussi bien que dans le Nouveau Testament, mais à cause d'un commentaire direct et une référence implicite, l'on pourrait croire que c'est le chapitre 13 de la 1^{ière} lettre de St Paul aux Corinthiens, l'hymne à l'amour: « Quand j'aurai la plénitude de la foi, une foi à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerai tous mes biens en aumônes, quand je livrerai mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien ».

C'était probablement dans l'article sur la charité dans les Constitutions, en commentant cet hymne de l'amour, que Van Crombrugge a le mieux exprimé ce qu'il voulait dire par être un instrument de miséricorde. Ayant cité St Paul qui donne les caractéristiques de la charité, que ce n'est pas l'orgueil ... etc., il a continué en affirmant que c'est en élevant notre esprit et notre cœur à Dieu que nous apprenons la charité pratique qui devient patiente et douce. Il continue:

⁸⁶ Instructions spirituelles, 11, « Affection réciproque », (29 janvier 1834).

⁸⁷ Voir par exemple, ADMJR/3-4 Lettre de Van Crombrugge à Anne-Marie de Ponthieux, 10 décembre 1837: ADMJR/ 17-46 Lettre de Van Crombrugge à Clothilde Minne, 31 mars 1838: ADMJR/ 19-33 Lettre de Van Crombrugge à Flore de Myttenaere, 4 octobre 1261: ADMJR/ 02-8, Lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 19 août 1838.

⁸⁸ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 160, « Des obligations qu'impose la charité », pp. 42-45.

⁸⁹ Ibid., texte français officiel, art. 160, « De la charité et de la concorde », pp. 35-42.

« La bonté, la bienfaisance dont elle est accompagnée supporte l'injure, éloigne tout sentiment de vengeance, calme ainsi les ressentiments, et par la délicatesse de ses procédés, guérit les plaies intérieures de ceux dont elle a à se plaindre »⁹⁰.

La charité, l'amour, ce sont les moyens efficaces de donner la miséricorde de Dieu et son amour guérisseur aux autres. A travers la charité nous pouvons nous réjouir des bonnes choses qui arrivent aux autres et partager leur joie. Elle donne un antidote au poison de la jalousie⁹¹ qui peut se glisser si aisément dans nos vies et ruiner les relations. Comme Van Crombrughe l'écrit plus loin dans ce même article:

« Ne souffrez dans votre cœur aucun refroidissement pour qui que ce soit. Faites-vous violence ... Ne permettez jamais qu'aucune impression contraire à la charité séjourne en votre âme, il pourrait en résulter une plaie, et cette plaie pourrait se gangréner »⁹².

De plus, l'amour effectif ne signifie pas l'aveuglement à l'égard des fautes des autres. Au contraire:

« Cette enfant est irascible, jalouse, dédaigneuse; cette Soeur est trop sensible, elle montre des faiblesses; mais sont-ce là des raisons pour garder moins de mesure avec elles »⁹³.

C'est Jésus-Christ que nous rencontrons dans notre prochain, mais en même temps que Van Crombrughe a écrit:

« C'est Jésus-Christ qui est l'objet de votre humeur, de votre impatience, de votre défaut de charité »⁹⁴.

- il a également écrit:

« C'est le divin époux qui reçoit avec empressement les témoignages d'amour que vous lui donnez dans la personne d'une Soeur, d'une élève, d'une personne même inconnue »⁹⁵.

Chaque personne porte en elle les dons de Dieu d'une façon unique et c'est la reconnaissance de cela qui mène à l'amour⁹⁶. Dieu seul est la charité parfaite et, comme l'écrivait Van Crombrughe, si nous attendons que les autres parviennent à la perfection avant de les aimer, nous ne commencerons jamais à aimer⁹⁷. Dieu seul peut triompher de nos sympathies et de nos antipathies naturelles. Nous devons nous confier à Lui pour qu'il nous guide et nous l'enseigne. Van Crombrughe termine cette lettre importante en écrivant aux Soeurs que l'amour véritable signifie être purifié, être pris dans le feu de l'amour divin. Il l'exprime très clairement dans les Constitutions:

⁹⁰ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 160, « De la charité et de la concorde », pp. 55-42.

⁹¹ Ibid.

⁹² Ibid., art. 160: « Des moyens de parvenir à l'amour du prochain », pp. 48-51.

⁹³ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 160 « Des obligations qu'impose la charité » IV, pp. 42-45.

⁹⁴ Ibid., art. 160: « Des moyens de parvenir à l'amour du prochain », pp. 48-51.

⁹⁵ Ibid., pp. 48-51.

⁹⁶ Ibid., art. 160: « Conversations », pp. 57-58 (pas de texte explicite en français). Voir aussi ADMJR/ 20-3 Lettre de Van Crombrughe à une religieuse inconnue, 28 décembre 1836.

⁹⁷ Les lettres aussi bien que l'article sur la « conversation » continuent dans cette voie.

« De même que le feu qui embrase une forêt la purge tout entière, ainsi la charité, quand elle vient à embraser une âme, consume tout ce qui pourrait nuire à la semence de la grâce; elle la féconde; elle y fait germer en abondance les fruits les plus précieux »⁹⁸.

Pour cette raison Van Crombrugge dit à ses filles: « Priez pour recevoir le don de la charité; que la semence de la grâce divine puisse devenir fertile et grandisse en chacune de nous ». C'est le seul don que le Fondateur insiste pour que nous priions de l'obtenir. Quant aux autres dons, il nous recommande de les demander au Seigneur, mais en ce qui concerne la charité, il nous fait une obligation de la demander et de prier.

« Elevées à l'école du Sauveur, admises à l'intimité de ce céleste époux, vous lui demanderez, vous puiserez à sa source La divine charité »⁹⁹.

Nous ne pourrions reconnaître le Christ dans les autres, grandir dans la charité, que lorsque nous aurons appris à Le reconnaître, et le seul moyen d'acquérir cette connaissance est d'être avec Lui dans le silence et dans la prière.

« Il doit y avoir un vide en nous, une absence de distraction afin que Dieu le remplisse en chacun de nous. Dans ce silence et cette solitude Dieu parle au cœur »¹⁰⁰.

Il y a une jalousie de Dieu qui attire toute personne à lui:

« Dieu voulant faire sentir que lui seul est notre consolation véritable, il est à juste titre un époux jaloux de nos âmes »¹⁰¹.

Tandis qu'il encourageait toujours les Soeurs à la charité réelle et effective, et à la générosité au service des autres, et tandis qu'il les invitait à être des instruments de miséricorde et leur faisait comprendre que l'activité apostolique est essentielle à leur vocation, Van Crombrugge a insisté sur la nécessité absolue pour chaque Soeur à donner une place au Seigneur dans sa vie; autrement il serait impossible d'être cet instrument, de se remettre dans les mains de Dieu afin qu'il fasse de nous selon sa volonté.

« Le divin époux doit avoir la première place; il doit, dans un sens, occuper votre cœur tout entier »¹⁰².

3. Prière et solitude.

Bien que Constant Van Crombrugge n'ait pas écrit souvent sur la solitude et la recollection, et qu'il ait employé rarement le mot « contemplation » elles font une partie essentielle de sa compréhension de la vie religieuse apostolique. Ce qu'il a à dire est très clair. Dans l'instruction spirituelle sur ce sujet, qu'il a donné en 1836, il a insisté sur la nécessité du silence dans la vie de chaque Soeur, afin que le travail d'éducation (dans lequel elles étaient complètement engagées à cette époque) puisse porter du fruit. En d'autres mots, le silence est

⁹⁸ *Constitutions 1891*, texte français officiel, art. 160, « Des amitiés contraires à la charité », pp. 51-54.

⁹⁹ *Ibid.*, art. 160: « De la charité et de la concorde », pp. 35-42.

¹⁰⁰ BATTEN, B., op. cit., p. 16: ADMJR/ List E, p. 9.

¹⁰¹ ADMJR/ 20-4, Lettre de Van Crombrugge à une religieuse inconnue, 15 octobre 1858.

¹⁰² ADMJR/ 02-14 Lettre de Van Crombrugge à Marine Coulon, 17 juillet 1838.

un élément essentiel du ministre apostolique. Il nous rappelle que sans le silence, le vrai silence qui nous mène à Dieu, nous sommes comme « l'airain qui sonne ou le cymbale qui retentit » comme le dit St Paul.

« Vous devez nourrir le goût pour la retraite et le silence, si indispensable à cette vie perdue en Dieu avec Jésus-Christ »¹⁰³.

Il insiste plus loin dans la même instruction:

« Le travail de l'instruction demande bien plus un grand recueillement, une patience infinie, car qui s'impatiente ou se dissipe en instruisant fait des efforts inutiles »¹⁰⁴.

Le silence est essentiel pour écouter Dieu, en particulier si nous devons parler de Lui aux autres

« ... on ne parle jamais mieux ni plus utilement de Dieu, que lorsqu'on l'a l'écoute lui-même et qu'on est rempli de son esprit »¹⁰⁵.

Pas question du silence pour le silence, mais afin d'écouter Dieu, comme Van Crombrugge l'a écrit plus simplement un jour à Olympiade

« Vous serez toujours aussi puissante en paroles et en œuvres, quand vous serez comme l'écho de la voix de Jésus-Christ »¹⁰⁶.

Nous lisons dans le même article des Constitutions:

« Le recueillement, le vrai silence, le retour de l'esprit vers Jésus-Christ résidant dans votre cœur: voilà les aliments de ce feu sacré que rien ne saurait vous autoriser à mettre en danger de se ralentir, car il pourrait enfin s'éteindre »¹⁰⁷.

C'est sans aucun doute dans les Constitutions que le Fondateur écrit plus clairement à propos de la solitude. Comme nous venons juste de le voir, il établit dans l'instruction la nécessité de la récollection, mais dans les Constitutions il parle explicitement à propos de cette nécessité. Le silence est le moyen d'acquérir le recueillement nécessaire autant pour la prière que pour le travail.

Dans le silence aussi nous apprenons à nous connaître nous-mêmes:

« C'est dans le secret de cette solitude de l'esprit et du cœur, mes enfants, que l'âme apprend à se connaître, à se purifier »¹⁰⁸.

Dans le silence nous trouvons la paix, don du Saint-Esprit, que nous pouvons alors donner aux autres. Pour Van Crombrugge, la paix était un signe visible du travail de l'Esprit-Saint et il a enseigné que tout effort devait être fait afin de garder la paix véritable. Ce n'est pas la

¹⁰³ Instructions Spirituelles, 18, « La solitude et le recueillement »

¹⁰⁴ Instructions Spirituelles, 18, « La solitude et le recueillement ».

¹⁰⁵ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 175: « De la dissipation », pp. 78-80.

¹⁰⁶ ADMJR/ 6-360, Lettre de Van Crombrugge à Olympiade Derville, 1845.

¹⁰⁷ Constitutions 1891, texte français officiel, loc. cit., pp. 78-80.

¹⁰⁸ Ibid., art. 159, « Du recueillement », pp. 31 – 32.

paix pour elle-même, mais cette paix que le Christ appelle bienheureuse dans les béatitudes, cette paix qui justifie le nom d'enfant de Dieu. En effet, a écrit Van Crombrughe, ceux qui sont remplis de la paix de l'esprit sont marqués des caractéristiques du Père. Elles ont une ressemblance familiale et c'est pourquoi elles sont appelées enfants de Dieu.

« En effet, ils porteront les glorieux caractères d'enfants de Dieu, par la ressemblance qu'ils auront avec le Père qui n'a que des pensées de paix »¹⁰⁹.

Le Fondateur a parlé de la paix comme la marque particulière des Filles de Marie et de Joseph, et l'a considérée comme « triple paix »:

« La paix avec Dieu; se soumettre en tout à la volonté de Dieu. La paix avec le prochain; pratiquons la douceur et la patience. La paix avec nous-mêmes; habituons-nous aux obligations que nous imposent l'humilité, la confiance en Jésus-Christ »¹¹⁰.

Nous devons garder le recueillement au milieu des activités aussi bien que durant le temps réservé à la prière.

« Au milieu de la multiplicité de vos occupations et des pensées de votre charge, faites que votre cœur veille devant Dieu »¹¹¹.

C'est en nous unissant au Seigneur que nous trouvons la force et le soutien dont nous avons besoin:

« Habituez-vous à recourir souvent au divin époux, Il est si près de vous; il vous regarde; il vous encourage; il applaudit à vos efforts, il vous anime et ses mains sont toujours levées pour vous bénir »¹¹².

Dans le silence et la solitude l'esprit a la possibilité d'entrer en communion avec le Christ et de découvrir en même temps la miséricorde du Seigneur. Le cœur devient le lieu où le Christ établit son trône d'amour et de miséricorde:

« C'est dans le recueillement que Jésus-Christ se communique à ses épouses... Qu'il établit en elles le trône de sa miséricorde, qu'il les rend en quelque sorte distributrices de ses dons. »¹¹³.

C'est seulement en nous réservant le temps et le silence d'être avec le Christ que nous pouvons être transformées par Lui en instruments de miséricorde pour les autres. C'est ce que Van Crombrughe expliquait quand il a écrit:

« Ainsi vous deviendrez un instrument de la miséricorde divine: vous aimerez Dieu réellement et vous serez entre les mains de la miséricorde, un moyen pour

¹⁰⁹ ADMJR/ 5-38 Lettre de Van Crombrughe à une Soeur inconnue, Supérieure de Mouscron, à une date inconnue: « En effet, ils porteront les glorieux caractères d'enfants de Dieu, par la ressemblance qu'ils auront avec le Père qui n'a que des pensées de paix ». Photocopie de l'original, voir plus bas, appendice VI, D.

¹¹⁰ Instructions spirituelles, 10; « Amour de la paix », traduit par BATTEN B., op. cit., p. 18. Les mêmes idées sont exprimées dans la lettre citée plus haut. (5-53, note 109).

¹¹¹ Constitutions 1891, texte français officiel art. 159 « Du recueillement », pp. 31-32.

¹¹² Ibid., art. 175: « De la dissipation », pp. 78-80.

¹¹³ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 159 « Du recueillement », pp. 31-32.

en attirer d'autres au même bonheur »¹¹⁴.

Etre un instrument de miséricorde signifie: vivre la vie d'amour exprimée par la prière et par le service.

Aimer Dieu et Le servir généreusement comme nous y engageant les infinies bontés qu'il a pour nous, n'est pas là tout ce que l'on peut désirer? Je ne connais pas de perfection plus réelle et qui soit moins sujette à des illusions »¹¹⁵.

Pour Van Crombrugghe, la prière était au fond un abandon de soi dans les mains de Dieu qui est plein de miséricorde et d'amour; c'est pour cela que nous prions toujours avec confiance, même lorsque nous passons des moments de sécheresse et d'obscurité ou d'autres sortes de difficultés.

« Tant donc que l'absence de Jésus-Christ vous afflige, tant que vous craignez de lui déplaire, soyez certaine que son amour est dans votre cœur, que vous êtes son amie et que vous le sentirez quand l'épreuve sera terminée »¹¹⁶.

Il écrivait souvent à propos de la sécheresse spirituelle, donnant des encouragements, essayant de susciter la confiance. Il insistait en même temps que c'est Dieu que nous cherchons dans la prière et non pas ses consolations. Une fois, il a écrit à la Maîtresse des Novices de dire à une des novices troublée par la sécheresse:

« C'est là servir Dieu pour Dieu et non pour les consolations trop sensibles »¹¹⁷.

Van Crombrugghe a fait remarquer qu'un des dangers dans la prière est d'en faire une question de routine. Il explique le danger:

« Evitez la routine - elle paralyse toute prière. Elle est trop dangereuse parce qu'elle nous aveugle et nous fait croire à l'inutilité de ce que nous faisons, et nous donne une fausse sécurité - l'assurance d'avoir rempli une obligation extérieure »¹¹⁸.

Dans sa correspondance, Van Crombrugghe n'a pas insisté sur la manière de prier; c'est-à-dire qu'il n'a pas offert des méthodes, mais il a abordé la question en soulignant quelques problèmes et en donnant des encouragements. Un des aspects de la prière sur lequel il a écrit c'est la prière comme moyen de discerner la volonté du Père:

« Mais comment, allez-vous me dire, comment pourrais-je connaître la volonté de Dieu? Par la prière, par la méditation, par cette voix intérieure qui se fait entendre de temps en temps, par les avis d'un directeur, ou d'un confesseur »¹¹⁹.

Ici nous pouvons aussi nous rappeler que le directeur que Van Crombrugghe envisageait normalement pour la Soeur était sa propre Supérieure. Ainsi, dans ce cas il liait la prière et

¹¹⁴ ADMJR/ 7-1 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 20 septembre 1834.

¹¹⁵ ADMJR/ 6-289 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 30 décembre 1842.

¹¹⁶ ADMJR/ 13-16 Lettre de Van Crombrugghe à Justine Van Crombrugghe, non-datée, mais entre 1863 et 1864. Voir le texte complet de cette lettre: appendice VI, C.

¹¹⁷ ADMJR/ 05-17 lettre de Van Crombrugghe à Anne-Marie de Ponthieux, 24 mars 1835.

¹¹⁸ BATTEN, B., op. cit., p. 16, (traduction de l'anglais) ADMJR/ c-17.

¹¹⁹ ADMJR/ 11-2 Lettre de Van Crombrugghe à Bathilde Delhaye, 1832.

l'obéissance comme moyens de discernement de la volonté de Dieu. Une autre fois, vers Noël, il a écrit à Olympiade lui suggérant de fixer « l'œil du cœur » sur l'étoile, soit intérieurement à travers une inspiration, soit extérieurement à travers les autres personnes, mais de suivre l'étoile - et comme les mages - elle la conduira à Jésus.

« Ayez toujours, comme les mages, l'œil du cœur sur l'étoile, soit intérieure, soit extérieure ... Suivez cette étoile promptement et généreusement et ainsi que les mages vous arriverez à Jésus »¹²⁰.

En conclusion, nous voyons que l'attitude de Van Crombrugghe a l'égard de la prière, le silence et la solitude est que chacun est essentiel pour le ministère apostolique et à son service. La prière ou la solitude ne sont pas un luxe, mais des éléments essentiels pour le genre de vocation que les Soeurs sont appelées à vivre; essentiels, par conséquent, pour devenir un instrument qui convienne au Seigneur d'utiliser pour apporter sa miséricorde aux autres.

Le Fondateur l'exprime ainsi dans les Constitutions:

« La vie active est utile au prochain, mais ce n'est qu'à l'aide de la vie contemplative qui d'ailleurs nous est nécessaire »¹²¹.

Pour employer une expression favorite du Fondateur:

« On travaille inutilement quand on le fait sans Jésus »¹²².

4. La Seigneurie du Christ.

« Que Jésus-Christ soit notre soutien, notre guide, notre espoir et tout notre amour »¹²³.

Avec ces mots, Constant Van Crombrugghe proposait que le Christ soit totalement le centre de la vie de la religieuse, qu'il soit le Seigneur de tout, régnant sur le cœur, l'esprit, l'être profond de toute la personne. Tout en reconnaissant le Père et l'Esprit-Saint dans son enseignement, c'est au Christ qu'il a concentré son attention dans ses écrits formels, et plus fréquemment dans ses expressions spontanées.

Dans ses références à l'Écriture, que ce soit explicite ou implicite, Van Crombrugghe a employé surtout les synoptiques, St Jean et les lettres de St Paul. De temps à autre il s'est référé aux épîtres de Jean et de Jacques, mais il était essentiellement « Paulinien » dans sa compréhension du Christ, et assez souvent il utilisait les paroles mêmes de St Paul dans ses lettres. Par exemple, lorsqu'il a écrit à Soeur Julie, alors encore Supérieure Générale, il a fait siens les paroles de St Paul aux Philippiens, à propos des Soeurs:

« Avec quelle sincérité je les aime dans les entrailles du Divin Sauveur, et combien ardemment je désire que leur charité croisse de plus en plus en lumière et en intelligence afin qu'elles sachent discerner ce qui est meilleur et que leur

¹²⁰ ADMJR/ 6-51 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 6 janvier 1837.

¹²¹ Constitutions 1891, texte français officiel: art. 175: « De la dissipation ». pp. 78-80.

¹²² Ibid.

¹²³ ADMJR/ 03-17 Lettre de Van Crombrugghe à Anne-Marie Ponthieux, 5 juin 1835.

conduite sort pure et innocente jusqu'au jour de Jésus-Christ »¹²⁴.

Dans une lettre qu'il a écrite vers la fin de sa vie, Van Crombrugghe met en lumière sa vision du Christ

« Jésus, en effet, est notre médiateur »¹²⁵.

Citant la lettre aux Hébreux, le Fondateur rappelle aux Soeurs que le Christ vit à jamais pour intercéder pour nous devant le Père. Il note que c'est une raison puissante pour avoir une grande confiance en Jésus et de l'aimer. C'est une source de consolation qui devrait nous éviter de tomber dans une crainte excessive. Dans la première des instructions spirituelles, intitulée « quelques réflexions sur l'avent » il avait écrit sur le même thème et avait employé la même citation.

Il a continué dans la même lettre de 1859:

« Jésus est notre modèle »¹²⁶.

Il est là pour que nous l'étudiions et le gardions constamment devant nos yeux par la méditation sur l'humanité de Jésus, c'est-à-dire - écrit le Fondateur - ne pas voir seulement Jésus sur la montagne, mais à travers toutes les situations de sa vie depuis son enfance jusqu'à la fin.

« C'est donc sur ce parfait exemplaire que réglerez vos pensées, vos affections, vos paroles, vos actions; tout votre intérieur et jusqu'à l'extérieur »¹²⁷.

Dans « l'Instruction » la liste est plus détaillée; c'est en contemplant le Christ que nous apprenons à ordonner nos pensées, nos désirs, nos paroles, nos opinions, nos actions et nos tendances. Il n'y a rien qui n'est pas soumis à la Seigneurie du Christ.

« Jésus est aussi notre frère »¹²⁸.

Van Crombrugghe a rappelé aux religieuses que c'est Jésus qui les a attirées dans cette relation avec Lui. Il a expliqué cela dans une lettre en employant l'exemple de Madeleine lorsqu'après la résurrection, le Christ l'a envoyée annoncer la bonne nouvelle à ses frères, et leur dire qu'il est ressuscité (Jn. 20, 17). Dans « l'Instruction » Van Crombrugghe l'explique aussi, disant que nous sommes invitées à être des enfants de Dieu.

« Voyez quel amour le père a pour nous, il veut que nous portions le nom d'enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet »¹²⁹.

Tant dans la lettre comme dans « l'Instruction » le Fondateur dit que les femmes consacrées à Dieu ont un titre spécial et le plus affectueux:

¹²⁴ ADMJR/ 0-2 lettre de Van Crombrugghe à Sœur Julie, Rév. Mère Générale des Sœurs de Marie, Alost 29 mars 1835. Citant Phil. 1,8 (sa propre traduction). Il est intéressant de noter ici le choix du texte, un des rares textes dans lesquels le mot utilisé est « σπλαγχνα » signifiant littéralement les « entrailles » du Divin Sauveur; cela remue les sentiments les plus profonds de l'être. Voir plus haut note 51.

¹²⁵ ADMJR/ 4-24 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue, 18 décembre 1859.

¹²⁶ Ibid.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ ADMJR/ loc. cit.

¹²⁹ Instructions spirituelles, 1: (voir dans le texte).

« Jésus est votre époux ... vous êtes les bien-aimées de son divin cœur »¹³⁰.

Nous n'avons pas besoin de plus de commentaires ici puisque nous avons déjà vu comment il comprenait ce titre¹³¹.

Comme Van Crombrugghe a écrit à une jeune Soeur, le Christ doit occuper de plus en plus nos esprits et nos cœurs.

« Tâchez de vous habituer à penser beaucoup à lui, à vous occuper de lui, à agir de lui »¹³².

Ce genre de texte revient très fréquemment dans ses lettres; jamais il ne semble fatigué de répéter les mêmes idées. Une autre expression fréquente du Fondateur est une phrase qu'il emploie après avoir expliqué l'un ou l'autre point, il conclut: « Donc, aimez Jésus ». Cela est tout pour lui.

La dévotion au nom de Jésus que le Fondateur avait encouragée depuis les débuts de l'institut nous porte aussi à reconnaître la Seigneurie du Christ.

« Que le nom de Jésus nous éclaire, nous guérisse et nous fortifie »¹³³.

Dans les Constitutions, Van Crombrugghe explique cette dévotion comme une relation avec le Christ, sauveur et époux. C'est ici qu'il résume son enseignement et sa compréhension de cette relation.

« Il n'a cessé un instant de penser à nous, et de nous aimer ... Assis maintenant à la droite de son Père, il veille sur nous, il nous dirige, il nous défend, il nous donne sans cesse des preuves de son amour »¹³⁴.

Notre réponse sera celle de l'amour et du zèle, c'est-à-dire la prière et le service, fondés et enracinés en Jésus-Christ.

Puisque le Christ est Seigneur de toute la création, Van Crombrugghe écrit que nous devons lui permettre d'être le Seigneur de nos cœurs:

« Notre cœur est à vous ... Réglez-y, réglez-y seul en maître absolu »¹³⁵.

Si le Christ est réellement le Seigneur de nos vies, nous lui permettrons de mettre tout ce qui est en nous sous son règne. C'est cela le centre de la spiritualité que Van Crombrugghe offre à ses filles. Nous nous souvenons que, dès le début de la fondation en 1818, les Soeurs étaient invitées à faire un choix, soit de servir le Seigneur ou pas, soit d'entrer dans la bataille avec Lui ou pas¹³⁶. La même invitation nous est encore adressée aujourd'hui. Permettre au Christ d'être réellement Seigneur en nous signifie que nous nous disposons à devenir des instruments dignes dans Ses mains. Un bon instrument n'offre aucune résistance à celui qui

¹³⁰ ADMJR/ 4-24 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue, 18/12/1859

¹³¹ Voir plus haut, section C. 1 ; « Epouses du Christ ».

¹³² ADMJR/ 19-28 Lettre de Van Crombrugghe à Justine Beyser, 26 mai 1858.

¹³³ ADMJR/ 4-15 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue, 19 janvier 1846.

¹³⁴ Constitutions 1891, texte original, art. 191: « Du saint nom de Jésus ».

¹³⁵ Constitutions 1891, texte original, art. 191: « Du saint nom de Jésus ». pp. 105-108.

¹³⁶ Voir partie I, chap. 3.

s'en sert, au contraire, il est entièrement souple dans sa main. Cela n'est possible que si l'on laisse le Christ régner en nous, et qu'il soit libre de nous utiliser comme il veut:

« Puissions-nous dire avec vérité, que nous voulons voir régner Jésus en nous, sans résistance et lui permettre d'exercer son doux empire et sur notre cœur et sur notre esprit, et sur nos paroles et sur nos actions, et sur l'homme intérieur et sur l'homme extérieur »¹³⁷.

D. INSTRUMENTS DE MISERICORDE SOUS LA PUISSANCE DU SAINT-ESPRIT

Si nous voulons permettre au Christ d'être le Seigneur de nos vies, afin que nous devenions de plus parfaits instruments dans les mains de Dieu, nous ne le pourrons que par la puissance du Esprit-Saint.

Bien que Van Crombrughe ait écrit rarement sur la place du Saint-Esprit dans nos vies, quand il le faisait, c'était très clair et profond.

En 1835 Anne-Marie de Ponthieux était Maîtresse des Novices à Mouscron et le Fondateur lui a écrit à ce sujet. A cause de sa clarté et de son importance nous examinerons cette lettre en entier:

« J'aime à croire, chère Soeur, que vous aurez pris des mesures pour faire préparer les voies à l'Esprit-Saint dans les âmes que je vous ai confiées au nom de Marie et de Joseph et de l'Epoux lui-même. J'adresse mes vœux au Dieu sauveur pour obtenir que les dons de l'Esprit qu'il nous a promis, ne rencontre point d'obstacles en nous. C'est alors que nous deviendrons ces 'instruments parfaits entre les mains de la divine miséricorde et que nous rendrons des services à la religion. Que toute crainte, que tout chagrin soient bannis de vos cœurs. Jésus-Christ et sa sainte grâce doivent y habiter. Que Jésus-Christ soit notre soutien, notre guide, notre espoir et tout notre amour. L'Esprit parlera, trouvera en nous les dispositions dont il a besoin pour y opérer selon les vues divines »¹³⁸.

Cette lettre offre l'explication la plus claire de la manière dont Van Crombrughe envisageait notre réponse à l'invitation de devenir les instruments de miséricorde dans les mains de Dieu. C'est d'être, en premier lieu, ouvertes à la venue du Saint-Esprit.

« Ouvrez votre âme aux opérations miséricordieuses de cet esprit de force et de lumière »¹³⁹.

Il écrit plus nettement dans les Constitutions:

« Les lumières et les autres grâces du Saint-Esprit sont d'une nécessité plus particulière aux Filles de Marie et de Joseph puisque, indépendamment de leur propre perfection, elles doivent encore conduire dans les voies du salut, éclairer et former les élèves que Dieu leur confie. On s'adressera donc spécialement dans notre institut tous les lundis à la troisième personne de la sainte Trinité pour

¹³⁷ ADMJR/ 6-37 Lettre de Van Crombrughe à Olympiade Derville, 16 mars 1837.

¹³⁸ ADMJR/ 03-17 Lettre de Van Crombrughe à Anne-Marie de Ponthieux, 5 juin 1835.

¹³⁹ ADMJR/ 02-82 Lettre de Van Crombrughe à Marine Coulon, 6 mai 1845.

obtenir les dons et les fruits qui lui sont propres »¹⁴⁰.

Le Fondateur demande aux Soeurs d'étudier les mouvements de leur âme afin qu'elles soient toujours prêtes à suivre l'impulsion de l'Esprit. C'est au Saint-Esprit aussi qu'il faut se retourner dans les moments de faiblesses de peur, de doute, ou dans n'importe quel autre besoin. Pas de place pour la peur ou la tristesse. Il n'est pas possible que le Seigneur nous utilise comme il veut si l'on a peur. Mais plus important encore, puisque le cœur est l'habitation du Seigneur, il n'y a aucune place pour la peur.

A une autre occasion, Van Crombrughe a écrit:

« Veillez soigneusement sur vous afin que la tristesse ne vienne troubler un cœur où Jésus a choisi sa demeure. Soyons fatigués, malades même, mais jamais tristes »¹⁴¹.

Revenant à la lettre de Van Crombrughe à Anne-Marie, nous voyons que c'est par là que nous devenons « instruments dans les mains de la divine miséricorde » et que les Filles de Marie et de Joseph rendent un service particulier à l'Eglise pour lequel elles sont appelées.

C'est le Christ qui est notre soutien, notre espoir, notre guide et notre amour, c'est Lui qui nous ouvre à l'œuvre de l'Esprit-Saint.

En offrant l'invitation à devenir instruments de miséricorde, Constant Van Crombrughe connaissait les exigences d'une telle vocation et priait pour ses filles et il continue toujours à prier.

« J'ai demandé pour vous en particulier que Jésus daigne vous envoyer son Esprit-Saint qui éclaire, qui purifie, qui sanctifie, et qu'il veuille faire de vous des instruments de sa miséricorde »¹⁴².

E. CONCLUSIONS.

En 1839, Van Crombrughe a écrit à l'une des Supérieures en préparant de la fête de l'Assomption:

« Que les grâces célestes tombent en abondance sur notre religieuse famille, et que tous, sans aucune exception, nous devenions des instruments de la miséricorde entre les mains de la divine providence »¹⁴³.

Le Fondateur considérait que chaque Soeur sans exception était appelée à être un tel instrument.

C'est le Seigneur qui choisit l'instrument qu'il désire employer, c'est lui qui le forme pour le servir. Moïse a été choisi comme un « vase » ou l'instrument de la miséricorde de Dieu¹⁴⁴.

¹⁴⁰ Constitutions 1891, art. 190: « Du Saint-Esprit », p. 104.

¹⁴¹ ADMJR/ 11-8 Lettre de Van Crombrughe à Bathilde Delhaye, 11 juin 1834.

¹⁴² Voir plus haut dans ce chapitre.

¹⁴³ ADMJR/ 4-8 Lettre de Van Crombrughe à une Supérieure inconnue: 11 août 1839.

¹⁴⁴ Voir plus haut dans ce chap., A. « Dieu plein de miséricorde et plein de compassion ».

Paul, aussi, a été choisi pour être un instrument, comme le Seigneur le dit à Ananias:

« Cet homme est mon instrument de choix, pour porter mon nom devant les païens... »¹⁴⁵.

« L'instrument de miséricorde » est choisi par le Seigneur pour proclamer Dieu qui est tout-miséricordieux, tout-compatissant. Cette proclamation est faite par la façon dont on vit et on parle, apportant aux autres la miséricorde de Dieu et sa compassion.

Cependant, comme Paul l'explique, ce vase est d'argile « pour qu'on voie bien que cette extraordinaire puissance appartient à Dieu et ne vient pas de nous »¹⁴⁶. Ainsi, « l'instrument » tout en continuant à se réjouir de l'amour miséricordieux de Dieu¹⁴⁷ doit grandir dans la conscience de sa fragilité et de ses limitations, la vraie pauvreté de l'Esprit.

De cette connaissance, de cette expérience profonde de la nature humaine, provient la possibilité d'aller vers ceux qui souffrent, qui expérimentent leur propre fragilité et leur faiblesse, et les aider à reconnaître la miséricorde et la compassion de Dieu, qui n'est pas seulement plein de compassion pour ses enfants, qui n'est pas seulement comme une mère tendre, mais qu'est beaucoup plus encore¹⁴⁸. En tant que Fondateur de la Congrégation, Van Crombrughe nous a aidés à voir que le foyer de la miséricorde est dans le cœur du Christ. En faisant centrale la dévotion au Sacré-Cœur dans la Congrégation, Van Crombrughe soulignait cette profession de la miséricorde de Dieu surtout après s'avoir consacrée au cœur de Jésus.

« L'Eglise semble professer et vénérer d'une manière particulière la miséricorde de Dieu au cœur ou Christ. En effet, nous approcher du Christ dans le mystère de son cœur nous permet de nous arrêter sur ce point - point central dans un certain sens et en même temps le plus accessible au plan humain - de la révélation de l'amour miséricordieux du Père, qui a constitué le contenu central de la mission messianique du fils de l'homme »¹⁴⁹.

C'est dans le cœur de Jésus que nous apprenons le vrai amour, la charité et que nous apprenons aussi l'humilité et la douceur. C'est pour cette raison que le Fondateur a recommandé à ses religieuses de se mettre à l'école de Jésus-Christ qui est doux et humble de cœur. Nous y apprenons à nous accepter telles que nous sommes avec nos forces et nos faiblesses; d'accepter et aimer aussi les autres tels qu'ils sont avec les dons reçus ou Seigneur de leur façon particulière, dans leur « vase d'argile » propre. Tout cela fait partie de notre état d'être un instrument de miséricorde dans les mains ou Seigneur.

Le Seigneur, après avoir choisi son instrument, il le forme par la puissance du Saint-Esprit. Aussi, Van Crombrughe a écrit:

« Plaise au Seigneur de nous faire éprouver des effets de son tendre amour et de

¹⁴⁵ Act. 9, 15 (Bible de Jérusalem). Luc souligne que c'est Dieu qui choisit, et Paul aussi quand il écrit à propos de sa vocation en Gal. 1, 15. Habituellement, le mot « σκεῦος » est employé au sens passif, comme dans le cas de Moïse (voir plus haut). Ici, pourtant, le mot est employé au sens actif, le Seigneur va utiliser Paul activement pour proclamer sa parole. Paul est un instrument dans ses mains. Voir aussi MAURER, C., art. cit., p. 369.

¹⁴⁶ 2 Cor. 4, 7: Le mot encore employé est « σκεῦεσιν ».

¹⁴⁷ Voir plus haut dans ce chap., A. « Dieu plein de miséricorde et plein de compassion ».

¹⁴⁸ Voir plus haut, Ibid.

¹⁴⁹ Dives in Misericordia: lettre encyclique de Jean-Paul II, 1980. Presse Polyglote Vaticane, (Documentation Catholique no, 35) pp. 13-14.

nous animer de plus en plus de son esprit afin que nous devenions des objets dignes de son affection spéciale et comme tels de bons instruments de sa miséricorde »¹⁵⁰.

Devenir un instrument digne d'être utilisé par le Seigneur signifie surtout un acte d'abandon total dans les mains du Seigneur. C'est à cause de cela que Van Crombrugghe a prié:

« Je prie ... Qu'elle soit un jour un excellent instrument de sa miséricorde. Répondez aux vœux de votre divin époux, en vous abandonnant toujours doucement entre ses mains; et en vous conservant dans une gaieté douce qui aide le prochain et qui répand un baume spirituel »¹⁵¹.

¹⁵⁰ ADMJR/ 19-3 Lettre de Van Crombrugghe à Emilie Lecroart, 1831.

¹⁵¹ ADMJR/ 9-4 Lettre de Van Crombrugghe à Aloyse Bruycher, Octobre 1833.

CHAPITRE VII

INSTRUMENTS DE MISERICORDE DANS LES MAINS DE DIEU

Pour qu'un instrument ait une valeur pour celui qui l'emploie, il doit être gardé en bon état et doit être vraiment adapté à sa main. Il en va de soi pour un instrument dans la main de Dieu. Constant Van Crombrughe l'a expliqué lorsqu'il a écrit une fois à Flore:

« Oui, vous êtes destinée à être un instrument de miséricorde entre les mains de Jésus-Christ. Polissez donc avec soin cet instrument afin qu'il opère selon la main qui le conduira. Purifiez de plus en plus vos vœux et sanctifiez vos affections »¹.

C'est le soin de l'instrument, son « polissage » qui sera traité dans ce chapitre. Comme nous l'avons vu, selon Van Crombrughe, il y a deux manières de le faire par le doux abandon dans les mains du Seigneur et en se conservant dans une douce² joie afin d'être au service des autres. Polir un instrument ne devrait pas être quelque chose qui rend triste, au contraire, cela devrait conduire à la joie.

A. Abandon à la volonté de Dieu.

Obéissance.

Il y a dans les Constitutions un article sur l'obéissance où Van Crombrughe commence par méditer sur l'obéissance du Christ à l'égard du Père. Il a écrit:

« Jésus-Christ obéissant jusqu'à la mort et même jusqu'à la mort de la croix. « Je ne cherche pas ce qui me plaît, dit ce généreux Sauveur, mais ce qui plaît à celui qui m'a envoyé ». Il écoute donc avec respect la voix de son Père: il en fait la Règle de ses jugements et de ses affections; il y conforme tous ses désirs ; il exécute tout ce qu'elle lui prescrit. Telle doit être l'obéissance de ses épouses »³.

Van Crombrughe considérait toute obéissance comme centrée dans l'obéissance du Christ. L'obéissance du Christ signifiait qu'il était totalement donné au Père et vivait dans sa propre vie la volonté du Père. Van Crombrughe insistait sur cela comme le fondement de l'obéissance religieuse. Dans une lettre à Catherine Dal il a expliqué ce sujet dans le détail:

« Entre beaucoup d'autres grâces que j'ai demandées ces jours-ci pour vous toutes, par l'entremise de l'auguste Marie et de son bienheureux époux, j'ai insisté pour vous obtenir une généreuse disposition à l'obéissance. C'est l'exemple de notre grand modèle qui m'y a engagé. En réfléchissant sur ce que Jésus-Christ nous apprend dès son entrée dans ce monde, qu'à peine né, il donna à la terre l'étonnant spectacle d'un Dieu dépendant des hommes, que depuis sa circoncision, il commença la longue suite d'actes de soumission qui n'a fini que par le plus grand de tous, par son obéissance à la mort, à la mort de la croix; je me suis senti porté à vous engager à pratiquer courageusement une vertu dont

¹ ADMJR/ 7-4 Lettre de Van Crombrughe à Flore Delhaye, 15 août 1836.

² Voir plus haut, ch. 6.

³ Constitutions 1891, texte français officiel, article 246-257 « Du vœu et de la vertu de l'obéissance » p. 169-174.

vosre divin époux voua donne de si grands et de si fréquents exemples. Quoique nous fassions, nous ne pouvons pas nous soustraire à l'autorité; mais vous pouvez, par votre heureuse position, en imitant Jésus-Christ, diminuer la peine, la difficulté de l'obéissance, et en augmenter le mérite. De ce qui, pour beaucoup d'hommes, est un sujet de chagrin vous pouvez faire un objet de consolation »⁴.

En réfléchissant au mystère de la soumission de Dieu à l'homme, dans la personne du Christ, nous devenons nous-mêmes obéissants. C'est en regardant le Christ aussi et se soumettant comme Lui l'a fait que diminue la peine naturelle de l'obéissance.

Ecrivant sur l'obéissance, Van Crombrugghe a proposé une attitude d'écoute, tout comme le Christ écoutait le Père. Il a invité les religieuses à vivre l'obéissance du Christ à l'égard du Père, à être obéissantes jusqu'à la mort, à la mort de la croix⁵.

« La sainte et toujours adorable volonté de Dieu, l'obéissance généreuse à cette volonté; voilà le point fixe et l'abrégé de la perfection »⁶.

Dans les Constitutions, Van Crombrugghe signale trois illusions qui peuvent nous empêcher de vivre dans la vraie obéissance:

« La première est de faire croire que vous ne seriez coupables de désobéissance que lorsque vous résisterez à vos Supérieures »⁷.

Le Fondateur cite St Paul quand il dit:

« Obéissez à vos Supérieures comme à Jésus-Christ, ne servant pas seulement sous les yeux, comme gens qui cherchent à plaire aux hommes; mais faisant sincèrement la volonté de Dieu, comme serviteurs de Jésus-Christ »⁸.

L'obéissance ne veut pas dire plaire aux hommes, ou bien faire plaisir à la Supérieure, elle signifie plutôt faire tout ce que l'on fait pour le Seigneur.

En disant cela, Van Crombrugghe a soulevé un point important. Il emploie souvent dans ses lettres le terme « obéissance aveugle » comme, par exemple lorsqu'il a écrit à Marine:

« Quant à vous, soyez aveugle dans l'obéissance, et généreuse dans l'amour »⁹.

Dans les Constitutions, il exprime clairement sa pensée. L'obéissance ne peut jamais signifier plaire à la Supérieure. L'obéissance est un acte de volonté fait en réponse à la volonté du Père exprimée par un autre, normalement dans la personne de la Supérieure. Dans le même article le Fondateur éclaircit ceci davantage, lorsqu'il écrit que « dans certaines circonstances elles peuvent (les Soeurs) faire respectueusement leurs remarques à leurs Supérieures, mais elles

⁴ ADMJR/ 5-36 Lettre de Van Crombrugghe à Catherine Dal, 2 janvier 1841.

⁵ Constitutions 1891, art. 246-257, p. 169 ; Ph. 2, 4-8.

⁶ ADMJR/ 4-5 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue 14 déc. 1837.

⁷ Constitutions 1891, loc. cit., p. 170-171.

⁸ Ibid., citant St Paul (Col. 3, 22).

⁹ ADMJR/ 02-64; Lettre de Van Crombrugghe à Marine Coulon, 23 nov. 1842. Voir aussi: ADMJR/ 6-54, Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, Pâques 1836; ADMJR/ 02-9, Lettre de Van Crombrugghe à Marine Coulon, 17 octobre 1836; Constitutions 1891, loc. cit., paragraphe 5, p. 173 : «... N'ayant d'autre prétention que celle d'obéir aveuglément et de correspondre en tout point aux vues que la divine providence a sur elles ».

conservent une sainte indifférence sur ce que les Supérieures décideront »¹⁰.

Pour Van Crombrugghe, l'obéissance aveugle, ne signifie pas un acte passif et irréfléchi, mais plutôt une soumission intelligente et active à la volonté de Dieu, telle qu'elle s'exprime à travers la Supérieure.

La seconde illusion à propos de laquelle Van Crombrugghe a écrit est lorsque nous nous persuadons que nous obéissons, alors que nous avons manipulé la Supérieure dans le but de lui faire accepter notre point de vue. Il a cité St Bernard pour soutenir son argument:

« Quiconque travaille ouvertement ou par détours à porter son Supérieur à lui accorder ce qu'il désire, se trompe, s'il croit pouvoir ainsi remplir les devoirs de l'obéissance, car ce n'est pas lui qui obéit alors, c'est le Supérieur qui se sommet en suivant la volonté, l'inclination de son inférieur »¹¹.

Cette illusion est claire et n'a pas besoin de plus de commentaires.

La troisième illusion est de vouloir faire des travaux excessifs, soit intellectuels, soit physiques.

« La troisième est celle qui, sous prétexte de suivre son attrait ou son inspiration, porterait certaines personnes à des exercices en apparence opposés aux mouvements de la nature et agréables à Dieu, mais contraires aux Constitutions et aux décisions des Supérieures »¹².

Van Crombrugghe était très préoccupé par cette question des excuses. Nous l'avons déjà remarqué dans ses lettres à Olympiade. Il dit très clairement que l'obéissance n'a rien à voir avec une conduite exagérée:

« Plus d'imprudence, plus de ces petits excès, je vous en prie; modération, douceur, confiance en la tendresse ou divin époux, tels doivent être les moyens que vous employez »¹³.

A une autre occasion, il a écrit à Catherine Dal:

« Mortifions-nous avec prudence, exerçons surtout la mortification intérieure »¹⁴.

Les lettres de Van Crombrugghe sont remplies de de telles remarques, qui recommandent de la modération dans tous les aspects de la vie, surtout en ce qui concerne la santé et le repos. Il pensait que les exercices physiques étaient essentiels et donnait des conseils à ce sujet. Il a insisté aussi pour que les Soeurs suivent les avis des médecins s'ils les leur donnent. Cependant, il voyait tout cela comme faisant partie de la volonté de Dieu, et qui doit précéder toute chose. C'est ainsi qu'il a écrit à Anne-Marie de Ponthieux:

« Je sais apprécier la santé, mais la foi nous apprend à mettre au-dessus de tout

¹⁰ Constitutions 1891, loc. cit., p. 172, paragr. 4.

¹¹ Ibid., la référence précise à St Bernard n'est pas donnée. Mais la citation lui est attribuée dans le texte. (Elle vient des « Sermons De Diversis », 35, 4, P.L.; éd. Migne, 183, 636 a.b.).

¹² Ibid., texte français officiel p. 171.

¹³ ADMJR/ 6-91-96, Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 28 février 1838.

¹⁴ ADMJR/ 5-14 Lettre de Van Crombrugghe à Catherine Dal, 6 mars 1838.

la très sainte volonté de Dieu. Cette soumission est même souvent un remède plus efficace pour récupérer les forces, qui les remèdes des médecins »¹⁵.

Le Fondateur se moquait de de ces conduites exagérées, et pouvait taquiner les gens à ce propos. Dans une lettre qu'il a écrite à Olympiade, il raconte comment, pendant qu'il voyageait en train, il s'est trouvé dans le même wagon avec une des « Dames » et une « Soeur converse ». Il a décrit leurs habits pour qu'Olympiade puisse les reconnaître. Elles étaient apparemment assises tout près de lui, de Malines à Gand, sans se dire un mot. Il a continué:

« Il paraît qu'elles gardent le grand silence en voyage. Cela m'a paru un peu excessif »¹⁶.

Dans la vraie obéissance, il n'y a pas de place pour une conduite exagérée.

Pour conclure, dans les écrits de Van Crombrughe, l'obéissance signifie être à l'écoute de la voix du Père plutôt que de chercher à plaire aux hommes; s'abandonner à la volonté du Père, plutôt que de travailler pour sa propre satisfaction; soigner le don de sa vie par une conduite modérée. Pour arriver à cela, le Fondateur a proposé:

« Imitez Marie votre Mère et le secours tout-puissant ou ciel vous accompagnera. Soyez un instrument docile dans les mains de Dieu, et vous aurez le bonheur de procurer la gloire de votre divin époux »¹⁷.

L'instrument que le Seigneur veut que soit chacune de nous variera énormément de l'une à l'autre, et chacune aura sa place unique dans le plan du Seigneur.

« Ce qui produit cette harmonie qui enchante dans la musique, c'est la justesse des accords ... Quel calme, quel merveilleux silence, quelquefois après les plus bruyants accents! Et cependant nulle hésitation, nul désordre; on dirait qu'il n'y a qu'un seul homme. Voilà l'image d'une communauté ou l'obéissance règne sur toutes les volontés réunies en une seule »¹⁸.

B. PAUVRES EN ESPRIT ET PAUVRES EN REALITE

Lorsque le Fondateur écrivait une longue lettre à Flore à propos de l'obéissance, il a dit:

« Renoncer à ce que vous aviez est la partie la plus légère, renoncer à ce que vous êtes et continuer, à chaque instant à y renoncer, voilà ce qui est requis pour compléter le sacrifice et vous rendre toujours agréable à Jésus-Christ. C'est donc un holocauste que vous offrez »¹⁹.

En écrivant cela le Fondateur ne diminue pas la valeur de la pauvreté; il parle plutôt de cette pauvreté d'esprit qui exige un renoncement total de soi-même, un abandon complet et total dans les mains du Seigneur.

¹⁵ ADMJR/ 3-10 Lettre de Van Crombrughe à Anne-Marie de Ponthieux, date inconnue.

¹⁶ ADMJR/ 6-223 Lettre de Van Crombrughe à Olympiade Derville, 23 juillet 1840.

¹⁷ ADMJR/ 4-3 Lettre de Van Crombrughe à une Supérieure inconnue, 14 déc. 1837.

¹⁸ Constitutions 1891, loc. cit., p. 174.

¹⁹ ADMJR/ 7-2b Lettre de Van Crombrughe à Flore Delhaye, 16 nov. 1844.

Dans les Constitutions, à l'article sur la pauvreté, Van Crombrughe a écrit que la pauvreté « est la première leçon que le Christ nous a donnée en naissant dans une étable, où une pauvre crèche lui sert de berceau, et c'est la dernière qu'il nous laisse, en mourant sur une croix, dénué de toute chose »²⁰.

La seule béatitude citée dans les Constitutions est celle des pauvres en esprit. Elle met ainsi en évidence la place importante qu'elle tient dans l'enseignement du Fondateur.

Dans une lettre que Van Crombrughe a écrite à une des Soeurs, il a expliqué ce qu'il voulait dire

« Plus vous viderez votre cœur des créatures et plus le créateur se plaira à le remplir de son divin amour. Quelle richesse vous trouverez dans cette pauvreté d'esprit et de cœur. Videz, videz ce cœur et cet esprit de toute affection terrestre et Jésus s'y établira, et avec Jésus, le bonheur séjournera dans votre âme ... Allez, avec confiance, avec simplicité »²¹.

Vider le cœur, se vider soi-même, était ce que Van Crombrughe entendait par la pauvreté en esprit. L'humilité en était un autre nom. Le texte de l'écriture sur lequel le Fondateur basait ses vues du Christ obéissant était celui de la lettre de St Paul aux Philippiens:

« Ayez entre vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ-Jésus: lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti lui-même, prenant la condition d'esclave et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix »²².

Ce même texte est le fondement de l'enseignement de Van Crombrughe sur la pauvreté en esprit et l'humilité.

Une fois, écrivant à Flore, le Fondateur l'a encouragée à parler souvent de l'humilité du Christ, de sa pauvreté en esprit, car, a-t-il écrit, cela est un puissant remède contre l'orgueil²³.

Van Crombrughe n'a jamais vu l'humilité comme une fausse compréhension de soi. Il a écrit énergiquement à ce propos à Olympiade:

« Si vous, ou toute autre qui pourrait être élue Supérieure Générale avait assisté à nos conférences, vous auriez été étonnée d'apprendre que les Jésuites et les personnages les plus éminents en science et en sainteté, ne pourraient donner le nom de vertu à votre répugnance. Vous seriez humiliée de la qualification qu'ils y donneraient »²⁴.

Les fautes et les faiblesses humaines, même le péché, ne sont jamais une raison de découragement qui est souvent, comme le remarque le Fondateur, le résultat de l'orgueil, mais

²⁰ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 227-242 : « Du vœu et de la vertu de pauvreté », pp. 164-169.

²¹ ADMJR/ 19-43 Lettre de Van Crombrughe à Léocadie Mullier, 23 oct. 1837.

²² Phil. 2, 5-8.

²³ ADMJR/ 7-16. Lettre de Van Crombrughe à Flore Delhay, 6 janvier 1842.

²⁴ ADMJR/ 6-205 Lettre de Van Crombrughe à Olympiade Derville, 11 février 1840. Les conférences mentionnées dans ce texte étaient celles que le Fondateur a eu avec un Jésuite qui l'aidait à faire le projet des Constitutions durant cette période (voir partie I). Le brouillon de ce projet n'a pas été conservé. Cela rend difficile de reconnaître ce qui vient de Van Crombrughe personnellement.

devraient, au contraire, nous aider à grandir dans la vraie humilité. Cela veut dire que l'humilité est l'acceptation de soi, avec ses fautes, ses faiblesses et ses forces. Le Fondateur a écrit admirablement à ce propos à une jeune Soeur, Stéphanie:

« Ayez un soin tout particulier de conserver dans la paix, ce cœur que Jésus-Christ a choisi pour sa demeure. Que rien ne puisse le troubler, malgré votre propre faiblesse ... Jésus-Christ n'est-il pas tout-puissant? Allez donc en avant, avec courage; vous triompherez de tous les obstacles de quelque part qu'ils viennent ... Cette faiblesse vous obtiendra l'humilité, cette vertu fondamentale dont je connais de plus en plus la nécessité pour plaire à celui qui veut que nous apprenions de lui qu'il est doux et humble de cœur »²⁵.

A une autre occasion, il a écrit de la même manière à Olympiade. Il a expliqué combien, même après notre « résurrection spirituelle » il est possible de trouver des tendances pécheresses en nous-mêmes, des inclinations préméditées de notre volonté vers le mal. Mais cela est pour nous la seule occasion de grandir dans l'humilité, et non pas d'être troublées ou perturbées. Il conclue sa lettre en disant que cela n'inquiète pas nécessairement la beauté d'une âme qui s'est remise complèment au Seigneur²⁶.

Pour Van Crombrugghe l'humilité signifiait avoir une vue réaliste de soi. A plusieurs reprises, il écrivait à de différentes personnes qu'il savait qu'elles n'étaient pas parfaites mais que cela ne le dérangeait pas du tout. Cette prise de conscience de ses propres faiblesses et imperfections est une condition nécessaire pour devenir un instrument plus parfait; elle fait partie intégrante du processus d'achèvement, ou, pour employer la métaphore de l'orchestre utilisée par Van Crombrugghe lui-même, l'humilité fait partie du processus d'harmonisation, reconnaissant les faiblesses de la structure de l'instrument afin qu'elles puissent être dépassées (par le Seigneur et sa grâce) et produire une musique même plus belle.

« Continuez avec courage, avec gaieté, avec humilité à travailler à l'œuvre de votre sanctification et vous deviendrez une digne enfant de Marie, une vraie épouse de Dieu sauveur et un instrument de miséricorde pour le salut de plusieurs »²⁷.

Si le Chanoine Van Crombrugghe mit l'accent sur la nécessité de la pauvreté en esprit, il n'a pas négligé pas l'exigence d'une pauvreté réelle dans la vie des religieuses. Pour lui la pauvreté matérielle et la simplicité de vie étaient essentielles. Les Soeurs ont acheté un jour quelques nouveaux meubles pour le parloir. Le Fondateur pensait que ce qu'elles avaient acheté était mal approprié, que cela manquait de simplicité. Il a conclu sa lettre:

« Les Dames de Marie doivent aimer également la simplicité religieuse. Je n'ose pas prendre sur moi de permettre que le luxe s'introduise dans votre institut »²⁸.

Il a écrit de même dans ces Constitutions:

« Malgré les apparences contraires auxquelles les soumet le décorum de leur état, elles ne peuvent le céder sur l'esprit de pauvreté à aucun autre institut

²⁵ ADMJR/ 19-41 Lettre de Van Crombrugghe à Stéphanie de Jaegher, 20 avril 1838.

²⁶ ADMJR/ 6-292 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 28 mars 1842.

²⁷ ADMJR/ 18-6 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde van Wymelbeke, 10 nov. 1844.

²⁸ ADMJR/ 4-6 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue, 10 mars 1847.

religieux, sans excepter même les plus austères »²⁹.

Nous nous rappelons que dès le début de l'Institut, avant que les religieuses ne mettent un habit religieux, le Fondateur avait recommandé qu'elles soient simples et soignées et ne jamais mettre quelque chose qui pourrait offenser les pauvres pour lesquels elles travaillaient³⁰.

Il n'y a pas de raison de croire qu'il avait changé d'avis parce que, pour Van Crombrugghe, la pauvreté, la pauvreté en esprit aussi bien que la pauvreté matérielle, doit être réelle.

« Parce que Jésus-Christ vous veut pauvre, faites attention d'être réellement pauvre, pauvre en esprit et pauvre de fait »³¹.

Comme il a écrit à l'une des Soeurs, sa nièce Félicité:

« Que Son dévouement vous fasse aimer la pauvreté »³².

C. ESPRIT DE FAMILLE

1 Marie et Joseph.

Lorsque le Chanoine Van Crombrugghe a écrit à Catherine Dal à propos de l'obéissance³³ il a invoqué l'intercession de Marie et de Joseph. Leur obéissance, unique en chacun d'eux, est notre modèle.

L'obéissance de Marie était l'objet d'une lettre que le Fondateur a écrit à une des Supérieures.

« Je vois avec plaisir que vous voulez être enfant d'obéissance ... Voyez Marie, notre patronne; dès que les décrets du ciel lui sont connus, elle répond par cet admirable « fiat mihi secundum verbum tuum ». La fonction la plus sublime qui fut jamais confiée à une créature, les conséquences les plus extraordinaires, les souffrances, les humiliations les plus inouïes, rien n'est capable de suspendre un seul instant le consentement de Marie. Dieu le veut; Dieu le désire; je ne veux savoir que cela: « Fiat, fiat mihi secundum verbum tuum! » Voilà le grand modèle: étudions-le »³⁴.

Dans une lettre adressée à Flore, Van Crombrugghe a expliqué plus clairement la signification du « fiat » de Marie:

« Elle se donne sans aucune restriction: les pensées de son esprit, les opérations de sa volonté, ses désirs, ses penchants, son corps, son temps; tout est à Dieu et le sera irrévocablement »³⁵.

Une fois, le Fondateur a mis Olympiade au défi de donner une telle réponse totale:

²⁹ *Constitutions 1891*, loc. cit., p.168.

³⁰ Voir partie I, chap. 4, A: « Les Congrégations - approbation épiscopale » (1830).

³¹ ADMJR/ File M, E-6, p. 65.

³² ADMJR/ 19-22 Lettre de Van Crombrugghe à Félicité Van Crombrugghe, 23 déc. 1848.

³³ Voir plus haut dans ce chapitre, A, « Abandon à la volonté de Dieu », Obéissance.

³⁴ ADMJR/ 4-5 Lettre de Van Crombrugghe à une Supérieure inconnue, 14 déc. 1857.

³⁵ ADMJR/ 7-28 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhay, 16 nov. 1844.

« Enfin, puisque vous avez dit de si grand cœur: « ecce ancilla domini », ajoutez-y; « Fiat mihi secundum verbum tuum »³⁶.

Chaque fois que le Fondateur écrivait à propos de Marie, il l'a liée avant tout à cette attitude de confiance et de fidélité, affirmant que nous devrions avoir la même confiance que Marie, ou que nous devrions aller vers elle avec confiance.

La confiance même de Marie était extraordinaire; comme nous venons de le voir plus haut dans la lettre de Van Crombrugghe à l'une des Supérieures, Marie a dit son « fiat » sans en savoir les conséquences. Nous connaissons si bien l'évènement de l'Annonciation que nous devenons aveugles aux implications du message. Mais comme le Fondateur l'a remarqué, elle n'a eu besoin que de connaître la volonté de Dieu pour elle pour dire « oui ».

Dans l'enseignement de Van Crombrugghe c'est Marie qui nous obtiendra la grâce de confiance:

« Marie nous aidera; nous pouvons y compter. Comptez-vous donc; jetez-vous entre les bras de cette tendre mère et soyez sans inquiétude ... il me semble que j'entends déjà que vous me déclarez que vous avez plus de courage, plus de force et surtout plus de confiance »³⁷.

Van Crombrugghe écrivait dans le style de son temps et pratiquait les dévotions de son époque à Marie, telles que la dévotion à l'Immaculée Conception³⁸ et la consécration du mois de mai à Notre Dame. Cependant, c'est cette attitude plus profonde à son égard qui est la base de ses recommandations aux religieuses. Marie s'est abandonnée avec confiance et dans la vraie pauvreté d'esprit dans les mains du Père, afin qu'elle soit utilisée selon sa volonté; elle est donc le modèle de ses filles. Comme la fille a les caractéristiques de sa mère, les Soeurs sont invitées à avoir celles de Marie.

Vers la fin de sa vie le Fondateur, écrivant à Flore, a expliqué la place que Marie doit avoir dans nos dévotions. Il écrivait à propos de la place que l'amour du Christ doit avoir dans nos cœurs et à propos du fait que le Christ nous a donné Marie comme notre mère. Il a continué:

« Notre confiance, notre affection pour Marie ne doit en rien diminuer celle que nous portons à notre adorable sauveur, mais nous aider à l'augmenter dans nos cœurs »³⁹

Marie ne remplace jamais son fils dans notre affection, mais elle nous conduit vers lui. Le Fondateur nous dit:

« Allez à Marie, vous avez les droits spéciaux à sa tendresse. Elle vous viendra en aide; elle effacera les taches qui vous rendraient moins agréables à son fils; elle vous ornera de dons nouveaux; elle vous offrira à Jésus-Christ »⁴⁰.

³⁶ ADMJR/ 6-8 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 26 mars 1835.

³⁷ ADMJR/ 10-10 Lettre de Van Crombrugghe à Raphaël Hennion 17 août 1838.

³⁸ La première apparition de Notre Dame à Catherine Labouré a eu lieu en juillet 1830; la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854. A cette occasion, le Fondateur a encouragé les Soeurs à envoyer une lettre décorée au Saint-Père. Au mois de mars suivant, une nouvelle école de dimanche pour les pauvres était ouverte à Bruxelles en l'honneur de l'Immaculée Conception. (ADMJR/ [Historique](#) p. 71).

³⁹ ADMJR/ 7-52 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhayé, 8 mars 1859.

⁴⁰ ADMJR/ 7-28 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhayé 16 nov. 1844.

Depuis la fondation de la Congrégation, Van Crombrugghe l'avait mise sous le patronage de St Joseph, l'époux de Marie; en effet la Congrégation a pris vie comme « les Sœurs de St Joseph »⁴¹.

Le Fondateur avait découvert sa propre vocation sous le patronage de Saint Joseph⁴². Il l'a fait donc patron de toutes les Congrégations qu'il avait fondées.

Joseph est toujours là, calmement mais avec une force remarquable.

Van Crombrugghe a expliqué la place de Joseph dans la Congrégation en plusieurs lettres et dans les Constitutions. Il a souvent eu recours à lui pour ses propres besoins et a encouragé les Soeurs à faire de même. Dans une lettre à Marie Coulon par exemple, il suggéra qu'elle prie pour la guérison physique d'une des Soeurs par l'intercession de Saint Joseph, et quand Aloyse Bruycher était malade il a conseillé la même chose⁴³. Il a écrit à Flore qu'il avait demandé à St Joseph qu'il obtienne à une jeune novice:

*« ... à un haut degré, la foi, l'espérance et la charité, avec l'humilité et la douceur »*⁴⁴.

Joseph est considéré comme modèle des Soeurs tout en étant leur patron et leur intercesseur⁴⁵. Van Crombrugghe a écrit à Marine:

*« Que St Joseph retrace en nous son humilité, sa douceur, et sa constante confiance dans tous les événements »*⁴⁶.

Mais avant tout Van Crombrugghe voyait St Joseph comme le père de la Congrégation et dans les Constitutions il souligne le fait que St Joseph a tant de choses à enseigner à ses filles:

*« St Joseph vous apprend surtout l'amour de Jésus et de Marie; il vous montre, dans sa tendre sollicitude pour Jésus, le zèle, la sainte charité que vous devez avoir »*⁴⁷.

2. Filles de Marie et de Joseph.

Bien souvent Van Crombrugghe a insisté sur l'esprit de famille à l'intérieur de la Congrégation. Sa façon de voir la Supérieure tenant la place de Marie à l'égard des Soeurs⁴⁸, l'amour qu'il comptait trouver entre les Soeurs⁴⁹, tout cela en fait partie. Quand nous réfléchissons sur la place de Marie et de Joseph dans l'Institut, cela nous ramène encore à méditer sur cet esprit de famille. Le Fondateur a souvent écrit aux Soeurs à propos de leur

⁴¹ Voir partie 1, chap. 3, C: « Le Fondateur ».

⁴² Voir partie 1, chap. 1, D: « Père Louis Sellier ».

⁴³ Voir partie 1, chap. 4, B: « Itinéraire spirituel ».

⁴⁴ ADMJR/ 7-93 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 25 février 1864.

⁴⁵ La dévotion à Saint Joseph avait été très forte aux 17^{ième} et 18^{ième} siècles puis elle s'est baissée jusqu'aux dernières années du 19^{ième} siècle où elle s'est ressuscitée. Van Crombrugghe a développé sûrement cette dévotion, un peu en avance sur son époque et sous la direction des Pères de la Foi (spécialement le Père Sellier) parmi lesquels cette dévotion était importante. Le Fondateur a probablement été influencé par les œuvres de St François de Sales, qui, lui aussi avait une grande dévotion à St Joseph. Voir GAUTHIER, R., « Joseph (Saint) » en D. Sp., T.viii, 1974, col. 1308- 1316. St. Joseph est aussi le patron de la Belgique, fait non-oublié par Van Crombrugghe; voir aussi ADMJR/ 7-37, Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 1 mars 1848.

⁴⁶ ADMJR/ 02-57 Lettre de Van Crombrugghe à Marine Coulon, 15 mars 1842.

⁴⁷ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 193, « De notre patron St Joseph » pp. 111-112.

⁴⁸ Voir partie 1, chap. 3, C; « Vivre dans le Christ », et chap. 4, C: « Filles de Marie et de Joseph - Règle et Constitutions, 1844 ».

⁴⁹ Voir plus haut, chap. 6, C: « Vivre dans le Christ ».

bonheur d'être dans la famille de Marie et de Joseph, ou bien d'être des enfants de Marie et de Joseph. Il semblerait que l'intention du Fondateur était que la communauté fût le milieu où chaque Soeur se sentirait complètement chez soi, et libre d'être elle-même.

Il est utile de nous rappeler que c'était l'époque où la dévotion à la Sainte Famille était florissante. Il y a toujours des motifs variés qui font qu'une dévotion particulière soit mise en évidence à une époque donnée plutôt qu'à une autre. Le 19^{ième} siècle avait connu un bouleversement politique, social et économique énorme. On a suggéré qu'un des facteurs principaux qui ont contribué au développement de cette dévotion particulière était l'industrialisation croissante en Europe et sa conséquente migration de la vie rurale à l'urbanisation⁵⁰. Avec cette migration il y avait une certaine crainte d'une rupture et d'une perte de l'organisation de la vie familiale. Cela a augmenté le désir de fortifier la notion de la famille⁵¹.

Van Crombrugghe, qui venait d'une famille nombreuse, très unie, (nous avons vu que dès le début, plusieurs membres de sa famille sont entrées dans la Congrégation) avait un sens profond de famille. Ce n'était donc pas surprenant qu'il voulait que ses Congrégations aient le même sens de famille, dans un sens presque idéaliste.

Bien que pendant la vie du Fondateur les Soeurs n'ont jamais quitté la maison, même pour traverser la rue et aller avec leurs élèves à l'Eglise paroissiale, l'accent mis sur l'esprit de famille était fondamentale dans une Congrégation apostolique, une force qui unit la communauté. Van Crombrugghe a vécu avant que le développement total de la dévotion à la Sainte Famille n'eut lieu et il n'employait que rarement le terme, mais il décrivait fréquemment la place de chacun des membres au sein de la Ste Famille. Tout est centré autour du fils, la personne de Jésus; Marie est clairement la mère dans les écrits de Van Crombrugghe; et Joseph est le père nourricier.

En tant que Filles de Marie et de Joseph⁵² les Soeurs sont invitées à prendre comme modèle Marie et Joseph, et surtout à apprendre d'eux la fidélité de Dieu le père et en même temps à avoir la confiance en Marie et Joseph.

Marie nous est offerte comme modèle d'abandon, tout en étant le modèle de toutes les vertus. Joseph nous est proposé comme modèle du zèle, de douceur et d'humilité. Ce sont les caractéristiques particulières que Van Crombrugghe offre à ses « filles ». Au centre de toute sa notion d'esprit de famille, il y a les relations établies entre les Soeurs; et comme nous l'avons déjà vu, celles-ci doivent être réalistes et affectives. Les Filles de Marie et de Joseph sont invitées à s'unir dans un amour réel, marqué par le zèle, la douceur et l'humilité et à s'abandonner dans les mains de Dieu.

Dans la vision ou Fondateur, c'est ainsi que l'on devient un instrument de miséricorde:

⁵⁰ Association de la Sainte Famille de Bordeaux: Le charisme de Pierre Bienvenu Noailles, circulaire no. 1, Rome, 1 mai 1980, p. 3. Je suis reconnaissante au généralat de l'Association de la Sainte Famille de Bordeaux qui m'ont permis de comprendre les origines de cette dévotion.

⁵¹ LAGREE, M., « Religion populaire et populisme religieux au XIX^{ième} siècle », dans Histoire vécue du peuple chrétien, sous la direction de DELUMEAU, J., vol. 2, Toulouse, édit. Privat, 1979, pp. 175-176. La fête de la Sainte Famille fut instituée par le Pape Léon XIII.

⁵² Le titre de la Congrégation « Filles de Marie et de Joseph » n'est pas unique. Il y a au moins une autre Congrégation qui porte ce nom, d'origine hollandaise, fondée un peu plus tard, en 1830. La notion même n'est pas unique. Elle faisait partie du courant de dévotion tant à Marie qu'à Joseph, qui les voyait comme mère et comme père nourricier dans la famille de Nazareth aussi bien qu'au ciel (« notre mère du ciel » etc.), qui mènera ceux qui s'y sont consacrés à un plus grand amour de leur fils, Jésus. Pour une étude complète sur cette question, voir LAGREE, M., op. cit., surtout « Nouveau contenu: la piété ultramontaine », pp. 163-169.

« Je vous recommande tous les jours, à nos saints patrons et par eux je demande que vous deveniez des vraies filles de Marie, des bons instruments entre les mains de la divine miséricorde »⁵³.

D. VIVRE DANS LA JOIE - JOIE, SIMPLICITE, ACTION DE GRACES.

Il semblerait que la joie était le don personnel de Van Crombrugghe, celui qu'il voulait communiquer à ses religieuses. Souvent, en leur écrivant, il terminait en disant:

« Tâchez d'être gaie et toujours courageuse »⁵⁴.

Lorsqu'il a écrit à Aloyse Bruycher au sujet de devenir un instrument de miséricorde, il l'a encouragée à rester dans une joie douce qui agit comme un baume spirituel sur les autres⁵⁵. Pour lui, la joie était un moyen de porter la consolation du Seigneur et de sa miséricorde aux autres personnes. Van Crombrugghe ne parlait pas d'exubérance, mais de la douceur qui jaillit de la paix de l'âme.

Dans une lettre à Olympiade, l'encourageant à être joyeuse, il a expliqué ce qu'il voulait dire par la joie:

« Continuez à être gaie, le Seigneur le veut. Que votre gaieté soit une joie modeste et de présence de Dieu, joie simple qui élargit le cœur et recrée l'esprit sans enivrer et qui répand un baume sur tout ce qui l'environne; qui adoucit toutes les croix, qui augmente en tout la valeur de nos œuvres »⁵⁶.

La joie, telle qu'elle est envisagée par Van Crombrugghe, est basée sur l'abandon à la volonté de Dieu. Il recommandait que les Soeurs se gardent dans une joie douce fondée sur la soumission à la volonté de Dieu en toutes choses.

« Se tenant toujours dans une joie douce, fondée sur la soumission à la volonté de Dieu »⁵⁷.

L'appartenance au Seigneur est une des raisons qui causent la joie.

« Soyez gaie, soyez courageuse comme il convient à une religieuse qui doit prouver à tous ceux qui la voient que Jésus-Christ rend heureuses ses épouses et que le joug du Seigneur est léger »⁵⁸.

La joie était si importante pour le Fondateur qu'il en a même fait matière de Règle pour les Soeurs. Dans les Constitutions, il y a un article qui dit:

« La gaieté, la douceur, la politesse sont particulièrement recommandées aux filles de Marie et de Joseph. Elles doivent prouver par leur air ouvert et agréable,

⁵³ ADMJR/ 18-3 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde van Wymelbeke, 6 août 1850.

⁵⁴ ADMJR/ 17-5 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde Minne, janvier 1834; voir aussi ADMJR/ 15-8 Lettre de Van Crombrugghe à Colombo Verduyn, 1 décembre 1854; et ADMJR/6-5a Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 5 mars 1358.

⁵⁵ Voir plus haut, chap. 6.

⁵⁶ ADMJR/ 6-6 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 29 déc. 1834.

⁵⁷ ADMJR/ 19-2 Lettre de Van Crombrugghe à Emilie Lecroart, 18 oct. 1831.

⁵⁸ ADMJR /19-4 Lettre de Van Crombrugghe à Emilie Lecroart, 1831 ou 1832.

qu'elles sont heureuses d'appartenir à Jésus-Christ »⁵⁹.

Ce texte est suivi d'une exhortation du Fondateur sur la joie, où il commente ce thème. Son article est fondé sur les Ecritures et il oppose la joie à la tristesse. « La joie plait à Dieu et aux hommes et elle est une source de bonheur temporel et spirituel », tandis que la tristesse « affaiblit l'esprit, dessèche les os, abat l'âme et détruit les bons sentiments, elle gâte le jugement et le caractère »⁶⁰.

Dans une lettre que le fondateur a écrite à Anne-Marie de Ponthieux, il a appelé la tristesse « le seul ennemi »:

« Le seul ennemi est la tristesse »⁶¹.

Dans sa direction spirituelle, il travaillait surtout à combattre chez les Soeurs la tristesse de tout genre, surtout si quelqu'un avait la tendance à la mélancolie. Il essayait toujours à présenter les moyens qui lui permettraient de dépasser sa tristesse. Il a écrit à Colombo Verduyn, par exemple⁶²:

« L'appréhension qui fatigue votre esprit et qui nuit à la santé du corps, est en partie causée par cet humeur un peu mélancolique dont je vous ai parlé dans le temps; un peu de gaieté simple et confiante, un peu moins de retour sur vous-même, un soin raisonnable de rejeter des idées tristes et des imaginations noires; plus de foi aux promesses de Dieu et plus de confiance »⁶³.

Quand cette même Soeur était encore novice, il lui a écrit:

« Il ne serait pas raisonnable de suivre Jésus avec tristesse ou lâcheté. Du courage donc, de la gaieté. Jamais mélancolie ... la tristesse s'empare quelquefois de vous, malgré vous, hâtez-vous de la chasser par la prière, la conversation avec vos conSoeurs »⁶⁴.

Dans l'article des Constitutions, le Fondateur insiste sur la joie qui est le don ou Saint-Esprit; nous devons donc la demander et la désirer. Les dons ou Saint-Esprit sont remarqués par les autres à travers notre façon de vivre. C'est également vrai pour la joie:

« ... afin que la sérénité de votre visage, l'expression naïve de vos yeux, annonçant la candeur de l'innocence, le doux calme de votre extérieur, indice de la paix de l'âme, consolent, recréent les personnes qui auront à traiter ou à vivre avec vous »⁶⁵.

Ici encore, nous voyons que le Fondateur ne parle pas simplement du comportement extérieur, mais de la sérénité et de la simplicité qui jaillissent ou fond du cœur, de la paix de l'âme.

⁵⁹ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 175: « De la gaieté, de la douceur et de la politesse », pp. 73-7b.

⁶⁰ Constitutions 1891, op. cit., p. 74.

⁶¹ ADMJR/ 3-8 Lettre de Van Crombrughe à Anne-Marie de Ponthieux, (date inconnue).

⁶² Voir appendice IV, les Soeurs auxquelles les lettres sont adressées.

⁶³ ADMJR/ 15-10 Lettre de Van Crombrughe à Colombo Verduyn, 17 janvier 1836.

⁶⁴ ADMJR/ 15-2 Lettre de Van Crombrughe à Colombo Verduyn, 2 sept. 1831.

⁶⁵ Constitutions 1891, loc. cit., p. 74 (33).

Très souvent, lorsque le Fondateur écrivait sur la joie, il parlait aussi de la simplicité; par exemple, quand il a écrit à la Maîtresse des Novices:

« Dites aux novices de conserver la joie, fruit de cette paix que Jésus leur a donnée. La gaieté douce et simple ne doit jamais les abandonner. C'est un ornement nécessaire à celles qui se destinent à devenir les épouses de Jésus »⁶⁶.

Dans sa lettre à une autre Soeur, le Fondateur a parlé même plus fortement de cette vertu:

« J'aime que vous m'écriviez avec simplicité où je reconnais les Filles de Marie et de Joseph »⁶⁷.

Une lettre adressée à Olympiade nous donne une idée de la signification que Van Crombrugghe attachait à ce mot. Olympiade, semble-t-il, avait ses problèmes habituels d'être trop tendue et repliée sur elle-même. Le Fondateur a conclu ses conseils en écrivant:

« Vous tâcherez d'aller en toute chose, avec simplicité »⁶⁸.

Il a continué par lui conseiller de ne pas chercher à connaître les secrets de Dieu (elle avait été préoccupée par la question de sa propre mort, à cause du décès d'une autre Soeur) mais à continuer simplement à faire ce qui était demandé chaque jour. Ainsi le Fondateur a ajouté:

« Soyez maintenant en paix et soumettez-vous avec simplicité »⁶⁹.

Dans ce passage il estime que la simplicité est égale à la soumission confiante et docile à la volonté de Dieu. Le résultat de cette soumission sera:

« La simplicité renaitra plus sûre »⁷⁰.

Pour Van Crombrugghe, la simplicité voulait dire aussi l'ouverture à l'égard de Dieu et à l'égard des autres. C'est la simplicité de l'enfant de Dieu:

« Je prie aussi notre bon sauveur de vous accorder des lumières et des forces, et surtout la sainte simplicité de l'enfance spirituelle, afin que vous remplissiez les vues du seigneur, dans la famille de Marie et de Joseph »⁷¹.

Les enfants sont libres et sans inhibitions. C'est la liberté que le Christ nous a obtenue sur la croix: la liberté et par conséquent la simplicité de se savoir aimé comme fils ou fille du Père. C'est la source de cette joie consolante qui agit sur les autres comme un baume. C'est une joie simple, la joie pascale qui est le fruit de passion et de la résurrection du Christ.

« La résurrection de notre aimable Sauveur est une source féconde de joie solide pour tous ceux qui espèrent humblement, et qui travaillent généreusement à persévérer dans le service de ce bon maître. Célébrons donc ces solennités de

⁶⁶ ADMJR/ 17-2 Lettre de Van Crombrugghe à Anne-Marie de Ponthieux, 24 avril 1833.

⁶⁷ ADMJR/ 17-2 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde Minne, 26 avril 1833.

⁶⁸ ADMJR/ 6-144 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 22 fév. 1839.

⁶⁹ ADMJR/ 6-144 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 28 fév. 1839.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ ADMJR/ 5-18 Lettre de Van Crombrugghe à Catherine Dal, 22 déc. 1838. Van Crombrugghe ne développe pas explicitement le thème de l'enfance spirituelle.

Pâques avec toute l'allégresse que nous sommes capables de ressentir »⁷².

Dans le même article que nous avons vu plus haut sur la joie dans les Constitutions, le Fondateur a écrit:

« La reconnaissance vous défend de vous lasser jamais de chanter dans votre cœur le cantique perpétuel d'action de grâces »⁷³.

La prise de conscience de tout ce que Dieu a fait pour nous nous mène à la joie et à l'action de grâces. Van Crombrugghe lui-même n'est jamais devenu fatigué de chanter, pas seulement dans son cœur, mais en permettant aux autres d'entendre cet hymne d'action de grâces. Ses lettres sont remarquables quant à la reconnaissance à Dieu pour toute chose. Son action de grâce aussi, est fondée sur son abandon à la volonté de Dieu et son désir de faire toute chose pour la gloire de Dieu. Vers la fin de sa vie, l'action de grâce est devenue son thème favori. Ce qu'il a écrit à Flore est l'exemple typique:

« Soyez mille fois béni, mon Dieu. Vous êtes l'auteur de ce bien ... à vous seul la gloire! »⁷⁴.

L'action de grâce produit beaucoup de fruits, a écrit le Fondateur. Elle garde vivants la charité et l'amour et aide à avancer avec une plus grande générosité, procurant beaucoup de dons dans l'âme. Mais Van Crombrugghe remerciait Dieu surtout parce que la reconnaissance lui était due.

« Il est juste que nous reconnaissions les bienfaits du Seigneur, et c'est un devoir de lui témoigner notre gratitude »⁷⁵.

Lui-même a prié pour obtenir la grâce de reconnaissance:

« Je voudrais avoir un cœur généreux, un cœur comme celui de notre sainte Soeur Aloyse, pour témoigner à Dieu des sentiments d'une vive reconnaissance et d'un amour tendre, vrai et pur, à la vue des grâces que nous avons reçues. Aidez-moi, mon enfant; joignez-vous à moi, et louez le Seigneur qui nous accorde si libéralement les dons de son infinie miséricorde »⁷⁶.

Comme il a écrit à une autre occasion, l'éternité ne sera pas assez longue pour remercier Dieu pour sa miséricorde et pour le louer⁷⁷.

La reconnaissance et la louange pour tout ce que Dieu a fait sont les moyens que Van Crombrugghe préconisait pour que nous devenions des instruments de miséricorde.

« Votre reconnaissance sera un motif toujours nouveau de grâces nouvelles que Jésus se plaira à vous faire et de ce conflit de générosité et de gratitude naîtront des trésors spirituels qui vous rendront des instruments de la miséricorde du

⁷² ADMJR/ 6-292 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 28 fév. 1842.

⁷³ *Constitutions 1891*, loc. cit., p. 75 (33).

⁷⁴ ADMJR/ 7-55 Lettre de Van Crombrugghe à Flore Delhaye, 25 mars 1859.

⁷⁵ Lettre de Van Crombrugghe à Louise Deschamps, 29 septembre 1842.

⁷⁶ ADMJR/10-2 Lettre de Van Crombrugghe à Gonzague, 17 mars 1838.

⁷⁷ ADMJR/ 18-3 Lettre de Van Crombrugghe à Clothilde van Wymelbeke, 11 avril 1815.

Seigneur »⁷⁸.

E. AU SERVICE DE TOUTE L'EGLISE.

Le but d'être un instrument de miséricorde est simplement celui d'être des canaux, des moyens, pour apporter l'amour de Dieu et de la miséricorde aux autres. Etre un tel instrument est intimement lié au service apostolique, et dans le contexte de la spiritualité de Van Crombrugghe telle qu'il l'a léguée aux Filles de Marie et de Joseph, les deux ne peuvent pas être séparés. Ceci était très clair dès le commencement de l'institut où être un instrument de la miséricorde était logiquement lié au quatrième vœu de l'éducation et du zèle⁷⁹.

Tout ce que le Fondateur a dit à propos de cet instrument est concentré dans le concept de service, et ce service n'a pas de limite.

« Soyez au service de toute l'Eglise. Soyez là comme un pécheur pardonné qui a trouvé la paix et se réjouit dans l'amour miséricordieux de Dieu »⁸⁰.

Nous avons déjà vu que ce service doit être fondé dans la foi⁸¹. Celui qui sert doit être centré sur le Christ de sorte qu'il puisse parler de Lui effectivement. Le service n'est pas une distraction qui détourne du Seigneur, mais il est une partie intégrale de notre vie avec Lui.

« Ce que Dieu fait faire n'éloigne pas de Dieu, mais il faut le faire comme Dieu le veut »⁸².

Nous pouvons nous rappeler que la même idée avait été exprimée par Van Crombrugghe dans la toute première lettre qu'il a écrit aux Soeurs en 1818, lorsqu'il leur a demandé de faire ce qui plaît à Dieu et le faire de telle manière que Lui plaise réellement⁸³. Nous pouvons aussi nous rappeler le zèle formidable du jeune prêtre Van Crombrugghe, à Alost, de l'enthousiasme avec lequel il travaillait à tant de projets afin d'amener la jeunesse au Seigneur. Rappelons-nous encore son invitation aux premières Soeurs à choisir, à prendre la décision d'entrer dans la bataille pour le Seigneur, et il leur a offert l'épée de la parole de Dieu.

Tout au long de sa vie, il a vécu avec le même zèle et il l'encourageait chez ses religieux. Dans les Constitutions des Filles de Marie et de Joseph, il dit que le zèle est leur signe distinctif et de sa façon douce mais claire il dit:

« Que votre zèle soit donc éclairé, qu'il soit discret, qu'il soit pur, qu'il soit généreux et persévérant »⁸⁴.

Van Crombrugghe a rassemblé tout son enseignement dans le même article. Comme cet article est le cœur des Constitutions, il est aussi le cœur qui donne vie à la Fille de Marie et de Joseph.

⁷⁸ ADMJR/ 6-40 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 5 juillet 1836.

⁷⁹ Voir partie 1, chap. 3, C: « Le Fondateur »; puis chap. 4, C: « Les Filles de Marie et de Joseph - Règle et Constitutions, 1844 ».

⁸⁰ ADMJR/ liste C-18. Voir plus haut, chap. 6, A: « Dieu, plein de miséricorde et plein de compassion ».

⁸¹ Voir plus haut, chap. 6, surtout C: « Vivre dans le Christ ».

⁸² ADMJR/ Instructions spirituelles 18, « La solitude et le recueillement ».

⁸³ Voir partie I, chap. 3, C: « Le Fondateur ».

⁸⁴ Constitutions 1891, texte français officiel, art. 161: « Du zèle pour le salut de la jeunesse », pp. 59-60 (24-25).

« ... Vous êtes les instruments de la miséricorde du Seigneur pour former des servantes au Père céleste, des disciples à Jésus-Christ, des temples vivants du Saint-Esprit. Que dans ce sublime ministère aucune difficulté ne vous arrête. Le souvenir de ce que Jésus-Christ a fait pour vous, vous apprendra ce que vous devez faire pour lui. C'est à moi-même que vous faites tout ce que vous faites à la moindre de ces enfants que je vous ai confiées! »⁸⁵.

E. CONCLUSIONS.

Prenant la métaphore de l'orchestre employée par Van Crombrughe, nous voyons qu'être un instrument de miséricorde du Seigneur signifie tout d'abord que l'on soit totalement disponible au joueur. Il peut prendre, utiliser et jouer l'instrument comme il veut. Les instruments sont variés: certains produisent de sons par être complètement ouverts afin que le souffle du joueur puisse donner une très belle sonorité. D'autres instruments produisent des sons quand ils sont tendus à fond, mais jamais forcés. D'autres sont faits en bois, bien préparés, toujours entretenus et les fines cordes tendues prêtes à résonner dès que les mains du joueur les touchent. Il y a encore des instruments à anche qui vibrent avec une parfaite sensibilité au souffle du joueur.

Chaque instrument a un son unique. Il n'y a pas deux semblables. Chacun, par lui-même, est capable de produire une très belle mélodie. Mais ensemble, en harmonie, et à l'unisson, ils donnent une symphonie qui est autrement plus riche.

La symphonie particulière des Filles de Marie et de Joseph est celle de la joie, de la simplicité et de l'action de grâces.

Dans la vision de Van Crombrughe, tel est l'instrument dans la main de Dieu, jouant la mélodie de la miséricorde de Dieu. La grande beauté d'être un instrument est qu'il est joué pour les autres. Aussi, la personne appelée à être un instrument de miséricorde est appelée pour les autres. L'Esprit-Saint forme et utilise l'instrument et si nous sommes ouvertes à cette formation:

« Nous deviendrons ces instruments parfaits entre les mains de la divine miséricorde et nous rendrons des services à l'Eglise »⁸⁶.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Voir plus haut, ch. 6, D: « Instruments de miséricorde par le pouvoir du Saint-Esprit ».

CHAPITRE VIII

EVALUATION ET CONCLUSIONS GENERALES

A. LA SPIRITUALITE DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

1. Les caractéristiques de l'homme.

Réfléchissant sur la vie du Chanoine Van Crombrugghe, on est frappé par plusieurs aspects de son caractère. L'étude de sa vie nous donne une image de l'homme extérieur, tandis que ses écrits, ses lettres en particulier, nous font découvrir l'esprit qui le guidait. Il était un homme profondément enraciné dans les temps et dans la société dans lesquels il vivait, avec les richesses et les limites que cela impliquait. L'observation de la carte de la Belgique⁷⁵⁹ montrera qu'il a passé sa vie sur une superficie très limitée. En fait, le seul moment où il s'est éloigné des Diocèses de Gand et de Brugge était celui où, encore jeune garçon, il est allé faire ses études à Amiens.

Il appartenait à une société de la classe fermement basse-moyenne, et sa famille était composée d'hommes d'affaires qui avaient appris comment maintenir leurs biens au milieu des structures politiques changeantes de plusieurs régimes. Tandis que la classe dirigeante, dans l'incertitude pour l'avenir, et les pauvres, survivaient avec difficulté, les gens de la ville essayaient non seulement de survivre mais d'améliorer leur situation dans la société. Ils avaient leurs coutumes sociales propres que Constant suivait. Il a appris et n'a jamais perdu la faculté d'adaptation et celle d'agir avec diplomatie et de tact. Il avait la chance d'être capable d'utiliser ces aptitudes au service du Seigneur. Son passé familial aussi a influencé son attitude plutôt paternaliste à l'égard des pauvres. Cependant, ceci ne l'a pas empêché de leur rendre service et de leur être attentif d'une manière sincère.

Déjà, quand il était encore jeune homme, deux aspects de son caractère étaient bien définis: extérieurement un homme d'affaires bien ordonné et bien organisé; intérieurement une personne sensible, plutôt timide, avec tendance au scrupule.

Pendant qu'il était à Amiens, il a pris la décision de devenir prêtre et est entré au séminaire diocésain de Gand, au moment où s'intensifiait la persécution de l'Eglise. Ces difficultés semblent avoir fortifié Constant dans sa résolution. Il est devenu un jeune prêtre très zélé, ne reculant pas devant un travail supplémentaire afin d'amener les gens au Seigneur. Déjà à ce moment-là, son intérêt pour les pauvres et pour la jeunesse était remarquable.

Sa nomination à Alost a marqué un grand moment de changement dans sa vie.

Il est devenu directeur et administrateur du Collège qui fonctionnait à peine et a réussi à le remettre sur pied. Cela lui a donné l'occasion de mettre en pratique les idéaux éducationnels qu'il avait appris pendant ses études à Amiens.

C'est à cette même époque qu'il a fondé les Filles de Marie et Joseph et les Frères de St Joseph. Il n'était âgé que de 27 ans. Il se préparait aussi à fonder une autre école attachée au Collège, pour les garçons qui n'avaient pas assez de moyens pour payer leurs études. Il avait encore d'autres projets en vue pour aider les pauvres. Pendant cette période on sent en lui

⁷⁵⁹ Voir appendice 1, A.

beaucoup d'énergie et de zèle; nous pouvons le voir dans sa lettre de 1818 et adressée à la Congrégation (une lettre semblable a été écrite aux Frères au même moment). C'est à cette époque que la devise « pour la plus grande gloire de Dieu » apparaît dans ses lettres⁷⁶⁰.

Lorsque la politique est intervenue dans sa vie, menant à la fermeture du Collège, il s'est mis à mettre toute son énergie à lutter pour la liberté du culte et de l'éducation. Cela a atteint son apogée en 1830, lors de l'indépendance de la Belgique et son élection à la première assemblée nationale. Tandis que nous connaissons beaucoup sur sa vie extérieure, nous n'avons aucune indication sur son développement spirituel pendant ces années. Nous devons attendre une autre décennie, lorsqu'en 1830, à travers ses lettres aux religieuses, nous pourrions discerner les dimensions spirituelles de son propre itinéraire spirituel.

Il a passé le reste de sa vie à Gand où il a vécu pendant plus de trente ans, travaillant avec une énergie remarquable pour le développement des Congrégations qu'il avait fondées. Il travaillait en même temps pour le Diocèse, comme Chanoine de la cathédrale et conseiller diocésain; il était engagé aussi dans les réformes sociales locales pour les prisonniers. Il a continué toutes ces activités jusqu'à ce que la maladie l'en a empêché.

Il est mort à Gand en 1865, en paix avec son Seigneur.

Son caractère était toujours tiraillé entre sa sensibilité et son flair pour l'organisation; entre le charismatique et le juridique. Il sentait la nécessité de se conformer à la fois à l'Eglise et à la société, mais sa sensibilité l'a ouvert à l'œuvre de l'Esprit qui, à certains moments, le poussait presque au-delà de ses forces. Les premières années de sa vie ont été marquées par le zèle, les dernières par l'amour. Le zèle est tempéré par l'amour, et l'on a l'impression de trouver un homme plus doux et plus patient. De toute façon cette tension est évidente.

Ses relations avec Sœur Julie peuvent en être un exemple. Il a été remarquablement insensible à son égard, ce qui ne lui ressemble pas du tout. En étudiant sa personne l'on est frappé par son grand respect pour autrui; il l'a prêché et il l'a vécu. Mais, selon toute apparence, dans sa manière d'agir avec Julie, il semble avoir oublié les sentiments de celle-ci. La seule dimension de la vie du Fondateur qui était aussi forte que celle du respect des autres était son zèle pour servir le Seigneur par le meilleur moyen possible. Il était résolu et capable de mener un projet jusqu'au bout, malgré toutes les difficultés, même, si nécessaire, en employant les moyens inhabituels pour le réaliser (par exemple, la présence des femmes laïques, Mlle Colette de Brandt et sa mère, Mme Van Crombrugghe, comme « mères séculières » dans les communautés d'Alost et de Grammont). Il semblerait qu'au moment de la division de la Congrégation, le zèle aurait dominé son caractère et a étouffé sa sensibilité naturelle.

2. Sa spiritualité.

Reconnaître cette tension chez Van Crombrugghe rend plus remarquable l'œuvre de la grâce en lui. Il a mené une vie privée, écrivant rarement à propos de lui-même, mais à travers ses lettres nous avons une riche connaissance de sa vision de la vie. Nous y rencontrons aussi l'homme affectueux et sensible tel qu'il était. Observant toute sa personne, on a l'impression qu'il était saisi de l'amour et la miséricorde de Dieu. Ceci a suscité en lui une profonde

⁷⁶⁰ Pour l'emploi de la devise « A.M.D.G. » comme l'en-tête des lettres, voir ADMJR/ a-21, Lettre de Van Crombrugghe à Mr. le Directeur du 2^{ème} pensionnat, Alost, 2 décembre 1823.

confiance et le désir de rechercher toujours la volonté de Dieu dans sa vie.

Sa relation avec le Christ était évidente et réelle. Encore jeune homme, il avait fait une élection, un choix pour le Christ et a fondé sa vie tout entière sur Lui. Le Christ était son seigneur, maître et sauveur tout en étant aussi son frère. La dévotion au cœur du Christ était le point central de sa spiritualité, comme l'expression de la miséricorde de Dieu.

Les dévotions à Marie, mère de Jésus, et celle de St Joseph étaient aussi importantes dans sa vie. Joseph avait une place importante et particulière, parce que c'était à lui qu'il s'adressait avec une grande confiance. Son amour pour Marie qu'il considérait comme mère était aussi réel.

Toute sa vie était marquée par la reconnaissance, se réjouissant de tout ce que le Seigneur avait fait pour lui et autour de lui, et il souhaitait que les autres fassent de même. Il comprenait le message évangélique en termes de miséricorde et d'amour, don gratuit de Dieu.

Nous avons déjà vu les différentes personnes qui ont influencé son développement spirituel, en particulier le Père Sellier et le Chanoine Huleu: comment Sellier l'a amené à prendre conscience de l'amour et de la miséricorde de Dieu, et comment Huleu l'a dirigé vers une soumission active à la volonté de Dieu. Il serait intéressant de réfléchir brièvement sur les sources de cette influence. L'on peut dire en général que le plan, la portée de la vie spirituelle qu'il a tracé pour ses religieuses était Ignacien. Sous l'inspiration de St François de Sales, il a décrit jusque dans les détails tout ce qui concerne l'amour et la miséricorde de Dieu.

L'influence de l'enseignement de St Ignace est visible en plusieurs points, dans les Constitutions comme dans ses lettres. Il faut nous rappeler d'abord l'influence des Pères de la Foi sur Van Crombrughe. Lorsqu'il étudiait chez eux, il a construit les fondations de sa spiritualité, qui touchait tous les domaines de sa vie spirituelle. Les Pères de la Foi n'étaient pas des Jésuites. En tant que Pères du Sacré-Cœur de Jésus, ils se sont orientés directement vers les écrits de St Ignace de Loyola, surtout les Exercices Spirituels, et ils se sont fait une idée personnelle de la spiritualité de St Ignace. Leur réponse n'était pas la même que celle des Jésuites avant leur suppression. Par exemple l'accent qu'ils mettaient sur la vie communautaire était différent tout autant que celui qu'ils mettaient sur la contemplation. Ils avaient regardé l'enseignement de St Ignace avec un nouvel œil. Ils étaient surtout marqués par la place que le Sacré-Cœur de Jésus avait dans leur dévotion. Quand donc nous parlons de leur influence sur Van Crombrughe comme Ignacienne, cela ne veut pas dire la même chose que si un Jésuite avait eu une influence sur sa vie. Il a été influencé et aidé par des Jésuites, surtout en rédigeant les Constitutions, mais cela n'est arrivé que plus tard, après que sa vie spirituelle était déjà bien établie.

Des Pères de la Foi Van Crombrughe semble avoir appris l'importance de l'élection Ignacienne, de faire le choix dans la vie, et si le choix était fait pour le Christ, il fallait alors le vivre radicalement. C'est là, la source de son zèle, des capacités naturelles de se mettre au service du Christ.

Comme nous l'avons déjà vu, Van Crombrughe avait un sens aigu de la présence de Dieu, de trouver Dieu en toutes choses surtout dans les personnes aussi bien que dans les milieux et dans les événements. La raison profonde qui a inspiré sa manière de parler des autres avec respect était parce qu'il reconnaissait en eux la demeure de la Trinité, racheté par le sang du

Christ. L'importance qu'il a donnée à l'abandon à Dieu et à son enseignement sur la soumission active à cette volonté était ce que lui-même avait appris à Amiens. Cela était renforcé par la direction de son oncle Huleu, mais nous avons raison de croire que la semence était déjà plantée par les Pères de la Foi. Son emploi de « ad majorem dei gloriam » à la manière de St Ignace comme son propre devise quand il était encore jeune homme, est un autre élément du genre. C'était plus qu'une devise, car nous avons vu combien il insistait auprès de ses religieuses que la gloire de Dieu était la plus importante. Nous avons aussi le témoignage d'une veille Soeur qui l'avait connu pendant des années, qui dit que tout ce que le Fondateur entreprenait était pour la plus grande gloire de Dieu.

La lettre de 1818, qui résume magnifiquement la spiritualité du jeune Van Crombrugghe, est très Ignacienne par son insistance sur l'élection et le zèle. Il y a aussi son désir que ses religieuses suivent les exercices de St Ignace et si possible, sous la direction d'un Jésuite. Sa synthèse personnelle de la vie spirituelle, l'expression « instruments de miséricorde » trouve presque assurément sa source dans les « instruments dans la main de Dieu » de St Ignace. En effet, Van Crombrugghe emploie cette expression assez fréquemment parce qu'elle fait clairement partie de sa pensée.

L'emploi du mot « miséricorde » par Van Crombrugghe nous mène à la seconde influence dans sa vie spirituelle, St François de Sales. Il semblerait vraisemblablement que cette influence lui vient principalement de son oncle, le Chanoine Huleu. Au cours de cette étude, nous avons remonté aux influences possibles jusqu'au « Memoriale » d'Arvisenet. Plus important encore, Van Crombrugghe lui-même admet qu'il a toujours voulu se modeler sur François de Sales et aurait souhaité lui avoir ressemblé⁷⁶¹. Il souligne en effet les attitudes qui l'attiraient chez François de Sales: la douce confiance, la charité et la modération. Ses directions pour recevoir le sacrement de pénitence sont basées sur l'enseignement de St François de Sales⁷⁶².

Le genre de spiritualité que Van Crombrugghe encourageait chez ses religieuses semble être une fusion de ces deux maîtres de la vie spirituelle: ne pas rechercher des expériences extraordinaires dans la prière, avancer paisiblement en confiance, se fier à l'amour et à la miséricorde de Dieu, avec simplicité, joie et action de grâces; trouver Dieu partout, l'aimer à travers ceux qui, tour à tour, ont été formé à l'aimer; abandonnés totalement dans les mains de Dieu et à son service et à celui de l'Eglise. Ce sont là les caractéristiques de la synthèse personnelle de Van Crombrugghe sur la vie spirituelle. Elle est simple, pas compliquée, pleine de douceur et d'amour et en même temps capable d'inspirer le zèle et le courage au service du Seigneur.

Il y a eu naturellement beaucoup d'autres influences sur la spiritualité de Van Crombrugghe, parmi lesquelles trois sont particulièrement dignes de notre considération. La première est celle de Fénelon, Archevêque de Cambrai⁷⁶³. Le Fondateur a utilisé sans aucun doute les principes pédagogiques de Fénelon. Il le déclare explicitement au début de son instruction sur l'éducation et les méthodes de l'éducation⁷⁶⁴. Dans sa correspondance privée, il cite rarement Fénelon, trois fois seulement dans ses lettres aux Filles de Marie et de Joseph⁷⁶⁵ et là, Fénelon est considéré comme le modèle du bon style. Cependant, dans les archives des Joséphites à

⁷⁶¹ ADMJR/ 6-55 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 26 jan. 1837.

⁷⁶² ADMJR/ A-21 Extraits sur les Confessions. St. François de Sales; Directoire pour les Sœurs de la Visitation, art. 2.

⁷⁶³ Voir appendice II, notes biographiques, s.v. Fénelon.

⁷⁶⁴ ADMJR/ E-10, De l'Instruction et de l'Education chez les Dames de Marie.

⁷⁶⁵ ADMJR/ 6-33 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 3 mars 1836; ADMJR/ 19-13 Lettre de Van Crombrugghe à Clémentine 9 octobre 1837; 6-230-243 Lettre de Van Crombrugghe à Olympiade Derville, 16 oct. 1840.

Melle, on conserve un cahier de notes, où le Fondateur a copié quelques extraits de Fénelon à propos de la prière.

En les lisant, on se rappelle l'enseignement de Van Crombrugghe lui-même. Il a copié par exemple

« Tachez de lui faire goûter Dieu: ne souffrez pas qu'elle ne le regarde que comme un juge puissant et inexorable, qui veille sans cesse pour nous censurer et pour nous contraindre en toute occasion; faites-lui voir combien il est doux, combien il se proportionne à nos besoins, et a pitié de nos faiblesses. Familiarisez-la avec lui comme avec un frère tendre et compatissant »⁷⁶⁶.

Certainement ce texte et d'autres extraits qu'il a copiés de la même source s'accordent très fort avec les idées mêmes de Van Crombrugghe sur la prière. Cependant, il reste la question de savoir à quel point Fénelon l'influçait et à quel point il a simplement servi à confirmer ce que Van Crombrugghe avait déjà acquis par lui-même. Il est difficile de le dire et n'a peut-être pas une grande importance. Ce qui est important c'est de noter que le Fondateur est largement d'accord avec les idées de Fénelon et que par conséquent ceci peut être une autre source pour la compréhension de Van Crombrugghe.

Une autre influence est celle d'A Kempis. L'Imitation de Jésus-Christ était aussi un livre favori du Fondateur et certaines des « Instructions Spirituelles » terminent par la proposition de le lire⁷⁶⁷. Ceci a une certaine importance pour nous car il nous offre une certaine connaissance de ce qui était digne d'être noté dans la pensée de Van Crombrugghe.

La troisième et la dernière influence est celle de Ste Thérèse d'Avila. Il est intéressant de remarquer la place que celle-ci a eue dans les écrits du Fondateur. Il ne la cite pas quant à la prière comme on pourrait s'y attendre, mais par rapport à l'humilité. Pratiquement toute l'instruction que Van Crombrugghe a donnée à propos de l'ouverture du cœur à la Supérieure est basée sur les écrits de Thérèse⁷⁶⁸; il semble admirer son bon sens.

Il a dû y avoir beaucoup d'autres influences, comme il y en a dans la vie de chacun, mais celles-ci étaient les plus caractéristiques.

Avant de quitter la question de la manière dont Van Crombrugghe considère la vie spirituelle, nous pourrions peut-être essayer de voir l'originalité de sa pensée. D'une manière générale, il n'y en a pas. Il y a peu de nouveauté dans ce qu'il dit, mais la synthèse personnelle qu'il a offerte à ses Congrégations a certainement gardé l'empreinte de son caractère.

Malgré que le Père Sellier n'utilise qu'une fois l'expression « instrument de miséricorde » celle-ci semble avoir la marque spéciale de Van Crombrugghe. D'autres utilisent des variations de l'expression, comme le fait Van Crombrugghe lui-même, tels que « instruments de paix » et « instruments de réconciliation »⁷⁶⁹ mais « instruments de miséricorde » est son expression particulière et la synthèse de la vie spirituelle. C'est là son originalité. Nous

⁷⁶⁶ ADMJR/ B-16; GARCIA, G.C.; Image of a Merciful God through Prayer, Weybridge, 1979, d'où est tiré ce passage. Tiré de AJM/ 1-M, 31; « Réflexion sur l'Oraison tirée d'une Lettre de M. Fénelon à une Dame sur l'Education de sa Fille », p.10. (Voir plus haut le texte original de Fénelon; Œuvres, Paris, J.A. Lebel, 1823, Tome XVII, p. 126.)

⁷⁶⁷ Voir appendice V, C, pour référence aux textes.

⁷⁶⁸ ADMJR/ Instructions Spirituelles, 19, « Sur l'Ouverture du Cœur ».

⁷⁶⁹ ADMJR/ 5-3 Lettre de Van Crombrugghe à Catherine Dal, 29 juin 1836: « Instrument de Paix » et « Instrument de Réconciliation ». Pour « Instruments dans la main de Dieu » voir appendice III, A.

arrivons alors à la question de savoir si cela a de la valeur pour les autres et s'il y en a, dans quelle mesure.

B. EVALUATION DE LA SPIRITUALITE DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

1. Les Filles de Marie et de Joseph (1817-1865).

Pour que la spiritualité d'un homme soit vraiment celle d'un Fondateur d'une Congrégation religieuse, elle doit être plus qu'une synthèse personnelle. Chaque chrétien, consciemment ou non, à sa façon personnelle de lire l'évangile, de percevoir la réalité et de mettre les deux ensemble dans une réponse convenable. Lorsque l'Esprit-Saint inspire quelqu'un par un don particulier de fondation, d'autres sont poussés à se joindre au Fondateur dans sa compréhension de la vie spirituelle. Notre question serait: au cours des cinquante premières années de son existence, les membres de la Congrégation ont-ils expérimenté cette inspiration particulière de l'Esprit-Saint que Van Crombrugghe avait essayé de partager avec eux? De l'étude qui a été faite, la réponse est affirmative, avec une nette hésitation en ce qui concerne le service des pauvres.

Comme nous l'avons déjà vu, au début de la Congrégation, les Soeurs émettaient le quatrième vœu pour l'éducation des pauvres. Lié à cela, dès le début, il y a eu la recommandation au zèle et l'invitation à être un instrument de miséricorde. Nous avons essayé d'explorer la signification du terme « instruments de miséricorde » dans les écrits de Van Crombrugghe, donné qu'il a une importance évidente. Il offre la synthèse de la spiritualité de Van Crombrugghe, combinant les aspects de l'abandon entre les mains du Père, tout-miséricordieux, tout-compassion, et de disponibilité à être utilisé à Son service pour porter sa miséricorde aux autres.

Pour les premières années, de 1818 à 1830 certainement, jusque vers 1840 probablement, « l'éducation des pauvres » faisait partie de la formule des vœux. Depuis lors, c'était simplement le vœu d'éducation et bien que les classes pour les pauvres aient toujours été maintenues, elles ne jouaient qu'un tout petit rôle dans le développement de la Congrégation. Le Fondateur n'avait pas simplement accepté ce changement d'apostolat mais il l'avait recommandé et encouragé.

On pourrait, avec raison, avancer que l'accent a changé à cause des besoins d'une société changée. Van Crombrugghe lui-même avait appelé la faculté d'adaptation la « grande règle » de la Congrégation. Cependant, parce que « les pauvres » et « instruments de miséricorde » étaient liés, la question reste de savoir pourquoi les pauvres ont été presque négligés par les Filles de Marie et de Joseph, connues alors comme Dames de Marie. Cela fait partie du motif de la première division de la Congrégation, les Sœurs de Marie et de Joseph continuant à offrir leurs services aux pauvres.

Aussi longtemps que la question reste ouverte, elle mérite une sérieuse considération de la part des membres de la Congrégation aujourd'hui. On reste avec une nette impression que pour Van Crombrugghe l'adaptation aux besoins de la société avait une importance plus grande que la définition de la classe ou de la société qui avait spécialement besoin de l'évangélisation. Ceci pourrait ouvrir la question davantage: savoir si la Congrégation est inextricablement liée à l'éducation, c'est-à-dire, mettre en question le fait que l'éducation est réellement une partie essentielle de la spiritualité de la Congrégation.

En étudiant la Congrégation pendant la vie du Fondateur la réponse pourrait tendre vers l'affirmative. Cependant, si nous acceptons l'argument que l'adaptation à une plus grande importance, alors le tableau change. Ceci, semble-t-il, conduit à la conclusion que, tant qu'une part de l'activité apostolique est centrée sur l'éducation dans le sens normal du terme, cela pourrait être aussi légitimement compris dans un sens beaucoup plus large. Aussi, les autres types d'activité apostolique qui ne sont pas nécessairement liées à l'éducation scolaire ont leur place dans la spiritualité de la Congrégation. Il apparaîtrait que, ou bien nous arrivons à cette conclusion ou bien nous devons admettre que la Congrégation, depuis les dernières années de 1830, n'a pas vécu selon la spiritualité qu'elle avait reçue de Van Crombrugghe au début de son existence. Nous restons encore avec la question de savoir pourquoi le Fondateur a divisé la Congrégation s'il voyait la possibilité de l'activité apostolique de plusieurs sortes. Nous devons rappeler une fois de plus, les temps et le lieu dans lesquels lui et les Soeurs vivaient. Ou bien les religieuses étaient pratiquement cloîtrées, donnant l'éducation aux enfants qui venaient à elles, ou bien elles étaient actives dans le champ des services sociaux. Les mélanger n'était pas normal. Ajouter à cela le type de caractère du Fondateur qui aimait que toute chose soit nette et organisée, avec son désir continuel de modifier, d'ajuster et d'adapter, alors il ne sera pas difficile de comprendre pourquoi il a divisé la Congrégation en trois, chacune ayant sa place distincte dans l'Eglise.

Nous pouvons donc dire que tandis que le quatrième vœu était une expression de la spiritualité de la Congrégation il était intimement lié avec le zèle et être un instrument de miséricorde, la nature du vœu a changé. Ceci nous mènerait à croire que l'adaptation aux nécessités changeantes de la société est, en effet, la grande règle de la Congrégation et un aspect essentiel de la spiritualité. Et cela, les Soeurs l'ont vécu pendant les cinquante premières années.

Notre question suivante sera donc: sont-elles arrivées à la sainteté? La spiritualité que Van Crombrugghe leur a donnée, était-elle un moyen valide pour la croissance dans la vie spirituelle? Bien qu'il y ait des exceptions, parce que la sainteté dépend de la réponse individuelle à la grâce de Dieu, il y avait sans aucun doute de saintes femmes dans la Congrégation. Il y a une grande raison de croire que quelqu'un qui accepte de vivre le programme particulier de la spiritualité offerte par Van Crombrugghe à ses Congrégations, pourra croître en sainteté et devenir plus efficace entre les mains de Dieu, un vrai instrument de miséricorde.

2. Les Filles de Marie et de Joseph aujourd'hui.

Si la spiritualité du Chanoine Van Crombrugghe est authentique, alors elle aura une valeur durable malgré les changements des temps dans lesquels nous vivons. Considérant la compréhension de miséricorde à laquelle nous sommes arrivées, il y a lieu de croire qu'elle est d'une grande valeur dans le monde d'aujourd'hui. On pourrait même dire qu'elle a une plus grande valeur que lorsque Van Crombrugghe l'avait conçue au début. C'est comme si cet aspect particulier de la spiritualité du Fondateur est resté presque caché, pour qu'il soit découvert de nos jours. Si nous nous rappelons le but d'être un tel instrument selon Van Crombrugghe:

« Pour former des servantes au Père céleste, des disciples à Jésus-Christ, des temples vivants au Saint-Esprit »⁷⁷⁰.

⁷⁷⁰ Voir partie I, chapitre 4, C., « Les Filles de Marie et de Joseph - Règle et Constitutions ».

Alors nous voyons l'importance de cette spiritualité spécifique pour l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

Le Fondateur a légué aux religieux de ses Congrégations son expérience de Dieu tout-miséricordieux et tout-compassion. Elles sont donc appelées à rayonner la miséricorde de Dieu pour les autres à travers leurs vies. Elles se disposent à être utilisées dans Ses mains dans n'importe quelle voie que lui-même choisisse. Cela se fait en vivant unies au Christ, leur époux, en croissant dans ses attitudes de douceur et d'humilité, de patience et d'amour.

Semblables à Marie, donnée comme modèle et Mère des religieuses, elles sont appelées à dire le « fiat » tous les jours, et devenir ainsi comme elle, les « entrailles » de Dieu, c'est-à-dire, pleines de compassion, mues jusqu'au fond de leur être devant la faim et les souffrances des peuples dans le monde d'aujourd'hui. Marie est en effet un modèle dans son acte d'abandon entre les mains du Père, son acceptation de Sa volonté, son aventure dans l'inconnu. Avec elle, les religieuses sont invitées à chanter le magnificat, le chant de joie et d'action de grâce pour la miséricorde du Seigneur.

Ainsi, pour que la miséricorde du Seigneur et sa compassion puissent être portées au monde d'aujourd'hui, la règle de la Congrégation demeure celle de l'adaptation.

« Pour être toujours utiles, notre institut se faisant tout à tous, modifiera ses moyens d'action d'après les nouveaux besoins de la société. Telle sera en tout temps notre grande règle »⁷⁷¹.

Van Crombrugge ne savait sûrement pas toutes les implications lorsqu'il a demandé à ses religieuses d'être au service de toute l'Eglise. Il a vécu lui-même la plupart de sa vie dans une petite région de la Belgique, avant la grande expansion missionnaire du 19^{ième} siècle, mais cela ne limite pas son message pour ses religieuses aujourd'hui. L'adaptation aux besoins de la société demeure partie intégrale de sa spiritualité, qui combine essentiellement la vie apostolique à la vie de prière et de contemplation. C'est très exigeant et nécessite beaucoup de courage et de confiance totale en Dieu. Pour cette raison, Van Crombrugge a mis la Congrégation sous la protection spéciale de St Joseph, pour que les Soeurs puissent remplir la mission qui leur avait été confiée.

Etre un instrument de miséricorde n'est pas une invitation donnée à la Congrégation en général mais aussi à chaque Soeur individuellement. Comme il l'a fait pour Paul, le Seigneur parle d'elle comme son instrument choisi, pour porter son nom à tous les peuples. L'instrument est choisi malgré ses faiblesses, sa fragilité humaine et terrestre, et même à cause de cela, pour que les autres puissent reconnaître aisément que la puissance appartient à Dieu et non à l'instrument. Ce n'est pas sa miséricorde ou sa compassion qu'elle doit montrer, mais celles de Dieu.

Le foyer de la miséricorde du Seigneur est dans le cœur du Christ, c'est donc là que chaque membre de la Congrégation trouve force et vie, dans cette école de cœur.

C. UNE INVITATION SANS LIMITES.

Dans l'encyclique « Dives in Misericordia », Jean-Paul II a écrit:

⁷⁷¹ Voir Partie I, chap. 3, B., « Education ».

« Révétons le Christ, la vérité au sujet de Dieu, « Père des Miséricordes » nous permet de le 'voir' particulièrement proche de l'homme, surtout quand il souffre, quand il est menacé dans le fondement même de son existence et de sa dignité. Et c'est pourquoi, dans la situation actuelle de l'Eglise et du monde, bien des hommes et bien des milieux guidés par un sens aigu de la foi, s'adressent, je dirais quasi spontanément, à la miséricorde de Dieu »⁷⁷².

La marque de la validité de la spiritualité de Van Crombrugghe est sa pertinence pour notre temps. Tandis que beaucoup de ses idées sont traditionnelles, son message transcend les temps. Constant Van Crombrugghe a vécu il y a un siècle et demi et ne connaissait rien des armes atomiques, de la guerre nucléaire et des autres expressions modernes du péché de l'homme et de son besoin de la miséricorde de Dieu. Il connaissait bien sûr la domination politique et l'oppression et a fait tout ce dont il était capable pour assurer la liberté du culte et de l'éducation, libertés précieuses et importantes aujourd'hui.

Tout homme et toute femme peut entendre et répondre à l'invitation de Van Crombrugghe à être instrument de miséricorde dans la main du Seigneur; d'abord et avant tout cela signifie un abandon total entre les mains du Père, lui permettant de nous utiliser comme et quand il veut et non pas quand et avec qui nous pensons que c'est le mieux.

Etre un tel instrument signifie aussi avoir eu l'expérience de la miséricorde du Seigneur. Comme il nous a réconciliés avec lui avec joie malgré nos péchés, nous lui permettons aussi de nous employer pour mener les autres à recevoir cette même miséricorde.

Cela signifie aussi que nous accueillons les autres avec joie, sans être surprises par leurs faiblesses et leurs péchés, mais nous réjouissant plutôt qu'ils soient ce qu'ils sont. Nous les accueillons avec le même amour et la même joie avec lesquels le Seigneur nous a accueillies. Nous partageons avec eux les souffrances et faisons face avec eux aux souffrances de leurs vies, étant tristes à cause de leur tristesse aussi bien joyeuses à cause de leurs joies.

La miséricorde que le Seigneur nous a montrée est irrésistible, au-delà de toute proportion des hommes que nous sommes, prodigue dans sa générosité, nous aimant et nous acceptant totalement. C'est cela que nous sommes appelées à montrer à chaque personne que nous rencontrons, sans exception.

« Vous êtes les instruments de la miséricorde du Seigneur Que dans ce sublime ministère aucune difficulté ne vous arrête »⁷⁷³.

⁷⁷² Jean-Paul II, *Dives in Misericordia*, Presses Polyglotte Vaticane, 1980. (Documentation Catholique no. 35, p. 2 pour la traduction française).

⁷⁷³ *Constitutions 1891*, texte français officiel, art. 161, « Du zèle pour le salut de la jeunesse », p. 59-60 (21-25).

APPENDICE I(A)

**CARTE DE LA BELGIQUE INDICANT LES LIEUX AYANT UN LIEN AVEC
CONSTANT VAN CROMBRUGGHE ET LES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH**

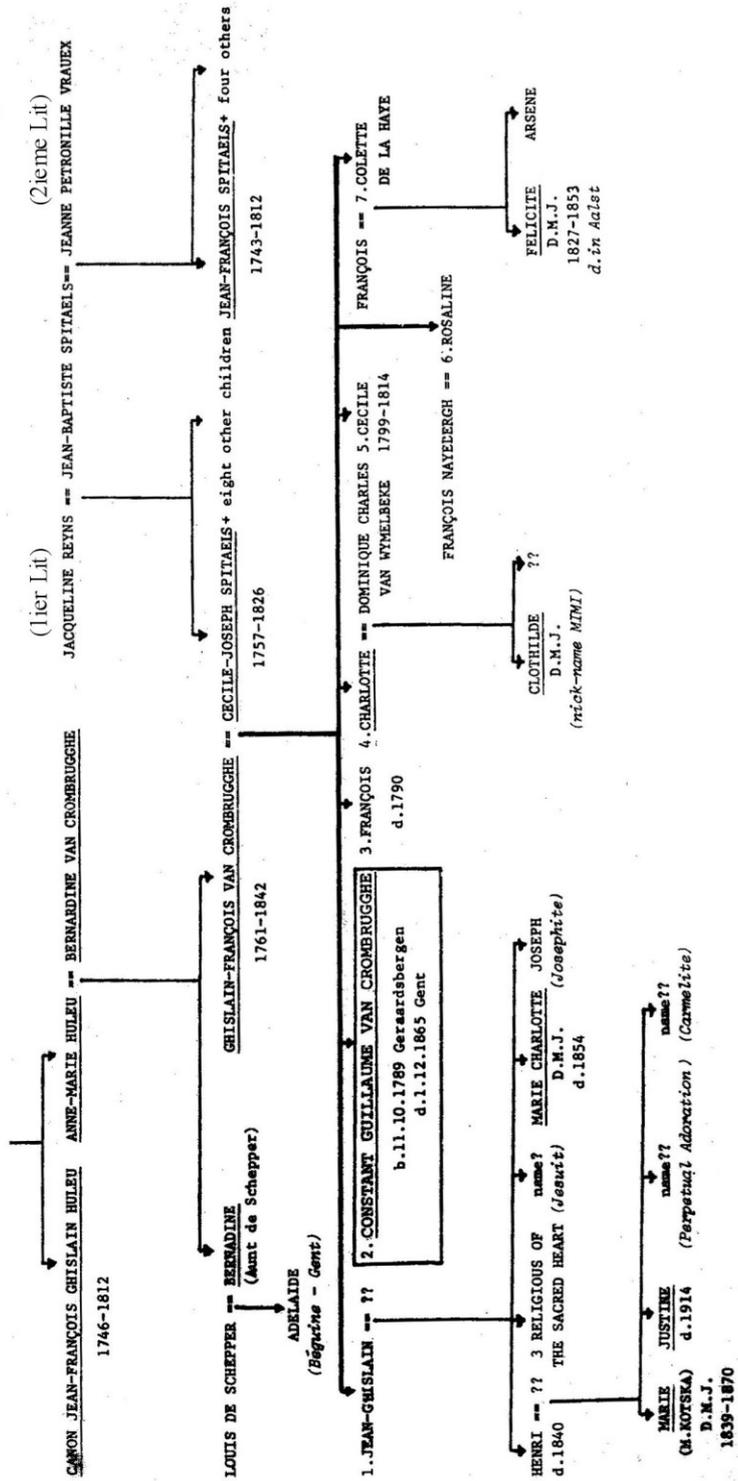


APPENDICE I(B)

GENEALOGIE SIMPLIFIEE DES FAMILLES VAN CROMBRUGGHE-SPITAEELS.

APPENDIX IB: CARTE GENEALOGIQUE DES FAMILLES VAN CROMBRUGGHE ET SPITAEELS.

(CEUX QUI SONT MENTIONNES DANS LE TEXTE SONT SOULIGNES)



APPENDICE II

NOTES BIOGRAPHIQUES

1.

BOUSSEN, François-René, Evêque de Bruges, 1834-1848.

Né : Furnes, 1774; mort: Bruges 1848

De 1806 à 1832 Bousсен était secrétaire du Diocèse de Gand.

En 1834, il fut nommé au nouveau Diocèse de Bruges.

Son épiscopat fut marqué par un gouvernement de sagesse et par sa bonté Il fut remarqué aussi pour ses manières douces et amicales.

Il fut toute sa vie ami de Van Crombrughe.

(voir: PUTTE Van de, "Bousсен, François-René", in B.N., Vol.2, 1868, co1. 866-870).

2.

BRACQ, Henri-François, Evêque de Gand, 1864-1888

Né: 1804; mort: Gand 1808

Etudiant à Alost du temps de Van Crombrughe. Ordonné prêtre en 1827. Bracq enseigna au Séminaire de Gand jusqu'en 1864, lorsqu'il fut nommé Evêque. A son ordination épiscopale comme Evêque de Gand, Van Crombrughe lui offrit la croix pectorale de l'Evêque de Broglie. En tant qu'Evêque, il fut spécialement intéressé par l'éducation et le développement des communautés religieuses.

(voir: SIMON, A., "Bracq, H.-F.", in B.N., Vol. 31, 1962, co1.115-118).

3.

BROGLIE, Maurice-Jean-Madeleine, Prince de, Evêque de Gand, 1807-1821.

Né : Château de Broglie, Normandie 1766.

Mort: Paris 1821.

Ordonné prêtre à Trèves, Allemagne, en 1792, après avoir terminé son séminaire à Ste Sulpice. En 1801, il alla à Paris, sous Napoléon et devint son Aumônier. En 1805, il fut nommé Evêque d'Acqui dans le Piémont d'où il fut transféré à Gand en 1807. Il continua le travail de réorganisation de son prédécesseur, l'Evêque Fallot de Beaumont, surtout en matière d'éducation. En 1811, il prit part au Concile des Evêques et fut emprisonné pour son franc-parler contre Napoléon. Relâché en 1814, il essaya une fois de plus de remettre sur pied les Collèges, dont celui d'Alost où il nomma Van Crombrughe. Il fut exilé encore une fois, cette fois sous le Régime Hollandais en 1817, il mourut en exil, à Paris.

(Voir: "l'Introduction sur de Broglie, H., Evêque de Gand", Recueil des mandements, lettres pastorales. instructions et autres documents, Gand, Poelman-de Pape, 1843).

4.

FALLOT de BAUMONT, Etienne-André-François de Paule, Evêque de Gand, 1802-1807.

Né : Avignon, 1750; mort: Paris, 1835.

Fallot de Beaumont vient d'une famille aristocratique, plus tard il entra dans la vie ecclésiastique. Il devint Vicaire Général de Blois, puis Evêque Coadjuteur de Vaison, à Avignon. A cause de la Constitution Civile concernant le clergé en France, il partit pour les Etats Pontificaux en Italie. En 1801, il résigna la charge de son évêché; en 1802, Napoléon le nomma à Gand. La nomination canonique suivit. Il réorganisa le Diocèse, en particulier les paroisses et la formation du clergé. En 1807, il fut transféré au Siège de Plaisance et ceci fut le commencement d'une nouvelle phase de sa vie. En 1811, au Concile des Evêques il accepta

les idées de Napoléon et fut un des délégués qui demandèrent des concessions au Pape. En 1815, il fut aumônier de Napoléon. Il se retira à Paris en 1816 où il resta jusqu'à sa mort. (Voir: VANDER MEERSCH, "Fallot de Beaumont, Etienne André François de Paule", in B.N., Vol. 6, 1878, col. 880-881).

5.

FENELON, François de Salignac de la Mothe.

Né: 1651; mort: 1715

Il entra au Séminaire de St Sulpice en 1672 et fut ordonné en 1075.

Il fut nommé Archevêque de Cambrai. Sa toute première œuvre écrite comprenait le Traité de l'Education des filles, qui est largement citée par Van Crombrugghe dans ses principes d'éducation. Un homme très sensible il fut pris dans la controverse avec Bossuet concernant le semi-quiétisme et son enseignement au sujet de la vie spirituelle et la prière fut mis en question.

(Voir VARILLON, F., "Fénélon et le pur amour", Paris, Ed. du Seuil, 1951).

6.

LA FAYETTE, Marie-Joseph-Paul-Yves-Gilbert de Motier, Marquis de, Soldat et Homme d'Etat.

Né : Auvergne, France, 1131mort: Paris, 1834.

Comme jeune Officier il alla aider les Américains dans leur combat pour l'Indépendance. En 1779 il retourna en France puis en 1787 il gagna un siège à l'Assemblée. Il plaida pour des mesures libérales tandis qu'il s'opposait aux Jacobins et soutenait la restauration de la monarchie.

En 1789, le Roi le fit Commandant de la Garde Nationale et c'est dans cette fonction qu'il devint finalement gardien du Roi XVI, quand celui-ci et sa famille furent faits prisonniers. A cette époque, il était très populaire et en fait, il avait grand pouvoir dans le pays. Sa popularité déclina, et finalement il se retira de la vie publique en 1791.

(Voir: METZGER, C. H., "La Fayette, Marquis de," in N.C.E., Vol. 8, 1966, p. 316-317).

7.

LAMARTINE, Alphonse, Marie Louis de Prat de, Poète.

Né: Mâcon, Bourgogne, 1790; mort: Paris, 1869.

Etant jeune homme (1809-1811), il fut éduqué par les Pères de la Foi à Amiens. Il est considéré comme l'un des premiers poètes français romantiques, spécialement à cause de "Les Méditations". Il était intéressé par la philosophie, celle de l'Inde en particulier, chose peu commune à cette époque. Pendant des années sa foi vacilla, mais vers la fin de sa vie, il fit l'expérience de la conversion et redevint chrétien: il l'exprime dans son poème, "A la Croix". Il est normalement reconnu comme un des meilleurs poètes romantiques.

(Voir: BOMBARD, C. M., "Lamartine, Alphonse Marie Louis de Prat de", in B.C.L., Vol. 8, p. 337-338.

8.

LAMENNAIS, Hughes-Félicité-Robert de, Prêtre.

Né:1782; mort 1854.

Jusqu'en 1832, Lamennais était l'animateur des Français des Ultramontains. Il suivit l'enseignement des personnes telles que de Maistre et Bonald, qui le conduisent à allier le Catholicisme et le Libéralisme. Il commença le journal "L'Avenir" qui était la voix du Libéralisme catholique. Son œuvre fut l'objet d'une critique croissante à cause de son

extrémisme. En 1831, il alla chez le Pape Grégoire XVI afin d'expliquer sa position. Toutefois, l'Encyclique "Mirare Vos" fut publiée en 1832 condamnant l'alliance des Catholiques avec les Libéraux. Dans son désespoir de ne pas être capable d'exprimer sa position, il devint cynique. Il devint de plus en plus amer, surtout quand son Evêque lui fit répéter quatre fois un acte de soumission. Il abandonna l'Eglise, vers 1837. Il passa les dernières années de sa vie à publier des écrits sur la question sociale et la défense de la démocratie.

(Voir: BOUDENS,R., "Lamennais, Hughes-Félicité-Robert de", in N.C.E., Vol. 8, 1907, p. 347-349.)

9.

LEBLANC, Pierre Charles-Marie, Père de la Foi / Jésuite.

Né: Caen, 1774 ; mort: Namur 1851.

Leblanc s'enrôla dans l'armée étant encore jeune homme et servit en plusieurs pays d'Europe. En 1793, il entendit parler de la nouvelle Société de de Tournely et quitta l'armée pour aller le rejoindre. Il était avec les Pères du Sacré-Cœur pendant toutes les années de difficultés et devint finalement Père de la Foi. Il retourna à Paris avec Joseph Varin afin d'y établir la Société. Il devint le premier directeur du nouveau Collège d'Amiens jusqu'en 1807 lorsqu'il fut forcé de quitter l'enseignement. En 1814, il devint Jésuite et fut envoyé en Belgique pour y rétablir la Société de Jésus. Il travailla intimement avec l'Evêque de Broglie. En 1836, il se retira à Namur, comme confesseur et y resta jusqu'à sa mort.

(Voir: GUIDEE, A., "Le Père Charles Leblanc", in "Vie du R.P. Joseph Varin, Paris, Poussielgue-Rusand, 1854, pp. 159 ss.)

10.

NOOT, Henri-Charles-Nicolas, VA1DBR, Juriste.

Né: Bruxelles; mort: Strombeek, Belgique, 1827.

Juriste licencié de Louvain, il fut avocat au Conseil de Brabant. En 1787, après les Edits de Joseph II, il fut impliqué dans le travail pour l'indépendance des Pays-Bas. Il fut une personne plutôt audacieuse, qui allia ses forces à celles de Vander Hersch, en vue d'obtenir l'indépendance, mais cette alliance se rompit, à cause des disputes entre les deux hommes et leurs disciples. En 1796, il se retira et ne parla plus jamais de la part qu'il avait prise dans la révolution.

(Voir: DUCHESNE, E., "Noot, H.C.N. Vander", in B.N., Vol. 15, 1899, col. 835-865.)

11. RYCKEWAERT, Augustin-Joseph, Professeur de Théologie et le Droit Canon, à Gand. Recteur du Séminaire 1829-1836.

Né : 1771; mort: Gand 1836.

Il suivit la Rhétorique au Collège de Tournai, la Philosophie à Louvain et le Séminaire à Ypres. Il fut ordonné prêtre à Malines en 1787, après cela il travailla pour le Diocèse d'Ypres. En 1806, après l'expérience paroissiale, il fut nommé professeur de Théologie à Gand L'Evêque de Broglie le nomma son théologien personnel lors du Concile des Evêques en 1811, pour lequel il étudia les relations Eglise-Etat. En 1813, pendant la persécution du Séminaire de Gand, il fut emprisonné. Après le retour de Monseigneur De Broglie en 1814, il fut nommé Chanoine Titulaire. Il était un des Administrateurs du Diocèse en l'absence de l'Evêque de 1821 à 1829. En 1829 il fut nommé Recteur du Séminaire. Depuis 1825 il écrivit contre Lamennais, avertissant des dangers de ce genre de Libéralisme. Il fut un théologien bien connu à cause de son érudition et considéré aussi comme un saint prêtre.

(Voir: SCHREVEL, A.C. de, "Ryckewaert, A.-J.", in B.N., Vol. 20, col. 640-650).158

12.

SAINT-BAUZILLE, Jacques-Louis de la Brue de, Evêque.

Né: 1700; mort: 1832.

En 1813; Napoléon nomma de la Brue de Saint-Bauzille, Evêque de Gand. Le Vicaire Général, comme les Professeurs du Séminaire, spécialement Ryckewaert (voir plus haut) refusèrent d'accepter cette nomination. L'Evêque de Broglie refusa de démissionner de l'épiscopat de Gand. Pendant la Révolution française Saint-Bauzille avait émigré en Bavière et après la chute de Napoléon il y retourna, où il reçut le titre d'Evêque 'in partibus'. Il retourna finalement en France où il mourut.

(Voir: VANDERMOERE, J., "Récit de la Persécution endurée par les Séminaristes du Diocèse de Gand en 1813 et 1814", Gand, Vander Schleden, 1363).

13.

SAMBUCY, Louis de, Père de la Foi.

Mort: Paris, 1848.

De Sambucy avait été à St Sulpice avec Charles et Maurice de Broglie, Varin et de Tournély. Il devint finalement Père de la Foi, et alla à Amiens comme professeur. Varin (voir plus bas) lui demanda d'aider les Sœurs de Julie Billiard aussi bien que la Société du Sacré-Cœur. Il y eut malheureusement des difficultés très pénibles dans les deux Congrégations entre celles-ci et de Sambucy. Lorsque les autres Pères de la Foi entrèrent chez les Jésuites en 1814, de Sambucy ne les suivit pas. Finalement il devint conseiller de l'Ambassadeur à Rome et Secrétaire à la Sacré-Congrégation pour la France. Il retourna à Paris comme Chanoine Titulaire de la Cathédrale Notre Dame en 1838, et y mourut dix ans plus tard.

(Voir: BLIN DE BOURDON, F., "Vie de Julie Billiard", Rome, P.U.G., 1978, et PIERAERTS et DESMET, "Vie et Œuvres du Chanoine Van Crombrugge, Bruxelles, 1937, l'Edition Universelle, p.70-71).

14.

VALENTIJS, Charles, Jésuite.

Né: Bruges.

Etant jeune homme, il avait aidé Van Crombrugge au Collège d'Alost, comme professeur et comme directeur spirituel. Plus tard, pendant les années de 1840, il devint directeur spirituel à Melle au Collège des Joséphites. Il fut un ami intime et collaborateur de Van Crombrugge pendant toute sa vie.

(Voir: PIERAERTS et DESMET, "Vie et Œuvres du Chanoine Van Crombrugge, Bruxelles, 1937, l'Edition Universelle, p. 191-192).

5. VAN DER MERSCH, Jean-André, Soldat.

Né: Menin, 1734; mort, Dadizeele, 1792.

Très jeune il entra dans l'armée, servit d'abord pour la France et puis pour l'Autriche. Il avait souhaité combattre en Amérique aussi mais il ne fut pas accepté. Il eut une longue carrière militaire avant de retourner en Belgique en 1779 comme Colonel. Vonck (voir plus bas) le chargea de conduire l'armée réfugiée qui s'était établie en Hollande. Il accepta et dirigea la bataille pour l'indépendance contre les Autrichiens en 1789. En 1791 il fut affligé d'une vieille prématurée et mourut en 1792.

(Voir: LINDEN, H., Vander, "Vander Mersch", in B.N., Vol. 14, 1997 col. 590-595).

16.

VARIN, Joseph Désiré d'Ainville, Père de la Foi / Jésuite.

Né: 1769 ; mort: 1850.

Etudiant à St Sulpice avec Charles de Broglie (frère de Maurice, futur Evêque de Gand) et Eleanor de Tournély. Il les joignit quelque temps après qu'ils aient fondé les "Pères du Sacré-Cœur" et alla avec eux

à Anvers. Après la mort de de Tournély, il devint Supérieur de la petite Société. C'est sous son autorité que la Société se joignit au groupe de Nicolas Paccanari afin de former les "Peres de la Foi". Varin retourna à Paris en 1801, et fut Supérieur du groupe en France. C'est lui qui prit la responsabilité d'ouvrir les Collèges de Lyon et d'Amiens. Il aida particulièrement Madeleine Sophie Barat pour la fondation de la Société du Sacré-Cœur, qui suivit l'inspiration de de Tournély. Varin fut d'un grand soutien pour elle pendant les années de difficultés avec de Sambucy (voir plus haut). Il aida aussi Julie Billiard et ses premières compagnes. Il continua à aider ces Congrégations, après être devenu Jésuite en 1814. Ce fut un homme d'une vie intérieure très profonde et aidait les autres à faire de même. Son expression préférée était: "Que Dieu est bon!".

(Voir: GUIDEE, A., "Vie du R.P. Joseph Varin", Paris, Poussielgue-Rusand, 1854).

17.

VELDE, Jean-François van de, Evêque de Gaud, 1829 – 1838.

Né: Boom, 1779; mort: 1838.

Van de Velde était issu d'une famille de classe-moyenne. Il fit ses humanités près d'Anvers et y fit son Séminaire. Il fut ordonné prêtre par l'Evêque Van de Velde de Melroy (voir plus bas) en 1802. Avant d'être nommé Evêque, il travailla dans la paroisse et plus tard il alla à St Laurent comme prêtre de paroisse. Après avoir été nommé à Gand il travailla surtout pour le rétablissement des Collèges de Gand, Alost et Grammont. C'est lui, en tant qu'Evêque, qui encouragea Van Crombrughe et les autres prêtres du Diocèse d'accepter leur élection aux sièges de la première assemblée nationale.

(Voir: CLAEYS-BOUAERT, "Velde, Van de", in B. N., Vol 26, col 537-545).

18.

VELDE DE MELROY, Jean-Baptiste-Robert, Baron de, Evêque de Roermond.

Ne: Bruxelles, 1743; mort: 1824

Juriste, Licencié de Louvain, Velde de Melroy entra au Séminaire de Malines et fut ordonné en 1769. Il fut conseiller ecclésiastique et Proviseur du Chapitre en 1782. Il fut nommé Evêque de Ruremonde en 1794 mais au moment de la bataille de Fleurus il fut exilé à la frontière de son Diocèse. Il reçut une pension de François II, Empereur d'Autriche. Eventuellement il aida l'Archevêque de Malines, surtout pour les ordinations et confirmations et c'est ainsi qu'il fut l'Evêque qui ordonna Van Crombrughe.

(Voir: VERHAEGEN, P., "Velde de Melroy", B. N., Vol. 26, 1936-1938, col. 558-560).

19.

VOLDER, Joseph Ghislain de, Professeur de l'Ecriture.

Ne: Gand, 1770; mort: Gand, 1820.

De Volder fit ses études au Collège Ste Thérèse à Gand, puis à Douai et il obtint finalement sa licence en théologie à Louvain. Il fut nommé secrétaire de l'Evêque et puis en 1805 professeur de l'écriture au Séminaire de Gand. Pendant la persécution du Séminaire, lui et son frère François, professeur aussi de Théologie à Gand furent mis en prison. A sa sortie de prison, il fut nommé Chanoine titulaire, membre du Synode et membre du Conseil Episcopal. Il mourut quasi soudainement, ayant enseigné quelques années seulement.

(voir: SMET? J.J. de, "De Volder, J.-G.," in B.N., Vol. X, 1876, Col. 846-87).

20.

VONCK, Jean-François, Juriste.

Né: Baerdegem, 1743; mort: Lille, 1792.

Il étudia chez les Jésuites à Bruxelles et le Droit à la Faculté de Louvain. Juriste au Conseil de Brabant, en 1788, sous la domination Autrichienne, il décida d'organiser la résistance. Il commença à publier et prit comme modèle les gouvernements de l'Amérique, de la Hollande et de la France. Il fut un vrai organisateur de la Révolution. Il travaillait déjà avec Vander Noot lorsqu'il demanda l'aide de Van der Mersch. Vonck et Vander Mersch avaient des idées semblables, tous les deux étaient démocrates et patriotes. Finalement, à cause de sa critique contre Vander Noot, l'alliance se brisa. Il fut modéré et considéré comme un grand citoyen.

(Voir: TASSIER, S., "Vonck, J.-F." en B. N., Vol. 26, 1936-1938, col. 822-833).

APPENDICE III(A)

SCHEMA DES THEMES DANS LES LETTRES DE VAN CROMBRUGGHE

Années (18**) No de lettres	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	**	TOTALS	
	7	18	16	29	30	47	48	72	45	62	29	32	19	16	13	13	7	13	6	9	13	12	38	24	29	24	26	27	20	21	34	41	21	29	32	954		
Action de Grâces	1			2							1	2	3	2							3	3															2	42
Amour		8		5	2	10	5	5	4	2	4	4	1	2							2	1	1	1	1													88
Amour de Dieu		4	1	5	1	4	8	2	3		4	2	1	2							1			1	1													47
Anges Gardiens					2	2	2	1	2																													15
Chasteté				1		1																																8
Coeur de Christ		3	3	4	3	2	4	1	6		1	1	2	2	1						2	1	1	3													50	
Confiance	2	3	3	11	12	12	8	14	3	2	3	6	2	2	2						2	3	5	4														157
Courage	6	3	3	4	6	7	6	9	8	6	1	2	4	3	3	2	1	2	2	4	1	2	2	3	1	1	1										100	
Douceur	3	7	8	3	3	9	6	4	5	4	2	4	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1	2														89	
Eglise	2	3	2	3	3	3	3	2	2	3	2	4	2	1	1	1					1	1	1	2													37	
Epouse de Christ	5	6	9	16	9	12	11	17	12	10	5	6	1	5	6	3	3	3	2	2	1	2	4	2	6													182
Etude		4	1	7		2	2				1										2		1	1													22	
Formation	3	2	2			6	2	1	1		3	7	2	3	1	1	1	2	2	2	3	2	5	2													36	
Générosité	2	2	2	6	10	7	10	4	4		3	7	2	3	1	1	1	2	2	3	2	5	2														99	
Humilité	3	3	4	10	4	2		6	4	4	4	8	2	5	3	1	2	1	2	1	1	1	2														85	
Institut		1	4	1		1	9				1	3	1	2							1	3	2	4													67	
Instrument dans la Main de Dieu		2	2	4	2	2	2	2	1		1	1									2	1	1	1												19		
Instrument de la Miséricorde	2	2	4	2		4	3	2	5	3	1	1									3	2	3	1												41		
Jésus Christ	5	10	4	13	17	9	15	9	7	12	7	6	4	5	2	2	2	4	1	2	1	1	4	3	4												216	
Joie	3	5	4	8	10	6	7	14	6	5	2	1	1	1	1	1	3	1	3	3	1	2															95	
Maire	1	1	3	6		13	6	10	4	5	1	5	3	6	3	4	1	4	2	2	1	2	5	4													121	
Miséricorde de Dieu	6	1	6	3	3	7	4	4	7		3	5	5	3	4	1	3	3	1	1	1	5	2	3	2	3	2	3	2	3	1	3	1	3	1	4	102	
Modération		1			1	3	5	15	2	4	1	2	1								3	2	1	3	2												65	
Nom de Jésus		1	1	1	1	1	1	1			3										4	1	1	1	1												13	
Obéissance	1	2		1	3	4	7				4	2	2	4	1						4	1	2		3												66	
Paix		1	2			4	5	5	5	3	1	3	2	2							1	2	5	1													59	
Patience		1				1	1				1											1															5	
Pauvreté	1	1	1			3					2	1	1								2	1															12	
Peur	1	1	5		5	5	4	5	5		2	1	2								2	2															36	
Présence de Dieu		1				1	2				2	1	2								2																8	
Prière	1	1	1	3	2	4	3	8	1	2	3	1									2	2	3	4	4												70	
Principes		1			3	2																															6	
Recollection/Silence	1	1																																			7	
Saint Esprit	3	1	2		1	2	2	1	5		1	1	1	3							1	1	1	1													29	
Saint Joseph	1	3	4		6	4	2	1	5		3	2	3	5							1	3	4	2	2												93	
Saint Sacrement		1			1	1	1																														12	
Satan		2	2	1		2																															25	
Service/Zèle	1	2	3		3	4	2	9	2		2	4									1	3		1	1												46	
Simplicité	4	1	10		3	7	4	2	2		1	2									2	1	2	1	1												48	
Tendance Volontaristique	2			2	4																																11	
Tristesse	1	3	2	7	5	4	4	2	1	1	5	1	1	3							1	2	1	5	4	5											38	
Volonté de Dieu	1	5	2	5	6	9	8	14	3	11	5	1	3	1							1	2	1	5	4	5											132	

APPENDICE III(B)

APERÇU DE L'HISTOIRE DES PREMIERES ANNEES DES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH.

ANNEE	GENERALITE BELGIQUE	VAN CROMBRUGGHE	FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH
1633			Fondation d'une petite communauté de laïques à Mouscron avec approbation ecclésiastique.
1780	Joseph II: empereur d'Autriche.		
1787	Les états des Pays-Bas perdent leur autonomie.		
1789	Décembre: Indépendance - Les états de la Belgique unie.	Octobre: Naissance de Constant Van Crombrugghe	
1790	Fin des Etats de la Belgique unie. La Fayette au pouvoir à Paris. Leopold II: Empereur d'Autriche		
1792	François II: Empereur d'Autriche.		
1793	La France annexe les Pays-Bas après la bataille de Fleurus. Fondation des Pères du Sacré-Cœur.		
1797	Coup d'état des Jacobins, 19 ^{ième} fructidor. Serment de fidélité. Mort d'Eleanor de Tournelay		
1799	Novembre: Napoléon au pouvoir. Mort du Pape Pie VI à Valence. Union des Pères du Sacré-Cœur avec Paccanari.	Commence l'enseignement du catéchisme.	
1800	Varin part pour Paris.		
1801	Concordat entre la France et le Pape. Les Pères de la Foi à Lyon.		
1802	Réorganisation du système de l'éducation en Belgique. Les Pères de la Foi à Amiens.	Pensionnat de Wilhours	

	Fallot de Beaumont Evêque de Gand.		
1803		Pensionnat de M. de Wulf.	
1804	Napoléon proclamé Empereur. Sellier est ordonné prêtre.		
1805	Bataille de Trafalgar.	Etudes à Amiens, France, chez les Pères de la Foi.	
1806		Amiens s'installe à Montdidier. Décide de devenir prêtre.	
1807	Napoléon remporte la victoire contre les Russes. Les Pères de la Foi chassés des écoles.	Les parents achètent la Chapelle N.D. sur la Vieille Montagne à Grammont.	
1808	Napoléon occupe Rome.	Responsable des enfants de chœur à la cathédrale d'Amiens.	
1809	Pie VII est fait prisonnier. Les Etats Pontificaux annexés.	Séminaire de Gand.	
1811	Le conseil national des Evêques. Mgr de Broglie emprisonné.	Sous-diacre. Diacre.	
1812	Pie VII emmené à Fontainebleau. La France perd la campagne de Russie	Ordination Sacerdotale.	
1813	De la Brue de Saint-Bauzille nommé à Gand par Napoléon. Persécution du séminaire de Gand.	Paroisse de Mouscron.	
1814	Abdication de Napoléon. Guillaume d'Orange Pays-Bas. De Broglie libéré.	Avril: Courtrai. Juin: Heusden. Septembre: Alost. Directeur du Collège.	
1815	Flandres - chaos économique. Croissance de l'Eglise. Désaccord de l'état, Belgique.	Discours sur l'éducation. Mort de son Oncle Huleu.	
1816	Bureau du Gouvernement pour les Affaires de l'Eglise.		
1817	Chaos économique. Famine dans les Pays-Bas. De Broglie exilé en France.	Fonde les Congrégations FMJ et les Joséphites	6 mars: Fondation à Alost. Colette de Brandt, Mère Séculière.
1818	On demande le rapport de tous les instituts religieux. Gand sous la direction de Ryckewaert et Goethals.	Ouvre l'atelier de dentelle et l'école dominicale à Grammont. Première lettre aux Filles de Marie et de Joseph et aux Joséphites.	Première lettre officielle et Règles. Font le 4 ^{ième} vœu de l'éducation des pauvres.
1819	Commencement des écoles nationales.	Alost croît en importance.	

1820	De Méan nommé Evêque de Gand par Guillaume d'Orange.		Ouvrent l'école dominicale à Grammont. Entrée de Sr Antoinette.
1821	Réorganisation de toutes les écoles. Mort de Mgr de Broglie en exil.	Publication du "Manuel de la Jeunesse Chrétienne."	Pas de documents conservés.
1822	Proposition du concordat Hollande - Rome.	Premiers statuts des Joséphites soumis au gouvernement.	
1823	Mort de Pie VII.	Achat de sa maison de campagne, "Pausipone", près d'Alost.	
1824	Augmentation des difficultés pour les religieux enseignants.		
1825	La Belgique perd la liberté de l'éducation et de la presse.	Porte-parole du Diocèse de Gand. Directeur du journal "le Catholique des Pays-Bas"	
1826		Porte-parole diocésain et de l'Archidiocèse de Malines. Mort de sa mère.	
1827	Prospérité économique. Concordat entre Guillaume et Léon XI.		Une petite communauté à Belleghem fondée par M. l'abbé Robb et Julie Herbau.
1828	Union des catholiques et des libéraux.		
1829	Van de Velde nommé Evêque de Gand	Membre du conseil diocésain.	
1830	Indépendance de la Belgique. Léopold I Roi.	Elu à l'assemblée nationale par Alost. La Règle des Joséphites est approuvée. Nommé Chanoine de St Bavon. Déménagement à Gand. Inspecteur Synodal.	Règle de 1830 approuvée par l'Evêque à la fête de Sainte Thérèse: 22 Soeurs. La communauté de Mouscron les rejoint. Entrée de Sr Julie Herbau.
1831	Election de Gregoire XVI.	Membre du commission d'enquête pour les prisons. Directeur des religieux. Commission diocésaine pour l'éducation. 7 lettres. <i>(Là où on donne un numéro de lettres il s'agit des lettres écrites aux FMJ et toujours en existence.)</i>	Mouscron s'ouvrent en tant que FMJ. Belleghem Maldeghem. Entrée d'Aloyse Bruycher. 6 professes Julie Herbau: première Supérieure Générale.
1832	Encyclique "Mirari Vos".	18 lettres.	Séparation commence à Grammont. Ouverture de Waeken, Bruges. 5 professes.

			Entrée de Flore Delhayé Commencent les soins à Grammont. 5 professes.
1833		16 lettres	
1834	Boussen, Evêque de Bruges.	Quitte le conseil diocésain. 29 lettres	Séparation définitive. Zusters van Maria en Josef Sr Antoinette, Supérieure Générale. 38 Soeurs ZMJ. 4 professes: Flore Delhayé et olympiade Derville incluses. 2 décès.
1835		30 lettres.	8 professes.
1836	La Belgique accepte de perdre le Luxembourg et le Limbourg.	47 lettres	1 professe.
1837	Sterckx nommé Cardinal-Archevêque de Malines.	Tient le chapitre de tous les Joséphites; confirme leur nom. Temps de sècheresse spirituelle. 48 lettres.	Séparation des Sœurs de St Joseph à Bruges. Période d'épreuve. Ouverture de Bruxelles et Malines. 2 professes. 1 décès.
1838	Crise (en Belgique) de l'industrie de laine. Hollande reconnaît la Belgique. Delebecque Evêque de Gand	Retourne au conseil diocésain. 72 lettres.	Mort d'Aloyse Bruycher. Division définitive, Julie Supérieure Générale (Bruges). Olympiade Derville: vicaire des FMJ qui sont maintenant 52 Soeurs.
1839		45 lettres.	Mort de Bathilde Delhayé, Soeur de Flore. 4 professes. 4 décès.
1840	Convention Belgique - France -Pays-Bas.	Introduit le cycle d'études commerciales à Melle. Commencement de la révision des Constitutions des FMJ. 62 lettres.	Olympiade Derville: première Supérieure Générale élue. Malines devient maison-mère. 4 professes. 2 décès. Ecole des pauvres à Malines.
1841		29 lettres	6 professes. 1 décès.
1842		Ouvre la maison des Joséphites à Louvain. Travaille la plupart du temps avec les Joséphites. Mort de son père.	Flore Delhayé la première faite Supérieure locale. Mort de Clothilde Minne. 25 ans de célébration de la Congrégation.

		32 lettres.	65 noms inscrits dont 12 décès. 5 professes. 2 décès.
1843	Collaboration entre Eglise et état en éducation.	Travail intensif sur les Constitutions. 19 lettres.	9 professes.
1844		16 lettres	Approbation des Règles par l'ArchEvêque de Malines. 2 professes.
1845	Famine en Belgique.	Joséphites à Melle, Bruxelles, Tirlemont et Louvain. 13 lettres.	4 professes.
1846	Congrès libéral. Election de Pie IX.	13 lettres	Ecole des pauvres à Bruxelles. 5 professes.
1847		Premier chantre au chapitre de la cathédrale. 7 lettres.	1 professe
1848	L'Autriche et la Russie cessent les hostilités contre la Belgique. Pie IX prend l'avion pour Gaeta. François-Joseph I, Empereur d'Autriche	Période très active. 6 lettres.	Olympiade réélue Supérieure Générale. 4 professes.
1850	En Belgique: nouvelles lois pour l'éducation secondaire.	9 lettres.	1 décès.
1851		13 lettres	Mort de Catherine dal et Emélie Lecroart, toutes les deux à Mouscron, originaires de la petite communauté laïque.
1852	La Russie reconnaît la Belgique.	12 lettres.	Mort de Colombo Verduyn. 3 professes. 2 décès. Une nouvelle école libre à Malines.
1853		38 lettres.	Mort de Félicité Van Crombrugghe, nièce du Fondateur. 1 professe. 2 décès.
1854		24 lettres.	8 professes. 2 décès. Visite du Duc et de la Duchesse de Brabant, Malines.
1855	Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.	29 lettres.	Décès d' Anne-Marie de Ponthieux, première Maîtresse des Novices. Raphaëlle Becq fait sa profes-

			sion avec 3 autres. 3 décès.
1856		24 lettres.	Décès de Colette de Brandt qui avait aidé à la fondation et fut mère séculière. Une nouvelle école libre ouverte à Bruxelles. Ouverture de la Chaussée d'Haecht. 9 professes.
1857		Réorganisation du programme des études à Melle. Commence à être malade. 26 lettres	
1858		27 lettres	Flore Delhaye élue Supérieure Générale. Clothilde van Wymelbeke devient maîtresse de novices. 4 professes.
1859		20 lettres.	Année du second noviciat commun. 10 professes. 2 décès.
1860	Défaite des troupes papales par les Sardes.	21 lettres	Fin de l'année du second noviciat. Envoi d'une lettre de sympathie à Pie IX. 1 décès.
1861	Rome proclamée capitale de l'Italie unifiée. Victor-Emmanuel II: Roi.	Révision des deux Constitutions. 32 lettres.	Commencent la révision des Constitutions en vue de les envoyer à Rome pour être approuvées. 11 professes. 2 décès.
1862		34 lettres	4 professes.
1863		Se retire des activités publiques. Nommé doyen du chapitre et archidiacre.	3 professes. 1 décès. Envoi des textes des Constitutions à Rome pour être approuvées.
1864	Syllabus Errorum de Pie IX condamnant l'enseignement libéral.		Décret de louange, juillet 30. 3 professes. 2 décès.
1865	Mgr Bracq nommé à Gand.	Donne la croix pectorale de de Broglie à Bracq. 29 lettres. Décès, 1 décembre à Gand.	Décès de Julie Herbau. 2 professes. 2 décès.

1867	Mort du Cardinal Sterckx.		50 ans de l'Institut.
1869	Concile Vatican I.		Première maison ouverte en dehors de Belgique, dédiée au Sacré-Cœur à Coloma-Croydon, Angleterre.
1870	Proclamation de l'infaillibilité du Pape.		
1878	Mort de Pie X. Election de Léon XIII.		
1891			Approbation définitive de la Congrégation et des Constitutions par Rome.

N.B. La population de la Belgique en 1800 était de 3 millions habitants et en 1900 de 6,7 millions, un accroissement de 123%.

APPENDICE III(C)

LA CONGREGATION AUJOURD'HUI

NB « Aujourd'hui » indique l'époque où Sœur Teresa a publié sa thèse (1982 / 1983), et pas la date de publication de cette édition.

Les Filles de Marie et de Joseph – Rome.

Une Congrégation internationale du droit pontifical.

Il y a 580 religieuses dont :
359 ont fait les vœux perpétuels,
12 ont fait la profession temporaire,
9 sont novices.

La Congrégation est divisée en 6 provinces: Belgique, Burundi, Californie, Angleterre, Irlande, Uganda. Il y a aussi un district, le Ghana, qui dépend de la province d'Angleterre.

Il y a 57 maisons en tout.

Oeuvres variées:

- Education
 - école primaire
 - école secondaire
 - Collège et université

- Soins de santé
 - infirmières
 - médecins
 - santé publique
 - dispensaires
 - hôpitaux
 - soins des personnes âgées
 - aumônerie des hôpitaux

- Travail paroissial et social divers

- Centres de retraites et de conférences en Californie, Angleterre, Irlande.

Zuusters van den Heilige Jozef – Brugge.

Une Congrégation diocésaine sous la responsabilité de l'Evêque de Bruges.
Elles sont 220 religieuses ayant 20 maisons en tout.
Elles travaillent en Belgique et au Congo.

Œuvres:

- Enseignement
 - école primaire
 - école secondaire
 - enfants handicapés
- Soins de santé
 - infirmières
 - soins des personnes âgées

Zusters van Maria en Jozef

Une Congrégation diocésaine sous l'autorité de l'Evêque de Gand.
Elles sont 50 Soeurs vivant dans 7 maisons, toutes dans le Diocèse de Gand.

Œuvres:

- Education
 - école primaire
 - école technique
- Soins de santé:
 - infirmières

Joséphites

Institut religieux de prêtres et de frères.
150 membres répartis en quatre régions: Belgique, Angleterre, Amérique, Congo.
Le but principal de l'institut est l'éducation au niveau des Collèges et des écoles secondaires.

APPENDICE V

LES SOEURS AUXQUELLES LE FONDATEUR ADRESSA DES LETTRES.

Note :

Le numéro correspond aux notes des références dans le texte. Par exemple: ADMJR/ 7-4 se rapporte à la quatrième lettre adressée à Flore Delhaye. Le dernier chiffre indique le nombre total des lettres que nous possédons.

No.	Nom	Lettres	Profession	Décès	Nbr
0	Julie Herbau Première Supérieure Générale avant la séparation, restera Supérieure Générale des Soeurs de St Joseph à Bruges.	1834	1831	1865	2
1	Supérieures de Malines. - Eulalie Vandemaële - Helene Dubus (vicaire de l'Institut) - Raphaëlle Becq	1853-1865	1838 1849 1855	1871 1868 1900	14
2	Supérieures d'Alost.	1859-1865			15
02	Marine Coulon Supérieure de Bruxelles Supérieure d'Alost	1834-1835	1835	1894	146
3	Marie-Anne de Ponthieux Maitresse de Novices 1830- 1833. Elle faisait partie de la communauté originaire de Mouscron qui a fusionné avec les FMJ en 1830.	1832-1851	1830	1855	35
4.	Différentes Supérieures inconnues.	1835-1865			53
5.	Catherine Dal Supérieure de Mouscron. Elle faisait partie de la communauté originaire de Mouscron (avant 1830)	1835-1841	1831	1851	36
6.	Olympiade Derville Première Supérieure Générale élue 1840-1858	1833-1863	1834	1887	106+
7.	Flore Delhaye Supérieure de Mouscron. Vicaire de l'Institut. Deuxième Supérieure générale 1858-1885.	1834-1865	1834	1886	113
8	Raphaëlle Becq	1854-1865	1855	1900	4

	Supérieure de Malines. Troisième Supérieure Générale 1885-1900.				
9.	Aloyse Bruycher Supérieure, St Anges, Bruxelles, considérée une très sainte personne. Morte à l'âge: de 23 ans.	1832-1838	1832	1838	11
10.	Gonzague Elle a quitté l'institut.	1838-1839	?		13
11.	Bathilde Delhaye Soeur de Flore Delhaye.	1832-1838	1833	1839	11
12.	Louise Deschamps	1834-1858	1841	1876	14
13	Justine Van Crombrughe Petite-nièce du Fondateur	1859-1864	1867	1914	16
14	Eléonore Laoulais Maîtresse générale.	1854-1862	1855	1894	16
15.	Colombo Verduyn Supérieure locale. Filleule du Chanoine Van Crombrughe.	1833-1852	1832	1852	36
16.	Pauline d'Halluin	1861-1864	1866	1942	11
17.	Clothilde Minne Assistante à Alost., Supérieure à Coloma. Vicaire de l'institut. Supérieure à Bruxelles, St Anges.	1833-1841	1833	1842	49
18.	Clothilde Van Wymelbeke Nièce du Fondateur. Supérieure de Bruxelles, St Anges. Maîtresse de novices. Supérieure à Coloma, Malines.	1843-1865	1854	1978	174
19.	Adressées à différentes personnes: Emélie Lecroart (lettres 1-6) Membre de la communauté originnaire de Mouscron avant 1830. Raphaëlle Hennion	1831-1839	1831	1852	6
		1835-1839	1835	1839	6

(lettres 7-21)				
Clémentine (lettre 13)	1837	?		1
Colette Wouters (lettres 14-15) Morte âgée de 21 ans. Considérée une très sainte personne.	1838	1831	1839	2
Seraphine de Troch (lettres 16-35)	1839	1838	1851	2
Julie Loix (lettres 17-18)	1840-1844	1842	1854	3
Hélène Dubus (lettre 20) Supérieure 1859-1862. Vicaire de l'Institut. Cette lettre fut écrite avant qu'elle n'entre en communauté.	1847	1849	1868	1
Félicite Van Crombrughe (lettres 21-23) Nièce du Fondateur	1848-1850	1847	1853	3
Albertine Oden (lettre 24) Sœur converse	1854	1841	1855	1
Apolline Delbecque (lettres 25-27)	1857-1859	1859	1859	3
Justine Beyser (lettres 20-29+45)	1858-1859	1861	1865	3
Adèle Delacroix (lettres 30-32) Maîtresse générale de l'Institut.	1858-1859	1859	1903	3
Flore de Mytteraere (lettre 33) Postulante?	1861			1
Flavie Serrais (lettre 34)	1842	1843	1850	1

	Considérée comme sainte personne. Morte à l'âge de 29 ans.				
	Stephanie de Jaegher (lettres 41-42)	1839-1839	1838	1840	2
	Léocadie Mullier (lettres 43-44)	1837-1840	1838	1840	2
20	Religieuses Inconnues	1838-1864			39

APPENDICE V(A)

REFERENCES A L'ECRITURE DANS LES CONSTITUTIONS ET DANS LES COMMENTAIRES DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

Note: le numéro de l'article se rapporte à la notation révisée de 1932; le numéro de la page au texte français fait après 1932.

Article	Page	Citation	Référence
160		De la charité et de la concorde.	
	35	• Les deux commandements.	Mt. 22, 37-40
	35-36	• Aimez-vous les uns les autres.	Jn. 15, 10-15
	36	• Dieu est amour.	Jn. 13, 35 1 Jn. 3, 15
	37	• Parler les langues des hommes et des anges.	1 Cor. 13, 1-3
	38	• Le fils de l'homme est venu pour sauver les hommes.	Lc. 9, 55b-56. Jn. 12, 47
	39-40	• La charité sans feinte.	Rm.12, 3-13
		Obligations imposées par la charité.	
	42	• Faites aux autres ce que vous voulez qu'on vous fasse.	Mt. 7, 12
	43	• Les passions sont des sources de toutes les disputes.	Jc. 4, 1
	45	• Porter les fardeaux les uns des autres.	Gal. 6, 2
		Du devoir réciproque de concourir à l'avancement spirituel.	
	46	• Si quelqu'un voit son frère dans la nécessité et lui ferme son cœur.	1 Jn. 3, 17
		Des moyens de parvenir à l'amour du prochain.	
	49	• Ceci est mon corps, ceci est mon sang.	Mc.14, 22-28 Mt. 26, 26-30 Lc. 22, 19-20
	49	• ... au dernier de ces petits c'est à moi que vous l'avez fait.	Mt. 25, 40,45
		La présence de Dieu.	
	55	• Dieu n'est pas loin de nous.	Ac. 17, 27-28
	55	• Une mère peut-elle oublier son enfant ?	Is. 49, 15
161		Du zèle pour le salut de la jeunesse.	
	60	• Briller comme les astres durant l'éternité.	Dan. 12, 3
163		Des Repas.	
	63	• Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ...	1 Cor, 10, 31
175		De la gaieté, de la douceur et de la politesse.	
	74	• ... Faites paraître de la douceur en toute chose ...	Sir. 3, 17
	74	• Se réjouir toujours dans le Seigneur.	Phil. 4, 4
	74	• Les fruits de l'Esprit.	Gal. 5, 22
		De la dissipation.	
	78	• Prenez un peu de repos.	Mc. 6, 51
	79	• Nous avons travaillé toute la nuit.	Lc. 5, 6
	79	• Je suis la vraie vigne, vous êtes des branches.	Jn. 15, 5

184		Le saint sacrement.	
	90	• Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes	Prov. 8, 31
	90	• Venez tous à moi, je vous soulagerai.	Mt. 11, 28-30
	90	• Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur.	Ps. 34, 8
186		Angélus.	
	96	• Voici la servante du Seigneur.	Lc. 1, 58
191		Le saint nom de Jésus.	
	107	• « Je ne vous appellerai plus servantes mais amies ».	Jn. 15, 15
193		Saint Joseph.	
	112	• Ce que vous aurez fait au moindre. de vos petits ...	Mt. 25, 40
197		Le chapitre.	
	121	• « Apprenez de moi car je suis doux et humble de cœur ».	Mt. 11, 29
	122	• Humiliez-vous devant Dieu.	Jc. 4, 10
	122	• ... Revêtez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels.	1 Pr. 5, 5
209-213		Sainte Communion.	
	130	• Venez à moi vous tous qui peinez ...	Mt. 11, 28 Mt. 4, 19
	130	• Le pain que moi, je vous donnerai, c'est ma chair.	Jn. 6, 51b
	130	• Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui ...	Jn. 6, 56
	131	• Demandez et l'on vous donnera ...	Mt. 7, 7
221		Supérieures.	
	151	• « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre ».	Jn. 4, 34
223		Novices et Postulantes.	
	155	• Oubliez votre peuple et la maison de votre père.	Ps. 45, 11
	155	• « Je vous ai choisi ... »	Jn. 15, 16
227-241		Pauvreté.	
	166	• Bienheureux les pauvres en esprit.	Mt. 5, 3
	167	• Le fils de l'homme n'a pas où reposer la tête.	Mt. 9, 58
242-246		Chastete.	
	177	• Bienheureux les cœurs purs.	Mt. 5, 8
246-257		Obéissance.	
	169	• Car ce n'est pas ma volonté que je cherche mais la volonté de celui qui m'a envoyé.	Jn. 5, 30b
	170	• Est-ce que je cherche à plaire à des hommes?	Gal. 1, 10
321-325		Obligation des constitutions.	
	179	• L'amour de Yahvé à jamais je le chante.	Ps. 89, 1
		Obligation des Constitutions.	
	181	• Appliquez-vous à conserver l'unité de l'esprit par ce lien qui est la paix.	Eph. 4, 3

APPENDICE V(B)

REFERENCES A L'ECRITURE DANS LES INSTRUCTIONS SPIRITUELLES DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

1	Quelques réflexions sur l'Avent.	
	<ul style="list-style-type: none">• Cieux! répandez comme une rosée, la victoire et que les nuées la fassent pleuvoir.	Is. 45, 8
	<ul style="list-style-type: none">• Etant toujours vivant pour intercéder en leur faveur cohéritiers du Christ.	He. 7, 25 Rm. 8, 17
	<ul style="list-style-type: none">• Et si je vis, ce n'est plus moi ...	Gal. 2, 20
2	Sur la circoncision.	
	<ul style="list-style-type: none">• Fixant nos yeux sur le chef de notre foi, qui la mène à la perfection, Jésus ...	He. 12, 2
3	Ce que vous devez au Seigneur Jésus.	
	<ul style="list-style-type: none">• Je suis le cep, vous êtes les sarments.	Jn. 15, 1-11
4	Sur l'union de Jésus-Christ avec nous.	
	<ul style="list-style-type: none">• Et moi, je suis avec vous pour toujours.	Mt. 28, 20
	<ul style="list-style-type: none">• Je suis le cep, vous êtes les sarments.	Jn. 15, 1-11
5	Sur l'amour de Jésus-Christ.	
	<ul style="list-style-type: none">• Comme le père m'a aimé, moi je vous ai aimés.	Jn. 15, 9
	<ul style="list-style-type: none">• Si vous m'aimiez, vous garderiez mes commandements.	Jn. 14, 15
	<ul style="list-style-type: none">• Je ne vous appelle plus serviteurs mais amis.	Jn. 15, 15
	<ul style="list-style-type: none">• Je vous ai institués pour que vous portiez du fruit qui demeure.	Jn. 15, 16
	<ul style="list-style-type: none">• Venez à moi vous tous qui peinez ...	Mt. 11, 28-30
	<ul style="list-style-type: none">• Chargez-vous de mon joug.	Mt. 11, 29
6	Sur la résurrection.	
	<ul style="list-style-type: none">• Une fois ressuscité, Christ ne meurt plus.	1 Cor. 15, 15-23
7	Sur la Présentation de Marie.	
	<ul style="list-style-type: none">• Et quiconque aura quitté maison, frères, Soeurs ...	Mt. 19, 39
8	Sur le mystère de l'incarnation.	
	<ul style="list-style-type: none">• Je suis la servante du Seigneur.	Lc. 1, 38
9	Des saints anges.	
	<ul style="list-style-type: none">• Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère?	He. 1, 14
	<ul style="list-style-type: none">• Il a pour toi donné ordre à ses anges de te garder.	Ps. 91, 11

APPENDICE V(C)

REFERENCES TIREES DES AUTRES OEUVRES QUE DE L'ECRITURE DANS LES INSTRUCTIONS SPIRITUELLES.

3.

Ce que vous devez au Christ Jésus.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 7.
 - Livre 3, chapitre 10.

4.

Sur l'union de Jésus-Christ avec nous.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 8.

9.

Des saints anges: I & II.

- St. Jérôme sur St Matthieu:
 - Chapitre 18.

10.

Amour de la Paix.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 3.

15.

Pureté de zèle, jalousie.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 3, chapitre 54.

17.

Respect pour nous-mêmes.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 3, chapitre 34.

APPENDICE VI

TRANSCRIPTIONS

VI(A): AMDJR/ 19-2, lettre de Van Crombrughe à Emélie Lecroart, 18 octobre 1831.

Ma bien chère fille en J.C.

Il m'a été bien agréable de voir les sentiments de gratitude qui vous animent pour les faveurs dont le bon Dieu vous remplit, et pour les sentiments que vous reconnaissez en moi et que Dieu m'a donnés pour votre perfection. Louons le Seigneur, mon Enfant, et glorifions-le de toutes les puissances de notre âme; il est vrai que vous êtes une de ces créatures privilégiées appelées à être les Epouses de l'Agneau et à être un instrument de la miséricorde divine, dans l'Eglise militante. Goûtez votre bonheur, en vous tenant toujours dans une joie douce fondée sur la soumission à la volonté de Dieu en toute chose. Ne permettez jamais que la tristesse entre dans votre cœur; veillez soigneusement sur vous-même, afin que chacun comprenne que vous êtes heureuse sous le St. joug du Seigneur.

Quant à la méditation, vous y ferez des progrès en vous rendant à l'invitation de votre divin Epoux qui vous dit d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur, et ce ne sera plus seulement dans la méditation, mais dans toutes les pratiques de la vie religieuse que vous avancerez par la douceur et l'humilité.

J'ai vu avec beaucoup de la satisfaction que les enfants de la Congrégation et les Sœurs (du 2e ordre) ont profité des paroles d'encouragement que je leur ai données. Assurez-les que je les porte toutes dans mon cœur et que je fais des vœux fréquents pour leur bonheur. J'attends aussi quelque petite prière de leur part afin que je devienne un Prêtre selon le cœur de Dieu.

Il me paraît que vous avez pris une bonne méthode pour l'examen des livres qui paraissent bons; pour ceux que vous ne connaissiez en aucune manière, il faudrait les examiner d'un bout à l'autre.

Recevez, ma chère Enfant, avec ces conseils, ma bénédiction paternelle et l'assurance de mon sincère dévouement.

Votre père spirituel

Gand 18 Oct. 1831

C.G. Van Crombrughe

VI(B): ADMJR/ 15-11, letter of Van Crombrugge to Colombo Verduyn, 12 mars 1835.

Loués soient J.M.J.

Ne vous tourmentez donc plus, ma chère Sœur, par des pensées quelles qu'elles soient. La volonté seule peut rendre bonnes ou mauvaises les pensées ou actions des hommes. S'il se présente des pensées qui ne sont pas à admettre, renvoyez-les doucement et sans vous effrayer. Voilà tout ce que vous avez à faire. Ne perdez donc plus le temps à examiner ces pensées, ne vous en troublez plus; imitant de petites enfants qui ont peur de leur ombre et qui se mettent à fuir une chose qui les poursuit.

Vous avez toujours trop accordé d'attention à vos idées; et vous n'avez pas cru avec assez d'humilité que vous aviez des idées noires. Conservez donc en paix un cœur où J.C. daigne faire sa demeure. Vous déshonorez le divin Epoux, par des craintes ridicules et des sentiments tout à fait contraires à sa bonté. Dites-moi, mon Enfant, J.C. ne vous a-t-il pas donné assez de preuves de son amour? Ne devez-vous pas le croire assez puissant et assez bon pour vous aider contre les ennemis de votre salut?

Voilà, ma chère Enfant, ce qui vaut mieux que des remèdes contre telle pensée en particulier. Soyez humble et ayez confiance en J.C. C'est ce que vous souhaite votre tout dévoué père spirituel.

12 mars 1835

G.C.V.C.

Préparez-vous avec joie à la fête de St. Joseph.

VI(C): ADMJR/ 13-16, lettre de Van Crombrughe to Justine Van Crombrughe, after 1863; possibly Easter 1865.

L.S.J.M.J.

Ma très chère Fille en J.C.

En lisant, hier, le passage relatif à Marie-Madeleine, dans le St. Evangile, où cette ardente servante de J.C. cherche avec une espèce de trouble, et ne le trouve pas ou ne le reconnaît pas, quoique le bon Sauveur se trouve à ses côtés, j'ai pensé à vous, ma pauvre Enfant. Ce trait de l'histoire de Madeleine est l'image de ce qui arrive à beaucoup d'âmes sincèrement dévouées au Seigneur, et dont le divin Epoux veut éprouver l'amour, en se dérochant à leurs yeux par la soustraction de ses grâces sensibles. Cet état les alarme, les trouble et leur fait craindre d'avoir perdu l'état de grâce, l'amour de Dieu, Jésus l'unique objet de leur vraie et unique réelle affection... Elles gémissent, elles cherchent, elles oublient que le consolateur qu'elles croient loin d'elles, est dans leur cœur pas sa grâce, et autour d'elles par sa protection.

Apprenez, mon Enfant, que votre confiance en Jésus, doit augmenter lorsque vous ne ressentez pas sensiblement sa présence. C'est, en effet, que ce véritable ami, veut exciter en vous, des sentiments plus conformes à ceux que son amour a pour vous, une foi plus vive, une espérance plus dégagée de tout mélange de votre suffisance propre, un amour pur et confiant en l'infinie miséricorde divine.

Tant donc que l'absence de J.C. vous afflige, tant que vous craignez de lui déplaire, soyez certaine que son amour est dans votre cœur, que vous êtes son amie et que vous les (*sic*) sentirez quand l'épreuve sera terminée.

En attendant, rappelez-vous ce que vous avez lu dans le traité de la paix de l'âme, et continuez à lire cet excellent ouvrage. Recevez ma bénédiction et croyez à mon dévouement, Votre père en J.C. toujours dévoué,

C.G. Van Crombrughe

APPENDICE VII

ADMJR/ C-3, « LE LIVRE DE LA REGLE DES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH » 1830, LETTRE D'INTRODUCTION A CETTE REGLE, ECRITE LE 6 MARS 1818.

A noter que cette édition de la Règle fut publiée en 1831, après la première approbation le 15 octobre 1830 par l'Evêque de Gand, Mgr Joannes Franciscus Van de Velde.

Aux Filles de Marie et de Joseph.

Filles estimées, bien-aimées Soeurs dans le Seigneur,

Afin de remplir avec un saint zèle votre vocation d'éduquer les enfants et d'arriver à la perfection religieuse, vous devez bien considérer et imprimer au plus profond de vos cœurs la grandeur de l'œuvre pour laquelle Dieu vous a choisies, l'excellence et la sainteté de l'état auquel il vous a appelées.

En effet, les enfants que le Seigneur a confiés à vos soins, mes Filles bien-aimées, ne sont pas seulement des gages précieux que son Amour paternel a mis sous votre garde, mais ils sont aussi ses enfants, le prix du précieux sang du Christ et membres de votre aimable Rédempteur, purifiés et sanctifiés par le baptême, temples du Saint-Esprit, demeure de la très Sainte Trinité, des créatures choisis pour servir Dieu sur cette terre et pour l'aimer éternellement au ciel.

Vous, Filles de Marie et de Joseph, étant les mères adoptives des élus de Dieu, vous devez éduquer ces jeunes aspirants à la vertu, les conduire lentement et doucement, les former à la sainteté chrétienne. Vous êtes comme les anges gardiennes visibles de ces précieux trésors, ces membres et héritiers de Jésus. Vous êtes les collaborateurs du Sauveur, l'aidant à les guider vers le pâturage de sa gloire éternelle. Vous êtes des servantes bénies de la très Sainte Trinité, qui attend de vous que vous essayiez d'embellir et d'enrichir ces enfants qui sont ses vivantes habitations afin qu'elles puissent plaire à sa haute majesté. Enfin, vous êtes appelées à préparer les membres de sa sainte Eglise pour la lutte contre l'enfer, le monde et le chair; à leur enseigner à connaître les séductions de l'enfer. A détester la vanité du monde, à conserver le vêtement d'innocence et de garder leurs cœurs sans tache pour toujours dans l'amour de Jésus Christ.

Cependant, Filles bien-aimées, vous n'arriverez jamais à ces objectifs importants, vous ne serez jamais capables de remplir votre sainte vocation, si vous n'essayez pas, tout d'abord, de vous rendre vous-mêmes dignes, par une vie pieuse et parfaite, de devenir de vrais instruments de la miséricorde de Dieu. Pour qui serez-vous bonnes, demande l'Esprit-Saint, si vous êtes mauvaises pour vous-mêmes? De quelle utilité vous sera-t-il d'avoir travaillé pour les autres si vous négligez et demeurez pauvres? si vous menez d'autres au ciel alors que vous allez à l'enfer?

Afin d'éviter ce malheureux destin, travaillez pour vous-mêmes tandis que vous vous dévouez pour les autres; en un mot, acquittez-vous de votre devoir de façon à ce qu'il soit autant utile à vous qu'à d'autres. Pour servir Dieu sincèrement – ce qui devrait être votre seul but en toutes choses – vous devez être particulièrement convaincues de cette vérité

fondamentale de notre foi: que nous avons tous été créées pour servir Dieu; d'autant plus que toute notre perfection se résume en deux choses: faire ce qui plait à Dieu, et deuxièmement le faire de la manière qui plaira concrètement à ce Maître Suprême.

Pour le premier point, que la raison qui vous rassemble et l'obéissance que vous pratiquez puissent vous mettre à l'aise. Ainsi nos efforts seront dirigés pour obtenir le deuxième point qui est celui d'accomplir tout notre travail de la manière voulue par Dieu. A cette fin, j'espère, avec le secours du Seigneur, que j'ai préparé vos règles et que j'y ai ajouté les moyens de les observer avec un esprit religieux véritable. Au deuxième livre des Macchabées nous lisons que Judas Macchabée, afin d'inciter son peuple à lutter contre l'ennemi, l'arma, non pas de flèches et de boucliers, mais de bonnes œuvres et d'exhortations. Il leur dit qu'il avait vu le prophète (Jérémie) lui donnant une épée d'or et lui disant: « Prends cette épée salutaire, c'est un don de Dieu pour toi, avec lequel tu détruiras tes ennemis ». Ces paroles suscitèrent le courage des Israelites au point où l'on prit la décision d'aller à la guerre en vaillants défenseurs du Temple et de la Ville Sainte: et, selon les Ecritures Saintes, ils eurent moins peur pour leurs parents et amis que pour la sainteté du Temple.

Judas, voyant le grand nombre de leurs ennemis et leurs armes terribles, leva les mains aux cieux et pria le Seigneur (qui n'a peur d'aucun pouvoir mais qui donne sa victoire à celui qu'il désire) pour qu'il envoie son ange à leur secours et terrorise le peuple qui blasphémait Son Nom en marchait contre Ses serviteurs.

Là-dessus, ils attaquèrent l'ennemi, combattant avec leurs mains tout en priant Dieu dans leurs cœurs, et dérouterent pas moins de trente-cinq mille hommes, se réjouissant fortement de l'assistance du Seigneur.

Vous aussi, Filles bien-aimées, acceptez avec les mêmes sentiments ces armes spirituelles que je vous offre pour la gloire de Dieu et pour votre sanctification. Gardez à l'esprit que la Sainte Vierge Marie et Saint Joseph vous donnent cette épée spirituelle afin d'écraser l'ennemi des âmes. Vous êtes les temples vivants du Seigneur ; oubliez donc tout ce qui est à l'extérieur et soyez uniquement occupées de vous embellir intérieurement, vous rendant agréables à la majesté divine. Comme Judas Macchabée, je lève les mains au ciel et supplie votre puissante et douce Patronne de vous protéger et d'obtenir que Dieu vous envoie un ange pour vous défendre toujours, pour triompher de vos ennemis et vous aider à les vaincre.

En dernier lieu, imaginez-vous que Marie, votre Sainte Mère, s'adresse à vous du ciel en ces paroles:

« Mes Filles, observez ces Règles de la même manière dont vous soignez la prunelle de vos yeux; attachez-les à vos doigts; écrivez-les dans vos cœurs et vous vivrez avec moi éternellement ». (Prov. 7, 1-3)

Alost, 6 mars 1818, un an après l'institution de cette Congrégation spirituelle.

Votre serviteur dévoué

CGVC, Prêtre, Supérieur du Collège de cette ville.

BIBLIOGRAPHIE

The Holy Bible, Revised Standard Version, Catholic Edition, London, Nelson and Sons, 1966.

Vatican Council II, the Conciliar and Post Conciliar Documents, General Editor, Austin Flannery, The Liturgical Press, Collegeville, Minnesota, 1975.

DENZINGER H., SCHONMETZER A., eds. Enchiridion Symbolorum, Definitionum et Declarationum de rebus fidei et morum, 32nd ed. Freiburg im Breisgau, Herder, 1963.

I. WORKS OF CANON VAN CROMBRUGGHE

A. Unpublished

In ADMJR, the original manuscripts (or copies) of the following:

- 1 Letters of Van Crombrugghe to various Sisters: A 1-20, (954 letters).
Letter of Van Crombrugghe to Prince Maurice de Broglie, Evêque de Gand (1820): A-26.
- 2 Instructions Spirituelles: A-21 (22 Instructions).
- 3 Rule and Constitutions:
 - i) Kort begryp, van de Regels der Dogters van den H. Joseph, 1818.
 - ii) Regel-Boek der Dogters van Maria en Joseph, 1830, (including the introductory letter of 6 March, 1818).
 - iii) Constitutions et Règles des Filles de Marie et de Joseph, dites "Dames de Marie", 1844.
 - iv) Constitutions des Filles de Marie et de Joseph, 1864 and 1891.
 - v) Constitutions of the Daughters of Mary and Joseph, official English text.
 - vi) Ceremonieel der Dogters van Maria en Joseph gezeyd Zusters van Maria (1831).
- 4 De l'Instruction et de l'Education chez les Dames de Marie: E 10.

Lettres sur l'Education.
Règlements des Maîtresses.
Conférences sur l'Education.
Guide Pédagogique, Préceptes-Règles de Conduite.
- 5 Sermon Notes (Mouscron, 1813)
 - i) Sur le soin des Maîtres envers leurs domestiques.
 - ii) Pour une première Communion.
- 6 Collections of extracts from the writings of Van Crombrugghe:

Extracts from the letters of our Venerated Founder, (B -8).
Extraits de la Correspondance du Chanoine Van Crombrugghe, (B -9).
Maxims for a good Religious, (B -11).
Maxims for Good Education, (B -38).
Pensées Recueillies dans le Courrier du Chanoine Van Crombrugghe, (B -10)
Recueil de lettres adressées par le Très Révérend Fondateur des Dames de Marie (1831-1855), (B -12).
Règlements des Professeurs par le Chanoine C.G. Van Crombrugghe, Institut des Peres Joséphites, Grammont, 1832, (B -40).
The Christian Teacher: Educational Principles of the Ladies of Mary as proposed by their Founder, Constant Van Crombrugghe, (B -39).

B. Published

In ADMJR:

Manuel de la Jeunesse Chrétienne, 2 Volumes, Alost, H. Sacres, 1821.
Réfutation et Observations sur les libertes de l'Eglise Belge, Spitaels, Alost, 1827.
1830, La liberté d'Enseignement, Articles de journaux et discours par Chanoine Van Crombrugge, Grammont, R. Pieraert, undated.

II. LETTERS ADDRESSED TO CANON VAN CROMBRUGGHE

Letters of Madame Flore Delhay (1837-1865): A - 22.
Letters of Madame Marine Coulon (1840-1865): A - 23.
Letters of various Sisters (1836-1864): A - 24.
Diverse letters and notes: A - 25.
 a) Collection A - 26:
Letter of de Bruges de Brachom née de Montpellier (1818).
Letters of C.A. Delsart, parish priest of Mouscron (1830).
Letters of C. Van Eeke, parish priest, Mouscron (1854-1864).
Letters of François, Evêque de Gand (1833-1836).
Letter of W. Germaitre (1831).
Letters of A.C. Goethals (Vic. Gen.) (1819-1864).
Letter of Sœur Julie (Nouveau-Bois) (1859).
Letters of G. Lefebvre (1831).
Letter of Chanoine Loebis (1860).
Letter of the Community of the Sisters Maricoles (1864).
Letters of E.L. Pillebout.
Letter of Rosa, from Mouscron (1836).
Letters of Pere Sellier (1805-1810).
Letters of Leon Soet, S.J. (1826-1827).
Letters of Th. de Staercke, Fribourg (1834).
Letter of G. Verlooy, Préfet du College, Malines (1816).

III. BIOGRAPHIES AND COMMENTARIES ON CANON VAN CROMBRUGGHE AND HIS SPIRITUALITY (the final number refers to the ADMJR).

ANON.	<u>Historique de l'Institut</u> , handwritten, C-1.
	<u>Notice Biographique: La vie et les œuvres de M. le Chanoine Van Crombrugge</u> , 1866, B-24.
ANON.	<u>Notre Institut des Dames de Marie</u> : à l'occasion du premier Jubilé de vingt-cinq ans, 6 mars, 1842, C-5.
ANON.	<u>Portraits de notre Très Rev. Fondateur</u> , handwritten, C-1.
ANON.	<u>Notre Vénéré Fondateur Vous Parle</u> , Institut des Pères Joséphites, Melle.
BATTEN, B.	<u>Live in the joy of the Lord</u> , private publication, 1971, B-21.
BEGERT, M.L.	<u>The charism of the Daughters of Mary and Joseph</u> , St. Louis, unpublished, December 1973, B-18.
BOURKE, F.M.	<u>The Charism of the Ladies of Mary</u> , unpublished, 1978, B-30.
CLEMENTS, T.A.	<u>Instruments of Mercy. The spirit and spirituality of Canon Constant William Van Crombrugge, Founder of the Daughters of Mary and Joseph</u> , unpublished licentiate thesis, Rome, Pontifical Gregorian University, Institute of Spirituality, 1980, B-31.

- CREEDON, C. The Ladies of Mary and their Charism, unpublished Masters' thesis, Ireland, Maynooth, 1978, B-29.
- DEJEMEPPE, B.M. To the attention of our Sisters in "A state of Chapter", document based on the writings of the Founder, B-12.
- DELHAYE, F. Biographie de C.G. Van Crombrugge, Chanoine de Bavon à Gand, unpublished, Malines, Coloma, 1873, B-1.
- DELHAYE, F. Biography of our Venerated Founder, English translation, undated, B-1.
- FOLEY, M.I. As the stars they shall shine, Los Angeles, 1952, B-26.
- GARCIA, G.C. "Ce que C.G. Van Crombrugge avait en vue en fondant la Congrégation des Joséphites", in Inter Nos, Juillet-Aout, 1979, B-17.
- GARCIA, G.C. Constant Guillaume Van Crombrugge, 1789-1865. The response of a Christian and an Educator to and within the historical context of the 19th Century, Doctoral Dissertation, Louvain, 1980, 2 vols, B-22.
- GARCIA, G.C. "Courage, trust, love; the portrait of a man. Image of a merciful God through prayer", unpublished notes, Weybridge, 1979, B-16.
- JORISSEN, J. Constant Van Crombrugge après sa correspondance, Melle, unpublished manuscript, 1945-1952, B-33.
- JORISSEN, J. Notre Fondateur, unpublished, March 1958, B-7.
- PIERAERTS, C. Vie et Oeuvres du Chanoine Van Crombrugge, 1878, B-27.
- PIERAERTS C. et DESMET, A. Vie et Œuvres du Chanoine Constant Van Crombrugge, Bruxelles, l'Édition Universelle, 1937, B-28.
- SCHOBENS, V. et VAN HILLE, W. "Descendance de J.B. Spitaels, 1719-1799", Tablette de Flandres, Document I, Bruges, 1958.

IV. WORKS CONSULTED: RELIGIOUS AND HISTORICAL BACKGROUND RELATIVE TO BELGIUM IN THE 18th AND 19th CENTURIES.

- ANON. "Le folklore Brabançon", Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, 1936, C-24.
- ANON. "Frères de, Saint Joseph", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 18^e livraison, 1835-1836, p.312-313.
- ANON. "Frères de Saint Joseph", in Journal Historique et Littéraire, Vol. IV, 41^e livraison, 1837, p.204.
- ANON. "J.J. Smet, 'Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du 19^e siècle, et en particulier sur l'assemblée des Evêques à Paris en 1811'", critique in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 33^e livraison, 1836-1837, p. 454-457.
- ANON. The Life of Madame Flore, Second Superior General of the Ladies of Mary, translated and abridged by F. JACKSON, London, Sands and Co., 1908.

- ANON. "Notice sur M. l'abbé Corneille Stevens", in Journal Historique et Littéraire, Vol, IV, 42^e livraison, 1837-1838, p.269-277.
- ANON. "Notice sur M. van den Driessche, économiste du séminaire de Gand" in Journal Historique et Littéraire Vol. III, 25^e livraison, p. 41.
- ANON. "Notice sur Monseigneur Fallot de Beaumont", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 20^e livraison; p.427-432.
- ANON. "Lettre pastorale. Les Archevêque et Evêques de la Belgique, Mai 1835", (sur l'éducation), in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 15^e livraison, 1835, p. 147-156.
- ANON. Le Pèlerinage Marial a Grammont, Notre Dame de la Vieille Montagne, 1948.
- ANON. Vie de la Révérende Mère Flore, Deuxième Supérieure Générale des Dames de Marie, Bruxelles, 1903.
- AUBERT, R. "La suppression de la Compagnie de Jésus a la fin du XVIII^e siècle et son rétablissement au début du XIX^e siècle", Collectanea Mechliniensia, Tome XXXIII (novae seriei, t. XVIII), 1948, p. 709-716.
- BAUNARD, Un Siècle de l'Eglise de France, 1800-1900, Paris, Ch. Poussielgue, 1901.
- BEATTY, J.L. "Lafayette, Marquis de", in E.A., Vol.16, 1977, p. 632-634.
- BENIGNI, U. "Ultramontanism", in The Catholic Encyclopaedia, ed. C. Hebermann, Vol. XV, New York, Encyclopaedia Press, 1912, p. 125.
- BENOIT, P. La vie des clercs dans les siècles passés, Paris, Maison de la Bonne presse, 1914.
- BERTHELOT DU CHESNAY, C. "Gallicanism" in N.C.E., Vol.6, p. 262-267.
- BLIN DE BOURDON, F. Vie de Julie Billiard ou les mémoires de Mère Saint-Joseph, Rome, P.U.G., 1978.
- BOUDENS, R. "Lamennais, Hughes Félicité Robert de", in N.C.E., Vol. 13, 1967.
- BOUSSEN, F.R. "Mandement de Monseigneur l'Evêque de Bruges pour la nouvelle institution de l'adoration perpétuelle dans son Diocèse", Journal Historique et Littéraire, Tome III, 28^e livraison, 1836, p. 179-183.
- BRACQ, H. "Notice sur M. le Chanoine Ryckewaert, Président du séminaire de Gand", in Journal Historique et Littéraire, Vol. III, 27^e livraison, 1836, p. 116-124.
- BREMOND, H. Histoire Littéraire du sentiment religieux en France. depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours, Paris, Bloud et Gay, 1923-1936, 12 vols.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Jesuits", in N.C.E., Vol.7, p. 906-908.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Paccanarists", in N.C.E., Vol.10, p. 849-850.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Society of the Sacred Heart of Jesus", in N.C.E., Vol.12, p. 126.

- BROGLIE, M. de, Evêque de Gand. Recueil des mandements, lettres pastorales, Instructions et autres Documents, Gand, Poelman-de Pape, 1843.
- BROUTIN, P. "La piété sacerdotale au début du XIX^e siècle", in R.A.M., Avril-Juin, 1939, XX^e Année, No 78, p. 158-180.
- BROUTIN, P. La réforme pastorale en France au XVII^e siècle, "Bibliothèque de Théologie", Paris-Tournai-New York-Rome, Desclée et Cie., 1956, 2 vols
- BURNICHON, J., S.J., La compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle, 1814-1914, Beauchesne, Paris, 1914.
- CHARRY, J. de, R.S.C.J. Histoire des constitutions de la société du Sacré-Cœur, première partie: La Formation de l'Institut, 2 vols., revised edition, Rome, 1981.
- CHARRY, J. de, R.S.C.J. Ibid., seconde partie, Les constitutions définitives et leur approbation par le Saint-Siège, 3 vols, Rome, P.U.G., 1977.
- CLAEYS-BOUAERT, F. Le Diocèse et le séminaire de Gand, pendant les dernières années de la domination française, 1811-1814, Gand, 1913.
- CLAEYS-BOUAERT, F. "Velde, Van de, Jean-François" in B.N., Vol.26, 1936-1938, col. 537-545.
- CODINA, G. Aux sources de la Pédagogie des Jésuites, le "Modus Pensiensis", Roma, Institutum Historicum, 1968.
- COGNET, L. Spiritualita Moderna - La Scuola Francese 1500-1650, in "Storia della spiritualità cristiana. Bologna, Edizioni Dehoniane, 1974.
- COGNET, L. La Scuola Spagnola, 1500-1650, 1973.
- CONGAR, M.J., O.P. Théologie: Coup d'œil sur la théologie du XVII^e siècle à nos jours", in Dictionnaire de Théologie Catholique, Vol.59, 1946, col. 431-447.
- CORTI, E and BUFFIN, C. Léopold I^{er}, oracle politique de l'Europe, Bruxelles, Librairie Albert Denit, 1927.
- COSTIGAN, R.F., S.J. Rohrbacher and the Ecclesiology of Ultramontaniam, Rome, P.U.G., 1980.
- CRAGG, G.R. The Church and the Age of Reason, 1648-1789, London, Penguin Books, 1970, in the series, "The Pelican History of the Church", Gen. ed. Owen Chadwick.
- CRETINEAU-JOLY, J. Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, Paris, Librairie Religieuse, Mellier Frères, 1846.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des temps classiques: le grand Siècle des Ames, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol. 1, Paris, Fayard, 1958.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des temps classiques: L'Ere des grands craquements, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol.2, Paris, Fayard, 1958.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des révolutions: en face des nouveaux destins, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol. 6: 1, Paris, Fayard, 1960.

- DANSETTE, A. Histoire Religieuse de la France Contemporaine; Paris, Flammarion, 1948.
- DEGERT, A. Histoire des Séminaires Français, Paris, Beauchesne, 1912.
- DELATTRE, P. Histoire des établissements des Jésuites en France, Belgique, Enghien, 1949.
- DELPLACE, L. La Belgique sous Guillaume I, roi des Pays-Bas, Leuven, 1839.
- DEMOULIN, R. "Gerlache, Etienne-Constantin Baron de", in B.N., Vol. 32, 1964, p. 217-245
- DERIES, L. Les Congrégations religieuses au temps de Napoléon, Paris, Felix Alcar, 1929.
- DIERICKX, M. "Belgium", in N.C.E., Vol. 12, p. 239-249.
- DU LAC, "Jésuites" Paris, Plon-Nourrit et Cie., 1901.
- DUBLANCHY, E. "Morale (Théologie)" in Dictionnaire de Théologie Catholique, Paris, Letouzey et Ane, 1929, Vol.10: 2, col. 2396-2458.
- DUCHESNE, E. "Noot, Henri-Charles-Nicolas, Vander," in B.N., Vol. 15, 1899, p. 835-865.
- DUMEIGE, G., S.J. "Storia della Spiritualita", in Nuovo Dizionario di Spiritualità, Ed. S. de Fiores, Roma, Edizioni Paoline, 1979, p. 1543-1571.
- ELLIS, J.T. "Short history of Seminary education, Trent to today", in Seminary education in a time of change, Indiana, Fides Publications Inc., 1965.
- FRANCKENBERG, Cardinal de, "Lettres inédites du Cardinal de Franckenberg", in Journal Historique et Littéraire, Tome II, Octobre 1835, p. 287-293.
- GIBBS, N.H. "French Revolutionary and Napoleonic wars" in New Encyclopaedia Britannica, Macropaedia, Vol.7, p. 651-663, London, Benton, 1977.
- GILSON, B. Mémoires pour servir à l'Histoire de traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864, correspondance avec M. Kersten, fondateur et rédacteur du Journal Historique, Alost, Emile Vernimmen, 1894.
- GRANDIDIER, P.F. Vie du Révérend Père Achille Guidée, Amiens, Lambert-Cavon, 1867.
- GUIDEE, A., S.J. Vie du R.P. Louis Sellier de la Compagnie de Jésus, Paris, Poussielgue-Rusand, 1858.
- GUIDEE, A., S.J. Vie du R.P. Joseph Varin, suivie de notices sur quelques-uns de ses confrères, Paris, Poussielgue-Rusand, 1854.
- GUILLEMIN, P. Grammont: La cité sur la Colline 1068-1940, 1948, C-II.
- GUILLOIN, N.S. "Histoire de la nouvelle hérésie du XIX^e siècle", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 13^e livraison, 1835, p. 31-33.

- HAAG, H. Les origines du Catholicisme libéral en Belgique, 1799-1839, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1950. Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie, 3^{ième} série, Fascicule 36.
- HALLOWELL, J.H. "Liberalism", in N.C.E., Vol.18, p. 701-706.
- HECKER, K. "Liberalism and liberal theology", in Concise Sacramentum Mundi, New York, Seabury Press, 1975, p. 837-842.
- HEGEL, E. "Enlightenment", in N.C.E., Vol.5, p. 435-439.
- HOCEDEZ, E., S.J. Histoire de la théologie au XIX^e siècle, 2 vols, Bruxelles, L'Edition Universelle, 1968.
- HOSTIE, R. Vie et mort des ordres religieux: approches psychosociologiques, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.
- HUGHES, P. A Short History of the Catholic Church, London, Burns and Oates, 1967.
- HULEU, J.F. Extraits traduits du flamand d'un ouvrage jusqu' ici en trois cahiers compose par Mr. Huleu, Vicairé Général et archiprêtre du Diocèse de Malines, chez Hanicq, Mons, 1798.
- HULEU, J.F. Pligten van allen Katholyken borger, Mechelen, 1798.
- HULEU, J.F. Veritatis aurora sive duplicis status quaestionis circa sensum formulae juramenti 19 fructidor, examen serium, Mechelen, 1798.
- HULEU, J.F. Waerschoewinge aen het volk...over syn gevoelen ten opzigte van de Declaratie die door de Republiek van de Geistelyke voord geeyscht, Mechelen, 1797.
- HUYTTENS, E. Discussions du Congrès National de Belgique, 1830-1831, Bruxelles, 1883.
- KERSTEN, P. "Les Joséphites établissent leur noviciat d'études à Louvain", in Journal Historique et Littéraire, Vol. X, 1843, p. 236.
- LAMBERT, J.D. "Belgium" in The Encyclopaedia Britannica, Vol.3, 1955, p. 348-365.
- LAMBERT, J.D. "France", in The Encyclopaedia Britannica, Vol.9, 1955, p. 581-662.
- LATREILLE, A. L'Eglise Catholique et la révolution français, Paris, Hachette, 1946-1950, 2 vols.
- LE BRUN, J. "France: le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains", in D.Sp., Vol. V, i., 1964, col. 917-953.
- LECLERQ, L. "Bibliographie Ascétique à l'usage du clergé de l'Archidiocèse de Malines (1738-1906)", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXVII (new series XII), September 1938, p. 469-490.
- LECLERQ, L. "Le 'Manuale Clericorum' de l'Archidiocèse de Malines", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXV (new series X), September 1936, p.501-522.

- LECLERQ, L. "Le Memoriale Vitae Sacerdotalis' de Claude Arvisenet à Malines", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXIII (new series, VIII), p. 321-326.
- LINDEN, H. Vander, "Van Mersch, Jean-Andre", in B.N., Vol.14, 1897, p. 590-595.
- LOMBARD, C.M. "Lamartine, Alphonse Marie Louis de Prat de", in N.C.E., Vol.8, p. 337-338.
- LONCHAY, H. "Mean, François-Antoine-Marie-Constantin de", in B.N., Vol. 14, 1897, p. 197-210.
- MAAS, F. "Josephinism", in N.C.E., Vol. 7 (1967), p. 1118-1119.
- MAGUIRE, C.E. "Varin, d'Ainville, Joseph Désiré", in N.C.E., Vol. 14, (1967), p. 540.
- MALLINSON, V. Power and Politics in Belgian Education, 1815-1961, London, 1963.
- METSGER, C.H. "Lafayette, Marquis de", in N.C.E., Vol. 8, 1966, p. 316-317
- MOERE, J. Vander, Récit de la persécution endurée par les séminaristes du Diocèse de Gand en 1813 et 1814 précédé d'un coup d'oeil sur l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec ce Diocèse de 1800 à 1814, Gand, Vander Schelden, 1863.
- MOODY, J.N. "Catholic Movement in Belgium", in Church and Society, New York, 1953.
- MOREAU, E. de, S.J. "La vie secrète des Jésuites Belges de 1773 à 1830", in Nouvelle Revue Théologique, Vol.67, 1940, p. 32-69.
- O'CALLAGHAN, M. "Febronianism", in N.C.E., Vol. 5, (1967), p. 868-869.
- O'CALLAGHAN, M. "Ultramontanism", in N.C.E., Vol. 14, (1967), p. 380.
- PIERRARD, P. Le prêtre français, Belgique, Bloud et Gay, 1969.
- PIRENNE, H. Histoire de Belgique, Bruxelles, Lamartin, 1926, 7 vols.
- PIRENNE, H. Histoire de Belgique, des origines à nos jours, Bruxelles, 1950.
- PONCELET, A. La Compagnie de Jésus en Belgique - aperçu historique, Belgique, Bulens, 1907.
- PUTTE, Van de, "Boussen, François René", in B.N., Vol. 2, 1868, col. 866-870.
- RAYEZ, A., S.J. "France; de la révolution au début du XX^e siècle", in D.SP., Vol. V. i, 1963, col. 953-997.
- REUSENS, E.H.J. "Huleu", in B.N., Vol.9, 1886-1887, p. 681-688.
- REUSENS, E.H.J. "Goethals, Ambroise-Charles-Ghislain", in B.N., Vol.8, 1884-1885, p. 71-79.
- ROGIER, L.R., et DE BERTHIER DE SAVIGNY, G. Siècle des Lumières, révolutions, restaurations, in "Nouvelle Histoire de l'Eglise", Vol. 4, Paris, Ed. du Seuil, 1966.
- ROHRBACHER, La révolution française et l'Eglise catholique de 1789 à 1802, in "Histoire universelle de l'Eglise catholique", 4^e édition, Vol. XIV, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 1867.

- SCHREVEL, A.C., de, "Ryckewaert, Augustin-Joseph", in B.N., Bruxelles, Etab. Emile Bruylant, 1880-1910, Vol.20, p. 640-650.
- SIMON, A. "Bracq, Henri-François", in B.N., Vol. 31, 1962, p. 115-118.
- SIMON, A. "Correspondance de Nonce Fernari, 1838-1843", in Analecta Vaticano-Belgica, Institut Historique Belge, Rome, 1956.
- SIMON, A. "De Broglie, Maurice Jean", in N.C.E., Vol. 2, p. 811-812.
- SIMON, A. "Delebecque, Louis-Joseph", in B.N., Vol. 30, 1959, p. 323-327.
- SIMON, A. "Documents relatifs à la Nonciature de Bruxelles, 1834-1838", in Analecta Vaticano-Belgica, Institut Historique Belge de Rome, Rome, 1958.
- SIMON, A. La politique religieuse de Léopold I^{er}, Bruxelles, Goemaere, 1953.
- SIMON, A. Le Cardinal Sterckx et son temps, 1792-1867, Wetteren, Editions Scablis, 1950, 2 vols.
- SIMON, A. "Liberalism", in N.C.E., Vol. 8. (1967), p. 701-710.
- SMET, J.J.de, "Broglie, Maurice-Jean-Madeleine, prince de", in B.N., Vol. 3, 1872, p. 82-88.
- SMET, J. J. de, Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du XIX^e siècle et en particulier sur l'assemblée des Evêques à Paris, en 1811, Gand, 1836.
- SMET, J. J. de, "De Volder, Joseph Ghislain", in B.N., Vol. 5, 1876, p. 846-847.
- SOMMERVOGEL, C., S.J. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Première Partie, bibliographie, Picard, 1896.
- SOUBEL, A.M., and WRIGHT, G. "France, history of", in New Encyclopaedia Britannica, Macropaedia, Vol.7, p. 649-663.
- TASSIER, S. "Vonck, Jean-François", in B.N., Vol. 26, 1936-1938, p. 822-833.
- TAYLOR, G.V. "France - The revolution, consulate and Empire", in E.A., 1977, Vol. 2, p. 767-771.
- TERWECOREN, P. "Institut des Dames de Marie", in Collection de précis historiques, mélanges littéraires et scientifiques, vol. 14, 1865, p. 394-300 and p. 312-320.
- VALLIN, P. "Jésuites": section VII, La nouvelle compagnie en France", in D.Sp., Vol. VIII, col. 1041-1065.
- VANDER MEERSCH "Fallot de Beaumont, Etienne André François de Paule", in B.N., Vol. 6, 1878, col. 880-881.
- VARIOUS AUTHORS "Prêtres de Belgique 1830-1930", in Nouvelle Revue Théologique, Vol. 57, No 8, p. 617-744.
- VERBIST, H., C.J, Les grandes controverses de l'Eglise contemporaine, 1789-1965, Lausanne, 1969.

- VERHAEGEN, P. "Velde de Melroy, Jean Baptiste-Robert, Baron de", in B.N., Vol. 26, 1936-1938, col. 558-560.
- VIDLER, A.R. The Church in an Age of Revolution (1789 to the present day), Vol.5 of "The Pelican History of the Church", London, Penguin Books, 1961, 1971.

V. WORKS CONSULTED : SPIRITUALITY

A. The Masters

- ANON. The Cloud of Unknowing, trans. C. Wolters, London, Penguin Books, 1978.
- BERULLE, P. de, Les œuvres complètes, augmentées de plusieurs opuscules inédits et d'un grand nombre de pièces recueillies dans divers ouvrages, publiées par L'Abbe Migne, Petit Montrouge, 1856.
- BOSSUET, J.-B. Œuvres Complètes, introduction et notes par Cardinal de Bausset, Paris, Librairie catholique, Martin Beaupré Frères, 1868.
- CLORIVIERE, P. de, S.J. Les Exercices de trente jours, méditations, Paris, Mersch, 1924.
- FENELON, F. de S. de la M. Œuvres complètes de Fénelon, Archevêque de Cambrai, Paris, J.A. Lebel, 1823.
- FRANCOIS DE SALES Œuvres, Edition complète, après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, Annecy, Monastère de la Visitation, 1892-1964.
- IGNATIUS A LOYOLA Exercitia Spiritualia, in Monumenta Ignatiana, series secunda, "Monumenta Historica Societatis Jesu", Vol. 57, Roma, Matriti, 1919, p. 221-563.
- IGNATIUS A LOYOLA The Spiritual Exercises of St. Ignatius, Introduction, English translation and notes, L. Puhl, Chicago, Loyola University Press, 1951.
- IGNATIUS A LOYOLA The Spiritual Diary, February 1544 - February 27, 1545, Rome, Centrum Ignatianum Spiritualitatis, 1979.
- JULIANA OF NORWICH The Revelations of Divine Love, trans. James Walsh, S.J., Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1973.
- MARGUERITE-MARIE ALACOQUE Vie et œuvres de sainte Marguerite Marie Alacoque, nouvelle édition authentique, ed. L. Gauthey, Paris, de Gigord, 1915-1920.
- QUADRUPANI Instructions pour éclairer les âmes pieuses, Paris, Vatou, 1852.
- QUADRUPANI Documenti per tranquillare le anime nelle loro dubiezza, Torino, Stamperia Reale: 1820.
- RODRIGUEZ, A. Pratique de la perfection chrétienne, tr. M. l'Abbe Renier, Paris, Desmarais, 1747.
- SURIN, J.-J. Catéchisme spirituel de la perfection chrétienne, nouvelle édition, Paris, Librairie ecclésiastique de Rusand, 1824.

- TERESA DE JESUS Obras de Santa Teresa de Jesus, editadas y anotadas por el P. Silverio de Santa Teresa, O.C.D., Burgos, El Monte Carmelo, 1915-1924, 9 vols.
- TERESA DE JESUS The Complete works of Teresa of Jesus, E. Allison Peers, translated and edited from the critical edition of P. Silverio de Santa Teresa, O.C.D., London, Sheed and Ward, 1946, 1975, 3 vols.
- THOMAS AQUINAS Summa Theologica, Latin text and English translation, introduction, notes, appendices and glossaries, London, Blackfriars, 1964-1976, 60 vols.
- THOMAS A KEMPIS De Imitatione Christi, in "Le manuscrit autographe de Thomas a Kempis et 'L'Imitation de Jésus Christ'", examen archéologique et édition diplomatique de Bruxellensis 5855-61, par L.M.J. De laisne, Paris-Bruxelles, Editions "Erasmé", 1956, Vol. II, p. 173-404.
- B. Works with special emphasis on Mercy, the Heart of Christ, and related themes.**
- ADNES, P. "Mariage Spirituel", in D.Sp., Vol. X, Paris, Beauchesne, 1980, col. 388-408.
- AUGRAIN, C., and LACAN, M. -F. "Service", in Dictionary of Biblical Theology, ed. Xavier Leon-Dufour, New York, Seabury Press, 2nd edition, 1973, p. 533-535.
- AUGUSTINE De civitate Dei, in Œuvres de Saint Augustin, éd. de B. Dornbart et A. Kab, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.
- ARVISENET Memoriale vitae sacerdotalis, Brixias, Pasini, 1824.
- ARVISENET Œuvres complètes d'Arvisenet, éd. M. L'Abbe Migne, Paris, 1856.
- BLANCHARD, P. Sainte Marguerite-Marie, expérience et doctrine, Paris, Alsatia, 1961.
- BUCKLEY, M. "The 'Contemplation to Attain Love'", in The Way Supplement, No 24, Spring 1975, p. 92-104.
- BULTMANN, R. "ελεος", in T.D.N.T., Vol. 2, 1966, p. 477-487.
- BULTMANN, R. "ουκτροω", in T.D.N.T., Vol. 5, 1969, p. 159-161.
- CHARMOT, F. Deux Maîtres une spiritualité. Ignace de Loyola, François de Sales, Paris, Centurion, 1963.
- COGNET, L. "Cor et cordis affectus", in D.Sp., Vol. II. ii, 1953, col. 2300-2307.
- CONWELL, J.F. Prayer Proper to the Society of Jesus, according to Jerome Nadal, Spokane, 1957.
- DARLAP, A. "Mercy", in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975, p. 954-955.
- DUPONT, J., O.S.B. "L'appel à imiter Dieu en Matthieu 5:48 et Luc 6:36", in Rivista Biblica, 14, 1965, p. 146-149.

- FUMEL, J.H.F., de, Le culte de l'amour divin dans la dévotion au Sacre-Coeur de Jésus, Montpellier, 1827.
- HAMON, A., S.J. "Coeur-Sacré", in D.Sp., Vol. II. i, Paris, 1937, col. 1023-1046.
- HAMON, A., S.J. Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, Paris, Beauchesne, 1939.
- HERMANN, J., and BUCHSEL, F. "ιλαστέριον" in T.D.N.T., Vol.3, 1965, p. 318-323.
- JOHN PAUL II Dives in Misericordia, Encyclical Letter, Vatican Polyglot Press, 1980.
- KOEHLER, T. "Miséricorde" in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 1313-1328.
- KOSTER "οπλαγγχον" in T.D.N.T., Vol.7, p. 548-559.
- LANGELAAN, J.S., O.S.F.S. "The ecstasy of action' according to St Francis de Sales", in Review for Religious, Vol. 36, 1977, p. 265-271.
- LEBRET, L.-J. Dimensions de la charité, Paris, 1958, 1965.
- LEFEVRE, A. "Cordis affectus", in D.Sp., Vol. II. ii, col. 2278-2281.
- MARUCA, D., S.J. Instruments in the hand of God, Doctoral Dissertation, Pontifical Gregorian University, Rome, 1963.
- MAURER, C. "σκευοξ", in T.D.N.T., Vol.7, 1971, p. 358-367.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Ark of the Covenant", in Dictionary of the Bible, London, Chapman, 1978, p. 954.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Mercy", in Dictionary of the Bible, London, Chapman, 1978, p. 565-567.
- NOYE, I., and KANNENGIESSER, C., S.J., et al. Jesus in Christian Devotion and Contemplation, ed. E. Malatesta, S.J., Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1974.
- NOYE, I. "Miséricorde (œuvres de)", in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 1327-1349.
- OEPKE, A. "οπλον", in T.D.N.T., Vol.5, 1967, p. 292-294.
- PIO XI Miserentissimus Redemptor, Lettera Enciclica su la riparazione al Cuore di Gesù, 1928.
- PIO XII Haurietis Aquas, Lettera Enciclica sul culto al Cuore di Gesù, 1956.
- RAHNER, K., S.J., "Ignatian Spirituality and Devotion to the Sacred Heart", in Jesuit Spirituality in a time of change, ed. Schroth, P.A., New York, Newman Press, 1967, p. 53-70.
- RAHNER, K., S.J., Theology of the Spiritual Life, in "Theological Investigations", Vol.3, London, Darton, Longman and Todd, 1967, Part 5, Devotion to the Sacred Heart.
- RAYEZ, A., S.J., Clorivière et les Pères de la Foi, Arch. Hist. Soc. Jesu, 20, 1952, p. 300-328.
- SIMON, R., Le grand dictionnaire de la Bible ou explication littérale et historique de tous les mots propres de l'Ancien et du Nouveau Testament, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1768.

- SOLANO, J., S.J., Historical Development of Reparation in devotion to the Heart of Jesus, Rome, C de C Press, 1980.
- VARILLON, F. Fénelon et le pur amour, Paris, ed. du Seuil, 1957.
- VEKEMANS, R., S.J. Cor Christi, Historia-teología, espiritualidad y pastoral, Colombia, Instituto Internacional del Corazón de Jesus, 1980.
- C. Other Works.**
- BAESTEN, V., "St Joseph, Patron de la Belgique", in Collection de précis historiques, mélanges littéraires et scientifiques, Vol. 28, 1879, p. 129-141 and p. 196-226.
- BANGERT, W.V. A History of the Society of Jesus, St. Louis, Institute of Jesuit Sources, 1972.
- BERNARD, C.A., S.J. "Contemplazione", in N.D.S., 1979, p. 262-277.
- BOULLAYE, H.P., de la, La Spiritualité Ignatienne, Paris, Plon, 1943.
- BROU, A. St Ignace, Maître d'Oraison, Paris, Spes, 1925.
- BUTTERWORTH, R. The Theology of Creation, Indiana, Notre Dame, 1969.
- CHAMPION, P., S.J. La vie du Père Jean Rigoleu avec ses Traitez et ses Lettres, Paris, Imbert de Bas, 1698.
- CHAPMAN, J., O.S.B. Spiritual Letters, ed. by Huddleston, London, Sheed and Ward, 2nd edition, 1935.
- CHARDIN, T. de, S.J. Hymn of the Universe, London, Collins, 1965.
- CHARDIN, T. de, S.J. Le Milieu Divin, trans. B. Wall, London, Collins, Fontana, 1964.
- COGNET, L. "Fenelon", in D.Sp. Vol. V, 1964, col. 151-170.
- CONNOLLY, T.K. "Quietism", in N.C.E., Vol. 12, 1967, p. 26-28.
- CONSENTINI, J.W. "Fenelon", in N.C.E., Vol.5, 1967, p. 882-884.
- DULLES, A., S.J. "The Ignatian Experience as reflected in the spiritual theology of Karl Rahner", in Jesuit Spirituality in a time of change, New York, Newman Press, 1967, p. 23-42.
- DUPONT, J., O.S.B. L'union avec le Christ suivant St. Paul, Abbaye de St. André, Bruges, 1952.
- FARICY, R., S.J. Spirituality for Religious Life, New York, Paulist Press, 1976.
- FLORES, S., de, "Gesù Cristo", in N.D.S., 1979, p. 689-712.
- FLORES, S., de, "Itinerario Spirituale", in N.D.S., 1979, p. 768-809.
- FLORES, S., de, "Maria", in N.D.S., 1979, p. 878-902.
- FLORES, S., de, "Marie", in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 409-482.
- FLANAGAN, N., O.S.M. "The Mother of the Lord", in Marianum, 37, 1975.

- FUTRELL, J., S.J. "Deliberatio Communitario - Finding God in all things", Deliberatio B', Rome, C.I.S., 1972.
- FUTRELL, J., S.J. "The Dynamics of individual Ignatian discernment", in Deliberatio B', Rome, C.I.S., 1972.
- GAUTHIER, R. "Joseph (Saint)", in D.Sp., Vol. VIII, 1974, col. 1308-1316.
- GERRITSEN, M., S.C.L. "Self-abandonment" in the spiritual writings of Madame Molé, Foundress of the Sisters of Charity of St. Louis, 1763-1825, Doctoral Dissertation, P.U.G., 1980.
- GIBBS, J. Creation and Redemption, Leiden, 1971
- GORE, J.L. L'itinéraire de Fénelon, Humanisme et Spiritualité, Paris, Presses Universitaires de France, 1957.
- GREEN, T.H., S.J. When the well runs dry: prayer beyond the beginnings, Indiana, Notre Dame, Ave Maria Press, 1979.
- GUIBERT, J.de, S.J. La Spiritualité de la Compagnie de Jésus, Rome, Institutum Historicum, 1953.
- GUILLET, J., S.J. Jésus devant sa vie et sa mort, Paris, Editions Aubier Montaigne, 1971.
- GUTIERREZ, G. A Theology of Liberation, New York, Maryknoll, Orbis Books, 1973.
- JORDAN, Father Francis Mary of the Cross Spiritual Diary, Rome, Salvator Mundi, 1981, trans. Miriam Cerletty, S.D.S.
- KNOX, R.A. Enthusiasm, Oxford, Clarendon Press, 1950.
- LAJEUNIE, E.O., O.P. St. François de Sales, l'Homme, la Pensée, l'Action, Paris, ed. Guy Victor, 1966.
- LAPLACE, J. Une expérience de la vie dans l'Esprit, dix jours dans la tradition des Exercices Spirituels, Lyon, Chalet, 1972.
- LECLERCQ "L'Expérience mystique d'après S. Bernard", in Studia Missionalia, Vol.26, 1977, p. 59-71.
- MALONEY, G.A., S.J. Jesus, set me free!, New Jersey, Dimension Books, 1977.
- MARECHAL, C. Fidèles à l'Evangile, Paris, Le Centurion, 1980.
- MARITAIN, J. "Question sur la vie mystique et la contemplation", in Vie Spirituelle, Vol. VII, 1923, p. 114-139.
- McENIRY, R., S.J. "G.K. Chesterton: psychology of a Metanoia", in Spiritual Life, Vol. 21, 1975, p. 28-36.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Mary", in Dictionary of the Bible, Milwaukee, Bruce Publishing Co., 1965, p. 551-553.
- McNALLY, R., S.J. "St. Ignatius, prayer and the early Society of Jesus", in Jesuit spirit in a time of change, New York, Newman Press, 1974.
- MEJIA SALDARRIAGA, R. La Dinámica de la Integración Espiritual, buscar y hallar a Dios en todas las cosas, Roma, C.I.S., 1980.

- MILLIGAN, M. That they may have life, A study of the spirit-charism of Father Jean Gailhac, Founder, Rome, P.U.G., 1975.
- MUNITIZ, J. "Spiritual Diary of Ignatius Loyola", in The Way Supplement, Vol.16, Summer 1972, p. 101-116.
- NAVONE, J., S.J., and COOPER, T. Tellers of the Word: Nine moments in the theology of Story, P.D.G., 1981.
- NOUWEN, H.J.M. Reaching out: the three movements of the spiritual life, New York, Doubleday, 1975.
- O'COLLINS, G., S.J. The Calvary Christ, London, S.C.M. Press, 1977.
- O'COLLINS, G., S.J. "Integrating the second journey into the spiritual life", in Sursum Corda, October 1979, p. 505-514.
- O'COLLINS, G., S.J. The Second Journey, Dublin, Villa Books, 1978.
- O'FLAHERTY, V.J. "Renewal: call and response", in Studies, Vol. 5, 1973, p. 55-74.
- PANNENBERG, W. Jesus, God and Man, London, Westminster Press, 1968.
- PETERS, W., S.J. The Spiritual Exercises of St. Ignatius exposition and interpretation, Program to adapt the Spiritual Exercises, Jersey City, 1968.
- PFITZNER, V.C., "Paul and the Agon motif", in Nov. Test. Suppl., vol.16, Leiden, 1967.
- POTTIER, A. Le P. Louis Lallemant et les grands spirituels de son temps, Vol. 1, Paris, Pierre Tequi, 1927.
- POTTIER, A. La vie et la doctrine spirituelle du père Louis Lallemant, Paris, Pierre Tequi, 1924.
- POURRAT, P. "Charité", en D.Sp., Vol. II: i, 1937, col. 610-627.
- RAGUIN, Y. The Depth of God, "Religious Experience Series", 10, trans. K. England, Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1975.
- RAGUIN, Y. Paths to Contemplation, "Religious Experience Series", Indiana, St. Meinrad Abbey Press, 1974.
- RAHNER, H., S.J. Ignatius the Theologian, London, Chapman, 1968.
- RAHNER, K., S.J. "Conversion", in The Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Bahner, New York, Seabury Press, 1975.
- RAHNER, K., S.J. "Current problems in Christology", in Theological Investigations, Vol. 1, London, D.L.T., 1961, p. 149-200.
- RAHNER, K., S.J. "The eternal significance of the humanity of Jesus for our relationship with God", in Theological Investigations, Vol.3, London, D.L.T., 1967, p. 35-46.
- RAHNER, K., S.J. "Theology" in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975.
- RANKIN-KING, J. "The Incomplete Conversion", in Review for Religious, vol.35, No.4, 1976, p. 517-521.

- REY, B. "Man in Christ", in A Christian Anthropology, "Religious Experience Series", Indiana, St. Meinrad Abbey Press, 1974.
- SAMAHA, J., S. M. "Chaminade's contribution to Mariology", Ephemerides Mariologicae, Vol.27, 1977, p. 5-28.
- SCHIAVONE, P., and GOFFI, T. "Esercizi Spirituali", N.D.S., 1979, p. 521-536.
- SCHMAUS, M. "Mariology", in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975, p. 893-905.
- SEROUT "St. François de Sales", in D.Sp., Vol. V, col. 1057 - 1097.
- SOURY-LAVERGNE, F. Le Filet s'est rompu, Cheminement spirituel vers la vraie liberté avec Sainte Jeanne de Lestonnac, Bar le Duc, 1973.
- STANLEY, D. A modern approach to the spiritual exercises, Chicago, the Institute of Jesuit Sources, 1967.
- SUENENS, L.-J. A New Pentecost? London, D.L.T., 1975.
- SULLIVAN, F., S.J., and FARICY, R., S.J. Ignatian Exercises, Charismatic Renewal, Rome, C.I.S., 1977.
- UNDERHILL, E. Mysticism, London, Methuen and Co., 1912.
- VEALE, J. "Ignatian prayer or Jesuit spirituality?", in The Way Supplement, Vol. 27, 1976, p. 3-14.
- WHELAN, J.P. "Jesuit Apostolic Prayer", in The Way Supplement, Vol. 19, 1973, p. 13-21.
- WICKENHAUSER, A. Pauline Mysticism, New York, Herder and Herder, 1960.
- WILLIAMSON, E., O.S.M., The nature of the Congregation of Servite Sisters according to its constitutional writings, Vol. 1, Doctoral Dissertation, Rome, P.U.G., 1979.

APPENDICE I(A)

**CARTE DE LA BELGIQUE INDICANT LES LIEUX AYANT UN LIEN AVEC
CONSTANT VAN CROMBRUGGHE ET LES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH**

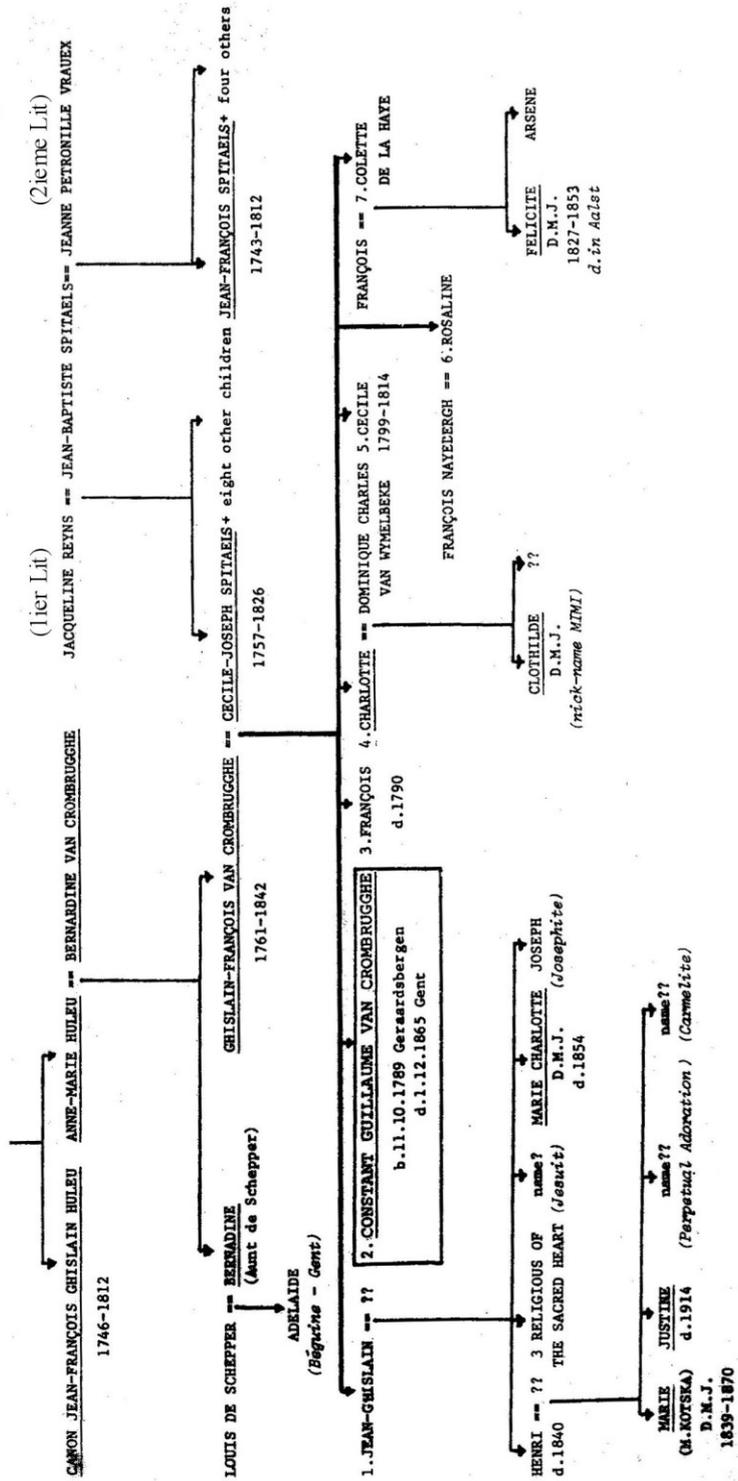


APPENDICE I(B)

GENEALOGIE SIMPLIFIEE DES FAMILLES VAN CROMBRUGGHE-SPITAEELS.

APPENDIX IB: CARTE GENEALOGIQUE DES FAMILLES VAN CROMBRUGGHE ET SPITAEELS.

(CEUX QUI SONT MENTIONNES DANS LE TEXTE SONT SOULIGNES)



APPENDICE II

NOTES BIOGRAPHIQUES

1.

BOUSSEN, François-René, Evêque de Bruges, 1834-1848.

Né : Furnes, 1774; mort: Bruges 1848

De 1806 à 1832 Bousсен était secrétaire du Diocèse de Gand.

En 1834, il fut nommé au nouveau Diocèse de Bruges.

Son épiscopat fut marqué par un gouvernement de sagesse et par sa bonté Il fut remarqué aussi pour ses manières douces et amicales.

Il fut toute sa vie ami de Van Crombrughe.

(voir: PUTTE Van de, "Bousсен, François-René", in B.N., Vol.2, 1868, co1. 866-870).

2.

BRACQ, Henri-François, Evêque de Gand, 1864-1888

Né: 1804; mort: Gand 1808

Etudiant à Alost du temps de Van Crombrughe. Ordonné prêtre en 1827. Bracq enseigna au Séminaire de Gand jusqu'en 1864, lorsqu'il fut nommé Evêque. A son ordination épiscopale comme Evêque de Gand, Van Crombrughe lui offrit la croix pectorale de l'Evêque de Broglie. En tant qu'Evêque, il fut spécialement intéressé par l'éducation et le développement des communautés religieuses.

(voir: SIMON, A., "Bracq, H.-F.", in B.N., Vol. 31, 1962, co1.115-118).

3.

BROGLIE, Maurice-Jean-Madeleine, Prince de, Evêque de Gand, 1807-1821.

Né : Château de Broglie, Normandie 1766.

Mort: Paris 1821.

Ordonné prêtre à Trèves, Allemagne, en 1792, après avoir terminé son séminaire à Ste Sulpice. En 1801, il alla à Paris, sous Napoléon et devint son Aumônier. En 1805, il fut nommé Evêque d'Acqui dans le Piémont d'où il fut transféré à Gand en 1807. Il continua le travail de réorganisation de son prédécesseur, l'Evêque Fallot de Beaumont, surtout en matière d'éducation. En 1811, il prit part au Concile des Evêques et fut emprisonné pour son franc-parler contre Napoléon. Relâché en 1814, il essaya une fois de plus de remettre sur pied les Collèges, dont celui d'Alost où il nomma Van Crombrughe. Il fut exilé encore une fois, cette fois sous le Régime Hollandais en 1817, il mourut en exil, à Paris.

(Voir: "l'Introduction sur de Broglie, H., Evêque de Gand", Recueil des mandements, lettres pastorales. instructions et autres documents, Gand, Poelman-de Pape, 1843).

4.

FALLOT de BAUMONT, Etienne-André-François de Paule, Evêque de Gand, 1802-1807.

Né : Avignon, 1750; mort: Paris, 1835.

Fallot de Beaumont vient d'une famille aristocratique, plus tard il entra dans la vie ecclésiastique. Il devint Vicaire Général de Blois, puis Evêque Coadjuteur de Vaison, à Avignon. A cause de la Constitution Civile concernant le clergé en France, il partit pour les Etats Pontificaux en Italie. En 1801, il résigna la charge de son évêché; en 1802, Napoléon le nomma à Gand. La nomination canonique suivit. Il réorganisa le Diocèse, en particulier les paroisses et la formation du clergé. En 1807, il fut transféré au Siège de Plaisance et ceci fut le commencement d'une nouvelle phase de sa vie. En 1811, au Concile des Evêques il accepta

les idées de Napoléon et fut un des délégués qui demandèrent des concessions au Pape. En 1815, il fut aumônier de Napoléon. Il se retira à Paris en 1816 où il resta jusqu'à sa mort. (Voir: VANDER MEERSCH, "Fallot de Beaumont, Etienne André François de Paule", in B.N., Vol. 6, 1878, col. 880-881).

5.

FENELON, François de Salignac de la Mothe.

Né: 1651; mort: 1715

Il entra au Séminaire de St Sulpice en 1672 et fut ordonné en 1075.

Il fut nommé Archevêque de Cambrai. Sa toute première œuvre écrite comprenait le Traité de l'Education des filles, qui est largement citée par Van Crombrugghe dans ses principes d'éducation. Un homme très sensible il fut pris dans la controverse avec Bossuet concernant le semi-quiétisme et son enseignement au sujet de la vie spirituelle et la prière fut mis en question.

(Voir VARILLON, F., "Fénélon et le pur amour", Paris, Ed. du Seuil, 1951).

6.

LA FAYETTE, Marie-Joseph-Paul-Yves-Gilbert de Motier, Marquis de, Soldat et Homme d'Etat.

Né : Auvergne, France, 1131mort: Paris, 1834.

Comme jeune Officier il alla aider les Américains dans leur combat pour l'Indépendance. En 1779 il retourna en France puis en 1787 il gagna un siège à l'Assemblée. Il plaida pour des mesures libérales tandis qu'il s'opposait aux Jacobins et soutenait la restauration de la monarchie.

En 1789, le Roi le fit Commandant de la Garde Nationale et c'est dans cette fonction qu'il devint finalement gardien du Roi XVI, quand celui-ci et sa famille furent faits prisonniers. A cette époque, il était très populaire et en fait, il avait grand pouvoir dans le pays. Sa popularité déclina, et finalement il se retira de la vie publique en 1791.

(Voir: METZGER, C. H., "La Fayette, Marquis de," in N.C.E., Vol. 8, 1966, p. 316-317).

7.

LAMARTINE, Alphonse, Marie Louis de Prat de, Poète.

Né: Mâcon, Bourgogne, 1790; mort: Paris, 1869.

Etant jeune homme (1809-1811), il fut éduqué par les Pères de la Foi à Amiens. Il est considéré comme l'un des premiers poètes français romantiques, spécialement à cause de "Les Méditations". Il était intéressé par la philosophie, celle de l'Inde en particulier, chose peu commune à cette époque. Pendant des années sa foi vacilla, mais vers la fin de sa vie, il fit l'expérience de la conversion et redevint chrétien: il l'exprime dans son poème, "A la Croix". Il est normalement reconnu comme un des meilleurs poètes romantiques.

(Voir: BOMBARD, C. M., "Lamartine, Alphonse Marie Louis de Prat de", in B.C.L., Vol. 8, p. 337-338.

8.

LAMENNAIS, Hughes-Félicité-Robert de, Prêtre.

Né:1782; mort 1854.

Jusqu'en 1832, Lamennais était l'animateur des Français des Ultramontains. Il suivit l'enseignement des personnes telles que de Maistre et Bonald, qui le conduisent à allier le Catholicisme et le Libéralisme. Il commença le journal "L'Avenir" qui était la voix du Libéralisme catholique. Son œuvre fut l'objet d'une critique croissante à cause de son

extrémisme. En 1831, il alla chez le Pape Grégoire XVI afin d'expliquer sa position. Toutefois, l'Encyclique "Mirare Vos" fut publiée en 1832 condamnant l'alliance des Catholiques avec les Libéraux. Dans son désespoir de ne pas être capable d'exprimer sa position, il devint cynique. Il devint de plus en plus amer, surtout quand son Evêque lui fit répéter quatre fois un acte de soumission. Il abandonna l'Eglise, vers 1837. Il passa les dernières années de sa vie à publier des écrits sur la question sociale et la défense de la démocratie.

(Voir: BOUDENS,R., "Lamennais, Hughes-Félicité-Robert de", in N.C.E., Vol. 8, 1907, p. 347-349.)

9.

LEBLANC, Pierre Charles-Marie, Père de la Foi / Jésuite.

Né: Caen, 1774 ; mort: Namur 1851.

Leblanc s'enrôla dans l'armée étant encore jeune homme et servit en plusieurs pays d'Europe. En 1793, il entendit parler de la nouvelle Société de de Tournely et quitta l'armée pour aller le rejoindre. Il était avec les Pères du Sacré-Cœur pendant toutes les années de difficultés et devint finalement Père de la Foi. Il retourna à Paris avec Joseph Varin afin d'y établir la Société. Il devint le premier directeur du nouveau Collège d'Amiens jusqu'en 1807 lorsqu'il fut forcé de quitter l'enseignement. En 1814, il devint Jésuite et fut envoyé en Belgique pour y rétablir la Société de Jésus. Il travailla intimement avec l'Evêque de Broglie. En 1836, il se retira à Namur, comme confesseur et y resta jusqu'à sa mort.

(Voir: GUIDEE, A., "Le Père Charles Leblanc", in "Vie du R.P. Joseph Varin, Paris, Poussielgue-Rusand, 1854, pp. 159 ss.)

10.

NOOT, Henri-Charles-Nicolas, VA1DBR, Juriste.

Né: Bruxelles; mort: Strombeek, Belgique, 1827.

Juriste licencié de Louvain, il fut avocat au Conseil de Brabant. En 1787, après les Edits de Joseph II, il fut impliqué dans le travail pour l'indépendance des Pays-Bas. Il fut une personne plutôt audacieuse, qui allia ses forces à celles de Vander Hersch, en vue d'obtenir l'indépendance, mais cette alliance se rompit, à cause des disputes entre les deux hommes et leurs disciples. En 1796, il se retira et ne parla plus jamais de la part qu'il avait prise dans la révolution.

(Voir: DUCHESNE, E., "Noot, H.C.N. Vander", in B.N., Vol. 15, 1899, col. 835-865.)

11. RYCKEWAERT, Augustin-Joseph, Professeur de Théologie et le Droit Canon, à Gand. Recteur du Séminaire 1829-1836.

Né : 1771; mort: Gand 1836.

Il suivit la Rhétorique au Collège de Tournai, la Philosophie à Louvain et le Séminaire à Ypres. Il fut ordonné prêtre à Malines en 1787, après cela il travailla pour le Diocèse d'Ypres. En 1806, après l'expérience paroissiale, il fut nommé professeur de Théologie à Gand L'Evêque de Broglie le nomma son théologien personnel lors du Concile des Evêques en 1811, pour lequel il étudia les relations Eglise-Etat. En 1813, pendant la persécution du Séminaire de Gand, il fut emprisonné. Après le retour de Monseigneur De Broglie en 1814, il fut nommé Chanoine Titulaire. Il était un des Administrateurs du Diocèse en l'absence de l'Evêque de 1821 à 1829. En 1829 il fut nommé Recteur du Séminaire. Depuis 1825 il écrivit contre Lamennais, avertissant des dangers de ce genre de Libéralisme. Il fut un théologien bien connu à cause de son érudition et considéré aussi comme un saint prêtre.

(Voir: SCHREVEL, A.C. de, "Ryckewaert, A.-J.", in B.N., Vol. 20, col. 640-650).158

12.

SAINT-BAUZILLE, Jacques-Louis de la Brue de, Evêque.

Né: 1700; mort: 1832.

En 1813; Napoléon nomma de la Brue de Saint-Bauzille, Evêque de Gand. Le Vicaire Général, comme les Professeurs du Séminaire, spécialement Ryckewaert (voir plus haut) refusèrent d'accepter cette nomination. L'Evêque de Broglie refusa de démissionner de l'épiscopat de Gand. Pendant la Révolution française Saint-Bauzille avait émigré en Bavière et après la chute de Napoléon il y retourna, où il reçut le titre d'Evêque 'in partibus'. Il retourna finalement en France où il mourut.

(Voir: VANDERMOERE, J., "Récit de la Persécution endurée par les Séminaristes du Diocèse de Gand en 1813 et 1814", Gand, Vander Schleden, 1363).

13.

SAMBUCY, Louis de, Père de la Foi.

Mort: Paris, 1848.

De Sambucy avait été à St Sulpice avec Charles et Maurice de Broglie, Varin et de Tournély. Il devint finalement Père de la Foi, et alla à Amiens comme professeur. Varin (voir plus bas) lui demanda d'aider les Sœurs de Julie Billiard aussi bien que la Société du Sacré-Cœur. Il y eut malheureusement des difficultés très pénibles dans les deux Congrégations entre celles-ci et de Sambucy. Lorsque les autres Pères de la Foi entrèrent chez les Jésuites en 1814, de Sambucy ne les suivit pas. Finalement il devint conseiller de l'Ambassadeur à Rome et Secrétaire à la Sacré-Congrégation pour la France. Il retourna à Paris comme Chanoine Titulaire de la Cathédrale Notre Dame en 1838, et y mourut dix ans plus tard.

(Voir: BLIN DE BOURDON, F., "Vie de Julie Billiard", Rome, P.U.G., 1978, et PIERAERTS et DESMET, "Vie et Œuvres du Chanoine Van Crombrugge, Bruxelles, 1937, l'Edition Universelle, p.70-71).

14.

VALENTIJNS, Charles, Jésuite.

Né: Bruges.

Etant jeune homme, il avait aidé Van Crombrugge au Collège d'Alost, comme professeur et comme directeur spirituel. Plus tard, pendant les années de 1840, il devint directeur spirituel à Melle au Collège des Joséphites. Il fut un ami intime et collaborateur de Van Crombrugge pendant toute sa vie.

(Voir: PIERAERTS et DESMET, "Vie et Œuvres du Chanoine Van Crombrugge, Bruxelles, 1937, l'Edition Universelle, p. 191-192).

5. VAN DER MERSCH, Jean-André, Soldat.

Né: Menin, 1734; mort, Dadizeele, 1792.

Très jeune il entra dans l'armée, servit d'abord pour la France et puis pour l'Autriche. Il avait souhaité combattre en Amérique aussi mais il ne fut pas accepté. Il eut une longue carrière militaire avant de retourner en Belgique en 1779 comme Colonel. Vonck (voir plus bas) le chargea de conduire l'armée réfugiée qui s'était établie en Hollande. Il accepta et dirigea la bataille pour l'indépendance contre les Autrichiens en 1789. En 1791 il fut affligé d'une vieille prématurée et mourut en 1792.

(Voir: LINDEN, H., Vander, "Vander Mersch", in B.N., Vol. 14, 1997 col. 590-595).

16.

VARIN, Joseph Désiré d'Ainville, Père de la Foi / Jésuite.

Né: 1769 ; mort: 1850.

Etudiant à St Sulpice avec Charles de Broglie (frère de Maurice, futur Evêque de Gand) et Eleanor de Tournély. Il les joignit quelque temps après qu'ils aient fondé les "Pères du Sacré-Cœur" et alla avec eux

à Anvers. Après la mort de de Tournély, il devint Supérieur de la petite Société. C'est sous son autorité que la Société se joignit au groupe de Nicolas Paccanari afin de former les "Peres de la Foi". Varin retourna à Paris en 1801, et fut Supérieur du groupe en France. C'est lui qui prit la responsabilité d'ouvrir les Collèges de Lyon et d'Amiens. Il aida particulièrement Madeleine Sophie Barat pour la fondation de la Société du Sacré-Cœur, qui suivit l'inspiration de de Tournély. Varin fut d'un grand soutien pour elle pendant les années de difficultés avec de Sambucy (voir plus haut). Il aida aussi Julie Billiard et ses premières compagnes. Il continua à aider ces Congrégations, après être devenu Jésuite en 1814. Ce fut un homme d'une vie intérieure très profonde et aidait les autres à faire de même. Son expression préférée était: "Que Dieu est bon!".

(Voir: GUIDEE, A., "Vie du R.P. Joseph Varin", Paris, Poussielgue-Rusand, 1854).

17.

VELDE, Jean-François van de, Evêque de Gaud, 1829 – 1838.

Né: Boom, 1779; mort: 1838.

Van de Velde était issu d'une famille de classe-moyenne. Il fit ses humanités près d'Anvers et y fit son Séminaire. Il fut ordonné prêtre par l'Evêque Van de Velde de Melroy (voir plus bas) en 1802. Avant d'être nommé Evêque, il travailla dans la paroisse et plus tard il alla à St Laurent comme prêtre de paroisse. Après avoir été nommé à Gand il travailla surtout pour le rétablissement des Collèges de Gand, Alost et Grammont. C'est lui, en tant qu'Evêque, qui encouragea Van Crombrugge et les autres prêtres du Diocèse d'accepter leur élection aux sièges de la première assemblée nationale.

(Voir: CLAEYS-BOUAERT, "Velde, Van de", in B. N., Vol 26, col 537-545).

18.

VELDE DE MELROY, Jean-Baptiste-Robert, Baron de, Evêque de Roermond.

Ne: Bruxelles, 1743; mort: 1824

Juriste, Licencié de Louvain, Velde de Melroy entra au Séminaire de Malines et fut ordonné en 1769. Il fut conseiller ecclésiastique et Proviseur du Chapitre en 1782. Il fut nommé Evêque de Ruremonde en 1794 mais au moment de la bataille de Fleurus il fut exilé à la frontière de son Diocèse. Il reçut une pension de François II, Empereur d'Autriche. Eventuellement il aida l'Archevêque de Malines, surtout pour les ordinations et confirmations et c'est ainsi qu'il fut l'Evêque qui ordonna Van Crombrugge.

(Voir: VERHAEGEN, P., "Velde de Melroy", B. N., Vol. 26, 1936-1938, col. 558-560).

19.

VOLDER, Joseph Ghislain de, Professeur de l'Ecriture.

Ne: Gand, 1770; mort: Gand, 1820.

De Volder fit ses études au Collège Ste Thérèse à Gand, puis à Douai et il obtint finalement sa licence en théologie à Louvain. Il fut nommé secrétaire de l'Evêque et puis en 1805 professeur de l'écriture au Séminaire de Gand. Pendant la persécution du Séminaire, lui et son frère François, professeur aussi de Théologie à Gand furent mis en prison. A sa sortie de prison, il fut nommé Chanoine titulaire, membre du Synode et membre du Conseil Episcopal. Il mourut quasi soudainement, ayant enseigné quelques années seulement.

(voir: SMET? J.J. de, "De Volder, J.-G.," in B.N., Vol. X, 1876, Col. 846-87).

20.

VONCK, Jean-François, Juriste.

Né: Baerdegem, 1743; mort: Lille, 1792.

Il étudia chez les Jésuites à Bruxelles et le Droit à la Faculté de Louvain. Juriste au Conseil de Brabant, en 1788, sous la domination Autrichienne, il décida d'organiser la résistance. Il commença à publier et prit comme modèle les gouvernements de l'Amérique, de la Hollande et de la France. Il fut un vrai organisateur de la Révolution. Il travaillait déjà avec Vander Noot lorsqu'il demanda l'aide de Van der Mersch. Vonck et Vander Mersch avaient des idées semblables, tous les deux étaient démocrates et patriotes. Finalement, à cause de sa critique contre Vander Noot, l'alliance se brisa. Il fut modéré et considéré comme un grand citoyen.

(Voir: TASSIER, S., "Vonck, J.-F." en B. N., Vol. 26, 1936-1938, col. 822-833).

APPENDICE III(A)

SCHEMA DES THEMES DANS LES LETTRES DE VAN CROMBRUGGHE

Années (18**) No de lettres	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	**	TOTALS	
	7	18	16	29	30	47	48	72	45	62	29	32	19	16	13	13	7	13	6	9	13	12	38	24	29	24	26	27	20	21	32	34	41	21	29	32	954	
Action de Grâces	1			2							1	2	3	2							3	3																42
Amour		8		5	2	10	5	5	4	2	4	2	1	2							2	1	1	1	1													88
Amour de Dieu		4	1	5	1	4	8	2	3		4	2	1	2							1	1	1	1	1													47
Anges Gardiens					2	2	2	1	2						1																							15
Chasteté				1		1																																8
Coeur de Christ		3	3	4	3	2	4	1	6		1	1	2	2	1						2	1	1	3														50
Confiance	2	3	11	12		12	8	14	3	2	3	6	2	2	2	2	1	5	7	2	4	2	3	5	4													157
Courage	6	3	3	4	6	7	6	9	8	6	1	2	4	3	3	2	1	2	2	2	1	2	2	3	1	1											100	
Douceur	3	7	8	3	3	9	6	4	5	4	2	4	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1	2	1	2												89	
Eglise	2	3	2	3	3	3	3	2	2	3	2	4	2	1	1	1					1	1	1	2													37	
Epouse de Christ	5	6	9	16	9	12	11	17	12	10	5	6	1	5	6	3	3	3	3	2	2	1	2	4	2	6												182
Etude		4	1	7		2	2				1										1	1	1	1													22	
Formation	3	2	2			6	2	1	1		3	7	2	3	1	1	1	2	2	2	3	2	5	2													36	
Générosité	2	2	2	6	10	7	10	4	4		3	7	2	3	1	1	1	2	2	2	3	2	5	2													99	
Humilité	3	3	4	10	4	2		6	4	4	4	8	2	5	3	1	2	1	2	1	1	1	1	2													85	
Institut		1	4	1		1	9				1	3	1	2							1	3	2	4													67	
Instrument dans la Main de Dieu		2	2	4	2	2	2	2	1		1	1									2	1	1	1													19	
Instrument de la Miséricorde	2	2	4	2		4	3	2	5	3	1	1									3	3	1	1												41		
Jésus Christ	5	10	4	13	17	9	15	9	7	12	7	6	4	5	2	2	2	4	1	2	1	1	4	3	4												216	
Joie	3	5	4	8	10	6	7	14	6	5	2	1	1	1	1	1	3	1	3	3	1	2															95	
Maire	1	1	3	6		13	6	10	4	5	1	5	3	6	3	4	1	4	2	2	1	1	2	5	4												121	
Miséricorde de Dieu	6	1	6	3	3	7	4	4	7		3	5	5	3	4	1	3	3	3	3	2	3	5	2	3												102	
Modération		1		1	1	3	5	15	2	4	1	2	1	1	1	3	1	3	1	1	3	2	1	3	2												65	
Nom de Jésus		1	1	1	1	1	1	1	1		1	2	1	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1											13		
Obéissance	1	2		1	3	4	7				4	2	2	4	1						4	1	2		3												66	
Paix		1	2			4	5	5	5	3	1	3	2	2							1	2	5	1													59	
Patience		1	1			1	1				1	3	2	2								1	1														5	
Pauvreté	1	1	1			3					2	1	1								2	1															12	
Peur	1	1	5		5	5	4	5	5		2	1	2								2	2															36	
Présence de Dieu		1				1	2				2	1	2																								8	
Prière	1	1	1	3	2	4	3	8	1	2	3	1	1	1							2	2	3	4	4												70	
Principes		1	1	3		2					3	1	1									3	4														6	
Recollection/Silence	1	1																				1															7	
Saint Esprit	3	1	2		2	2	2	1	5		1	1	1	3							1	3	4	2	2												29	
Saint Joseph	1	3	4		6	4	2	1	5		3	2	3	5							1	3	4	2	2												93	
Saint Sacrement		1	1	3	2	1	1				3	1	1																								7	
Satan		2	2	1		2	2				1	1	1								1																12	
Service/Zèle	1	2	3		3	4	2	9	2		2	4									1	3															25	
Simplicité	4	1	10		3	7	4	2	2		1	2	2								2	1															46	
Tendance Volontaristique	2	2	4		2	4					1	1	1								1	2															48	
Tristesse	1	3	2	7	5	4	4	2	1	1	5	1	1								1	2															11	
Volonté de Dieu	1	5	2	5	6	9	8	14	3	11	5	1	3	1							1	2	1	5	4	5	3	3	3	3	6	1	5	4	4	2	1	132

APPENDICE III(B)

APERÇU DE L'HISTOIRE DES PREMIERES ANNEES DES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH.

ANNEE	GENERALITE BELGIQUE	VAN CROMBRUGGHE	FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH
1633			Fondation d'une petite communauté de laïques à Mouscron avec approbation ecclésiastique.
1780	Joseph II: empereur d'Autriche.		
1787	Les états des Pays-Bas perdent leur autonomie.		
1789	Décembre: Indépendance - Les états de la Belgique unie.	Octobre: Naissance de Constant Van Crombrugghe	
1790	Fin des Etats de la Belgique unie. La Fayette au pouvoir à Paris. Leopold II: Empereur d'Autriche		
1792	François II: Empereur d'Autriche.		
1793	La France annexe les Pays-Bas après la bataille de Fleurus. Fondation des Pères du Sacré-Cœur.		
1797	Coup d'état des Jacobins, 19 ^{ième} fructidor. Serment de fidélité. Mort d'Eleanor de Tournelay		
1799	Novembre: Napoléon au pouvoir. Mort du Pape Pie VI à Valence. Union des Pères du Sacré-Cœur avec Paccanari.	Commence l'enseignement du catéchisme.	
1800	Varin part pour Paris.		
1801	Concordat entre la France et le Pape. Les Pères de la Foi à Lyon.		
1802	Réorganisation du système de l'éducation en Belgique. Les Pères de la Foi à Amiens.	Pensionnat de Wilhours	

	Fallot de Beaumont Evêque de Gand.		
1803		Pensionnat de M. de Wulf.	
1804	Napoléon proclamé Empereur. Sellier est ordonné prêtre.		
1805	Bataille de Trafalgar.	Etudes à Amiens, France, chez les Pères de la Foi.	
1806		Amiens s'installe à Montdidier. Décide de devenir prêtre.	
1807	Napoléon remporte la victoire contre les Russes. Les Pères de la Foi chassés des écoles.	Les parents achètent la Chapelle N.D. sur la Vieille Montagne à Grammont.	
1808	Napoléon occupe Rome.	Responsable des enfants de chœur à la cathédrale d'Amiens.	
1809	Pie VII est fait prisonnier. Les Etats Pontificaux annexés.	Séminaire de Gand.	
1811	Le conseil national des Evêques. Mgr de Broglie emprisonné.	Sous-diacre. Diacre.	
1812	Pie VII emmené à Fontainebleau. La France perd la campagne de Russie	Ordination Sacerdotale.	
1813	De la Brue de Saint-Bauzille nommé à Gand par Napoléon. Persécution du séminaire de Gand.	Paroisse de Mouscron.	
1814	Abdication de Napoléon. Guillaume d'Orange Pays-Bas. De Broglie libéré.	Avril: Courtrai. Juin: Heusden. Septembre: Alost. Directeur du Collège.	
1815	Flandres - chaos économique. Croissance de l'Eglise. Désaccord de l'état, Belgique.	Discours sur l'éducation. Mort de son Oncle Huleu.	
1816	Bureau du Gouvernement pour les Affaires de l'Eglise.		
1817	Chaos économique. Famine dans les Pays-Bas. De Broglie exilé en France.	Fonde les Congrégations FMJ et les Joséphites	6 mars: Fondation à Alost. Colette de Brandt, Mère Séculière.
1818	On demande le rapport de tous les instituts religieux. Gand sous la direction de Ryckewaert et Goethals.	Ouvre l'atelier de dentelle et l'école dominicale à Grammont. Première lettre aux Filles de Marie et de Joseph et aux Joséphites.	Première lettre officielle et Règles. Font le 4 ^{ième} vœu de l'éducation des pauvres.
1819	Commencement des écoles nationales.	Alost croît en importance.	

1820	De Méan nommé Evêque de Gand par Guillaume d'Orange.		Ouvrent l'école dominicale à Grammont. Entrée de Sr Antoinette.
1821	Réorganisation de toutes les écoles. Mort de Mgr de Broglie en exil.	Publication du "Manuel de la Jeunesse Chrétienne."	Pas de documents conservés.
1822	Proposition du concordat Hollande - Rome.	Premiers statuts des Joséphites soumis au gouvernement.	
1823	Mort de Pie VII.	Achat de sa maison de campagne, "Pausipone", près d'Alost.	
1824	Augmentation des difficultés pour les religieux enseignants.		
1825	La Belgique perd la liberté de l'éducation et de la presse.	Porte-parole du Diocèse de Gand. Directeur du journal "le Catholique des Pays-Bas"	
1826		Porte-parole diocésain et de l'Archidiocèse de Malines. Mort de sa mère.	
1827	Prospérité économique. Concordat entre Guillaume et Léon XI.		Une petite communauté à Belleghem fondée par M. l'abbé Robb et Julie Herbau.
1828	Union des catholiques et des libéraux.		
1829	Van de Velde nommé Evêque de Gand	Membre du conseil diocésain.	
1830	Indépendance de la Belgique. Léopold I Roi.	Elu à l'assemblée nationale par Alost. La Règle des Joséphites est approuvée. Nommé Chanoine de St Bavon. Déménagement à Gand. Inspecteur Synodal.	Règle de 1830 approuvée par l'Evêque à la fête de Sainte Thérèse: 22 Soeurs. La communauté de Mouscron les rejoint. Entrée de Sr Julie Herbau.
1831	Election de Gregoire XVI.	Membre du commission d'enquête pour les prisons. Directeur des religieux. Commission diocésaine pour l'éducation. 7 lettres. <i>(Là où on donne un numéro de lettres il s'agit des lettres écrites aux FMJ et toujours en existence.)</i>	Mouscron s'ouvrent en tant que FMJ. Belleghem Maldeghem. Entrée d'Aloyse Bruycher. 6 professes Julie Herbau: première Supérieure Générale.
1832	Encyclique "Mirari Vos".	18 lettres.	Séparation commence à Grammont. Ouverture de Waeken, Bruges. 5 professes.

			Entrée de Flore Delhayé Commencent les soins à Grammont. 5 professes.
1833		16 lettres	
1834	Boussen, Evêque de Bruges.	Quitte le conseil diocésain. 29 lettres	Séparation définitive. Zusters van Maria en Josef Sr Antoinette, Supérieure Générale. 38 Soeurs ZMJ. 4 professes: Flore Delhayé et olympiade Derville incluses. 2 décès.
1835		30 lettres.	8 professes.
1836	La Belgique accepte de perdre le Luxembourg et le Limbourg.	47 lettres	1 professe.
1837	Sterckx nommé Cardinal-Archevêque de Malines.	Tient le chapitre de tous les Joséphites; confirme leur nom. Temps de sècheresse spirituelle. 48 lettres.	Séparation des Sœurs de St Joseph à Bruges. Période d'épreuve. Ouverture de Bruxelles et Malines. 2 professes. 1 décès.
1838	Crise (en Belgique) de l'industrie de laine. Hollande reconnaît la Belgique. Delebecque Evêque de Gand	Retourne au conseil diocésain. 72 lettres.	Mort d'Aloyse Bruycher. Division définitive, Julie Supérieure Générale (Bruges). Olympiade Derville: vicaire des FMJ qui sont maintenant 52 Soeurs.
1839		45 lettres.	Mort de Bathilde Delhayé, Soeur de Flore. 4 professes. 4 décès.
1840	Convention Belgique - France -Pays-Bas.	Introduit le cycle d'études commerciales à Melle. Commencement de la révision des Constitutions des FMJ. 62 lettres.	Olympiade Derville: première Supérieure Générale élue. Malines devient maison-mère. 4 professes. 2 décès. Ecole des pauvres à Malines.
1841		29 lettres	6 professes. 1 décès.
1842		Ouvre la maison des Joséphites à Louvain. Travaille la plupart du temps avec les Joséphites. Mort de son père.	Flore Delhayé la première faite Supérieure locale. Mort de Clothilde Minne. 25 ans de célébration de la Congrégation.

		32 lettres.	65 noms inscrits dont 12 décès. 5 professes. 2 décès.
1843	Collaboration entre Eglise et état en éducation.	Travail intensif sur les Constitutions. 19 lettres.	9 professes.
1844		16 lettres	Approbation des Règles par l'ArchEvêque de Malines. 2 professes.
1845	Famine en Belgique.	Joséphites à Melle, Bruxelles, Tirlemont et Louvain. 13 lettres.	4 professes.
1846	Congrès libéral. Election de Pie IX.	13 lettres	Ecole des pauvres à Bruxelles. 5 professes.
1847		Premier chantre au chapitre de la cathédrale. 7 lettres.	1 professe
1848	L'Autriche et la Russie cessent les hostilités contre la Belgique. Pie IX prend l'avion pour Gaeta. François-Joseph I, Empereur d'Autriche	Période très active. 6 lettres.	Olympiade réélue Supérieure Générale. 4 professes.
1850	En Belgique: nouvelles lois pour l'éducation secondaire.	9 lettres.	1 décès.
1851		13 lettres	Mort de Catherine dal et Emélie Lecroart, toutes les deux à Mouscron, originaires de la petite communauté laïque.
1852	La Russie reconnaît la Belgique.	12 lettres.	Mort de Colombo Verduyn. 3 professes. 2 décès. Une nouvelle école libre à Malines.
1853		38 lettres.	Mort de Félicité Van Crombrugghe, nièce du Fondateur. 1 professe. 2 décès.
1854		24 lettres.	8 professes. 2 décès. Visite du Duc et de la Duchesse de Brabant, Malines.
1855	Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.	29 lettres.	Décès d' Anne-Marie de Ponthieux, première Maîtresse des Novices. Raphaëlle Becq fait sa profes-

			sion avec 3 autres. 3 décès.
1856		24 lettres.	Décès de Colette de Brandt qui avait aidé à la fondation et fut mère séculière. Une nouvelle école libre ouverte à Bruxelles. Ouverture de la Chaussée d'Haecht. 9 professes.
1857		Réorganisation du programme des études à Melle. Commence à être malade. 26 lettres	
1858		27 lettres	Flore Delhaye élue Supérieure Générale. Clothilde van Wymelbeke devient maîtresse de novices. 4 professes.
1859		20 lettres.	Année du second noviciat commun. 10 professes. 2 décès.
1860	Défaite des troupes papales par les Sardes.	21 lettres	Fin de l'année du second noviciat. Envoi d'une lettre de sympathie à Pie IX. 1 décès.
1861	Rome proclamée capitale de l'Italie unifiée. Victor-Emmanuel II: Roi.	Révision des deux Constitutions. 32 lettres.	Commencent la révision des Constitutions en vue de les envoyer à Rome pour être approuvées. 11 professes. 2 décès.
1862		34 lettres	4 professes.
1863		Se retire des activités publiques. Nommé doyen du chapitre et archidiacre.	3 professes. 1 décès. Envoi des textes des Constitutions à Rome pour être approuvées.
1864	Syllabus Errorum de Pie IX condamnant l'enseignement libéral.		Décret de louange, juillet 30. 3 professes. 2 décès.
1865	Mgr Bracq nommé à Gand.	Donne la croix pectorale de de Broglie à Bracq. 29 lettres. Décès, 1 décembre à Gand.	Décès de Julie Herbau. 2 professes. 2 décès.

1867	Mort du Cardinal Sterckx.		50 ans de l'Institut.
1869	Concile Vatican I.		Première maison ouverte en dehors de Belgique, dédiée au Sacré-Cœur à Coloma-Croydon, Angleterre.
1870	Proclamation de l'infaillibilité du Pape.		
1878	Mort de Pie X. Election de Léon XIII.		
1891			Approbation définitive de la Congrégation et des Constitutions par Rome.

N.B. La population de la Belgique en 1800 était de 3 millions habitants et en 1900 de 6,7 millions, un accroissement de 123%.

APPENDICE III(C)

LA CONGREGATION AUJOURD'HUI

NB « Aujourd'hui » indique l'époque où Sœur Teresa a publié sa thèse (1982 / 1983), et pas la date de publication de cette édition.

Les Filles de Marie et de Joseph – Rome.

Une Congrégation internationale du droit pontifical.

Il y a 580 religieuses dont :
359 ont fait les vœux perpétuels,
12 ont fait la profession temporaire,
9 sont novices.

La Congrégation est divisée en 6 provinces: Belgique, Burundi, Californie, Angleterre, Irlande, Uganda. Il y a aussi un district, le Ghana, qui dépend de la province d'Angleterre.

Il y a 57 maisons en tout.

Oeuvres variées:

- Education
 - école primaire
 - école secondaire
 - Collège et université

- Soins de santé
 - infirmières
 - médecins
 - santé publique
 - dispensaires
 - hôpitaux
 - soins des personnes âgées
 - aumônerie des hôpitaux

- Travail paroissial et social divers

- Centres de retraites et de conférences en Californie, Angleterre, Irlande.

Zuusters van den Heilige Jozef – Brugge.

Une Congrégation diocésaine sous la responsabilité de l'Evêque de Bruges.
Elles sont 220 religieuses ayant 20 maisons en tout.
Elles travaillent en Belgique et au Congo.

Œuvres:

- Enseignement
 - école primaire
 - école secondaire
 - enfants handicapés
- Soins de santé
 - infirmières
 - soins des personnes âgées

Zusters van Maria en Jozef

Une Congrégation diocésaine sous l'autorité de l'Evêque de Gand.
Elles sont 50 Soeurs vivant dans 7 maisons, toutes dans le Diocèse de Gand.

Œuvres:

- Education
 - école primaire
 - école technique
- Soins de santé:
 - infirmières

Joséphites

Institut religieux de prêtres et de frères.
150 membres répartis en quatre régions: Belgique, Angleterre, Amérique, Congo.
Le but principal de l'institut est l'éducation au niveau des Collèges et des écoles secondaires.

APPENDICE V

LES SOEURS AUXQUELLES LE FONDATEUR ADRESSA DES LETTRES.

Note :

Le numéro correspond aux notes des références dans le texte. Par exemple: ADMJR/ 7-4 se rapporte à la quatrième lettre adressée à Flore Delhaye. Le dernier chiffre indique le nombre total des lettres que nous possédons.

No.	Nom	Lettres	Profession	Décès	Nbr
0	Julie Herbau Première Supérieure Générale avant la séparation, restera Supérieure Générale des Soeurs de St Joseph à Bruges.	1834	1831	1865	2
1	Supérieures de Malines. - Eulalie Vandemaële - Helene Dubus (vicaire de l'Institut) - Raphaëlle Becq	1853-1865	1838 1849 1855	1871 1868 1900	14
2	Supérieures d'Alost.	1859-1865			15
02	Marine Coulon Supérieure de Bruxelles Supérieure d'Alost	1834-1835	1835	1894	146
3	Marie-Anne de Ponthieux Maitresse de Novices 1830- 1833. Elle faisait partie de la communauté originaire de Mouscron qui a fusionné avec les FMJ en 1830.	1832-1851	1830	1855	35
4.	Différentes Supérieures inconnues.	1835-1865			53
5.	Catherine Dal Supérieure de Mouscron. Elle faisait partie de la communauté originaire de Mouscron (avant 1830)	1835-1841	1831	1851	36
6.	Olympiade Derville Première Supérieure Générale élue 1840-1858	1833-1863	1834	1887	106+
7.	Flore Delhaye Supérieure de Mouscron. Vicaire de l'Institut. Deuxième Supérieure générale 1858-1885.	1834-1865	1834	1886	113
8	Raphaëlle Becq	1854-1865	1855	1900	4

	Supérieure de Malines. Troisième Supérieure Générale 1885-1900.				
9.	Aloyse Bruycher Supérieure, St Anges, Bruxelles, considérée une très sainte personne. Morte à l'âge: de 23 ans.	1832-1838	1832	1838	11
10.	Gonzague Elle a quitté l'institut.	1838-1839	?		13
11.	Bathilde Delhaye Soeur de Flore Delhaye.	1832-1838	1833	1839	11
12.	Louise Deschamps	1834-1858	1841	1876	14
13	Justine Van Crombrughe Petite-nièce du Fondateur	1859-1864	1867	1914	16
14	Eléonore Laoulais Maîtresse générale.	1854-1862	1855	1894	16
15.	Colombo Verduyn Supérieure locale. Filleule du Chanoine Van Crombrughe.	1833-1852	1832	1852	36
16.	Pauline d'Halluin	1861-1864	1866	1942	11
17.	Clothilde Minne Assistante à Alost., Supérieure à Coloma. Vicaire de l'institut. Supérieure à Bruxelles, St Anges.	1833-1841	1833	1842	49
18.	Clothilde Van Wymelbeke Nièce du Fondateur. Supérieure de Bruxelles, St Anges. Maîtresse de novices. Supérieure à Coloma, Malines.	1843-1865	1854	1978	174
19.	Adressées à différentes personnes: Emélie Lecroart (lettres 1-6) Membre de la communauté originale de Mouscron avant 1830. Raphaëlle Hennion	1831-1839	1831	1852	6
		1835-1839	1835	1839	6

(lettres 7-21)				
Clémentine (lettre 13)	1837	?		1
Colette Wouters (lettres 14-15) Morte âgée de 21 ans. Considérée une très sainte personne.	1838	1831	1839	2
Seraphine de Troch (lettres 16-35)	1839	1838	1851	2
Julie Loix (lettres 17-18)	1840-1844	1842	1854	3
Hélène Dubus (lettre 20) Supérieure 1859-1862. Vicaire de l'Institut. Cette lettre fut écrite avant qu'elle n'entre en communauté.	1847	1849	1868	1
Félicite Van Crombrughe (lettres 21-23) Nièce du Fondateur	1848-1850	1847	1853	3
Albertine Oden (lettre 24) Sœur converse	1854	1841	1855	1
Apolline Delbecque (lettres 25-27)	1857-1859	1859	1859	3
Justine Beyser (lettres 20-29+45)	1858-1859	1861	1865	3
Adèle Delacroix (lettres 30-32) Maîtresse générale de l'Institut.	1858-1859	1859	1903	3
Flore de Mytteraere (lettre 33) Postulante?	1861			1
Flavie Serrais (lettre 34)	1842	1843	1850	1

	Considérée comme sainte personne. Morte à l'âge de 29 ans.				
	Stephanie de Jaegher (lettres 41-42)	1839-1839	1838	1840	2
	Léocadie Mullier (lettres 43-44)	1837-1840	1838	1840	2
20	Religieuses Inconnues	1838-1864			39

APPENDICE V(A)

REFERENCES A L'ECRITURE DANS LES CONSTITUTIONS ET DANS LES COMMENTAIRES DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

Note: le numéro de l'article se rapporte à la notation révisée de 1932; le numéro de la page au texte français fait après 1932.

Article	Page	Citation	Référence
160		De la charité et de la concorde.	
	35	• Les deux commandements.	Mt. 22, 37-40
	35-36	• Aimez-vous les uns les autres.	Jn. 15, 10-15
	36	• Dieu est amour.	Jn. 13, 35 1 Jn. 3, 15
	37	• Parler les langues des hommes et des anges.	1 Cor. 13, 1-3
	38	• Le fils de l'homme est venu pour sauver les hommes.	Lc. 9, 55b-56. Jn. 12, 47
	39-40	• La charité sans feinte.	Rm.12, 3-13
		Obligations imposées par la charité.	
	42	• Faites aux autres ce que vous voulez qu'on vous fasse.	Mt. 7, 12
	43	• Les passions sont des sources de toutes les disputes.	Jc. 4, 1
	45	• Porter les fardeaux les uns des autres.	Gal. 6, 2
		Du devoir réciproque de concourir à l'avancement spirituel.	
	46	• Si quelqu'un voit son frère dans la nécessité et lui ferme son cœur.	1 Jn. 3, 17
		Des moyens de parvenir à l'amour du prochain.	
	49	• Ceci est mon corps, ceci est mon sang.	Mc.14, 22-28 Mt. 26, 26-30 Lc. 22, 19-20
	49	• ... au dernier de ces petits c'est à moi que vous l'avez fait.	Mt. 25, 40,45
		La présence de Dieu.	
	55	• Dieu n'est pas loin de nous.	Ac. 17, 27-28
	55	• Une mère peut-elle oublier son enfant ?	Is. 49, 15
161		Du zèle pour le salut de la jeunesse.	
	60	• Briller comme les astres durant l'éternité.	Dan. 12, 3
163		Des Repas.	
	63	• Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ...	1 Cor, 10, 31
175		De la gaieté, de la douceur et de la politesse.	
	74	• ... Faites paraître de la douceur en toute chose ...	Sir. 3, 17
	74	• Se réjouir toujours dans le Seigneur.	Phil. 4, 4
	74	• Les fruits de l'Esprit.	Gal. 5, 22
		De la dissipation.	
	78	• Prenez un peu de repos.	Mc. 6, 51
	79	• Nous avons travaillé toute la nuit.	Lc. 5, 6
	79	• Je suis la vraie vigne, vous êtes des branches.	Jn. 15, 5

184		Le saint sacrement.	
	90	• Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes	Prov. 8, 31
	90	• Venez tous à moi, je vous soulagerai.	Mt. 11, 28-30
	90	• Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur.	Ps. 34, 8
186		Angélus.	
	96	• Voici la servante du Seigneur.	Lc. 1, 58
191		Le saint nom de Jésus.	
	107	• « Je ne vous appellerai plus servantes mais amies ».	Jn. 15, 15
193		Saint Joseph.	
	112	• Ce que vous aurez fait au moindre. de vos petits ...	Mt. 25, 40
197		Le chapitre.	
	121	• « Apprenez de moi car je suis doux et humble de cœur ».	Mt. 11, 29
	122	• Humiliez-vous devant Dieu.	Jc. 4, 10
	122	• ... Revêtez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels.	1 Pr. 5, 5
209-213		Sainte Communion.	
	130	• Venez à moi vous tous qui peinez ...	Mt. 11, 28 Mt. 4, 19
	130	• Le pain que moi, je vous donnerai, c'est ma chair.	Jn. 6, 51b
	130	• Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui ...	Jn. 6, 56
	131	• Demandez et l'on vous donnera ...	Mt. 7, 7
221		Supérieures.	
	151	• « Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre ».	Jn. 4, 34
223		Novices et Postulantes.	
	155	• Oubliez votre peuple et la maison de votre père.	Ps. 45, 11
	155	• « Je vous ai choisi ... »	Jn. 15, 16
227-241		Pauvreté.	
	166	• Bienheureux les pauvres en esprit.	Mt. 5, 3
	167	• Le fils de l'homme n'a pas où reposer la tête.	Mt. 9, 58
242-246		Chastete.	
	177	• Bienheureux les cœurs purs.	Mt. 5, 8
246-257		Obéissance.	
	169	• Car ce n'est pas ma volonté que je cherche mais la volonté de celui qui m'a envoyé.	Jn. 5, 30b
	170	• Est-ce que je cherche à plaire à des hommes?	Gal. 1, 10
321-325		Obligation des constitutions.	
	179	• L'amour de Yahvé à jamais je le chante.	Ps. 89, 1
		Obligation des Constitutions.	
	181	• Appliquez-vous à conserver l'unité de l'esprit par ce lien qui est la paix.	Eph. 4, 3

APPENDICE V(B)

REFERENCES A L'ECRITURE DANS LES INSTRUCTIONS SPIRITUELLES DU CHANOINE VAN CROMBRUGGHE.

1	Quelques réflexions sur l'Avent.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Cieux! répandez comme une rosée, la victoire et que les nuées la fassent pleuvoir. 	Is. 45, 8
	<ul style="list-style-type: none"> • Etant toujours vivant pour intercéder en leur faveur cohéritiers du Christ. 	He. 7, 25 Rm. 8, 17
	<ul style="list-style-type: none"> • Et si je vis, ce n'est plus moi ... 	Gal. 2, 20
2	Sur la circoncision.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fixant nos yeux sur le chef de notre foi, qui la mène à la perfection, Jésus ... 	He. 12, 2
3	Ce que vous devez au Seigneur Jésus.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis le cep, vous êtes les sarments. 	Jn. 15, 1-11
4	Sur l'union de Jésus-Christ avec nous.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Et moi, je suis avec vous pour toujours. 	Mt. 28, 20
	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis le cep, vous êtes les sarments. 	Jn. 15, 1-11
5	Sur l'amour de Jésus-Christ.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Comme le père m'a aimé, moi je vous ai aimés. 	Jn. 15, 9
	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous m'aimiez, vous garderiez mes commandements. 	Jn. 14, 15
	<ul style="list-style-type: none"> • Je ne vous appelle plus serviteurs mais amis. 	Jn. 15, 15
	<ul style="list-style-type: none"> • Je vous ai institués pour que vous portiez du fruit qui demeure. 	Jn. 15, 16
	<ul style="list-style-type: none"> • Venez à moi vous tous qui peinez ... 	Mt. 11, 28-30
	<ul style="list-style-type: none"> • Chargez-vous de mon joug. 	Mt. 11, 29
6	Sur la résurrection.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois ressuscité, Christ ne meurt plus. 	1 Cor. 15, 15-23
7	Sur la Présentation de Marie.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Et quiconque aura quitté maison, frères, Soeurs ... 	Mt. 19, 39
8	Sur le mystère de l'incarnation.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis la servante du Seigneur. 	Lc. 1, 38
9	Des saints anges.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère? 	He. 1, 14
	<ul style="list-style-type: none"> • Il a pour toi donné ordre à ses anges de te garder. 	Ps. 91, 11

APPENDICE V(C)

REFERENCES TIREES DES AUTRES OEUVRES QUE DE L'ECRITURE DANS LES INSTRUCTIONS SPIRITUELLES.

3.

Ce que vous devez au Christ Jésus.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 7.
 - Livre 3, chapitre 10.

4.

Sur l'union de Jésus-Christ avec nous.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 8.

9.

Des saints anges: I & II.

- St. Jérôme sur St Matthieu:
 - Chapitre 18.

10.

Amour de la Paix.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 2, chapitre 3.

15.

Pureté de zèle, jalousie.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 3, chapitre 54.

17.

Respect pour nous-mêmes.

- Imitation de Jésus-Christ:
 - Livre 3, chapitre 34.

APPENDICE VI

TRANSCRIPTIONS

VI(A): AMDJR/ 19-2, lettre de Van Crombrughe à Emélie Lecroart, 18 octobre 1831.

Ma bien chère fille en J.C.

Il m'a été bien agréable de voir les sentiments de gratitude qui vous animent pour les faveurs dont le bon Dieu vous remplit, et pour les sentiments que vous reconnaissez en moi et que Dieu m'a donnés pour votre perfection. Louons le Seigneur, mon Enfant, et glorifions-le de toutes les puissances de notre âme; il est vrai que vous êtes une de ces créatures privilégiées appelées à être les Epouses de l'Agneau et à être un instrument de la miséricorde divine, dans l'Eglise militante. Goûtez votre bonheur, en vous tenant toujours dans une joie douce fondée sur la soumission à la volonté de Dieu en toute chose. Ne permettez jamais que la tristesse entre dans votre cœur; veillez soigneusement sur vous-même, afin que chacun comprenne que vous êtes heureuse sous le St. joug du Seigneur.

Quant à la méditation, vous y ferez des progrès en vous rendant à l'invitation de votre divin Epoux qui vous dit d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur, et ce ne sera plus seulement dans la méditation, mais dans toutes les pratiques de la vie religieuse que vous avancerez par la douceur et l'humilité.

J'ai vu avec beaucoup de la satisfaction que les enfants de la Congrégation et les Sœurs (du 2e ordre) ont profité des paroles d'encouragement que je leur ai données. Assurez-les que je les porte toutes dans mon cœur et que je fais des vœux fréquents pour leur bonheur. J'attends aussi quelque petite prière de leur part afin que je devienne un Prêtre selon le cœur de Dieu.

Il me paraît que vous avez pris une bonne méthode pour l'examen des livres qui paraissent bons; pour ceux que vous ne connaissiez en aucune manière, il faudrait les examiner d'un bout à l'autre.

Recevez, ma chère Enfant, avec ces conseils, ma bénédiction paternelle et l'assurance de mon sincère dévouement.

Votre père spirituel

Gand 18 Oct. 1831

C.G. Van Crombrughe

VI(B): ADMJR/ 15-11, letter of Van Crombrugge to Colombo Verduyn, 12 mars 1835.

Loués soient J.M.J.

Ne vous tourmentez donc plus, ma chère Sœur, par des pensées quelles qu'elles soient. La volonté seule peut rendre bonnes ou mauvaises les pensées ou actions des hommes. S'il se présente des pensées qui ne sont pas à admettre, renvoyez-les doucement et sans vous effrayer. Voilà tout ce que vous avez à faire. Ne perdez donc plus le temps à examiner ces pensées, ne vous en troublez plus; imitant de petites enfants qui ont peur de leur ombre et qui se mettent à fuir une chose qui les poursuit.

Vous avez toujours trop accordé d'attention à vos idées; et vous n'avez pas cru avec assez d'humilité que vous aviez des idées noires. Conservez donc en paix un cœur où J.C. daigne faire sa demeure. Vous déshonorez le divin Epoux, par des craintes ridicules et des sentiments tout à fait contraires à sa bonté. Dites-moi, mon Enfant, J.C. ne vous a-t-il pas donné assez de preuves de son amour? Ne devez-vous pas le croire assez puissant et assez bon pour vous aider contre les ennemis de votre salut?

Voilà, ma chère Enfant, ce qui vaut mieux que des remèdes contre telle pensée en particulier. Soyez humble et ayez confiance en J.C. C'est ce que vous souhaite votre tout dévoué père spirituel.

12 mars 1835

G.C.V.C.

Préparez-vous avec joie à la fête de St. Joseph.

VI(C): ADMJR/ 13-16, lettre de Van Crombrughe to Justine Van Crombrughe, after 1863; possibly Easter 1865.

L.S.J.M.J.

Ma très chère Fille en J.C.

En lisant, hier, le passage relatif à Marie-Madeleine, dans le St. Evangile, où cette ardente servante de J.C. cherche avec une espèce de trouble, et ne le trouve pas ou ne le reconnaît pas, quoique le bon Sauveur se trouve à ses côtés, j'ai pensé à vous, ma pauvre Enfant. Ce trait de l'histoire de Madeleine est l'image de ce qui arrive à beaucoup d'âmes sincèrement dévouées au Seigneur, et dont le divin Epoux veut éprouver l'amour, en se déroband à leurs yeux par la soustraction de ses grâces sensibles. Cet état les alarme, les trouble et leur fait craindre d'avoir perdu l'état de grâce, l'amour de Dieu, Jésus l'unique objet de leur vraie et unique réelle affection... Elles gémissent, elles cherchent, elles oublient que le consolateur qu'elles croient loin d'elles, est dans leur cœur pas sa grâce, et autour d'elles par sa protection.

Apprenez, mon Enfant, que votre confiance en Jésus, doit augmenter lorsque vous ne ressentez pas sensiblement sa présence. C'est, en effet, que ce véritable ami, veut exciter en vous, des sentiments plus conformes à ceux que son amour a pour vous, une foi plus vive, une espérance plus dégagée de tout mélange de votre suffisance propre, un amour pur et confiant en l'infinie miséricorde divine.

Tant donc que l'absence de J.C. vous afflige, tant que vous craignez de lui déplaire, soyez certaine que son amour est dans votre cœur, que vous êtes son amie et que vous les (*sic*) sentirez quand l'épreuve sera terminée.

En attendant, rappelez-vous ce que vous avez lu dans le traité de la paix de l'âme, et continuez à lire cet excellent ouvrage. Recevez ma bénédiction et croyez à mon dévouement, Votre père en J.C. toujours dévoué,

C.G. Van Crombrughe

APPENDICE VII

ADMJR/ C-3, « LE LIVRE DE LA REGLE DES FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH » 1830, LETTRE D'INTRODUCTION A CETTE REGLE, ECRITE LE 6 MARS 1818.

A noter que cette édition de la Règle fut publiée en 1831, après la première approbation le 15 octobre 1830 par l'Evêque de Gand, Mgr Joannes Franciscus Van de Velde.

Aux Filles de Marie et de Joseph.

Filles estimées, bien-aimées Soeurs dans le Seigneur,

Afin de remplir avec un saint zèle votre vocation d'éduquer les enfants et d'arriver à la perfection religieuse, vous devez bien considérer et imprimer au plus profond de vos cœurs la grandeur de l'œuvre pour laquelle Dieu vous a choisies, l'excellence et la sainteté de l'état auquel il vous a appelées.

En effet, les enfants que le Seigneur a confiés à vos soins, mes Filles bien-aimées, ne sont pas seulement des gages précieux que son Amour paternel a mis sous votre garde, mais ils sont aussi ses enfants, le prix du précieux sang du Christ et membres de votre aimable Rédempteur, purifiés et sanctifiés par le baptême, temples du Saint-Esprit, demeure de la très Sainte Trinité, des créatures choisis pour servir Dieu sur cette terre et pour l'aimer éternellement au ciel.

Vous, Filles de Marie et de Joseph, étant les mères adoptives des élus de Dieu, vous devez éduquer ces jeunes aspirants à la vertu, les conduire lentement et doucement, les former à la sainteté chrétienne. Vous êtes comme les anges gardiennes visibles de ces précieux trésors, ces membres et héritiers de Jésus. Vous êtes les collaborateurs du Sauveur, l'aidant à les guider vers le pâturage de sa gloire éternelle. Vous êtes des servantes bénies de la très Sainte Trinité, qui attend de vous que vous essayiez d'embellir et d'enrichir ces enfants qui sont ses vivantes habitations afin qu'elles puissent plaire à sa haute majesté. Enfin, vous êtes appelées à préparer les membres de sa sainte Eglise pour la lutte contre l'enfer, le monde et le chair; à leur enseigner à connaître les séductions de l'enfer. A détester la vanité du monde, à conserver le vêtement d'innocence et de garder leurs cœurs sans tache pour toujours dans l'amour de Jésus Christ.

Cependant, Filles bien-aimées, vous n'arriverez jamais à ces objectifs importants, vous ne serez jamais capables de remplir votre sainte vocation, si vous n'essayez pas, tout d'abord, de vous rendre vous-mêmes dignes, par une vie pieuse et parfaite, de devenir de vrais instruments de la miséricorde de Dieu. Pour qui serez-vous bonnes, demande l'Esprit-Saint, si vous êtes mauvaises pour vous-mêmes? De quelle utilité vous sera-t-il d'avoir travaillé pour les autres si vous négligez et demeurez pauvres? si vous menez d'autres au ciel alors que vous allez à l'enfer?

Afin d'éviter ce malheureux destin, travaillez pour vous-mêmes tandis que vous vous dévouez pour les autres; en un mot, acquittez-vous de votre devoir de façon à ce qu'il soit autant utile à vous qu'à d'autres. Pour servir Dieu sincèrement – ce qui devrait être votre seul but en toutes choses – vous devez être particulièrement convaincues de cette vérité

fondamentale de notre foi: que nous avons tous été créées pour servir Dieu; d'autant plus que toute notre perfection se résume en deux choses: faire ce qui plait à Dieu, et deuxièmement le faire de la manière qui plaira concrètement à ce Maître Suprême.

Pour le premier point, que la raison qui vous rassemble et l'obéissance que vous pratiquez puissent vous mettre à l'aise. Ainsi nos efforts seront dirigés pour obtenir le deuxième point qui est celui d'accomplir tout notre travail de la manière voulue par Dieu. A cette fin, j'espère, avec le secours du Seigneur, que j'ai préparé vos règles et que j'y ai ajouté les moyens de les observer avec un esprit religieux véritable. Au deuxième livre des Macchabées nous lisons que Judas Macchabée, afin d'inciter son peuple à lutter contre l'ennemi, l'arma, non pas de flèches et de boucliers, mais de bonnes œuvres et d'exhortations. Il leur dit qu'il avait vu le prophète (Jérémie) lui donnant une épée d'or et lui disant: « Prends cette épée salutaire, c'est un don de Dieu pour toi, avec lequel tu détruiras tes ennemis ». Ces paroles suscitèrent le courage des Israelites au point où l'on prit la décision d'aller à la guerre en vaillants défenseurs du Temple et de la Ville Sainte: et, selon les Ecritures Saintes, ils eurent moins peur pour leurs parents et amis que pour la sainteté du Temple.

Judas, voyant le grand nombre de leurs ennemis et leurs armes terribles, leva les mains aux cieux et pria le Seigneur (qui n'a peur d'aucun pouvoir mais qui donne sa victoire à celui qu'il désire) pour qu'il envoie son ange à leur secours et terrorise le peuple qui blasphémait Son Nom en marchait contre Ses serviteurs.

Là-dessus, ils attaquèrent l'ennemi, combattant avec leurs mains tout en priant Dieu dans leurs cœurs, et dérouterent pas moins de trente-cinq mille hommes, se réjouissant fortement de l'assistance du Seigneur.

Vous aussi, Filles bien-aimées, acceptez avec les mêmes sentiments ces armes spirituelles que je vous offre pour la gloire de Dieu et pour votre sanctification. Gardez à l'esprit que la Sainte Vierge Marie et Saint Joseph vous donnent cette épée spirituelle afin d'écraser l'ennemi des âmes. Vous êtes les temples vivants du Seigneur ; oubliez donc tout ce qui est à l'extérieur et soyez uniquement occupées de vous embellir intérieurement, vous rendant agréables à la majesté divine. Comme Judas Macchabée, je lève les mains au ciel et supplie votre puissante et douce Patronne de vous protéger et d'obtenir que Dieu vous envoie un ange pour vous défendre toujours, pour triompher de vos ennemis et vous aider à les vaincre.

En dernier lieu, imaginez-vous que Marie, votre Sainte Mère, s'adresse à vous du ciel en ces paroles:

« Mes Filles, observez ces Règles de la même manière dont vous soignez la prunelle de vos yeux; attachez-les à vos doigts; écrivez-les dans vos cœurs et vous vivrez avec moi éternellement ». (Prov. 7, 1-3)

Alost, 6 mars 1818, un an après l'institution de cette Congrégation spirituelle.

Votre serviteur dévoué

CGVC, Prêtre, Supérieur du Collège de cette ville.

BIBLIOGRAPHIE

The Holy Bible, Revised Standard Version, Catholic Edition, London, Nelson and Sons, 1966.

Vatican Council II, the Conciliar and Post Conciliar Documents, General Editor, Austin Flannery, The Liturgical Press, Collegeville, Minnesota, 1975.

DENZINGER H., SCHONMETZER A., eds. Enchiridion Symbolorum, Definitionum et Declarationum de rebus fidei et morum, 32nd ed. Freiburg im Breisgau, Herder, 1963.

I. WORKS OF CANON VAN CROMBRUGGHE

A. Unpublished

In ADMJR, the original manuscripts (or copies) of the following:

- 1 Letters of Van Crombrugghe to various Sisters: A 1-20, (954 letters).
Letter of Van Crombrugghe to Prince Maurice de Broglie, Evêque de Gand (1820): A-26.
- 2 Instructions Spirituelles: A-21 (22 Instructions).
- 3 Rule and Constitutions:
 - i) Kort begryp, van de Regels der Dogters van den H. Joseph, 1818.
 - ii) Regel-Boek der Dogters van Maria en Joseph, 1830, (including the introductory letter of 6 March, 1818).
 - iii) Constitutions et Règles des Filles de Marie et de Joseph, dites "Dames de Marie", 1844.
 - iv) Constitutions des Filles de Marie et de Joseph, 1864 and 1891.
 - v) Constitutions of the Daughters of Mary and Joseph, official English text.
 - vi) Ceremonieel der Dogters van Maria en Joseph gezeyd Zusters van Maria (1831).
- 4 De l'Instruction et de l'Education chez les Dames de Marie: E 10.

Lettres sur l'Education.
Règlements des Maîtresses.
Conférences sur l'Education.
Guide Pédagogique, Préceptes-Règles de Conduite.
- 5 Sermon Notes (Mouscron, 1813)
 - i) Sur le soin des Maîtres envers leurs domestiques.
 - ii) Pour une première Communion.
- 6 Collections of extracts from the writings of Van Crombrugghe:

Extracts from the letters of our Venerated Founder, (B -8).
Extraits de la Correspondance du Chanoine Van Crombrugghe, (B -9).
Maxims for a good Religious, (B -11).
Maxims for Good Education, (B -38).
Pensées Recueillies dans le Courrier du Chanoine Van Crombrugghe, (B -10)
Recueil de lettres adressées par le Très Révérend Fondateur des Dames de Marie (1831-1855), (B -12).
Règlements des Professeurs par le Chanoine C.G. Van Crombrugghe, Institut des Peres Joséphites, Grammont, 1832, (B -40).
The Christian Teacher: Educational Principles of the Ladies of Mary as proposed by their Founder, Constant Van Crombrugghe, (B -39).

B. Published

In ADMJR:

Manuel de la Jeunesse Chrétienne, 2 Volumes, Alost, H. Sacres, 1821.
Réfutation et Observations sur les libertes de l'Eglise Belge, Spitaels, Alost, 1827.
1830, La liberté d'Enseignement, Articles de journaux et discours par Chanoine Van Crombrughe, Grammont, R. Pieraert, undated.

II. LETTERS ADDRESSED TO CANON VAN CROMBRUGGHE

Letters of Madame Flore Delhay (1837-1865): A - 22.
Letters of Madame Marine Coulon (1840-1865): A - 23.
Letters of various Sisters (1836-1864): A - 24.
Diverse letters and notes: A - 25.
 a) Collection A - 26:
Letter of de Bruges de Brachom née de Montpellier (1818).
Letters of C.A. Delsart, parish priest of Mouscron (1830).
Letters of C. Van Eeke, parish priest, Mouscron (1854-1864).
Letters of François, Evêque de Gand (1833-1836).
Letter of W. Germaitre (1831).
Letters of A.C. Goethals (Vic. Gen.) (1819-1864).
Letter of Sœur Julie (Nouveau-Bois) (1859).
Letters of G. Lefebvre (1831).
Letter of Chanoine Loebis (1860).
Letter of the Community of the Sisters Maricoles (1864).
Letters of E.L. Pillebout.
Letter of Rosa, from Mouscron (1836).
Letters of Pere Sellier (1805-1810).
Letters of Leon Soet, S.J. (1826-1827).
Letters of Th. de Staercke, Fribourg (1834).
Letter of G. Verlooy, Préfet du College, Malines (1816).

III. BIOGRAPHIES AND COMMENTARIES ON CANON VAN CROMBRUGGHE AND HIS SPIRITUALITY (the final number refers to the ADMJR).

ANON.	<u>Historique de l'Institut</u> , handwritten, C-1.
	<u>Notice Biographique: La vie et les œuvres de M. le Chanoine Van Crombrughe</u> , 1866, B-24.
ANON.	<u>Notre Institut des Dames de Marie</u> : à l'occasion du premier Jubilé de vingt-cinq ans, 6 mars, 1842, C-5.
ANON.	<u>Portraits de notre Très Rev. Fondateur</u> , handwritten, C-1.
ANON.	<u>Notre Vénéré Fondateur Vous Parle</u> , Institut des Pères Joséphites, Melle.
BATTEN, B.	<u>Live in the joy of the Lord</u> , private publication, 1971, B-21.
BEGERT, M.L.	<u>The charism of the Daughters of Mary and Joseph</u> , St. Louis, unpublished, December 1973, B-18.
BOURKE, F.M.	<u>The Charism of the Ladies of Mary</u> , unpublished, 1978, B-30.
CLEMENTS, T.A.	<u>Instruments of Mercy. The spirit and spirituality of Canon Constant William Van Crombrughe, Founder of the Daughters of Mary and Joseph</u> , unpublished licentiate thesis, Rome, Pontifical Gregorian University, Institute of Spirituality, 1980, B-31.

- CREEDON, C. The Ladies of Mary and their Charism, unpublished Masters' thesis, Ireland, Maynooth, 1978, B-29.
- DEJEMEPPE, B.M. To the attention of our Sisters in "A state of Chapter", document based on the writings of the Founder, B-12.
- DELHAYE, F. Biographie de C.G. Van Crombrugge, Chanoine de Bavon à Gand, unpublished, Malines, Coloma, 1873, B-1.
- DELHAYE, F. Biography of our Venerated Founder, English translation, undated, B-1.
- FOLEY, M.I. As the stars they shall shine, Los Angeles, 1952, B-26.
- GARCIA, G.C. "Ce que C.G. Van Crombrugge avait en vue en fondant la Congrégation des Joséphites", in Inter Nos, Juillet-Aout, 1979, B-17.
- GARCIA, G.C. Constant Guillaume Van Crombrugge, 1789-1865. The response of a Christian and an Educator to and within the historical context of the 19th Century, Doctoral Dissertation, Louvain, 1980, 2 vols, B-22.
- GARCIA, G.C. "Courage, trust, love; the portrait of a man. Image of a merciful God through prayer", unpublished notes, Weybridge, 1979, B-16.
- JORISSEN, J. Constant Van Crombrugge après sa correspondance, Melle, unpublished manuscript, 1945-1952, B-33.
- JORISSEN, J. Notre Fondateur, unpublished, March 1958, B-7.
- PIERAERTS, C. Vie et Oeuvres du Chanoine Van Crombrugge, 1878, B-27.
- PIERAERTS C. et DESMET, A. Vie et Œuvres du Chanoine Constant Van Crombrugge, Bruxelles, l'Édition Universelle, 1937, B-28.
- SCHOBENS, V. et VAN HILLE, W. "Descendance de J.B. Spitaels, 1719-1799", Tablette de Flandres, Document I, Bruges, 1958.

IV. WORKS CONSULTED: RELIGIOUS AND HISTORICAL BACKGROUND RELATIVE TO BELGIUM IN THE 18th AND 19th CENTURIES.

- ANON. "Le folklore Brabançon", Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, 1936, C-24.
- ANON. "Frères de, Saint Joseph", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 18^e livraison, 1835-1836, p.312-313.
- ANON. "Frères de Saint Joseph", in Journal Historique et Littéraire, Vol. IV, 41^e livraison, 1837, p.204.
- ANON. "J.J. Smet, 'Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du 19^e siècle, et en particulier sur l'assemblée des Evêques à Paris en 1811'", critique in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 33^e livraison, 1836-1837, p. 454-457.
- ANON. The Life of Madame Flore, Second Superior General of the Ladies of Mary, translated and abridged by F. JACKSON, London, Sands and Co., 1908.

- ANON. "Notice sur M. l'abbé Corneille Stevens", in Journal Historique et Littéraire, Vol, IV, 42^e livraison, 1837-1838, p.269-277.
- ANON. "Notice sur M. van den Driessche, économiste du séminaire de Gand" in Journal Historique et Littéraire Vol. III, 25^e livraison, p. 41.
- ANON. "Notice sur Monseigneur Fallot de Beaumont", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 20^e livraison; p.427-432.
- ANON. "Lettre pastorale. Les Archevêque et Evêques de la Belgique, Mai 1835", (sur l'éducation), in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 15^e livraison, 1835, p. 147-156.
- ANON. Le Pèlerinage Marial a Grammont, Notre Dame de la Vieille Montagne, 1948.
- ANON. Vie de la Révérende Mère Flore, Deuxième Supérieure Générale des Dames de Marie, Bruxelles, 1903.
- AUBERT, R. "La suppression de la Compagnie de Jésus a la fin du XVIII^e siècle et son rétablissement au début du XIX^e siècle", Collectanea Mechliniensia, Tome XXXIII (novae seriei, t. XVIII), 1948, p. 709-716.
- BAUNARD, Un Siècle de l'Eglise de France, 1800-1900, Paris, Ch. Poussielgue, 1901.
- BEATTY, J.L. "Lafayette, Marquis de", in E.A., Vol.16, 1977, p. 632-634.
- BENIGNI, U. "Ultramontanism", in The Catholic Encyclopaedia, ed. C. Hebermann, Vol. XV, New York, Encyclopaedia Press, 1912, p. 125.
- BENOIT, P. La vie des clercs dans les siècles passés, Paris, Maison de la Bonne presse, 1914.
- BERTHELOT DU CHESNAY, C. "Gallicanism" in N.C.E., Vol.6, p. 262-267.
- BLIN DE BOURDON, F. Vie de Julie Billiard ou les mémoires de Mère Saint-Joseph, Rome, P.U.G., 1978.
- BOUDENS, R. "Lamennais, Hughes Félicité Robert de", in N.C.E., Vol. 13, 1967.
- BOUSSEN, F.R. "Mandement de Monseigneur l'Evêque de Bruges pour la nouvelle institution de l'adoration perpétuelle dans son Diocèse", Journal Historique et Littéraire, Tome III, 28^e livraison, 1836, p. 179-183.
- BRACQ, H. "Notice sur M. le Chanoine Ryckewaert, Président du séminaire de Gand", in Journal Historique et Littéraire, Vol. III, 27^e livraison, 1836, p. 116-124.
- BREMOND, H. Histoire Littéraire du sentiment religieux en France. depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours, Paris, Bloud et Gay, 1923-1936, 12 vols.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Jesuits", in N.C.E., Vol.7, p. 906-908.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Paccanarists", in N.C.E., Vol.10, p. 849-850.
- BRODRICK, J.F., S.J. "Society of the Sacred Heart of Jesus", in N.C.E., Vol.12, p. 126.

- BROGLIE, M. de, Evêque de Gand. Recueil des mandements, lettres pastorales, Instructions et autres Documents, Gand, Poelman-de Pape, 1843.
- BROUTIN, P. "La piété sacerdotale au début du XIX^e siècle", in R.A.M., Avril-Juin, 1939, XX^e Année, No 78, p. 158-180.
- BROUTIN, P. La réforme pastorale en France au XVII^e siècle, "Bibliothèque de Théologie", Paris-Tournai-New York-Rome, Desclée et Cie., 1956, 2 vols
- BURNICHON, J., S.J., La compagnie de Jésus en France. Histoire d'un siècle, 1814-1914, Beauchesne, Paris, 1914.
- CHARRY, J. de, R.S.C.J. Histoire des constitutions de la société du Sacré-Cœur, première partie: La Formation de l'Institut, 2 vols., revised edition, Rome, 1981.
- CHARRY, J. de, R.S.C.J. Ibid., seconde partie, Les constitutions définitives et leur approbation par le Saint-Siège, 3 vols, Rome, P.U.G., 1977.
- CLAEYS-BOUAERT, F. Le Diocèse et le séminaire de Gand, pendant les dernières années de la domination française, 1811-1814, Gand, 1913.
- CLAEYS-BOUAERT, F. "Velde, Van de, Jean-François" in B.N., Vol.26, 1936-1938, col. 537-545.
- CODINA, G. Aux sources de la Pédagogie des Jésuites, le "Modus Pensiensis", Roma, Institutum Historicum, 1968.
- COGNET, L. Spiritualità Moderna - La Scuola Francese 1500-1650, in "Storia della spiritualità cristiana. Bologna, Edizioni Dehoniane, 1974.
- COGNET, L. La Scuola Spagnola, 1500-1650, 1973.
- CONGAR, M.J., O.P. Théologie: Coup d'œil sur la théologie du XVII^e siècle à nos jours", in Dictionnaire de Théologie Catholique, Vol.59, 1946, col. 431-447.
- CORTI, E and BUFFIN, C. Léopold I^{er}, oracle politique de l'Europe, Bruxelles, Librairie Albert Denit, 1927.
- COSTIGAN, R.F., S.J. Rohrbacher and the Ecclesiology of Ultramontaniam, Rome, P.U.G., 1980.
- CRAGG, G.R. The Church and the Age of Reason, 1648-1789, London, Penguin Books, 1970, in the series, "The Pelican History of the Church", Gen. ed. Owen Chadwick.
- CRETINEAU-JOLY, J. Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, Paris, Librairie Religieuse, Mellier Frères, 1846.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des temps classiques: le grand Siècle des Ames, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol. 1, Paris, Fayard, 1958.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des temps classiques: L'Ere des grands craquements, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol.2, Paris, Fayard, 1958.
- DANIEL-ROPS, H. L'Eglise des révolutions: en face des nouveaux destins, "Histoire de l'Eglise du Christ", Vol. 6: 1, Paris, Fayard, 1960.

- DANSETTE, A. Histoire Religieuse de la France Contemporaine; Paris, Flammarion, 1948.
- DEGERT, A. Histoire des Séminaires Français, Paris, Beauchesne, 1912.
- DELATTRE, P. Histoire des établissements des Jésuites en France, Belgique, Enghien, 1949.
- DELPLACE, L. La Belgique sous Guillaume I, roi des Pays-Bas, Leuven, 1839.
- DEMOULIN, R. "Gerlache, Etienne-Constantin Baron de", in B.N., Vol. 32, 1964, p. 217-245
- DERIES, L. Les Congrégations religieuses au temps de Napoléon, Paris, Felix Alcar, 1929.
- DIERICKX, M. "Belgium", in N.C.E., Vol. 12, p. 239-249.
- DU LAC, "Jésuites" Paris, Plon-Nourrit et Cie., 1901.
- DUBLANCHY, E. "Morale (Théologie)" in Dictionnaire de Théologie Catholique, Paris, Letouzey et Ane, 1929, Vol.10: 2, col. 2396-2458.
- DUCHESNE, E. "Noot, Henri-Charles-Nicolas, Vander," in B.N., Vol. 15, 1899, p. 835-865.
- DUMEIGE, G., S.J. "Storia della Spiritualita", in Nuovo Dizionario di Spiritualità, Ed. S. de Fiores, Roma, Edizioni Paoline, 1979, p. 1543-1571.
- ELLIS, J.T. "Short history of Seminary education, Trent to today", in Seminary education in a time of change, Indiana, Fides Publications Inc., 1965.
- FRANCKENBERG, Cardinal de, "Lettres inédites du Cardinal de Franckenberg", in Journal Historique et Littéraire, Tome II, Octobre 1835, p. 287-293.
- GIBBS, N.H. "French Revolutionary and Napoleonic wars" in New Encyclopaedia Britannica, Macropaedia, Vol.7, p. 651-663, London, Benton, 1977.
- GILSON, B. Mémoires pour servir à l'Histoire de traditionalisme et de l'ontologisme en Belgique de 1834 à 1864, correspondance avec M. Kersten, fondateur et rédacteur du Journal Historique, Alost, Emile Vernimmen, 1894.
- GRANDIDIER, P.F. Vie du Révérend Père Achille Guidée, Amiens, Lambert-Cavon, 1867.
- GUIDEE, A., S.J. Vie du R.P. Louis Sellier de la Compagnie de Jésus, Paris, Poussielgue-Rusand, 1858.
- GUIDEE, A., S.J. Vie du R.P. Joseph Varin, suivie de notices sur quelques-uns de ses confrères, Paris, Poussielgue-Rusand, 1854.
- GUILLEMIN, P. Grammont: La cité sur la Colline 1068-1940, 1948, C-II.
- GUILLOIN, N.S. "Histoire de la nouvelle hérésie du XIX^e siècle", in Journal Historique et Littéraire, Vol. II, 13^e livraison, 1835, p. 31-33.

- HAAG, H. Les origines du Catholicisme libéral en Belgique, 1799-1839, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1950. Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie, 3^{ième} série, Fascicule 36.
- HALLOWELL, J.H. "Liberalism", in N.C.E., Vol.18, p. 701-706.
- HECKER, K. "Liberalism and liberal theology", in Concise Sacramentum Mundi, New York, Seabury Press, 1975, p. 837-842.
- HEGEL, E. "Enlightenment", in N.C.E., Vol.5, p. 435-439.
- HOCEDEZ, E., S.J. Histoire de la théologie au XIX^e siècle, 2 vols, Bruxelles, L'Edition Universelle, 1968.
- HOSTIE, R. Vie et mort des ordres religieux: approches psychosociologiques, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.
- HUGHES, P. A Short History of the Catholic Church, London, Burns and Oates, 1967.
- HULEU, J.F. Extraits traduits du flamand d'un ouvrage jusqu' ici en trois cahiers compose par Mr. Huleu, Vicairé Général et archiprêtre du Diocèse de Malines, chez Hanicq, Mons, 1798.
- HULEU, J.F. Pligten van allen Katholyken borger, Mechelen, 1798.
- HULEU, J.F. Veritatis aurora sive duplicis status quaestionis circa sensum formulae juramenti 19 fructidor, examen serium, Mechelen, 1798.
- HULEU, J.F. Waerschoewinge aen het volk...over syn gevoelen ten opzigte van de Declaratie die door de Republiek van de Geistelyke voord geeyscht, Mechelen, 1797.
- HUYTTENS, E. Discussions du Congrès National de Belgique, 1830-1831, Bruxelles, 1883.
- KERSTEN, P. "Les Joséphites établissent leur noviciat d'études à Louvain", in Journal Historique et Littéraire, Vol. X, 1843, p. 236.
- LAMBERT, J.D. "Belgium" in The Encyclopaedia Britannica, Vol.3, 1955, p. 348-365.
- LAMBERT, J.D. "France", in The Encyclopaedia Britannica, Vol.9, 1955, p. 581-662.
- LATREILLE, A. L'Eglise Catholique et la révolution français, Paris, Hachette, 1946-1950, 2 vols.
- LE BRUN, J. "France: le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains", in D.Sp., Vol. V, i., 1964, col. 917-953.
- LECLERQ, L. "Bibliographie Ascétique à l'usage du clergé de l'Archidiocèse de Malines (1738-1906)", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXVII (new series XII), September 1938, p. 469-490.
- LECLERQ, L. "Le 'Manuale Clericorum' de l'Archidiocèse de Malines", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXV (new series X), September 1936, p.501-522.

- LECLERQ, L. "Le Memoriale Vitae Sacerdotalis' de Claude Arvisenet à Malines", in Collectanea Mechliniensia, Vol. XXIII (new series, VIII), p. 321-326.
- LINDEN, H. Vander, "Van Mersch, Jean-Andre", in B.N., Vol.14, 1897, p. 590-595.
- LOMBARD, C.M. "Lamartine, Alphonse Marie Louis de Prat de", in N.C.E., Vol.8, p. 337-338.
- LONCHAY, H. "Mean, François-Antoine-Marie-Constantin de", in B.N., Vol. 14, 1897, p. 197-210.
- MAAS, F. "Josephinism", in N.C.E., Vol. 7 (1967), p. 1118-1119.
- MAGUIRE, C.E. "Varin, d'Ainville, Joseph Désiré", in N.C.E., Vol. 14, (1967), p. 540.
- MALLINSON, V. Power and Politics in Belgian Education, 1815-1961, London, 1963.
- METSGER, C.H. "Lafayette, Marquis de", in N.C.E., Vol. 8, 1966, p. 316-317
- MOERE, J. Vander, Récit de la persécution endurée par les séminaristes du Diocèse de Gand en 1813 et 1814 précédé d'un coup d'oeil sur l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec ce Diocèse de 1800 à 1814, Gand, Vander Schelden, 1863.
- MOODY, J.N. "Catholic Movement in Belgium", in Church and Society, New York, 1953.
- MOREAU, E. de, S.J. "La vie secrète des Jésuites Belges de 1773 à 1830", in Nouvelle Revue Théologique, Vol.67, 1940, p. 32-69.
- O'CALLAGHAN, M. "Febronianism", in N.C.E., Vol. 5, (1967), p. 868-869.
- O'CALLAGHAN, M. "Ultramontanism", in N.C.E., Vol. 14, (1967), p. 380.
- PIERRARD, P. Le prêtre français, Belgique, Bloud et Gay, 1969.
- PIRENNE, H. Histoire de Belgique, Bruxelles, Lamartin, 1926, 7 vols.
- PIRENNE, H. Histoire de Belgique, des origines à nos jours, Bruxelles, 1950.
- PONCELET, A. La Compagnie de Jésus en Belgique - aperçu historique, Belgique, Bulens, 1907.
- PUTTE, Van de, "Boussen, François René", in B.N., Vol. 2, 1868, col. 866-870.
- RAYEZ, A., S.J. "France; de la révolution au début du XX^e siècle", in D.SP., Vol. V. i, 1963, col. 953-997.
- REUSENS, E.H.J. "Huleu", in B.N., Vol.9, 1886-1887, p. 681-688.
- REUSENS, E.H.J. "Goethals, Ambroise-Charles-Ghislain", in B.N., Vol.8, 1884-1885, p. 71-79.
- ROGIER, L.R., et DE BERTHIER DE SAVIGNY, G. Siècle des Lumières, révolutions, restaurations, in "Nouvelle Histoire de l'Eglise", Vol. 4, Paris, Ed. du Seuil, 1966.
- ROHRBACHER, La révolution française et l'Eglise catholique de 1789 à 1802, in "Histoire universelle de l'Eglise catholique", 4^e édition, Vol. XIV, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 1867.

- SCHREVEL, A.C., de, "Ryckewaert, Augustin-Joseph", in B.N., Bruxelles, Etab. Emile Bruylant, 1880-1910, Vol.20, p. 640-650.
- SIMON, A. "Bracq, Henri-François", in B.N., Vol. 31, 1962, p. 115-118.
- SIMON, A. "Correspondance de Nonce Fernari, 1838-1843", in Analecta Vaticano-Belgica, Institut Historique Belge, Rome, 1956.
- SIMON, A. "De Broglie, Maurice Jean", in N.C.E., Vol. 2, p. 811-812.
- SIMON, A. "Delebecque, Louis-Joseph", in B.N., Vol. 30, 1959, p. 323-327.
- SIMON, A. "Documents relatifs à la Nonciature de Bruxelles, 1834-1838", in Analecta Vaticano-Belgica, Institut Historique Belge de Rome, Rome, 1958.
- SIMON, A. La politique religieuse de Léopold I^{er}, Bruxelles, Goemaere, 1953.
- SIMON, A. Le Cardinal Sterckx et son temps, 1792-1867, Wetteren, Editions Scablis, 1950, 2 vols.
- SIMON, A. "Liberalism", in N.C.E., Vol. 8. (1967), p. 701-710.
- SMET, J.J.de, "Broglie, Maurice-Jean-Madeleine, prince de", in B.N., Vol. 3, 1872, p. 82-88.
- SMET, J. J. de, Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du XIX^e siècle et en particulier sur l'assemblée des Evêques à Paris, en 1811, Gand, 1836.
- SMET, J. J. de, "De Volder, Joseph Ghislain", in B.N., Vol. 5, 1876, p. 846-847.
- SOMMERVOGEL, C., S.J. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, Première Partie, bibliographie, Picard, 1896.
- SOUBEL, A.M., and WRIGHT, G. "France, history of", in New Encyclopaedia Britannica, Macropaedia, Vol.7, p. 649-663.
- TASSIER, S. "Vonck, Jean-François", in B.N., Vol. 26, 1936-1938, p. 822-833.
- TAYLOR, G.V. "France - The revolution, consulate and Empire", in E.A., 1977, Vol. 2, p. 767-771.
- TERWECOREN, P. "Institut des Dames de Marie", in Collection de précis historiques, mélanges littéraires et scientifiques, vol. 14, 1865, p. 394-300 and p. 312-320.
- VALLIN, P. "Jésuites": section VII, La nouvelle compagnie en France", in D.Sp., Vol. VIII, col. 1041-1065.
- VANDER MEERSCH "Fallot de Beaumont, Etienne André François de Paule", in B.N., Vol. 6, 1878, col. 880-881.
- VARIOUS AUTHORS "Prêtres de Belgique 1830-1930", in Nouvelle Revue Théologique, Vol. 57, No 8, p. 617-744.
- VERBIST, H., C.J, Les grandes controverses de l'Eglise contemporaine, 1789-1965, Lausanne, 1969.

- VERHAEGEN, P. "Velde de Melroy, Jean Baptiste-Robert, Baron de", in B.N., Vol. 26, 1936-1938, col. 558-560.
- VIDLER, A.R. The Church in an Age of Revolution (1789 to the present day), Vol.5 of "The Pelican History of the Church", London, Penguin Books, 1961, 1971.

V. WORKS CONSULTED : SPIRITUALITY

A. The Masters

- ANON. The Cloud of Unknowing, trans. C. Wolters, London, Penguin Books, 1978.
- BERULLE, P. de, Les œuvres complètes, augmentées de plusieurs opuscules inédits et d'un grand nombre de pièces recueillies dans divers ouvrages, publiées par L'Abbe Migne, Petit Montrouge, 1856.
- BOSSUET, J.-B. Œuvres Complètes, introduction et notes par Cardinal de Bausset, Paris, Librairie catholique, Martin Beaupré Frères, 1868.
- CLORIVIERE, P. de, S.J. Les Exercices de trente jours, méditations, Paris, Mersch, 1924.
- FENELON, F. de S. de la M. Œuvres complètes de Fénelon, Archevêque de Cambrai, Paris, J.A. Lebel, 1823.
- FRANCOIS DE SALES Œuvres, Edition complète, après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites, Annecy, Monastère de la Visitation, 1892-1964.
- IGNATIUS A LOYOLA Exercitia Spiritualia, in Monumenta Ignatiana, series secunda, "Monumenta Historica Societatis Jesu", Vol. 57, Roma, Matriti, 1919, p. 221-563.
- IGNATIUS A LOYOLA The Spiritual Exercises of St. Ignatius, Introduction, English translation and notes, L. Puhl, Chicago, Loyola University Press, 1951.
- IGNATIUS A LOYOLA The Spiritual Diary, February 1544 - February 27, 1545, Rome, Centrum Ignatianum Spiritualitatis, 1979.
- JULIANA OF NORWICH The Revelations of Divine Love, trans. James Walsh, S.J., Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1973.
- MARGUERITE-MARIE ALACOQUE Vie et œuvres de sainte Marguerite Marie Alacoque, nouvelle édition authentique, ed. L. Gauthey, Paris, de Gigord, 1915-1920.
- QUADRUPANI Instructions pour éclairer les âmes pieuses, Paris, Vatou, 1852.
- QUADRUPANI Documenti per tranquillare le anime nelle loro dubiezza, Torino, Stamperia Reale: 1820.
- RODRIGUEZ, A. Pratique de la perfection chrétienne, tr. M. l'Abbe Renier, Paris, Desmarais, 1747.
- SURIN, J.-J. Catéchisme spirituel de la perfection chrétienne, nouvelle édition, Paris, Librairie ecclésiastique de Rusand, 1824.

- TERESA DE JESUS Obras de Santa Teresa de Jesus, editadas y anotadas por el P. Silverio de Santa Teresa, O.C.D., Burgos, El Monte Carmelo, 1915-1924, 9 vols.
- TERESA DE JESUS The Complete works of Teresa of Jesus, E. Allison Peers, translated and edited from the critical edition of P. Silverio de Santa Teresa, O.C.D., London, Sheed and Ward, 1946, 1975, 3 vols.
- THOMAS AQUINAS Summa Theologica, Latin text and English translation, introduction, notes, appendices and glossaries, London, Blackfriars, 1964-1976, 60 vols.
- THOMAS A KEMPIS De Imitatione Christi, in "Le manuscrit autographe de Thomas a Kempis et 'L'Imitation de Jésus Christ'", examen archéologique et édition diplomatique de Bruxellensis 5855-61, par L.M.J. De laisne, Paris-Bruxelles, Editions "Erasmé", 1956, Vol. II, p. 173-404.
- B. Works with special emphasis on Mercy, the Heart of Christ, and related themes.**
- ADNES, P. "Mariage Spirituel", in D.Sp., Vol. X, Paris, Beauchesne, 1980, col. 388-408.
- AUGRAIN, C., and LACAN, M. -F. "Service", in Dictionary of Biblical Theology, ed. Xavier Leon-Dufour, New York, Seabury Press, 2nd edition, 1973, p. 533-535.
- AUGUSTINE De civitate Dei, in Œuvres de Saint Augustin, éd. de B. Dornbart et A. Kab, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.
- ARVISENET Memoriale vitae sacerdotalis, Brixias, Pasini, 1824.
- ARVISENET Œuvres complètes d'Arvisenet, éd. M. L'Abbe Migne, Paris, 1856.
- BLANCHARD, P. Sainte Marguerite-Marie, expérience et doctrine, Paris, Alsatia, 1961.
- BUCKLEY, M. "The 'Contemplation to Attain Love'", in The Way Supplement, No 24, Spring 1975, p. 92-104.
- BULTMANN, R. "ελεος", in T.D.N.T., Vol. 2, 1966, p. 477-487.
- BULTMANN, R. "ουκτροω", in T.D.N.T., Vol. 5, 1969, p. 159-161.
- CHARMOT, F. Deux Maîtres une spiritualité. Ignace de Loyola, François de Sales, Paris, Centurion, 1963.
- COGNET, L. "Cor et cordis affectus", in D.Sp., Vol. II. ii, 1953, col. 2300-2307.
- CONWELL, J.F. Prayer Proper to the Society of Jesus, according to Jerome Nadal, Spokane, 1957.
- DARLAP, A. "Mercy", in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975, p. 954-955.
- DUPONT, J., O.S.B. "L'appel à imiter Dieu en Matthieu 5:48 et Luc 6:36", in Rivista Biblica, 14, 1965, p. 146-149.

- FUMEL, J.H.F., de, Le culte de l'amour divin dans la dévotion au Sacre-Coeur de Jésus, Montpellier, 1827.
- HAMON, A., S.J. "Coeur-Sacré", in D.Sp., Vol. II. i, Paris, 1937, col. 1023-1046.
- HAMON, A., S.J. Histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, Paris, Beauchesne, 1939.
- HERMANN, J., and BUCHSEL, F. "ιλαστέριον" in T.D.N.T., Vol.3, 1965, p. 318-323.
- JOHN PAUL II Dives in Misericordia, Encyclical Letter, Vatican Polyglot Press, 1980.
- KOEHLER, T. "Miséricorde" in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 1313-1328.
- KOSTER "οπλαγγχον" in T.D.N.T., Vol.7, p. 548-559.
- LANGELAAN, J.S., O.S.F.S. "The ecstasy of action' according to St Francis de Sales", in Review for Religious, Vol. 36, 1977, p. 265-271.
- LEBRET, L.-J. Dimensions de la charité, Paris, 1958, 1965.
- LEFEVRE, A. "Cordis affectus", in D.Sp., Vol. II. ii, col. 2278-2281.
- MARUCA, D., S.J. Instruments in the hand of God, Doctoral Dissertation, Pontifical Gregorian University, Rome, 1963.
- MAURER, C. "σκευοξ", in T.D.N.T., Vol.7, 1971, p. 358-367.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Ark of the Covenant", in Dictionary of the Bible, London, Chapman, 1978, p. 954.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Mercy", in Dictionary of the Bible, London, Chapman, 1978, p. 565-567.
- NOYE, I., and KANNENGIESSER, C., S.J., et al. Jesus in Christian Devotion and Contemplation, ed. E. Malatesta, S.J., Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1974.
- NOYE, I. "Miséricorde (œuvres de)", in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 1327-1349.
- OEPKE, A. "οπλον", in T.D.N.T., Vol.5, 1967, p. 292-294.
- PIO XI Miserentissimus Redemptor, Lettera Enciclica su la riparazione al Cuore di Gesù, 1928.
- PIO XII Haurietis Aquas, Lettera Enciclica sul culto al Cuore di Gesù, 1956.
- RAHNER, K., S.J., "Ignatian Spirituality and Devotion to the Sacred Heart", in Jesuit Spirituality in a time of change, ed. Schroth, P.A., New York, Newman Press, 1967, p. 53-70.
- RAHNER, K., S.J., Theology of the Spiritual Life, in "Theological Investigations", Vol.3, London, Darton, Longman and Todd, 1967, Part 5, Devotion to the Sacred Heart.
- RAYEZ, A., S.J., Clorivière et les Pères de la Foi, Arch. Hist. Soc. Jesu, 20, 1952, p. 300-328.
- SIMON, R., Le grand dictionnaire de la Bible ou explication littérale et historique de tous les mots propres de l'Ancien et du Nouveau Testament, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1768.

- SOLANO, J., S.J., Historical Development of Reparation in devotion to the Heart of Jesus, Rome, C de C Press, 1980.
- VARILLON, F. Fénelon et le pur amour, Paris, ed. du Seuil, 1957.
- VEKEMANS, R., S.J. Cor Christi, Historia-teología, espiritualidad y pastoral, Colombia, Instituto Internacional del Corazón de Jesus, 1980.
- C. Other Works.**
- BAESTEN, V., "St Joseph, Patron de la Belgique", in Collection de précis historiques, mélanges littéraires et scientifiques, Vol. 28, 1879, p. 129-141 and p. 196-226.
- BANGERT, W.V. A History of the Society of Jesus, St. Louis, Institute of Jesuit Sources, 1972.
- BERNARD, C.A., S.J. "Contemplazione", in N.D.S., 1979, p. 262-277.
- BOULLAYE, H.P., de la, La Spiritualité Ignatienne, Paris, Plon, 1943.
- BROU, A. St Ignace, Maître d'Oraison, Paris, Spes, 1925.
- BUTTERWORTH, R. The Theology of Creation, Indiana, Notre Dame, 1969.
- CHAMPION, P., S.J. La vie du Père Jean Rigoleu avec ses Traitez et ses Lettres, Paris, Imbert de Bas, 1698.
- CHAPMAN, J., O.S.B. Spiritual Letters, ed. by Huddleston, London, Sheed and Ward, 2nd edition, 1935.
- CHARDIN, T. de, S.J. Hymn of the Universe, London, Collins, 1965.
- CHARDIN, T. de, S.J. Le Milieu Divin, trans. B. Wall, London, Collins, Fontana, 1964.
- COGNET, L. "Fenelon", in D.Sp. Vol. V, 1964, col. 151-170.
- CONNOLLY, T.K. "Quietism", in N.C.E., Vol. 12, 1967, p. 26-28.
- CONSENTINI, J.W. "Fenelon", in N.C.E., Vol.5, 1967, p. 882-884.
- DULLES, A., S.J. "The Ignatian Experience as reflected in the spiritual theology of Karl Rahner", in Jesuit Spirituality in a time of change, New York, Newman Press, 1967, p. 23-42.
- DUPONT, J., O.S.B. L'union avec le Christ suivant St. Paul, Abbaye de St. André, Bruges, 1952.
- FARICY, R., S.J. Spirituality for Religious Life, New York, Paulist Press, 1976.
- FLORES, S., de, "Gesù Cristo", in N.D.S., 1979, p. 689-712.
- FLORES, S., de, "Itinerario Spirituale", in N.D.S., 1979, p. 768-809.
- FLORES, S., de, "Maria", in N.D.S., 1979, p. 878-902.
- FLORES, S., de, "Marie", in D.Sp., Vol. X, 1980, col. 409-482.
- FLANAGAN, N., O.S.M. "The Mother of the Lord", in Marianum, 37, 1975.

- FUTRELL, J., S.J. "Deliberatio Communitario - Finding God in all things", Deliberatio B', Rome, C.I.S., 1972.
- FUTRELL, J., S.J. "The Dynamics of individual Ignatian discernment", in Deliberatio B', Rome, C.I.S., 1972.
- GAUTHIER, R. "Joseph (Saint)", in D.Sp., Vol. VIII, 1974, col. 1308-1316.
- GERRITSEN, M., S.C.L. "Self-abandonment" in the spiritual writings of Madame Molé, Foundress of the Sisters of Charity of St. Louis, 1763-1825, Doctoral Dissertation, P.U.G., 1980.
- GIBBS, J. Creation and Redemption, Leiden, 1971
- GORE, J.L. L'itinéraire de Fénelon, Humanisme et Spiritualité, Paris, Presses Universitaires de France, 1957.
- GREEN, T.H., S.J. When the well runs dry: prayer beyond the beginnings, Indiana, Notre Dame, Ave Maria Press, 1979.
- GUIBERT, J.de, S.J. La Spiritualité de la Compagnie de Jésus, Rome, Institutum Historicum, 1953.
- GUILLET, J., S.J. Jésus devant sa vie et sa mort, Paris, Editions Aubier Montaigne, 1971.
- GUTIERREZ, G. A Theology of Liberation, New York, Maryknoll, Orbis Books, 1973.
- JORDAN, Father Francis Mary of the Cross Spiritual Diary, Rome, Salvator Mundi, 1981, trans. Miriam Cerletty, S.D.S.
- KNOX, R.A. Enthusiasm, Oxford, Clarendon Press, 1950.
- LAJEUNIE, E.O., O.P. St. François de Sales, l'Homme, la Pensée, l'Action, Paris, ed. Guy Victor, 1966.
- LAPLACE, J. Une expérience de la vie dans l'Esprit, dix jours dans la tradition des Exercices Spirituels, Lyon, Chalet, 1972.
- LECLERCQ "L'Expérience mystique d'après S. Bernard", in Studia Missionalia, Vol.26, 1977, p. 59-71.
- MALONEY, G.A., S.J. Jesus, set me free!, New Jersey, Dimension Books, 1977.
- MARECHAL, C. Fidèles à l'Evangile, Paris, Le Centurion, 1980.
- MARITAIN, J. "Question sur la vie mystique et la contemplation", in Vie Spirituelle, Vol. VII, 1923, p. 114-139.
- McENIRY, R., S.J. "G.K. Chesterton: psychology of a Metanoia", in Spiritual Life, Vol. 21, 1975, p. 28-36.
- McKENZIE, J.L., S.J. "Mary", in Dictionary of the Bible, Milwaukee, Bruce Publishing Co., 1965, p. 551-553.
- McNALLY, R., S.J. "St. Ignatius, prayer and the early Society of Jesus", in Jesuit spirit in a time of change, New York, Newman Press, 1974.
- MEJIA SALDARRIAGA, R. La Dinámica de la Integración Espiritual, buscar y hallar a Dios en todas las cosas, Roma, C.I.S., 1980.

- MILLIGAN, M. That they may have life, A study of the spirit-charism of Father Jean Gailhac, Founder, Rome, P.U.G., 1975.
- MUNITIZ, J. "Spiritual Diary of Ignatius Loyola", in The Way Supplement, Vol.16, Summer 1972, p. 101-116.
- NAVONE, J., S.J., and COOPER, T. Tellers of the Word: Nine moments in the theology of Story, P.D.G., 1981.
- NOUWEN, H.J.M. Reaching out: the three movements of the spiritual life, New York, Doubleday, 1975.
- O'COLLINS, G., S.J. The Calvary Christ, London, S.C.M. Press, 1977.
- O'COLLINS, G., S.J. "Integrating the second journey into the spiritual life", in Sursum Corda, October 1979, p. 505-514.
- O'COLLINS, G., S.J. The Second Journey, Dublin, Villa Books, 1978.
- O'FLAHERTY, V.J. "Renewal: call and response", in Studies, Vol. 5, 1973, p. 55-74.
- PANNENBERG, W. Jesus, God and Man, London, Westminster Press, 1968.
- PETERS, W., S.J. The Spiritual Exercises of St. Ignatius exposition and interpretation, Program to adapt the Spiritual Exercises, Jersey City, 1968.
- PFITZNER, V.C., "Paul and the Agon motif", in Nov. Test. Suppl., vol.16, Leiden, 1967.
- POTTIER, A. Le P. Louis Lallemant et les grands spirituels de son temps, Vol. 1, Paris, Pierre Tequi, 1927.
- POTTIER, A. La vie et la doctrine spirituelle du père Louis Lallemant, Paris, Pierre Tequi, 1924.
- POURRAT, P. "Charité", en D.Sp., Vol. II: i, 1937, col. 610-627.
- RAGUIN, Y. The Depth of God, "Religious Experience Series", 10, trans. K. England, Hertfordshire, Anthony Clarke Books, 1975.
- RAGUIN, Y. Paths to Contemplation, "Religious Experience Series", Indiana, St. Meinrad Abbey Press, 1974.
- RAHNER, H., S.J. Ignatius the Theologian, London, Chapman, 1968.
- RAHNER, K., S.J. "Conversion", in The Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Bahner, New York, Seabury Press, 1975.
- RAHNER, K., S.J. "Current problems in Christology", in Theological Investigations, Vol. 1, London, D.L.T., 1961, p. 149-200.
- RAHNER, K., S.J. "The eternal significance of the humanity of Jesus for our relationship with God", in Theological Investigations, Vol.3, London, D.L.T., 1967, p. 35-46.
- RAHNER, K., S.J. "Theology" in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975.
- RANKIN-KING, J. "The Incomplete Conversion", in Review for Religious, vol.35, No.4, 1976, p. 517-521.

- REY, B. "Man in Christ", in A Christian Anthropology, "Religious Experience Series", Indiana, St. Meinrad Abbey Press, 1974.
- SAMAHA, J., S. M. "Chaminade's contribution to Mariology", Ephemerides Mariologicae, Vol.27, 1977, p. 5-28.
- SCHIAVONE, P., and GOFFI, T. "Esercizi Spirituali", N.D.S., 1979, p. 521-536.
- SCHMAUS, M. "Mariology", in Concise Sacramentum Mundi, ed. K. Rahner, New York, Seabury Press, 1975, p. 893-905.
- SEROUT "St. François de Sales", in D.Sp., Vol. V, col. 1057 - 1097.
- SOURY-LAVERGNE, F. Le Filet s'est rompu, Cheminement spirituel vers la vraie liberté avec Sainte Jeanne de Lestonnac, Bar le Duc, 1973.
- STANLEY, D. A modern approach to the spiritual exercises, Chicago, the Institute of Jesuit Sources, 1967.
- SUENENS, L.-J. A New Pentecost? London, D.L.T., 1975.
- SULLIVAN, F., S.J., and FARICY, R., S.J. Ignatian Exercises, Charismatic Renewal, Rome, C.I.S., 1977.
- UNDERHILL, E. Mysticism, London, Methuen and Co., 1912.
- VEALE, J. "Ignatian prayer or Jesuit spirituality?", in The Way Supplement, Vol. 27, 1976, p. 3-14.
- WHELAN, J.P. "Jesuit Apostolic Prayer", in The Way Supplement, Vol. 19, 1973, p. 13-21.
- WICKENHAUSER, A. Pauline Mysticism, New York, Herder and Herder, 1960.
- WILLIAMSON, E., O.S.M., The nature of the Congregation of Servite Sisters according to its constitutional writings, Vol. 1, Doctoral Dissertation, Rome, P.U.G., 1979.